ELLE ET LUI

SECONDE PARTIE.[1]

V.

Thérèse n'eut pas de faiblesse pour Laurent dans le sens moqueur et libertin que l'on attribue à ce mot en amour. Ce fut par un acte de sa volonté, après des nuits de méditation douloureuse, qu'elle lui dit: Je veux ce que tu veux, parce que nous en sommes venus à ce point où la faute à commettre est l'inévitable réparation d'une série de fautes commises. J'ai été coupable envers toi, en n'ayant pas la prudence égoïste de te fuir; il vaut mieux que je sois coupable envers moi-même, en restant ta compagne et ta consolation au prix de mon repos et de ma fierté... Écoute, ajouta-t-elle en tenant sa main dans les siennes avec toute la force dont elle était capable, ne me retire jamais cette main-là, et quelque chose qui arrive, garde assez d'honneur et de courage pour ne pas oublier qu'avant d'être ta maîtresse j'ai été *ton ami*. Je me le suis dit dès le premier jour de ta passion : nous nous aimions trop bien ainsi pour ne pas nous aimer plus mal autrement; mais ce bonheur-là ne pouvait pas durer pour moi, puisque tu ne le partages plus, et que dans cette liaison, mêlée pour toi de peines et de joies, la souffrance a pris le dessus. Je te demande seulement, si tu viens à te lasser de

(1) Voyez la livraison du 15 janvier.

mon amour comme te voilà lassé de mon amitié, de te rappeler que ce n'est pas un instant de délire qui m'a jetée dans tes bras, mais un élan de mon cœur et un sentiment plus tendre et plus durable que l'ivresse de la volupté. Je ne suis pas supérieure aux autres femmes, et je ne m'arroge pas le droit de me croire invulnérable; mais je t'aime si ardemment et si saintement, que je n'aurais jamais failli avec toi, si tu avais dû être sauvé par ma force. Après avoir cru que cette force t'était bonne, qu'elle t'apprenait à découvrir la tienne et à te purifier d'un mauvais passé, te voilà persuadé du contraire, à tel point qu'aujourd'hui c'est le contraire en effet qui arrive : tu deviens amer, et il semble, si je résiste, que tu sois prêt à me haïr et à retourner à la débauche, en blasphémant même notre pauvre amitié. Eh bien! j'offre à Dieu pour toi le sacrifice de ma vie. Si je dois souffrir de ton caractère ou de ton passé, soit. Je serai assez payée si je te préserve du suicide que tu étais en train d'accomplir quand je t'ai connu. Si je n'y parviens pas, du moins je l'aurai tenté, et Dieu me pardonnera un dévouement inutile, lui qui sait combien il est sincère!

Laurent fut admirable d'enthousiasme, de reconnaissance et de foi dans les premiers jours de cette union. Il s'était élevé au-dessus de lui-même, il avait des élans religieux, il bénissait sa chère maîtresse de lui avoir fait connaître enfin l'amour vrai, chaste et noble, qu'il avait tant rêvé, et dont il s'était cru à jamais déshérité par sa faute. Elle le retrempait, disait-il, dans les eaux de son baptême, elle effaçait en lui jusqu'au souvenir de ses mauvais jours. C'était une adoration, une extase, un culte.

Thérèse y crut naïvement. Elle s'abandonna à la joie d'avoir donné toute cette félicité et rendu toute cette grandeur à une âme d'élite. Elle oublia toutes ses appréhensions et en sourit comme de rêves creux qu'elle avait pris pour des raisons. Ils s'en moquèrent ensemble; ils se reprochèrent de s'être méconnus et de ne s'être pas jetés au cou l'un de l'autre dès le premier jour, tant ils étaient faits pour se comprendre, se chérir et s'apprécier. Il ne fut plus question de prudence et de sermons. Thérèse était rajeunie de dix ans. C'était un enfant plus enfant que Laurent lui-même; elle ne savait quoi imaginer pour lui arranger une existence où il ne sentirait pas le pli d'une feuille de rose.

Pauvre Thérèse! son ivresse ne dura pas huit jours entiers.

D'où vient cet effroyable châtiment infligé à ceux qui ont abusé des forces de la jeunesse, et qui consiste à les rendre incapables de goûter la douceur d'une vie harmonieuse et logique? Est-il bien criminel, le jeune homme qui se trouve lancé sans frein dans le monde avec d'immenses aspirations, et qui se croit capable d'étreindre

tous les fantômes qui passent, tous les enivremens qui l'appellent? Son péché est-il autre chose que l'ignorance, et a-t-il pu apprendre dans son berceau que l'exercice de la vie doit être un éternel combat contre soi-même? Il en est vraiment qui sont à plaindre, et qu'il est difficile de condamner, à qui ont peut-être manqué un guide, une mère prudente, un ami sérieux, une première maîtresse sincère. Le vertige les a saisis dès leurs premiers pas; la corruption s'est jetée sur eux comme sur une proie, pour faire des brutes de ceux qui avaient plus de sens que d'âme, pour faire des insensés de ceux qui se débattaient, comme Laurent, entre la fange de la réalité et l'idéal de leurs rêves.

Voilà ce que se disait Thérèse pour continuer à aimer cette âme souffrante, et pourquoi elle endura les blessures que nous allons raconter.

Le septième jour de leur bonheur fut irrévocablement le dernier. Ce chiffre néfaste ne sortit jamais de la mémoire de Thérèse. Des circonstances fortuites avaient concouru à prolonger cette éternité de joies pendant toute une semaine; personne d'intime n'était venu voir Thérèse; elle n'avait pas de travail trop pressé; Laurent promettait de se remettre à l'ouvrage dès qu'il pourrait reprendre possession de son atelier, envahi par des ouvriers à qui il en avait confié la réparation. La chaleur était écrasante à Paris; il fit à Thérèse la proposition d'aller passer quarante-huit heures à la campagne, dans les bois. C'était le septième jour.

Ils partirent en bateau, et arrivèrent le soir dans un hôtel, d'où, après le dîner, ils sortirent pour courir la forêt par un clair de lune magnifique. Ils avaient loué des chevaux et un guide, lequel les ennuya bientôt par son baragouin prétentieux. Ils avaient fait deux lieues et se trouvaient au pied d'une masse de rochers que Laurent connaissait. Il proposa de renvoyer les chevaux et le guide, et de revenir à pied, quand même il serait un peu tard. — Je ne sais pas pourquoi, lui dit Thérèse, nous ne passerions pas toute la nuit dans la forêt : il n'y a ni loups ni voleurs. Restons ici tant que tu voudras, et ne revenons jamais, si bon te semble.

Ils restèrent seuls, et c'est alors que se passa une scène bizarre, presque fantastique, mais qu'il faut raconter telle qu'elle est arrivée. Ils étaient montés sur le haut du rocher et s'étaient assis sur la mousse épaisse, desséchée par l'été. Laurent regardait le ciel splendide où la lune effaçait la clarté des étoiles. Deux ou trois des plus grosses brillaient seules au-dessus de l'horizon. Renversé sur le dos, Laurent les contemplait. — Je voudrais bien savoir, dit-il, le nom de celle qui est à peu près au-dessus de ma tête; elle a l'air de me regarder.

— C'est Véga, répondit Thérèse.

— Tu sais donc le nom de toutes les étoiles, toi, savante?

— A peu près. Ce n'est pas difficile, et en un quart d'heure tu en sauras autant que moi, quand tu voudras.

— Non, merci, j'aime mieux décidément ne pas savoir; j'aime mieux leur donner des noms à ma fantaisie.

— Et tu as raison.

— J'aime mieux me promener au hasard dans ces lignes tracées là-haut et faire des combinaisons de groupes à mon idée que de marcher dans le caprice des autres. Après tout, peut-être ai-je tort, Thérèse! Tu aimes les sentiers frayés, toi, n'est-ce pas?

— Ils sont meilleurs aux pauvres pieds. Je n'ai pas, comme toi, des bottes de sept lieues!

— Moqueuse! tu sais bien que tu es plus forte et meilleure marcheuse que moi!

— C'est tout simple, je n'ai pas d'ailes pour m'envoler.

— Avise-toi d'en avoir pour me laisser là! Mais ne parlons pas de nous quitter : ce mot-là ferait pleuvoir!

— Eh! qui donc y songe? Ne le répète pas, ton affreux mot!

— Non, non! n'y songeons pas, n'y songeons pas! s'écria-t-il en se levant brusquement.

— Qu'as-tu et où vas-tu? lui dit-elle.

— Je ne sais pas, répondit-il; ah si! à propos... Il y a par là un écho extraordinaire, et la dernière fois que j'y suis venu avec la petite... tu ne tiens pas à savoir son nom, n'est-ce pas?... j'ai pris grand plaisir à l'entendre d'ici, pendant qu'elle chantait là-bas sur le tertre qui est vis-à-vis de nous.

Thérèse ne répondit rien. Il s'aperçut que ce souvenir intempestif d'une de ses mauvaises connaissances n'était pas délicat à jeter au milieu d'une romantique veillée avec la reine de son cœur. Pourquoi cela lui était-il revenu? Comment le nom quelconque de la vierge folle lui était-il arrivé au bord des lèvres? Il fut mortifié de cette maladresse; mais, au lieu de s'en accuser naïvement et de la faire oublier par ces torrens de tendres paroles qu'il savait bien tirer de son âme quand la passion l'inspirait, il n'en voulut pas avoir le démenti, et demanda à Thérèse si elle voulait chanter pour lui.

— Je ne pourrais pas, lui répondit-elle avec douceur. Il y a longtemps que je n'étais montée à cheval : je me sens un peu oppressée.

— Si ce n'est qu'un peu, faites un effort, Thérèse, cela me fera tant de plaisir!

Thérèse était trop fière pour avoir du dépit, elle n'avait que du chagrin. Elle détourna la tête et feignit de tousser.

— Allons, dit-il en riant, vous n'êtes qu'une faible femme! Et puis vous ne croyez pas à mon écho, je vois cela. Je veux vous le faire entendre. Restez ici. Je grimpe là-haut, moi. Vous n'avez pas peur, j'espère, de rester seule cinq minutes?

— Non, répondit tristement Thérèse, je n'ai pas du tout peur.

Pour grimper sur l'autre rocher, il fallait descendre le petit ravin qui le séparait de celui où ils étaient; mais ce ravin était plus creux qu'il ne le paraissait. Quand Laurent, après en avoir descendu la moitié, vit le chemin qui lui restait à faire, il s'arrêta, craignant de laisser Thérèse seule si longtemps, et, criant vers elle, il lui demanda si elle ne l'avait pas rappelé.

— Non, pas du tout! lui cria-t-elle à son tour, ne voulant pas contrarier sa fantaisie.

Il est impossible d'expliquer ce qui se passa dans la tête de Laurent; il prit ce *pas du tout* pour une dureté, et se remit à descendre, mais moins vite et en rêvant. — Je l'ai blessée, dit-il, et la voilà qui me boude, comme du temps où nous jouions au frère et à la sœur. Est-ce qu'elle va encore avoir de ces humeurs-là, à présent qu'elle est ma maîtresse? Mais pourquoi l'ai-je blessée? J'ai eu tort assurément, mais c'est sans le vouloir. Il est bien impossible qu'il ne me revienne pas quelque bribe de mon passé dans la mémoire. Sera-ce donc chaque fois un outrage pour elle et une mortification pour moi? Que lui importe mon passé, puisqu'elle m'a accepté comme cela? J'ai eu tort pourtant! oui, j'ai eu tort; mais ne lui arrivera-t-il jamais à elle-même de me parler de ce drôle qu'elle a aimé et dont elle s'est crue la femme? Malgré elle, Thérèse se souviendra auprès de moi des jours qu'elle a vécus sans moi, et lui en ferai-je un crime? — Laurent se répondit aussitôt à lui-même : — Oh! mais oui, cela me serait insupportable! Donc j'ai eu grand tort, et j'aurais dû lui en demander pardon tout de suite.

Mais déjà il était arrivé à ce moment de fatigue morale où l'âme est rassasiée d'enthousiasme, où l'être farouche et faible que nous sommes tous plus ou moins a besoin de reprendre possession de lui-même. — Encore s'accuser, encore promettre, encore persuader, encore s'attendrir? Eh quoi! se dit-il, ne peut-elle être heureuse et confiante huit jours entiers? C'est ma faute, je le veux bien; mais il y a encore plus de la sienne à faire de si peu une si grosse affaire et à me gâter cette belle nuit de poésie que je m'étais arrangée avec elle dans un des plus beaux endroits du monde. J'y suis déjà venu avec des libertins et des filles, c'est vrai; mais dans quel coin des environs de Paris l'aurais-je conduite où je n'aurais pas retrouvé ces fâcheux souvenirs? A coup sûr ils ne m'enivrent guère, et il y a presque de la cruauté à me les reprocher...

En répondant ainsi dans son cœur aux reproches que Thérèse lui adressait probablement dans le sien, il arriva au fond de la vallée, où il se sentit troublé et fatigué comme à la suite d'une querelle, et se jeta sur l'herbe dans un mouvement de lassitude et de dépit. Il y avait sept jours entiers qu'il ne s'était appartenu ; il subissait le besoin de se reconquérir et de se croire seul et indompté un instant.

De son côté, Thérèse était navrée et effrayée en même temps. Pourquoi le mot *se quitter* avait-il été jeté par lui tout à coup comme un cri aigre au milieu de cet air tranquille qu'ils respiraient ensemble ? A quel propos, en quoi l'avait-elle provoqué ? Elle cherchait en vain. Laurent lui-même n'eût pu le lui expliquer. Tout ce qui avait suivi était grossièrement cruel, et combien il devait être irrité pour l'avoir dit, cet homme d'une éducation exquise! Mais d'où lui venait cette colère ? portait-il en lui un serpent qui le mordait au cœur et lui arrachait des paroles d'égarement et de malédiction?

Elle l'avait suivi des yeux sur la pente du rocher jusqu'à ce qu'il fût entré dans l'ombre épaisse du ravin. Elle ne le voyait plus et s'étonnait du temps qu'il lui fallait pour reparaître sur le versant de l'autre monticule. Elle fut prise d'effroi, il pouvait être tombé dans quelque précipice. Ses regards interrogeaient en vain la profondeur du terrain herbu, hérissé de grosses roches sombres. Elle se levait pour essayer de l'appeler, lorsqu'un cri d'inexprimable détresse monta jusqu'à elle, un cri rauque, affreux, désespéré, qui lui fit dresser les cheveux sur la tête.

Elle s'élança comme une flèche dans la direction de la voix. S'il y eût eu en effet un abîme, elle s'y fût précipitée sans réflexion; mais ce n'était qu'une pente rapide où elle glissa plusieurs fois sur la mousse et déchira sa robe aux buissons. Rien ne l'arrêta, elle arriva, sans savoir comment, auprès de Laurent, qu'elle trouva debout, hagard, agité d'un tremblement convulsif.

— Ah ! te voilà, lui dit-il en lui saisissant le bras. Tu as bien fait de venir ! j'y serais mort!

Et, comme don Juan après la réponse de la statue, il ajouta d'une voix âpre et brusque : *Sortons d'ici !*

Il l'entraîna sur le chemin, marchant à l'aventure et ne pouvant rendre compte de ce qui lui était arrivé.

Au bout d'un quart d'heure, il se calma enfin, et s'assit avec elle dans une clairière. Ils ne savaient où ils étaient, le sol était semé de roches plates qui ressemblaient à des tombes, et entre lesquelles poussaient au hasard des genévriers qu'on eût pu prendre la nuit pour des cyprès.

— Mon Dieu ! dit tout à coup Laurent, nous sommes donc dans un cimetière ? Pourquoi m'amènes-tu ici ?

— Ce n'est, répondit-elle, qu'un endroit inculte. Nous en avons traversé beaucoup de pareils ce soir. S'il te déplaît, ne nous y arrêtons pas, rentrons sous les grands arbres.

— Non, restons ici, reprit-il. Puisque le hasard ou la destinée me jette dans ces idées de mort, autant vaut les braver et en épuiser l'horreur. Cela a son charme comme toute autre chose, n'est-ce pas, Thérèse? Tout ce qui ébranle fortement l'imagination est une jouissance plus ou moins âpre. Quand une tête doit tomber sur l'échafaud, la foule va regarder, et c'est tout naturel. Il n'y a pas que les émotions douces qui nous fassent vivre, il nous en faut d'épouvantables pour nous faire sentir l'intensité de la vie.

Il parla encore ainsi, comme au hasard, pendant quelques instans. Thérèse n'osait l'interroger et s'efforçait de le distraire; elle voyait bien qu'il venait d'avoir un accès de délire. Enfin il se remit assez pour vouloir et pouvoir le raconter.

Il avait eu une hallucination. Couché sur l'herbe, dans le ravin, sa tête s'était troublée. Il avait entendu l'écho chanter tout seul, et ce chant, c'était un refrain obscène. Puis, comme il se relevait sur ses mains pour se rendre compte du phénomène, il avait vu passer devant lui, sur la bruyère, un homme qui courait, pâle, les vêtemens déchirés, et les cheveux au vent.

« Je l'ai si bien vu, dit-il, que j'ai eu le temps de raisonner, et de me dire que c'était un promeneur attardé, surpris et poursuivi par des voleurs, et même j'ai cherché ma canne pour aller à son secours; mais la canne s'était perdue dans l'herbe, et cet homme avançait toujours sur moi. Quand il a été tout près, j'ai vu qu'il était ivre, et non pas poursuivi. Il a passé en me jetant un regard hébété, hideux, et en me faisant une laide grimace de haine et de mépris. Alors j'ai eu peur, et je me suis jeté la face contre terre, car cet homme,... c'était moi!

« Oui, c'était mon spectre, Thérèse! Ne sois pas effrayée, ne me crois pas fou, c'était une vision. Je l'ai bien compris en me retrouvant seul dans l'obscurité. Je n'aurais pas pu distinguer les traits d'une figure humaine, je n'avais vu celle-là que dans mon imagination; mais qu'elle était nette, horrible, effrayante! C'était moi avec vingt ans de plus, des traits creusés par la débauche ou la maladie, des yeux effarés, une bouche abrutie, et, malgré tout cet effacement de mon être, il y avait dans ce fantôme un reste de vigueur pour insulter et défier l'être que je suis à présent. Je me suis dit alors : O mon Dieu! est-ce donc là ce que je serai dans mon âge mûr?... J'ai eu ce soir de mauvais souvenirs que j'ai exprimés malgré moi : c'est que je porte toujours en moi ce vieil homme dont je me croyais délivré? Le spectre de la débauche ne veut pas lâcher

sa proie, et jusque dans les bras de Thérèse il viendra me railler et me crier : Il est trop tard?

« Alors je me suis levé pour te rejoindre, ma pauvre Thérèse. Je voulais te demander grâce pour ma misère et te supplier de me préserver; mais, je ne sais pendant combien de minutes ou de siècles j'aurais tourné sur moi-même sans pouvoir avancer, si tu n'étais enfin venue. Je t'ai reconnue tout de suite, Thérèse; je n'ai pas eu peur de toi, et je me suis senti délivré. »

Il était difficile de savoir, quand Laurent parlait ainsi, s'il racontait une chose qu'il avait réellement éprouvée, ou s'il avait mêlé ensemble, dans son cerveau, une allégorie née de ses réflexions amères et une image entrevue dans un demi-sommeil. Il jura cependant à Thérèse qu'il ne s'était pas endormi sur l'herbe, et qu'il s'était toujours rendu compte du lieu où il était et du temps qui s'écoulait; mais cela même était difficile à constater. Thérèse l'avait perdu de vue, et quant à elle, le temps lui avait semblé mortellement long.

Elle lui demanda s'il était sujet à ces hallucinations.

— Oui, dit-il, dans l'ivresse; mais je n'ai été ivre que d'amour depuis quinze jours que tu es à moi.

— Quinze jours! dit Thérèse étonnée.

— Non, moins que cela, reprit-il; ne me chicane pas sur les dates : tu vois bien que je n'ai pas encore ma tête. Marchons, cela me remettra tout à fait.

— Tu as besoin de repos pourtant : il faudrait penser à rentrer.

— Eh bien! que faisons-nous?

— Nous ne sommes pas dans la direction; nous tournons le dos à notre point de départ.

— Tu veux que je repasse par ce maudit rocher?

— Non, mais prenons à droite.

— C'est tout le contraire!

Thérèse insista, elle ne se trompait pas. Laurent n'en voulut pas démordre, et même il s'emporta et parla d'un ton irrité, comme s'il y eût eu là matière à dispute. Thérèse céda et le suivit où il voulut aller. Elle se sentait brisée d'émotion et de tristesse. Laurent venait de lui parler d'un ton qu'elle n'eût jamais voulu prendre avec Catherine, quand même la bonne vieille l'impatientait. Elle le lui pardonnait, parce qu'elle le sentait malade; mais cet état d'excitation douloureuse où elle le voyait l'effrayait d'autant plus.

Grâce à l'obstination de Laurent, ils se perdirent dans la forêt, marchèrent pendant quatre heures, et ne rentrèrent qu'au point du jour. La marche dans le sable fin et lourd de la forêt est très pénible. Thérèse ne pouvait plus se traîner, et Laurent, que ce violent exercice ranimait, ne songeait point à ralentir le pas par égard

pour elle. Il allait devant, prétendant toujours découvrir la bonne voie, lui demandant de temps à autre si elle était lasse, et ne devinant pas qu'en répondant « non, » elle voulait lui ôter le regret d'être la cause de cette mésaventure.

Le lendemain, Laurent n'y songeait plus; il avait été pourtant rudement secoué par cette crise étrange, mais c'est le propre des tempéramens nerveux à l'excès de se remettre comme par magie. Thérèse eut même l'occasion de remarquer par la suite qu'au lendemain de ces épreuves terribles, c'est elle qui se trouvait brisée, tandis qu'il semblait avoir pris une force nouvelle.

Elle n'avait pas dormi, s'attendant à le voir envahi par quelque grave maladie; mais il prit un bain et se sentit très dispos pour recommencer la promenade. Il paraissait avoir oublié combien cette veillée avait été fâcheuse pour la lune de miel. La triste impression s'effaça vite chez Thérèse. Revenue à Paris, elle crut que rien n'était changé entre eux; mais le soir même Laurent eut le caprice de faire la charge de Thérèse avec la sienne, errant tous deux au clair de lune dans la forêt, lui avec son air effaré et distrait, elle avec sa robe déchirée et le corps brisé de fatigue. Les artistes sont tellement habitués à faire la charge les uns des autres que Thérèse s'amusa de la sienne; mais, bien qu'elle eût aussi de la facilité et de l'esprit au bout de son crayon, elle n'eût voulu pour rien au monde faire celle de Laurent, et quand elle le vit esquisser dans un sens comique cette scène nocturne qui l'avait torturée, elle en eut du chagrin. Il lui semblait que certaines douleurs de l'âme ne peuvent jamais avoir de côté risible.

Laurent, au lieu de comprendre, tourna la chose avec plus d'ironie encore. Il écrivit sous sa figure: *perdu dans la forêt et dans l'esprit de sa maîtresse*, et sous la figure de Thérèse : *le cœur aussi déchiré que la robe*. La composition fut intitulée : *Lune de miel dans un cimetière*. Thérèse s'efforça de sourire; elle loua le dessin, qui, malgré sa bouffonnerie, sentait la main du maître, et ne fit aucune réflexion sur le triste choix du sujet. Elle eut tort. Elle eût mieux fait, dès le commencement, d'exiger que Laurent ne laissât pas courir sa gaieté au hasard, en grosses bottes. Elle se laissa marcher sur les pieds parce qu'elle eut peur qu'il ne fût encore malade et pris de délire au milieu de sa lugubre plaisanterie.

Deux ou trois autres faits de ce genre l'ayant avertie, elle se demanda si la vie douce et réglée qu'elle voulait donner à son ami était réellement l'hygiène qui convenait à cette organisation exceptionnelle. Elle lui avait dit : Tu t'ennuieras quelquefois peut-être, mais l'ennui repose du vertige, et quand la santé morale sera bien revenue, tu t'amuseras de peu et connaîtras la véritable gaieté. Les

choses tournaient en sens contraire. Laurent n'avouait pas son ennui, mais il lui était impossible de le supporter, et il l'exhalait en caprices amers et bizarres. Il s'était fait une vie de haut et de bas perpétuels. Les brusques transitions de la rêverie à l'exaltation et de la nonchalance absolue aux excès bruyans étaient devenues un état normal dont il ne pouvait plus se passer. Le bonheur délicieusement savouré pendant quelques jours arrivait à l'irriter comme la vue de la mer par un calme plat.

— Tu es heureuse, disait-il à Thérèse, de te réveiller tous les matins avec le cœur à la même place. Moi, je perds le mien en dormant. C'est comme le bonnet de nuit que ma bonne me mettait quand j'étais enfant; elle le retrouvait le lendemain tantôt à mes pieds, tantôt par terre.

Thérèse se dit que la sérénité ne pouvait venir tout d'un coup à cette âme troublée et qu'il fallait l'y habituer par degrés. Pour cela il ne fallait pas l'empêcher de retourner quelquefois à la vie active; mais que faire pour que cette activité ne fût pas une souillure, un coup mortel porté à leur idéal? Thérèse ne pouvait pas être jalouse des maîtresses que Laurent avait eues, mais elle ne comprenait pas comment elle pourrait l'embrasser au front le lendemain d'une orgie. Il fallait donc, puisque le travail qu'il avait repris avec ardeur l'excitait au lieu de l'apaiser, chercher avec lui une issue à cette force. L'issue naturelle eût été l'enthousiasme de l'amour; mais c'était là encore une excitation après laquelle Laurent eût voulu escalader le troisième ciel: faute d'en avoir la puissance, il regardait du côté de l'enfer, et son cerveau, son visage même, en recevaient un reflet parfois diabolique.

Thérèse étudia ses goûts et ses fantaisies, et fut surprise de les trouver faciles à satisfaire. Laurent était avide de diversion et d'imprévu; il n'était pas nécessaire de le promener dans des enchantemens irréalisables, il suffisait de le promener n'importe où et de lui trouver un amusement auquel il ne s'attendît pas. Si, au lieu de lui donner à dîner chez elle, Thérèse lui annonçait en mettant son chapeau qu'ils allaient dîner ensemble chez un restaurateur, et si, au lieu de tel théâtre où elle l'avait prié de la conduire, elle lui demandait tout à coup de la mener à un spectacle tout différent, il était ravi de cette distraction inattendue et y prenait le plus grand plaisir, tandis qu'en se conformant à un plan quelconque tracé d'avance, il éprouvait un insurmontable malaise et le besoin de tout dénigrer. Thérèse le traita donc comme un enfant en convalescence à qui l'on ne refuse rien, et elle ne voulut faire aucune attention aux inconvéniens qui en résultaient pour elle.

Le premier et le plus grave fut de compromettre sa réputation.

On la disait et on la savait sage. Tout le monde n'était pas persuadé qu'elle n'eût pas eu d'autre amant que Laurent : en outre, une personne ayant répandu qu'elle l'avait vue en Italie autrefois avec le comte de ***, qui était marié en Amérique, elle passait pour avoir été entretenue par celui qu'elle avait bien réellement épousé, et on a vu que Thérèse aimait mieux supporter cette tache que de soulever une lutte scandaleuse contre le malheureux qu'elle avait aimé; mais on s'accordait à la regarder comme prudente et raisonnable. « Elle garde les apparences, disait-on; il n'y a jamais eu de rivalités ni de scandale autour d'elle, tous ses amis la respectent et en disent du bien. C'est une femme de tête et qui ne cherche qu'à passer inaperçue, ce qui ajoute à son mérite. »

Quand on la vit hors de chez elle au bras de Laurent, on commença à s'étonner, et le blâme fut d'autant plus sévère qu'elle s'en était préservée plus longtemps. Laurent était fort prisé des artistes, mais il comptait parmi eux un très petit nombre d'amis. On lui savait mauvais gré de faire le gentilhomme avec les élégans d'une autre classe, et de leur côté les amis qu'il avait dans ce monde-là ne comprirent rien à sa conversion et n'y crurent pas. Donc l'amour tendre et dévoué de Thérèse passa pour un caprice effréné. Une femme chaste eût-elle choisi pour amant, parmi les hommes sérieux qui l'entouraient, le seul qui eût mené une vie dissolue avec toutes les pires dévergondées de Paris? Et, pour ceux qui ne voulurent pas condamner Thérèse, la passion violente de Laurent ne parut être qu'une rouerie menée à bonne fin, et dont il était assez habile pour se *dépêtrer* quand il en serait las.

Ainsi de toutes parts M[lle] Jacques fut déconsidérée pour le choix qu'elle venait de faire et qu'elle paraissait vouloir afficher.

Telle n'était pas, à coup sûr, l'intention de Thérèse; mais avec Laurent, bien qu'il eût résolu de l'entourer de respect, il n'y avait guère moyen de cacher sa vie. Il ne pouvait renoncer au monde extérieur, et il fallait l'y laisser retourner pour s'y perdre, ou l'y suivre pour le préserver. Il était habitué à voir la foule et à en être vu. Quand il avait vécu un jour dans la retraite, il se croyait tombé dans une cave, et demandait à grands cris le gaz et le soleil.

Avec la déconsidération arriva bientôt pour Thérèse un autre sacrifice à faire : celui de la sécurité domestique. Jusque-là elle avait gagné assez d'argent par son travail pour mener une vie aisée; mais ce n'était qu'à la condition d'avoir des habitudes réglées, beaucoup d'ordre dans ses dépenses et de suite dans ses occupations. L'imprévu qui charmait Laurent amena la gêne. Elle le lui cacha, ne voulant pas lui refuser le sacrifice de ce précieux temps, qui est tout le capital de l'artiste.

Mais tout ceci n'était que le cadre d'un tableau bien plus sombre sur lequel Thérèse jetait un voile si épais que personne ne se doutait de son malheur, et que ses amis, scandalisés ou peinés de sa situation, s'éloignaient d'elle en disant : « Elle est enivrée. Attendons qu'elle ouvre les yeux; cela viendra bien vite! »

Cela était tout venu. Thérèse acquérait tous les jours la triste certitude que Laurent ne l'aimait déjà plus, ou qu'il l'aimait si mal, qu'il n'y avait dans leur union pas plus d'espoir de bonheur pour lui que pour elle. C'est en Italie que la certitude absolue en fut tout à fait acquise pour tous deux, et c'est leur voyage en Italie que nous allons raconter.

VI.

Il y avait longtemps que Laurent voulait voir l'Italie; c'était son rêve depuis l'enfance, et quelques travaux qu'il put vendre d'une façon inespérée le mirent enfin à même de le réaliser. Il offrit à Thérèse de l'emmener, en lui montrant avec orgueil sa petite fortune, et en lui jurant que si elle ne voulait pas le suivre, il renonçait à ce voyage. Thérèse savait bien qu'il n'y renoncerait pas sans regret et sans reproche. Aussi s'ingénia-t-elle à trouver de l'argent de son côté. Elle en vint à bout en engageant son travail futur, et ils partirent vers la fin de l'automne.

Laurent s'était fait de grandes illusions sur l'Italie, et croyait trouver le printemps en décembre dès qu'il apercevrait la Méditerranée. Il fallut en rabattre, et souffrir d'un froid très âpre durant la traversée de Marseille à Gênes. Gênes lui plut extrêmement, et comme il y avait beaucoup de peinture à voir, que c'était là pour lui le principal but du voyage, il consentit de bonne grâce à s'arrêter là un ou deux mois, et loua un appartement meublé.

Au bout de huit jours, Laurent avait tout vu, et Thérèse ne faisait que de commencer à s'installer pour peindre, car il faut dire qu'elle ne pouvait s'en dispenser. Pour avoir quelques billets de mille francs, elle avait dû s'engager envers un marchand de tableaux à lui rapporter plusieurs copies de portraits inédits qu'il voulait ensuite faire graver. La besogne n'était pas désagréable; en homme de goût, l'industriel avait désigné divers portraits de Van-Dyck, un à Gênes, un autre à Florence, etc. Copier ce maître était une spécialité grâce à laquelle Thérèse avait formé son propre talent et gagné de quoi vivre avant de faire le portrait pour son compte; mais il lui fallait commencer par obtenir l'autorisation des propriétaires de ces chefs-d'œuvre, et quelque diligence qu'elle y mît,

une semaine s'écoula avant qu'elle pût commencer la copie désignée à Gênes.

Laurent ne se sentait nullement disposé à copier quoi que ce fût. Il avait une individualité trop prononcée et trop ardente pour ce genre d'étude. Il profitait autrement de la vue des grandes choses. C'était son droit. Pourtant plus d'un grand maître, trouvant l'occasion toute servie, l'eût peut-être mise à profit. Laurent n'avait pas encore vingt-cinq ans et pouvait encore apprendre. C'était l'avis de Thérèse, qui voyait là aussi l'occasion pour lui d'augmenter ses ressources pécuniaires. S'il eût daigné copier un Titien, qui était son maître de prédilection, nul doute que le même industriel à qui Thérèse avait affaire ne l'eût acquis ou fait acquérir par un amateur. Laurent trouva cette idée absurde. Tant qu'il avait quelque argent en poche, il ne concevait pas que l'on descendît des hauteurs de l'art jusqu'à songer au gain. Il laissa Thérèse absorbée devant son modèle, la raillant même un peu d'avance du Van-Dyck qu'elle allait faire, et cherchant à la décourager de la tâche effrayante qu'elle osait entreprendre; puis il se mit à errer dans la ville, assez soucieux de l'emploi des six semaines que Thérèse lui avait demandées pour mener son œuvre à bonne fin.

Certes il n'y avait pas pour elle de temps à perdre avec des journées de décembre courtes et sombres, une installation de matériel qui ne lui présentait pas toutes les commodités de son atelier de Paris, un mauvais jour, une grande salle peu ou point chauffée, et des volées de badauds en voyage qui, sous prétexte de contempler le chef-d'œuvre, se plaçaient devant elle, ou l'importunaient de leurs réflexions plus ou moins saugrenues. Enrhumée, souffrante, attristée, effrayée surtout de l'ennui qu'elle voyait déjà creuser les yeux de Laurent, elle rentrait pour le trouver de mauvaise humeur, ou pour l'attendre jusqu'à ce que la faim le fît revenir. Deux jours ne se passèrent pas sans qu'il lui reprochât d'avoir accepté un travail abrutissant, et sans qu'il lui proposât d'y renoncer. N'avait-il pas de l'argent pour deux, et d'où venait donc que sa maîtresse refusait de le partager avec lui?

Thérèse tint bon; elle savait que l'argent ne durerait pas dans les mains de Laurent, et qu'il ne s'en trouverait peut-être plus pour revenir le jour où il serait las de l'Italie. Elle le supplia de la laisser travailler, et de travailler lui-même comme il l'entendrait, mais comme tout artiste peut et doit travailler quand il a son avenir à conquérir.

Il convint qu'elle avait raison et résolut de s'y mettre. Il déballa ses boîtes, trouva un local et fit plusieurs esquisses; mais, soit le changement d'air et d'habitudes, soit la vue trop récente de trop

de chefs-d'œuvre différens qui l'avaient vivement ému, et qu'il lui fallait le temps de digérer en lui-même, il se sentit frappé d'impuissance momentanée, et tomba dans un de ces *spleens* contre lesquels il ne savait pas réagir seul. Il lui eût fallu des émotions venant du dehors, une magnifique musique sortant du plafond, un cheval arabe entrant par le trou de la serrure, un chef-d'œuvre littéraire inconnu sous la main, ou, encore mieux, une bataille navale dans le port de Gênes, un tremblement de terre, n'importe quel événement, délicieux ou terrible, qui l'arrachât à lui-même, et sous l'impulsion duquel il se sentît exalté et renouvelé.

Tout à coup au milieu de ses vagues et tumultueuses aspirations une mauvaise pensée vint le trouver malgré lui.

— Quand je songe, se dit-il, qu'*autrefois* (c'est ainsi qu'il appelait le temps où il n'aimait pas Thérèse) la moindre folie suffisait pour me ranimer! J'ai aujourd'hui beaucoup de choses que je rêvais, de l'argent, c'est-à-dire six mois de loisir et de liberté, l'Italie sous les pieds, la mer à ma porte, autour de moi une maîtresse tendre comme une mère, en même temps qu'elle est un ami sérieux et intelligent. Et tout cela ne suffit pas pour que mon âme revive! A qui la faute? Ce n'est pas la mienne à coup sûr. Je n'avais pas été gâté, et il ne m'en fallait pas tant autrefois pour m'étourdir. Quand je pense que la moindre piquette me portait au cerveau tout aussi bien que le vin le plus généreux, que le moindre minois chiffonné, avec un regard provoquant et une toilette problématique, suffisait pour me mettre en gaieté et pour me persuader qu'une telle conquête faisait de moi un héros de la régence! Avais-je besoin d'un idéal comme Thérèse? Comment donc ai-je pu me persuader que la beauté morale et physique m'était nécessaire en amour? Je savais me contenter du *moins*, donc le *plus* devait m'accabler, puisque le mieux est l'ennemi du bien. Et puis d'ailleurs y a-t-il une vraie beauté pour les sens? La véritable est celle qui plaît. Celle dont on est rassasié est comme si elle n'avait jamais été. Et puis encore il y a le plaisir du changement, et c'est peut-être là tout le secret de la vie. Changer, c'est se renouveler; pouvoir changer, c'est être libre. L'artiste est-il né pour l'esclavage, et n'est-ce pas l'esclavage que la fidélité gardée, ou seulement la foi promise?

Laurent se laissa envahir par ces vieux sophismes, toujours nouveaux pour les âmes en dérive. Il éprouva bientôt le besoin de les exprimer à quelqu'un, et ce quelqu'un fut Thérèse. Tant pis pour elle, puisque Laurent ne voyait qu'elle!

La causerie du soir commençait toujours à peu près de même : — Quelle assommante ville que celle-ci!

Un soir il ajouta : — On doit s'y ennuyer en peinture. Je ne vou-

drais pas être le modèle que tu copies. Cette pauvre belle comtesse en robe noir et or, qui est là accrochée depuis deux cents ans, si ses doux yeux ne l'ont pas damnée, elle doit se damner dans le ciel de voir son image enfermée dans ce maussade pays.

— Et pourtant, répondit Thérèse, elle y a toujours le privilége de la beauté, le succès qui survit à la mort, et que la main d'un maître éternise. Toute desséchée qu'elle est au fond de sa tombe, elle a encore des amans; tous les jours je vois des jeunes gens, insensibles d'ailleurs au mérite de la peinture, rester en extase devant cette beauté qui semble respirer et sourire avec un calme triomphant.

— Elle te ressemble, Thérèse, sais-tu cela? Elle a un peu du sphinx, et je ne m'étonne pas de ta passion pour son mystérieux sourire. On dit que les artistes créent toujours dans leur nature : il est tout simple que tu aies choisi les portraits de Van-Dyck pour ton école d'apprentissage. Il faisait grand, mince, élégant et fier comme ta forme.

— Voilà des complimens! arrête-toi là, je vois que la moquerie va arriver.

— Non, je ne suis pas en train de rire. Tu sais bien que je ne ris plus, moi. Avec toi, il faut tout prendre au sérieux : je me conforme à l'ordonnance. Je dis seulement une chose triste, c'est que ta défunte comtesse doit être bien lasse d'être toujours belle de la même façon. Une idée, Thérèse! un rêve fantastique qui me vient de ce que tu disais tout à l'heure. Écoute.

« Un jeune homme, qui avait probablement des notions de sculpture, se prit d'amour pour une statue de marbre couchée sur un tombeau. Il en devint fou, et ce pauvre fou souleva un jour la pierre pour voir ce qu'il restait de cette belle femme dans le sarcophage. Il y trouva... ce qu'il y devait trouver, l'imbécile! une momie! Alors la raison lui revint, et, embrassant ce squelette, il lui dit : — Je t'aime mieux ainsi; au moins tu es quelque chose qui a vécu, tandis que j'étais épris d'une pierre qui n'a jamais eu conscience d'elle-même. »

— Je ne comprends pas, dit Thérèse.

— Ni moi non plus, répondit Laurent; mais peut-être qu'en amour la statue est ce qu'on édifie dans sa tête, et la momie, ce que l'on ramasse dans son cœur.

Un autre jour, il esquissa la figure et l'attitude de Thérèse, rêveuse et triste, dans un album qu'elle feuilleta ensuite, et où elle trouva une douzaine de croquis de femmes dont les poses impertinentes et les types effrontés la firent rougir. C'étaient les fantômes du passé qui avaient traversé la mémoire de Laurent et qui s'étaient collés, peut-être malgré lui, à ces feuilles blanches. Thérèse, sans

rien dire, déchira celle où elle avait pris place dans cette mauvaise compagnie, la jeta au feu, ferma l'album et le remit sur la table; puis elle s'assit près du feu, étendit son pied sur un chenet et voulut parler d'autre chose.

Laurent ne répondit pas, mais il lui dit : — Vous êtes trop orgueilleuse, ma chère! Si vous eussiez brûlé tous les feuillets qui vous déplaisent, pour ne laisser dans l'album que votre image, j'aurais compris, et je vous aurais dit : « Tu fais bien; » mais vous retirer de là en y laissant les autres signifie que vous ne me feriez jamais l'honneur de me disputer à personne.

— Je vous ai disputé à la débauche, répondit Thérèse, je ne vous disputerai jamais à aucune de ses vestales.

— Eh bien! c'est de l'orgueil, je le répète, ce n'est pas de l'amour. Moi, je vous ai disputée à la sagesse, et je vous disputerais à n'importe lequel de ses moines.

— Pourquoi me disputeriez-vous? Est-ce que vous n'êtes pas fatigué d'aimer la statue? Est-ce que la momie n'est pas dans votre cœur?

— Ah! vous avez la mémoire des mots, vous! Mon Dieu, qu'est-ce qu'un mot? On l'interprète comme on veut. Avec un mot, on fait pendre un innocent. Je vois qu'il faut prendre garde à ce que l'on dit avec vous; le plus prudent serait peut-être de ne jamais causer ensemble.

— En sommes-nous là, mon Dieu? dit Thérèse, fondant en larmes.

Ils en étaient là. C'est en vain que Laurent s'affligea de ses pleurs, et lui demanda pardon de les avoir fait couler : le mal recommença le lendemain.

— Que veux-tu donc que je devienne dans cette détestable ville? lui dit-il. Tu veux que je travaille; je l'ai voulu aussi, mais je ne peux pas! Je ne suis pas né comme toi avec un petit ressort d'acier dans le cerveau, dont il ne faut que pousser le bouton pour que la volonté fonctionne. Je suis un créateur, moi! Grand ou petit, faible ou puissant, c'est toujours un ressort qui n'obéit à rien et que met en jeu, quand il lui plaît, le souffle de Dieu ou le vent qui passe. Je suis incapable de quoi que ce soit quand je m'ennuie ou me déplais quelque part.

— Comment est-il possible qu'un homme intelligent s'ennuie, dit Thérèse, à moins qu'il ne soit privé de jour et d'air au fond d'un cachot? N'y a-t-il donc dans cette ville, qui t'avait ravi le premier jour, ni belles choses à voir, ni intéressantes promenades à faire aux environs, ni bons livres à consulter, ni personnes intelligentes à entretenir?

— J'ai des belles choses d'ici par-dessus les yeux; je n'aime pas

à me promener seul; les meilleurs livres m'irritent lorsqu'ils me disent ce que je ne suis pas en train de croire. Quant aux relations à établir,... j'ai des lettres de recommandation dont tu sais bien que je ne peux pas faire usage!

— Non, je ne sais pas cela; pourquoi?

— Parce que naturellement mes amis du monde m'ont adressé à des gens du monde; or les gens du monde ne vivent pas entre quatre murs sans songer à se divertir, et comme tu n'es pas du monde, Thérèse, comme tu ne peux pas m'y accompagner, il faudra donc que je te laisse seule!

— Dans le jour? puisque je suis forcée de travailler là-bas dans ce palais!

— Dans le jour, on se rend des visites et on fait des projets pour le soir. C'est le soir qu'on s'amuse en tout pays; ne le sais-tu pas?

— Eh bien! sors quelquefois le soir, puisqu'il le faut; va au bal, aux *conversazioni*. Ne joue pas, c'est tout ce que je te demande.

— Et c'est ce que je ne peux pas te promettre. Dans le monde, il faut se donner au jeu ou aux femmes.

— Ainsi tous les hommes du monde se ruinent au jeu ou se jettent dans la galanterie?

— Ceux qui ne font ni l'un ni l'autre s'ennuient dans le monde ou y sont ennuyeux. Je ne suis pas un causeur de salon, moi. Je ne suis pas encore assez creux pour me faire écouter sans rien dire. Voyons, Thérèse, veux-tu que je me jette dans le monde à nos risques et périls?

— Pas encore, dit Thérèse; patiente un peu. Hélas! je n'étais pas préparée à te perdre si tôt!

L'accent douloureux et le regard déchirant de Thérèse irritèrent Laurent plus que de coutume. — Tu sais, lui dit-il, que tu me ramènes toujours à tes fins avec la moindre plainte, et tu abuses de ton pouvoir, ma pauvre Thérèse. Ne t'en repentiras-tu pas un jour, si tu me vois malade et exaspéré?

— Je m'en repens déjà, puisque je t'ennuie, répondit-elle. Fais donc ce que tu voudras!

— Ainsi tu m'abandonnes à ma destinée? Es-tu déjà lasse de lutter? Tiens, ma chère, c'est toi qui ne m'aimes plus!

— Au ton dont tu le dis, il semble que tu désires que cela soit!

Il répondit *non;* mais un instant après c'était *oui* sous toutes les formes. Thérèse était trop sérieuse, trop fière, trop pudique. Elle ne voulait pas descendre avec lui des hauteurs de l'empyrée. Un mot leste lui semblait un outrage, un souvenir sans importance encourait sa censure. Elle était sobre en tout et ne comprenait rien aux

appétits capricieux, aux fantaisies immodérées. Elle était la meilleure des deux, à coup sûr, et, s'il lui fallait des complimens, il était prêt à lui en faire; mais s'agissait-il de cela entre eux? La question n'était-elle pas de trouver le moyen de vivre ensemble? Autrefois elle était plus gaie, elle avait été *coquette* avec lui, et elle ne voulait plus l'être; elle était maintenant comme un oiseau malade sur son bâton, les plumes ébouriffées, la tête dans les épaules et l'œil éteint. Sa figure pâle et morne était quelquefois effrayante. Dans cette grande chambre sombre attristée des restes d'un vieux luxe, elle lui faisait l'effet d'un spectre. Par momens, il avait peur d'elle. Ne pouvait-elle remplir cet intérieur lugubre de chants bizarres et de joyeux éclats de rire? Voyons : que faire pour secouer cette mort qui glace les épaules? Mets-toi au piano, et joue-moi une valse. Je vais valser tout seul. Sais-tu valser, toi? Je parie que non! Tu ne sais rien que de triste!

— Tiens, dit Thérèse en se levant, partons demain, et advienne que pourra! Tu deviendrais fou ici. Ce sera peut-être pire ailleurs; mais j'irai jusqu'au bout de ma tâche.

Sur ce mot, Laurent s'emporta. C'était donc une tâche qu'elle s'était imposée? Elle accomplissait donc froidement un devoir? Peut-être avait-elle fait à la Vierge le vœu de lui consacrer son amant. Il ne lui manquait plus que d'être dévote!

Il prit son chapeau avec cet air de suprême dédain et de rupture *bien troussée* qui lui était propre. Il sortit sans dire où il allait. Il était dix heures du soir. Thérèse passa la nuit dans des angoisses effroyables. Il rentra au jour et s'enferma dans sa chambre en jetant les portes avec fracas. Elle n'osa se montrer, dans la crainte de l'irriter, et se retira sans bruit chez elle. C'était la première fois qu'ils s'endormaient sans se dire un mot d'affection ou de pardon.

Le lendemain, au lieu de retourner à son travail, elle fit ses paquets et prépara tout pour le départ. Lui s'éveilla à trois heures de l'après-midi, et lui demanda en riant à quoi elle songeait. Il avait pris son parti, il avait retrouvé son assiette. Il s'était promené la nuit, seul au bord de la mer; il avait fait ses réflexions, il était calmé. — Cette grosse mer grondeuse et rabâcheuse m'a impatienté, dit-il gaiement. J'ai fait d'abord de la poésie. Je me suis comparé à elle. J'ai eu envie de me jeter dans son beau sein verdâtre!... Et puis j'ai trouvé la vague monotone et ridicule de se plaindre toujours de ce qu'il y a des rochers sur la grève. Si elle n'a pas la force de les détruire, qu'elle se taise! Qu'elle fasse comme moi, qui ne veux plus me plaindre. Me voilà charmant ce matin; j'ai résolu de travailler, je reste. J'ai fait ma barbe avec soin; embrasse-moi, Thé-

rèse, et ne parlons plus de la sotte soirée d'hier. Défais ces paquets surtout, ôte ces malles, vite, que je ne les voie pas davantage! Elles ont l'air d'un reproche, et je n'en mérite plus.

Il y avait bien loin de cette prompte manière de se réconcilier avec lui-même au temps où un regard inquiet de Thérèse suffisait pour lui faire plier les deux genoux, et pourtant il n'y avait pas plus de trois mois.

Une surprise vint les distraire. M. Palmer, arrivé à Gênes le matin, vint leur demander à dîner. Laurent fut enchanté de cette diversion. Lui, toujours assez froid de manières avec les autres hommes, il sauta au cou de l'Américain en lui disant qu'il était l'envoyé du ciel. Palmer fut plus surpris que flatté de cet accueil chaleureux. Il lui avait suffi d'un coup d'œil jeté sur Thérèse pour voir que ce n'était pas là l'expansion du bonheur. Cependant Laurent ne lui parla pas de son ennui, et Thérèse fut surprise de l'entendre faire l'éloge de la ville et du pays. Il déclara même que les femmes étaient charmantes. D'où les connaissait-il?

A huit heures, il demanda son pardessus et sortit. Palmer voulut se retirer aussi. — Pourquoi, lui dit Laurent, ne restez-vous pas un peu plus longtemps avec Thérèse? Cela lui ferait plaisir. Nous sommes tout à fait seuls ici. Je sors pour une heure. Attendez-moi pour prendre le thé.

A onze heures, Laurent n'était pas rentré. Thérèse était fort abattue. Elle faisait de vains efforts pour cacher son désespoir. Elle n'était plus inquiète, elle se sentait perdue. Palmer vit tout et feignit de ne rien voir: il causa encore avec elle pour tâcher de la distraire; mais comme Laurent n'arrivait pas, et qu'il n'était pas convenable de l'attendre passé minuit, il se retira en serrant la main de Thérèse. Malgré lui, il lui apprit dans ce serrement de main qu'il n'était pas dupe de son courage et qu'il ressentait l'étendue de son désastre.

Laurent arriva en ce moment et vit l'émotion de Thérèse. A peine fut-il seul avec elle qu'il l'en railla sur un ton qui affectait de ne pas descendre à la jalousie. — Voyons, lui dit-elle, ne me faites pas inutilement souffrir. Pensez-vous que Palmer me fasse la cour? Partons, je vous l'ai offert.

— Non, ma chère, je ne suis pas absurde à ce point. Du moment que vous avez une société et que vous me permettez de sortir un peu pour mon compte, tout est bien, et je me sens en train de travailler.

— Dieu le veuille! dit Thérèse. Je ferai, moi, ce que vous voudrez; mais si vous vous réjouissez de la société qui m'est venue, ayez le bon goût de ne pas m'en parler comme vous venez de le faire, je ne saurais le souffrir.

— De quoi diable vous fâchez-vous? qu'ai-je donc dit de si bles-

sant? Vous devenez d'une susceptibilité par trop ombrageuse, ma chère amie! Quel mal y aurait-il à ce que ce bon Palmer fût amoureux de vous?

— Il y en aurait à vous de me laisser seule avec lui, si vous pensiez ce que vous dites.

— Ah! il y aurait du mal... à vous abandonner au danger? Vous voyez bien que le danger existe, selon vous, et que je ne me trompais pas!

— Soit! Alors passons nos soirées ensemble et ne recevons personne. Je le veux bien, moi. Est-ce convenu?

— Vous êtes bonne, ma chère Thérèse. Pardonnez-moi! Je resterai avec vous et nous verrons qui vous voudrez, ce sera le meilleur et le plus doux arrangement.

En effet, Laurent parut revenir à lui-même. Il entama une bonne étude dans son atelier et invita Thérèse à venir la voir. Quelques jours se passèrent sans orage. Palmer n'avait pas reparu; mais bientôt Laurent se lassa de cette vie réglée, et alla le chercher en lui reprochant d'abandonner ses amis. A peine fût-il arrivé pour passer la soirée avec eux, que Laurent trouva un prétexte pour sortir et resta dehors jusqu'à minuit.

Une semaine se passa ainsi, puis une seconde. Laurent donnait une soirée sur trois ou quatre à Thérèse, et quelle soirée! elle eût préféré la solitude.

Où allait-il? elle ne l'a jamais su. Il ne paraissait pas dans le monde; le temps humide et froid ne permettait pas de penser qu'il se promenât en mer pour son plaisir. Cependant il montait souvent dans une barque, disait-il, et ses habits en effet sentaient le goudron. Il s'exerçait à ramer et prenait des leçons d'un pêcheur de la côte qu'il allait chercher dans la rade. Il prétendait se trouver bien, pour son travail du lendemain, d'une fatigue qui abattait l'excitation de ses nerfs. Thérèse n'osait plus aller le trouver dans son atelier. Il montrait du dépit lorsqu'elle désirait voir son travail. Il ne voulait pas de ses réflexions lorsqu'il était en train de manifester son idée, et il ne voulait pas non plus de son silence, qui lui faisait l'effet d'un blâme. Elle ne devait voir son œuvre que lorsqu'il la jugerait digne d'être vue. Autrefois il ne commençait rien sans lui exposer son idée; maintenant il la traitait comme *un public*.

Deux ou trois fois il passa toute la nuit dehors. Thérèse ne s'habituait pas à l'inquiétude que lui causait le prolongement de ces absences. Elle l'eût exaspéré en ayant l'air de s'en apercevoir; mais on pense bien qu'elle le guettait et qu'elle cherchait à savoir la vérité. Il était impossible qu'elle le suivît elle-même la nuit dans une ville pleine de matelots et d'aventuriers de toute nation. Pour rien

au monde, elle ne se fût abaissée à le faire suivre par quelqu'un. Elle entrait chez lui sans bruit et le regardait dormir. Il semblait accablé de fatigue. C'était peut-être en effet une lutte désespérée contre lui-même qu'il avait entreprise pour éteindre par l'exercice physique l'excès de sa pensée.

Une nuit elle remarqua que ses habits étaient fangeux et déchirés comme s'il eût eu une lutte matérielle à soutenir, ou comme s'il eût fait une chute. Effrayée, elle s'approcha de lui et vit du sang sur son oreiller; il avait une légère entaille au front. Il dormait si profondément qu'elle espéra ne pas l'éveiller en lui découvrant un peu la poitrine pour voir s'il n'avait pas d'autre blessure; mais il s'éveilla et entra dans une colère qui fut pour elle le coup de grâce. Elle voulait s'enfuir, il la retint de force, passa une robe de chambre, ferma la porte, et, marchant avec agitation dans l'appartement qu'éclairait faiblement une petite lampe de nuit, il exhala enfin toute la souffrance amassée dans son âme.

— C'en est assez, lui dit-il; soyons francs vis-à-vis l'un de l'autre. Nous ne nous aimons plus, nous ne nous sommes jamais aimés! Nous nous sommes trompés l'un l'autre; vous avez voulu avoir un amant; peut-être n'étais-je ni le premier ni le second, n'importe! il vous fallait un serviteur, un esclave; vous avez cru que mon malheureux caractère, mes dettes, mon ennui, ma lassitude d'une vie d'excès, mes illusions sur l'amour vrai, me mettraient à votre discrétion, et que je ne pourrais jamais me reprendre. Pour mener à bonne fin une si périlleuse entreprise, il vous eût fallu à vous-même un plus heureux caractère, plus de patience, plus de souplesse, et surtout plus d'esprit! Vous n'avez pas d'esprit du tout, Thérèse, soit dit sans vous offenser. Vous êtes tout d'une pièce, monotone, têtue et vaine à l'excès de votre prétendue modération, qui n'est que la philosophie des gens à vues courtes et à facultés bornées. Quant à moi, je suis un fou, un inconstant, un ingrat, tout ce qu'il vous plaira; mais je suis sincère, je ne fais pas de calculs, je me livre sans arrière-pensée : c'est pourquoi je me reprends de même. Ma liberté morale est chose sacrée, et je ne permets à personne de s'en emparer. Je vous l'avais confiée et non donnée, c'était à vous d'en faire bon usage et de savoir me rendre heureux. Oh! n'essayez pas de dire que vous ne vouliez pas de moi! Je connais ces manéges de la modestie et ces évolutions de la conscience des femmes. Le jour où vous m'avez cédé, j'ai compris que vous pensiez bien m'avoir conquis, et que toutes ces feintes résistances, ces larmes de détresse et ces pardons toujours accordés à mes prétentions n'étaient que l'art vulgaire de tendre une ligne et d'y faire mordre le pauvre poisson ébloui par la mouche artificielle. Je vous ai trompée, Thé-

rèse, en feignant d'être la dupe de cette mouche; c'était mon droit. Vous vouliez des adorations pour vous rendre; je vous les ai prodiguées sans effort et sans hypocrisie; vous êtes belle, et je vous désirais! Mais une femme n'est qu'une femme, et la dernière de toutes nous donne autant de volupté que la plus grande reine. Vous avez eu la simplicité de l'ignorer, et à présent il faut rentrer en vous-même. Il faut savoir que la monotonie ne me convient pas, il faut me laisser à mes instincts, qui ne sont pas toujours sublimes, mais que je ne peux pas détruire sans me détruire avec eux... Où est le mal, et pourquoi nous arracherions-nous les cheveux? Nous nous sommes associés et nous nous quittons, voilà tout. Il n'est pas besoin de nous haïr et de nous décrier pour cela. Vengez-vous en comblant les vœux de ce pauvre Palmer, que vous faites languir; je serai content de sa joie, et nous resterons tous trois les meilleurs amis du monde. Vous retrouverez vos grâces d'autrefois, que vous avez perdues, et l'éclat de vos beaux yeux, qui s'usent et se ternissent à veiller pour espionner mes démarches. Je redeviendrai, moi, le bon camarade que j'étais, et nous oublierons ce cauchemar que nous traversons ensemble... Est-ce convenu? Vous ne répondez pas? C'est de la haine que vous voulez? Prenez-y garde! je n'ai jamais haï, mais je peux tout apprendre, j'ai de la facilité, moi, vous savez! Tenez, je me suis colleté ce soir avec un matelot ivre qui était deux fois grand et fort comme moi; je l'ai roué de coups, et je n'ai reçu qu'une égratignure. Prenez garde que je ne sois aussi vigoureux dans l'occasion au moral qu'au physique, et que, dans une lutte d'aversion et de vengeance, je n'écrase le diable en personne sans lui laisser un de mes cheveux entre les griffes!

Laurent, pâle, amer, tour à tour ironique et furieux, les cheveux en désordre, la chemise déchirée et le front ensanglanté, était si effrayant à voir et à entendre que Thérèse sentit tout son amour se changer en dégoût. Elle était si désespérée de la vie en cet instant qu'elle ne songea pas seulement à avoir peur. Muette et immobile sur le fauteuil où elle s'était assise, elle laissait couler ce torrent de blasphèmes, et tout en se disant que cet insensé était capable de la tuer, elle attendait avec un dédain glacial et une indifférence absolue le paroxysme de son accès.

Il se tut quand il n'eut plus la force de parler. Alors elle se leva et sortit sans lui avoir répondu une syllabe et sans jeter sur lui un regard.

VII.

Laurent valait mieux que ses paroles; il ne pensait pas un mot de tout ce qu'il avait dit d'atroce à Thérèse durant cette affreuse nuit. Il le pensait dans ce moment-là, ou plutôt il parlait sans en avoir conscience. Il ne se rappela rien quand il eut dormi dessus, et si on le lui eût rappelé, il eût tout désavoué.

Mais il y avait une chose vraie, c'est que pour le moment il était las de l'amour élevé, et aspirait de tout son être aux funestes enivremens du passé. C'était le châtiment de la mauvaise voie qu'il avait prise en entrant dans la vie, châtiment bien cruel sans doute, et dont on conçoit qu'il se plaignit avec énergie, lui qui n'avait rien prémédité et qui s'était jeté en riant dans un abîme d'où il croyait pouvoir aisément sortir quand il voudrait. Mais l'amour est régi par un code qui semble reposer, comme les codes sociaux, sur cette terrible formule : *Nul n'est censé ignorer la loi!* Tant pis pour ceux qui l'ignorent en effet! Que l'enfant se jette dans les griffes de la panthère, croyant pouvoir la caresser : la panthère ne tiendra compte de cette innocence; elle dévorera l'enfant, parce qu'il ne dépend pas d'elle de l'épargner. Ainsi des poisons, ainsi de la foudre, ainsi du vice, agens aveugles de la loi fatale que l'homme doit *connaître* ou *subir*.

Il ne resta dans la mémoire de Laurent, au lendemain de cette crise, que la conscience d'avoir eu avec Thérèse une explication décisive, et le vague souvenir de l'avoir vue résignée. Tout est peut-être pour le mieux, pensa-t-il en la retrouvant aussi calme qu'il l'avait quittée. Il fut pourtant effrayé de sa pâleur. — Ce n'est rien, lui dit-elle tranquillement; ce rhume me fatigue beaucoup, mais ce n'est qu'un rhume. Cela doit faire son temps.

— Eh bien! Thérèse, lui dit-il, qu'y a-t-il d'établi dans nos rapports à présent? Y avez-vous réfléchi? C'est vous qui déciderez. Devons-nous nous quitter avec dépit ou rester ensemble sur le pied de l'amitié comme *autrefois?*

— Je n'ai aucun dépit, répondit-elle; restons amis. Demeurez ici si vous vous y plaisez. Moi, j'achève mon travail, et je retourne en France dans quinze jours.

— Mais d'ici à quinze jours dois-je aller demeurer dans une autre maison? Ne craignez-vous pas qu'on en jase?

— Faites ce que vous jugerez à propos. Nous avons ici nos appartemens indépendans l'un de l'autre, le salon seul est commun. Je n'en ai aucun besoin; je vous le cède.

— Non, c'est moi qui vous prie de le garder. Vous ne m'enten-

drez pas aller et venir; je n'y mettrai jamais les pieds, si vous me le défendez.

— Je ne vous défends rien, répondit Thérèse, sinon de croire un seul instant que votre maîtresse puisse vous pardonner. Quant à votre amie, elle est au-dessus d'une certaine sphère de désillusions. Elle espère encore pouvoir vous être utile, et vous la retrouverez toujours quand vous aurez besoin d'affection.

Elle lui tendit la main et s'en alla travailler.

Laurent ne la comprit pas. Tant d'empire sur elle-même était une chose qu'il ne pouvait s'expliquer, lui qui ne connaissait pas le courage passif et les résolutions muettes. Il crut qu'elle comptait reprendre son empire sur lui et qu'elle voulait le ramener à l'amour par l'amitié. Il se promit d'être invulnérable à toute faiblesse, et pour être plus sûr de lui-même, il résolut de prendre quelqu'un à témoin de la rupture consommée. Il alla trouver Palmer, lui confia la malheureuse histoire de son amour et ajouta : — Si vous aimez Thérèse comme je le crois, mon cher ami, faites que Thérèse vous aime. Je ne peux pas en être jaloux, bien au contraire. Comme je l'ai rendue assez malheureuse et que vous serez excellent pour elle, j'en suis certain, vous m'ôterez par là un remords que je ne tiens pas à conserver.

Laurent fut surpris du silence de Palmer. — Est-ce que je vous offense en vous parlant comme je fais? lui dit-il. Telle n'est pas mon intention. J'ai de l'amitié pour vous, de l'estime, et même du respect si vous voulez. Si vous blâmez ma conduite dans tout ceci, dites-le-moi; cela vaudra mieux que cet air d'indifférence ou de dédain.

— Je ne suis indifférent ni aux chagrins de Thérèse ni aux vôtres, répondit Palmer. Seulement je vous épargne des conseils ou des reproches qui viendraient trop tard. Je vous ai crus faits l'un pour l'autre; je suis persuadé à présent que le plus grand bonheur et le seul que vous puissiez vous donner l'un à l'autre, c'est de vous quitter. Quant à mes sentimens personnels pour Thérèse, je ne vous reconnais pas le droit de m'interroger, et quant à ceux que, selon vous, je pourrais parvenir à lui inspirer, c'est, après ce que vous venez de me dire, une supposition que vous n'avez plus le droit d'émettre devant moi, encore moins devant elle.

— C'est juste, reprit Laurent d'un air dégagé, et j'entends fort bien ce que parler veut dire. Je vois que maintenant je serais de trop ici, et je crois que je ferai aussi bien de m'en aller pour ne gêner personne.

Il partit en effet après de froids adieux à Thérèse, et s'en alla tout droit à Florence avec l'intention de se jeter dans le monde ou

dans le travail, selon son caprice. Il éprouvait une douceur souveraine à se dire : — Je ferai ce qui me passera par la tête sans que personne en souffre ou s'en inquiète. Le pire des supplices quand on n'est pas plus méchant que je ne le suis, c'est d'être fatalement entraîné à avoir une victime. Allons! je suis libre enfin, et le mal que je pourrai faire ne retombera que sur moi!

Sans doute Thérèse eut tort de ne pas lui laisser voir combien était profonde la blessure qu'il lui avait faite. Elle eut trop de courage et de fierté. Puisqu'elle avait entrepris cette cure d'un malade désespéré, elle eût dû ne pas reculer devant les grands remèdes et les opérations cruelles. Il eût fallu faire saigner abondamment ce cœur en délire, l'accabler de reproches, lui rendre injure pour injure et douleur pour douleur. En voyant le mal qu'il avait fait, Laurent se serait peut-être rendu justice à lui-même. Peut-être la honte et le repentir eussent-ils sauvé son âme du crime d'y tuer l'amour de sang-froid.

Mais après trois mois d'inutiles efforts Thérèse était rebutée. Devait-elle donc tant de dévouement à un homme qu'elle n'avait jamais désiré asservir, qui s'était imposé à elle malgré sa douleur et ses tristes prévisions, qui s'était attaché à ses pas comme un enfant abandonné pour lui crier : — Emmène-moi, garde-moi, ou je vais mourir là, au bord du chemin?...

Et cet enfant la maudissait d'avoir cédé à ses cris et à ses pleurs. Il l'accusait d'avoir profité de sa faiblesse pour l'enlever aux plaisirs de la liberté. Il s'éloignait d'elle, respirant à pleine poitrine, et disant : — Enfin, enfin!

— Puisqu'il est incurable, pensa-t-elle, à quoi bon le faire souffrir? N'ai-je pas vu que je ne pouvais rien? Ne m'a-t-il pas dit et presque prouvé, hélas! que j'étouffais son génie en voulant détruire sa fièvre? Quand je croyais être venue à bout de le dégoûter des excès, n'ai-je pas vu qu'il en était plus avide? Quand je lui ai dit : « Retourne au monde, » il a craint ma jalousie, et il s'est jeté dans la débauche mystérieuse et grossière; il est revenu ivre, avec les habits déchirés et du sang sur la figure!

Le jour du départ de Laurent, Palmer dit à Thérèse : — Eh bien! mon amie, que voulez-vous faire? Dois-je courir après lui?

— Non certes! répondit-elle.

— Je le ramènerais peut-être!

— J'en serais désolée.

— Vous ne l'aimez donc plus?

— Non, plus du tout.

Il y eut un silence, après quoi Palmer rêveur reprit : — Thérèse, j'ai une nouvelle très grave à vous annoncer. J'hésite, parce

que je crains de vous causer une grande émotion de plus, et vous n'êtes guère disposée...

— Je vous demande pardon, mon ami. Je suis horriblement triste, mais je suis absolument calme et préparée à tout.

— Eh bien! Thérèse, apprenez que vous êtes libre. Le comte de *** n'est plus.

— Je le savais, répondit Thérèse. Il y a huit jours que je le sais.

— Et vous ne l'avez pas dit à Laurent?

— Non.

— Pourquoi?

— Parce qu'à l'instant même il se fût fait en lui une réaction quelconque. Vous savez comme l'imprévu le bouleverse et le passionne. De deux choses l'une : ou il eût imaginé qu'en lui faisant part de ma nouvelle situation je voulais l'éprouver, et l'effroi d'un lien avec moi eût exaspéré son aversion, ou il se fût tourné tout à coup de lui-même vers l'idée du mariage, dans un de ces paroxysmes de dévouement qui s'emparent de lui, et qui durent... juste un quart d'heure, pour faire place à un profond désespoir ou à une colère insensée. Le malheureux est assez coupable envers moi; il n'était pas nécessaire de jeter un appât nouveau à sa fantaisie et un motif de plus à son parjure.

— Vous ne l'estimez donc plus?

— Je ne dis pas cela, mon cher Palmer. Je le plains et ne l'accuse pas. Peut-être une autre femme le rendra-t-elle heureux et bon. Moi, je n'ai pu faire ni l'un ni l'autre. Il y a probablement de ma faute autant que de la sienne. Quoi qu'il en soit, il est bien prouvé pour moi que nous ne devions pas et que nous ne devons plus chercher à nous aimer.

— Et maintenant, Thérèse, ne songerez-vous pas à tirer avantage de la liberté qui vous est rendue?

— Quel avantage puis-je en tirer?

— Vous pouvez vous remarier et connaître les joies de la famille.

— Mon cher Dick, j'ai aimé deux fois dans ma vie, et vous voyez où j'en suis. Il n'est pas dans ma destinée d'être heureuse. Il est trop tard pour chercher ce qui m'a fui. J'ai trente ans.

— C'est parce que vous avez trente ans que vous ne pouvez vous passer d'amour. Vous venez de subir l'entraînement de la passion, et c'est précisément l'âge où les femmes ne peuvent s'y soustraire. C'est parce que vous avez souffert, c'est parce que vous avez été mal aimée que l'inextinguible soif du bonheur va se réveiller en vous et vous conduire peut-être, de déceptions en déceptions, dans des abîmes plus profonds que celui d'où vous sortez.

— J'espère que non.

— Oui, sans doute, vous espérez; mais vous vous trompez, Thérèse. Il faut tout craindre de votre âge, de votre sensibilité surexcitée et du calme trompeur où vous plonge un moment d'abattement et de lassitude. L'amour vous cherchera, n'en doutez pas, et à peine rendue à la liberté, vous allez être poursuivie et obsédée. Votre isolement tenait autrefois en respect les espérances de ceux qui vous entouraient; mais à présent que Laurent vous a peut-être fait descendre dans leur estime, tous ceux qui se tenaient pour vos amis vont vouloir être vos amans. Vous inspirerez des passions violentes, et il s'en trouvera d'assez habiles pour vous persuader. Enfin...

— Enfin, Palmer, vous me jugez perdue parce que je suis malheureuse! Voilà qui est fort cruel, et vous me faites vivement sentir combien je suis déchue! — Thérèse mit ses mains sur sa figure et pleura amèrement.

Palmer la laissa pleurer; voyant que les larmes lui étaient nécessaires, il avait provoqué à dessein ce déchirement. Quand il la vit apaisée, il se mit à genoux devant elle. — Thérèse, lui dit-il, je vous ai fait beaucoup de peine, mais vous devez absoudre mon intention. Thérèse, je vous aime, je vous ai toujours aimée, non avec une passion aveugle, mais avec toute la foi et tout le dévouement dont je suis capable. Je vois plus que jamais en vous une noble existence gâtée et brisée par la faute des autres. Vous êtes déchue aux yeux du monde en effet, mais non aux miens. Au contraire, votre tendresse pour Laurent m'a prouvé que vous étiez femme, et je vous aime mieux ainsi qu'armée de pied en cap contre toutes les faiblesses humaines, comme je me le persuadais auparavant. Écoutez-moi, Thérèse. Je suis un philosophe, moi, c'est-à-dire que je consulte la raison et la tolérance plus que les préjugés du monde et les subtilités romanesques du sentiment. Dussiez-vous devenir la proie des plus funestes égaremens, je ne cesserais pas de vous aimer et de vous estimer, parce que vous êtes de ces femmes qui ne peuvent être égarées que par le cœur. Mais pourquoi faut-il que vous tombiez dans ces désastres? Il est bien certain pour moi que si vous rencontriez dès aujourd'hui un cœur dévoué, tranquille et fidèle, exempt de ces maladies de l'âme qui font quelquefois les grands artistes et souvent les mauvais époux, un père, un frère, un ami, un mari enfin, vous seriez à jamais préservée des dangers et des malheurs de l'avenir. Eh bien! Thérèse, j'ose dire que je suis cet homme-là. Je n'ai rien de brillant pour vous éblouir, mais j'ai le cœur solide pour vous aimer. J'ai une confiance absolue en vous. Du moment que vous serez heureuse, vous serez reconnaissante, et, reconnaissante, vous serez fidèle et à jamais réhabilitée. Dites oui, Thérèse, consentez à m'épouser, et consentez-y tout de suite, sans

effroi, sans scrupule, sans fausse délicatesse, sans méfiance de vous-même. Je vous donne ma vie et ne vous demande que de croire en moi. Je me sens assez fort pour ne pas souffrir des larmes que l'ingratitude d'un autre vous fait verser encore. Je ne vous reprocherai jamais le passé, et je me charge de vous faire l'avenir si doux et si sûr que jamais le vent d'orage ne viendra vous arracher de mon sein.

Palmer parla longtemps ainsi avec une abondance de cœur que Thérèse ne lui connaissait pas. Elle essaya de se défendre de la confiance; mais cette résistance était, suivant Palmer, un reste de maladie morale qu'elle devait combattre en elle-même. Elle sentait que Palmer disait la vérité, mais elle sentait aussi qu'il voulait assumer sur lui une tâche effrayante.

— Non, lui disait-elle, ce n'est pas moi-même que je crains. Je ne peux plus aimer Laurent et je ne l'aime plus; mais le monde, mais votre mère, votre patrie, votre considération, l'honneur de votre nom! Je suis déchue, vous l'avez dit, et je le sens. Ah! Palmer, ne me pressez pas ainsi! Je suis trop épouvantée de ce que vous voulez affronter pour moi!

Le lendemain et les jours suivans, Palmer insista avec énergie. Il ne laissa pas respirer Thérèse. Du matin au soir, seul avec elle, il multiplia les forces de sa volonté pour la convaincre. Palmer était un homme de cœur et de premier mouvement; nous verrons plus tard si Thérèse eut raison d'hésiter. Ce qui l'inquiétait, c'était la précipitation avec laquelle Palmer agissait et voulait la forcer d'agir en s'engageant à lui par une promesse. — Vous craignez mes réflexions, lui disait-elle : vous n'avez donc pas en moi la confiance dont vous vous vantez?

— Je crois en votre parole, répondait-il. La preuve, c'est que je vous la demande; mais je ne suis pas forcé de croire que vous m'aimez, puisque vous ne répondez pas sur ce fait, et vous avez raison. Vous ne savez pas encore quel nom donner à votre amitié. Quant à moi, je sais que c'est de l'amour que j'éprouve, et je ne suis pas de ceux qui hésitent à voir clair en eux-mêmes. L'amour est en moi très logique. Il veut fortement. Il s'oppose donc aux mauvaises chances que vous pouvez lui faire courir en vous jetant dans des réflexions et des rêveries où, malade comme vous voilà, vous ne verrez peut-être pas bien vos véritables intérêts.

Thérèse se sentait presque blessée quand Palmer lui parlait de ses intérêts à elle. Elle voyait trop d'abnégation chez Palmer, et ne pouvait souffrir qu'il la crût capable de l'accepter sans vouloir y répondre. Tout à coup elle eut honte d'elle-même dans ce combat de générosité, où Palmer se livrait tout entier sans exiger autre chose

que de faire accepter son nom, sa fortune, sa protection et l'affection de sa vie entière. Il donnait tout, et pour toute récompense il la priait de songer à elle-même.

L'espoir revint donc au cœur de Thérèse. Cet homme qu'elle avait toujours cru positif, et qui affectait encore naïvement de l'être, se révélait à elle sous un aspect si imprévu, que son esprit en était frappé et comme ranimé au milieu de son agonie. C'était comme un rayon de soleil au sein d'une nuit qu'elle avait jugé devoir être éternelle. Au moment où, injuste et désespérée, elle allait maudire l'amour, il la forçait de croire à l'amour et de regarder son désastre comme un accident dont le ciel voulait la dédommager. Palmer, d'une beauté froide et régulière, se transfigurait à chaque instant sous le regard étonné, incertain et attendri de la femme aimée. Sa timidité, qui donnait à ses premières ouvertures quelque chose de rude, faisait place à l'expansion, et pour s'exprimer avec moins de poésie que Laurent, il n'en arrivait que mieux à la persuasion.

Thérèse découvrit l'enthousiasme sous cette écorce un peu âpre de l'obstination, et elle ne put s'empêcher de sourire avec attendrissement en voyant la passion avec laquelle il prétendait poursuivre *froidement* le dessein de la sauver. Elle se sentit touchée et se laissa arracher la promesse qu'il exigeait.

Tout à coup elle reçut une lettre d'une écriture inconnue, tant elle était altérée. Elle eut même peine à déchiffrer la signature. Elle parvint cependant, avec l'aide de Palmer, à lire ces mots :

« J'ai joué, j'ai perdu; j'ai eu une maîtresse, elle m'a trompé, je l'ai tuée. J'ai pris du poison. Je me meurs. Adieu, Thérèse.

« LAURENT. »

— Partons! dit Palmer.

— O mon ami, je vous aime! répondit Thérèse en se jetant dans ses bras. Je sens maintenant combien vous êtes digne d'être aimé.

Ils partirent à l'instant même. En une nuit, ils arrivèrent par mer à Livourne, et le soir ils étaient à Florence. Ils trouvèrent Laurent dans une auberge, non pas mourant, mais dans un accès de fièvre cérébrale si violent, que quatre hommes ne pouvaient le tenir. En voyant Thérèse, il la reconnut, et s'attacha à elle en lui criant qu'on voulait l'enterrer vivant. Il la tenait si fort, qu'elle tomba par terre, étouffée. Palmer dut l'emporter de la chambre, évanouie; mais elle y revint au bout d'un instant, et, avec une persévérance qui tenait du prodige, elle passa vingt jours et vingt nuits au chevet de cet homme qu'elle n'aimait plus. Il ne la reconnaissait guère que pour l'accabler d'injures grossières, et dès qu'elle s'éloignait un instant, il la rappelait en disant que sans elle il allait mourir.

Il n'avait heureusement ni tué aucune femme, ni pris aucun poison, ni peut-être perdu son argent au jeu, ni rien fait de ce qu'il

avait écrit à Thérèse dans l'invasion du délire et de la maladie. Il ne se rappela jamais cette lettre dont elle eût craint de lui parler; il était assez effrayé du dérangement de sa raison, quand il lui arrivait d'en avoir conscience. Il eut encore bien d'autres rêves sinistres, tant que dura sa fièvre. Il s'imagina tantôt que Thérèse lui versait du poison, tantôt que Palmer lui mettait des menottes. La plus fréquente et la plus cruelle de ses hallucinations consistait à voir une grande épingle d'or que Thérèse détachait de sa chevelure et lui enfonçait lentement dans le crâne. Elle avait en effet une telle épingle pour retenir ses cheveux, à la mode italienne. Elle l'ôta, mais il continua à la voir et à la sentir.

Comme il semblait le plus souvent que sa présence l'exaspérât, Thérèse se plaçait ordinairement derrière son lit, avec le rideau entre eux; mais aussitôt qu'il était question de le faire boire, il s'emportait, et protestait qu'il ne prendrait rien que de la main de Thérèse. « Elle seule a le droit de me tuer, disait-il; je lui ai fait tant de mal! Elle me hait, qu'elle se venge! Ne la vois-je pas à toute heure, sur le pied de mon lit, dans les bras de son nouvel amant? Allons, Thérèse, venez donc, j'ai soif : versez-moi le poison. » Thérèse lui versait le calme et le sommeil. Après plusieurs jours d'une exaspération à laquelle les médecins ne croyaient pas qu'il pût résister, et qu'ils notèrent comme un fait anormal, Laurent se calma subitement, et resta inerte, brisé, continuellement assoupi, mais sauvé.

Il était si faible, qu'il fallait le nourrir sans qu'il en eût conscience, et le nourrir à doses si minimes pour que son estomac n'eût pas le moindre travail de digestion à faire, que Thérèse jugea ne devoir pas le quitter un instant. Palmer essaya de lui faire prendre du repos en lui donnant sa parole d'honneur de la remplacer auprès du malade; mais elle refusa, sentant bien que les forces humaines n'étaient pas à l'abri de la surprise du sommeil, et que, puisqu'un miracle se faisait en elle pour l'avertir de chaque minute où elle devait porter la cuiller aux lèvres du malade, sans que jamais elle fût vaincue par la fatigue, c'était elle, non pas un autre, que Dieu avait chargée de sauver cette existence fragile.

C'était elle en effet, et elle la sauva.

Si la médecine, quelque éclairée qu'elle soit, est insuffisante dans des cas désespérés, c'est bien souvent parce que le traitement est presque impossible à observer d'une manière absolue. On ne sait pas assez ce qu'une minute de besoin ou une minute de plénitude peut apporter de perturbation dans une vie chancelante, et le miracle qui manque au salut du moribond, c'est souvent le calme, la ténacité et la ponctualité chez ceux qui le soignent.

Enfin, un matin, Laurent s'éveilla comme d'une léthargie, parut

surpris de voir Thérèse à sa droite et Palmer à sa gauche, leur tendit une main à chacun, et leur demanda où il était et d'où il venait.

On le trompa longtemps sur la durée et l'intensité de son mal, car il s'affecta beaucoup en se voyant si maigre et si faible. La première fois qu'il se regarda dans une glace, il se fit peur. Dans les premiers jours de sa convalescence, il demanda Thérèse. On lui répondit qu'elle dormait. Il en fut très surpris. « Elle est donc devenue Italienne, dit-il, qu'elle dort dans le jour? »

Thérèse dormit vingt-quatre heures de suite. La nature reprit ses droits dès que l'inquiétude fut dissipée.

Peu à peu Laurent apprit à quel point elle s'était dévouée à lui, et il vit sur sa figure les traces de tant de fatigues succédant à tant de douleurs. Comme il était encore trop faible pour s'occuper, Thérèse s'installa près de lui, tantôt lui faisant la lecture, tantôt jouant aux cartes pour l'amuser, tantôt le menant promener en voiture. Palmer était toujours avec eux.

Les forces revenaient à Laurent avec une rapidité aussi extraordinaire que son organisation. Son cerveau cependant n'était pas toujours bien lucide. Un jour, il dit à Thérèse avec humeur, dans un moment où il se trouvait seul avec elle : — Ah çà! quand donc ce bon Palmer nous fera-t-il le plaisir de s'en aller?

Thérèse vit qu'il y avait une lacune dans sa mémoire, et ne répondit pas. Il fit alors un travail sur lui-même, et ajouta : — Vous me trouvez ingrat, mon amie, de parler ainsi d'un homme qui s'est dévoué à moi presque autant que vous-même; mais enfin je ne suis pas assez vain ou assez simple pour ne pas comprendre que c'est pour ne pas vous quitter qu'il s'est enfermé un mois dans la chambre d'un malade fort désagréable. Voyons, Thérèse, peux-tu me jurer que c'est à cause de moi seul?

Thérèse fut blessée de cette question à bout portant, et de ce *tu* qu'elle croyait à jamais retranché de leur intimité. Elle secoua la tête, et tâcha de parler d'autre chose. Laurent céda tristement; mais il y revint le lendemain, et comme Thérèse, le voyant assez fort pour se passer d'elle, se disposait à partir, il lui dit avec une surprise réelle : — Mais où donc allons-nous, Thérèse? Est-ce que nous ne sommes pas bien ici?

Il fallait s'expliquer, car il insistait. — Mon enfant, lui dit Thérèse, vous restez ici, les médecins disent qu'il vous faut encore une semaine ou deux avant de pouvoir faire un voyage quelconque sans danger de rechute. Moi, je retourne en France, puisque j'ai fini mon travail à Gênes, et que mon intention n'est pas, quant à présent, de voir le reste de l'Italie.

— Fort bien, Thérèse, tu es libre; mais si tu veux retourner en

France, je suis libre de le vouloir aussi. Ne peux-tu m'attendre huit jours? Je suis sûr qu'il ne m'en faut pas davantage pour être en état de voyager.

Il mettait tant de candeur dans l'oubli de ses torts, et il était si enfant dans ce moment-là, que Thérèse retint une larme prête à couler au souvenir de cette adoption, autrefois si tendre, qu'elle était forcée d'abdiquer.

Elle se remit à le tutoyer sans en avoir conscience, et lui dit, avec le plus de douceur et de ménagement possible, qu'il fallait se quitter pour quelque temps.

— Et pourquoi donc se quitter? s'écria Laurent; est-ce que nous ne nous aimons plus?

— Cela serait impossible, reprit-elle, nous aurons toujours de l'amitié l'un pour l'autre; mais nous nous sommes fait mutuellement beaucoup de peine, et ta santé n'en pourrait supporter davantage à présent. Laissons passer le temps nécessaire pour que tout soit oublié.

— Mais j'ai oublié, moi! s'écria Laurent avec une bonne foi attendrissante à force d'être ingénue. Je ne me souviens d'aucun mal que tu m'aies fait! Tu as toujours été un ange pour moi, et puisque tu es un ange, tu ne peux pas garder de ressentiment. Il faut me pardonner tout et m'emmener, Thérèse! Si tu me laisses ici, j'y périrai d'ennui!

Et comme Thérèse montrait une fermeté à laquelle il ne s'attendait pas, il prit de l'humeur et lui dit qu'elle avait tort de feindre une sévérité que démentait toute sa conduite. Je comprends bien ce que tu veux, lui dit-il. Tu exiges que je me repente, que j'expie mes torts. Eh bien! ne vois-tu pas que je les déteste, et ne les ai-je pas assez expiés en devenant fou pendant huit ou dix jours? Tu veux des larmes et des sermens comme autrefois? A quoi bon? tu n'y croirais plus. C'est ma conduite à venir qu'il faut juger, et tu vois que je ne crains pas l'avenir, puisque je m'attache à toi. Voyons, ma Thérèse, toi aussi tu es un enfant, et tu sais bien que souvent je t'ai appelée comme cela, quand je te voyais faire semblant de bouder. Penses-tu pouvoir me persuader que tu ne m'aimes plus, quand tu viens de passer, enfermée ici, un mois sur lequel tu as été vingt nuits et vingt jours sans te coucher, et presque sans sortir de ma chambre? Ne vois-je pas, à tes beaux yeux cerclés de bleu, que tu serais morte à la peine, s'il eût fallu en passer davantage? On ne fait pas de pareilles choses pour un homme que l'on n'aime plus!

Thérèse n'osait prononcer le mot fatal. Elle espérait que Palmer viendrait rompre ce tête-à-tête, et qu'elle pourrait éviter une scène dangereuse au convalescent. Ce fut impossible; il se mit en travers

de la porte pour l'empêcher de sortir, tomba à ses pieds, et s'y roula avec désespoir.

— Mon Dieu! lui dit-elle, est-il possible que tu me croies assez cruelle, assez fantasque pour te refuser un mot que je pourrais te dire? Mais je ne le peux pas, ce mot ne serait plus la vérité. L'amour est fini entre nous.

Laurent se releva avec rage. Il ne comprenait pas qu'il eût pu tuer cet amour auquel il avait prétendu ne pas croire. — C'est donc Palmer? s'écria-t-il en brisant une théière avec laquelle il s'était machinalement versé de la tisane; c'est donc lui? Dites, je le veux! je veux la vérité! J'en mourrai, je le sais, mais je ne veux pas être trompé!

— Trompé! dit Thérèse en lui prenant les mains pour l'empêcher de se les déchirer avec ses ongles; trompé! De quel mot vous servez-vous là? Est-ce que je vous appartiens? est-ce que, depuis la première nuit que vous avez passée dehors à Gênes, après m'avoir dit que j'étais votre supplice et votre bourreau, nous n'avons pas été étrangers l'un à l'autre? Est-ce qu'il n'y a pas de cela quatre mois et plus? Et croyez-vous que ce temps, passé sans retour de votre part, n'ait pas suffi à me rendre maîtresse de moi-même?

Et comme elle vit que Laurent, au lieu de s'exaspérer de sa franchise, se calmait et l'écoutait avec une curiosité avide, elle continua: — Si vous ne comprenez pas le sentiment qui m'a ramenée à votre lit d'agonie et qui m'a retenue jusqu'à ce jour auprès de vous pour achever votre guérison par des soins maternels, c'est que vous n'avez jamais rien compris à mon cœur. Ce cœur-là, Laurent, dit-elle en frappant sa poitrine, n'est ni si fier ni si ardent peut-être que le vôtre; mais, vous l'avez dit vous-même souvent autrefois, il reste toujours à la même place. Ce qu'il a aimé, il ne peut pas cesser de l'aimer; mais, ne vous y trompez pas, ce n'est pas de l'amour comme vous l'entendez, comme vous m'en avez inspiré, et comme vous avez la folie d'en attendre encore. Ni mes sens ni ma tête ne vous appartiennent plus. J'ai repris ma personne et ma volonté; ma confiance et mon enthousiasme ne peuvent plus vous revenir. J'en peux disposer pour qui les mérite, pour Palmer si bon me semble, et vous n'auriez pas une objection à faire, vous qui avez été le trouver un matin pour lui dire : Consolez donc Thérèse, vous me rendrez service!

— C'est vrai,... c'est vrai! dit Laurent en joignant ses mains tremblantes, j'ai dit cela! Je l'avais oublié, je me le rappelle à présent!

— Ne l'oublie donc plus, dit Thérèse, qui se remit à lui parler avec douceur en le voyant apaisé, et sache, mon pauvre enfant,

que l'amour est une fleur trop délicate pour se relever quand on l'a foulée aux pieds. N'y songe plus avec moi, cherche-le ailleurs, si cette triste expérience que tu en as faite t'ouvre les yeux et modifie ton caractère. Tu le trouveras, le jour où tu en seras digne. Quant à moi, je ne pourrais plus supporter tes caresses, j'en serais avilie; mais ma tendresse de sœur et de mère te restera malgré toi et malgré tout. Ceci est autre chose, c'est de la pitié, je ne te le cache pas, et je te le dis précisément pour que tu ne songes plus à reconquérir un amour dont tu serais humilié aussi bien que moi-même. Si tu veux que cette amitié, qui t'offense maintenant, te redevienne douce, tu n'as qu'à la mériter. Jusqu'à présent, tu n'en as pas eu l'occasion. Voilà qu'elle se présente : profites-en, quitte-moi sans faiblesse et sans aigreur. Montre-moi la figure calme et attendrie d'un homme de cœur, au lieu de cette figure d'enfant qui pleure sans savoir pourquoi.

— Laisse-moi pleurer, Thérèse, dit Laurent en se mettant à genoux, laisse-moi laver ma faute dans mes larmes; laisse-moi adorer cette pitié sainte qui a survécu en toi à l'amour brisé. Elle ne m'humilie pas comme tu crois, je sens que j'en deviendrai digne. N'exige pas que je sois calme, tu sais bien que je ne peux jamais l'être; mais crois que je peux devenir bon. Ah! Thérèse, je t'ai connue trop tard! Pourquoi ne m'as-tu pas parlé plus tôt comme tu viens de le faire? Pourquoi viens-tu m'accabler de ta bonté et de ton dévouement, pauvre sœur de charité, qui ne peux plus me rendre le bonheur? Mais tu as raison, Thérèse, je méritais ce qui m'arrive, et tu me l'as fait enfin comprendre. La leçon me servira, je t'en réponds, et si je peux jamais aimer une autre femme, je saurai comment il faut aimer. Je te devrai donc tout, ma sœur, le passé et l'avenir!

Laurent parlait encore avec effusion lorsque Palmer rentra. Il se jeta à son cou en l'appelant son frère et son sauveur, et il s'écria en lui montrant Thérèse : — Ah! mon ami! vous rappelez-vous ce que vous me disiez à l'hôtel Meurice la dernière fois que nous nous sommes vus à Paris? *Si vous ne croyez pas pouvoir la rendre heureuse, brûlez-vous la cervelle ce soir plutôt que de retourner chez elle!* J'aurais dû le faire, et je ne l'ai pas fait! Et à présent regardez-la : elle est plus changée que moi, la pauvre Thérèse! Elle a été brisée, et pourtant elle est venue m'arracher à la mort, quand elle aurait dû me maudire et m'abandonner!

Le repentir de Laurent était véritable; Palmer en fut vivement attendri. A mesure qu'il s'y livrait, l'artiste l'exprimait avec une éloquence persuasive, et quand Palmer se retrouva seul avec Thérèse, il lui dit :

— Mon amie, ne croyez pas que j'aie souffert de votre sollicitude

pour lui. J'ai bien compris! Vous vouliez guérir l'âme et le corps. Vous avez remporté la victoire. Il est sauvé, votre pauvre enfant! A présent, que voulez-vous faire?

— Le quitter pour toujours, répondit Thérèse, ou du moins ne le revoir qu'après des années. S'il retourne en France, je reste en Italie, et s'il reste en Italie, je retourne en France. Ne vous ai-je pas dit que telle était ma résolution? C'est parce qu'elle est bien arrêtée que je retardais encore le moment des adieux. Je savais bien qu'il y aurait une crise inévitable, et je ne voulais pas le laisser sur cette crise-là, si elle était mauvaise.

— Y avez-vous bien songé, Thérèse? dit Palmer rêveur. Êtes-vous bien sûre de ne pas faiblir au dernier moment?

— J'en suis sûre.

— Cet homme-là me paraît irrésistible dans la douleur. Il arracherait la pitié des entrailles d'une pierre, et pourtant, Thérèse, si vous lui cédez, vous êtes perdue, et lui avec vous. Si vous l'aimez encore, songez que vous ne pouvez le sauver qu'en le quittant!

— Je le sais, répondit Thérèse; mais que me dites-vous donc là, mon ami? Êtes-vous malade, vous aussi? Avez-vous oublié que ma parole vous était engagée?

Palmer lui baisa la main et sourit. La paix rentra dans son âme.

Laurent vint leur dire le lendemain qu'il voulait aller en Suisse pour achever de se rétablir. Le climat de l'Italie ne lui convenait pas : c'était la vérité. Les médecins lui conseillaient même de ne pas attendre les grandes chaleurs.

De toutes façons il fut décidé que l'on se séparerait à Florence. Thérèse n'avait d'autre projet arrêté pour elle-même que d'aller où Laurent n'irait pas; mais en le voyant si fatigué de la crise de la veille, elle dut lui promettre de passer à Florence encore une semaine, afin de l'empêcher de partir sans avoir recouvré les forces nécessaires.

Cette semaine fut peut-être la meilleure de la vie de Laurent. Généreux, cordial, confiant, sincère, il était entré dans un état de l'âme où il ne s'était jamais senti, même durant les premiers huit jours de son union avec Thérèse. La tendresse l'avait vaincu, pénétré, on peut dire envahi. Il ne quittait pas ses deux amis, se promenant avec eux en voiture aux *Cascines*, aux heures où la foule n'y va pas, mangeant avec eux, se faisant une joie d'enfant d'aller dîner dans la campagne en donnant le bras à Thérèse alternativement avec Palmer, essayant ses forces en faisant un peu de gymnastique avec celui-ci, accompagnant Thérèse avec lui au théâtre, et se faisant tracer par *Dick le grand touriste* l'itinéraire de son voyage en Suisse. C'était une grande question de savoir s'il irait par Milan ou par Gênes. Il se décida enfin pour cette dernière voie, en prenant

par Pise et Lucques, et en suivant ensuite le littoral par terre ou par mer, selon qu'il se sentirait fortifié ou affaibli par les premières journées du voyage.

Le jour du départ arriva. Laurent avait fait tous ses préparatifs avec une gaieté mélancolique. Étincelant de plaisanteries sur son costume, sur son bagage, sur la tournure hétéroclite qu'il allait avoir avec un certain manteau imperméable que Palmer l'avait forcé d'accepter et qui était alors une nouveauté dans le commerce, sur le baragouin français d'un domestique italien que Palmer lui avait choisi et qui était le meilleur homme du monde; acceptant avec reconnaissance et soumission toutes les prévisions et toutes les gâteries de Thérèse, il avait des larmes plein les yeux, tout en riant aux éclats.

La nuit qui précéda le dernier jour, il eut un léger accès de fièvre. Il en plaisanta. Le voiturin qui devait le conduire à petites journées était à la porte de l'hôtel. La matinée était fraîche. Thérèse s'inquiéta. — Accompagnez-le jusqu'à la Spezzia, lui dit Palmer. C'est là qu'il doit s'embarquer, s'il ne supporte pas bien la voiture. C'est là que je vous rejoindrai le lendemain de son départ. Il vient de me tomber sur la tête une affaire indispensable qui me retient ici vingt-quatre heures.

Thérèse, surprise de cette résolution et de cette proposition, refusa de partir avec Laurent. — Je vous en supplie, lui dit Palmer avec quelque vivacité; il m'est impossible d'aller avec vous!

— Fort bien, mon ami, mais il n'est pas nécessaire que j'aille avec lui.

— Si fait, reprit-il, il le faut.

Thérèse crut comprendre que Palmer jugeait cette épreuve nécessaire. Elle s'en étonna et s'en inquiéta. — Pouvez-vous, lui dit-elle, me donner votre parole d'honneur que vous avez effectivement une affaire importante ici?

— Oui, répondit-il, je vous la donne.

— Eh bien! je reste.

— Non, il faut que vous partiez.

— Je ne comprends pas.

— Je m'expliquerai plus tard, mon amie. Je crois en vous comme en Dieu, vous le voyez bien; ayez confiance aussi en moi. Partez!

Thérèse fit à la hâte un léger paquet qu'elle jeta dans le voiturin, et elle y monta auprès de Laurent en criant à Palmer: — J'ai votre parole d'honneur que vous venez me rejoindre dans vingt-quatre heures.

George Sand.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

DERNIERS TEMPS

DE L'EMPIRE MOGOL

LES FAMILLES DE HOLKAR ET DE SINDYAH.

IV.

DESTRUCTION DE LA CONFÉDÉRATION MAHRATTE. — DÉPOSITION DU PESHWA BADJI-RAO.

I.

Le temps était venu où la confédération mahratte, après avoir grandi sur les ruines de l'empire mogol, allait se fondre à son tour, se fractionner en petits états indépendans les uns des autres et asservis par l'Angleterre (1). Les premières années du XIXe siècle devaient amener cette crise suprême, dont l'habile administration du marquis de Wellesley hâta le dénoûment. Épouvanté par les succès de Djeswant-Rao-Holkar, qu'il n'avait pas prévus, et craignant pardessus tout de tomber entre les mains du vainqueur, le *peshwa* Badji-Rao s'était mis à fuir de forteresse en forteresse. Lui, qui avait eu recours tant de fois à la trahison, il tremblait d'être livré à son ennemi; ce fut pour se soustraire à ce péril, dont la pensée l'obsédait jour et nuit, qu'il se fit conduire sur un navire anglais dans l'île de Bombay. En plaçant ainsi lâchement sa propre personne sous la protection des Anglais, dont il avait lui-même combattu les empiétemens avec énergie dans des temps plus heureux,

(1) Voyez la *Revue* du 15 août, du 1er novembre 1858, et du 15 janvier 1850.

Badji-Rao fournissait à ceux-ci l'occasion de régler à leur avantage les affaires du gouvernement de Pounah. Cette fuite honteuse fut considérée comme une trahison par les partisans de Nana-Farnéwiz et par Djeswant-Rao, qui se préparait alors à retourner dans l'Inde centrale. Ce dernier rassembla tous ceux qui partageaient son sentiment; dans une délibération tenue hors de la ville, sous les tentes du représentant de la famille Holkar, les mécontens proclamèrent la déchéance de Badji-Rao, qui avait abdiqué par le seul fait de sa fuite en terre étrangère. Enfin, comme il fallait un *peshwa,* en d'autres termes un premier ministre tout puissant, à ce pays déshabitué du gouvernement direct de ses rois, Djeswant-Rao et ses partisans choisirent pour remplir ce poste important le jeune fils d'Amrat-Rao, propre frère de Badji-Rao.

Le nouveau gouvernement de Pounah se montra violent, avide et révolutionnaire, comme nous dirions en Europe. Ceux qui le composaient, brahmanes et chefs militaires, commirent toute sorte d'exactions : poussés par la rancune autant que par la cupidité, ils torturèrent les vaincus pour les mieux dépouiller; mais ruiner et faire périr dans les supplices ceux qui sont tombés, ce n'est pas gouverner un pays. Djeswant-Holkar et Amrat-Rao, le père du *peshwa* par intérim, voyant que les affaires demeuraient dans le même état, firent les plus vives instances auprès du résident anglais pour obtenir sa médiation. Ils lui demandèrent de les réconcilier avec Sindyah et avec l'ancien *peshwa* Badji-Rao. Cette réconciliation, si elle eût été possible, ne tendait à rien moins qu'à reconstituer la confédération mahratte. C'est sans doute ce que comprit le résident anglais; au lieu d'aider à un rapprochement entre Badji-Rao, Sindyah et Holkar, il quitta Pounah (le 20 novembre 1802), pour aller rejoindre à Bombay le *peshwa* fugitif et traiter séparément avec lui. Dans la situation désespérée où il se trouvait, Badji-Rao ne pouvait se montrer bien difficile sur les clauses du traité. Établissement, séjour permanent sur le territoire du *peshwa* et entretien assuré par celui-ci d'une force subsidiaire de six mille hommes d'infanterie et d'un parc d'artillerie de campagne servi par des artilleurs européens; faculté d'augmenter ce contingent dans une proportion considérable en cas de guerre; renvoi de tout Européen appartenant à une nation hostile à l'Angleterre; cession de districts produisant 9 millions de francs, destinés à fournir le subside militaire; promesse de n'entreprendre avec les autres états de l'Inde aucune affaire de quelque importance sans l'agrément du gouvernement britannique : — Badji-Rao accepta tout ce qu'on exigea de lui. A ce prix, l'Angleterre le tint pour le légitime *peshwa;* mais à peine lié par ce traité, qui lui enlevait toute son indépendance et toute sa

liberte d'action, Badji-Rao n'aspira plus qu'à le rompre. On pourrait même affirmer qu'il ne le signait qu'avec la pensée de le violer dans tous ses articles. Assuré d'un appui contre la faction de Holkar, il voulut presque aussitôt former une nouvelle ligue contre ses protecteurs intéressés. Par des lettres secrètes, — dont les copies ont été trouvées plus tard dans son palais, — il engagea le *râdja* de Nagpour, Raghou-Dji-Bhounslay, et le jeune *mahârâdja* Dowlat-Rao-Sindyah à marcher sur Pounah avec des forces imposantes.

Depuis sept années déjà, le *mahârâdja* Dowlat-Rao gouvernait les états de la famille Sindyah. Engagé dans les révolutions qui désolaient l'empire mahratte, mêlé à des événemens désastreux et complice des atrocités commises par Shirzie-Rao, son beau-père, ce jeune prince ne s'apercevait pas du triste état dans lequel était tombé l'héritage de ses ancêtres. Les grandes qualités de Madha-Dji ne revivaient pas en lui; tandis que la puissance et l'autorité de son nom allaient en déclinant, de vils conseillers cherchaient plus à flatter son orgueil qu'à éclairer son esprit. A peine arrivé dans ses provinces du nord, où il avait trop tardé à se rendre, le *mahârâdja* se vit rappelé dans le Dekkan par les avis du *peshwa*. C'est précisément au moment où il va traverser la Nerboudda, pour se porter de nouveau vers les provinces du midi, que nous voudrions étudier Dowlat-Rao-Sindyah de plus près, comme le dernier type du *râdja* indien, enivré du pouvoir, donnant un libre cours à ses fantaisies et se croyant encore la force de lutter contre la prépondérance de la compagnie anglaise. Pour mieux saisir cette physionomie tout asiatique, il n'est pas sans intérêt de la placer dans son milieu le plus habituel, au centre de ces stations militaires que nous appelons un camp, où toutes les classes de la société indienne se trouvent rassemblées, depuis le souverain jusqu'au mendiant.

Les armées en marche offrent dans l'Inde un aspect aussi varié que pittoresque, parce qu'elles n'arrivent jamais à cette uniformité de costumes et à cet ordre rigoureux qui font chez nous la base du service militaire. L'Asiatique, si bien façonné à l'obéissance absolue, garde en soi un petit reste d'indépendance qui se trahit dans tous les détails de sa vie privée. Soldées par leurs chefs, les troupes n'ont point à compter sur la prévoyante sollicitude de l'intendance; elles doivent fournir elles-mêmes à tous leurs besoins : de là ces *banyans*, marchands de toute sorte qui accompagnent les armées. Avant que celles-ci soient arrivées au lieu de la halte, les *banyans* sont rendus : ils font agenouiller leurs chameaux et dressent à la hâte leurs tentes triangulaires, qui forment une rue longue d'une lieue, véritable marché, foire en plein air, où s'entassent souvent les objets volés la veille par les troupes irrégulières. C'est au milieu

de ce bazar que le *biny-wala* (quartier-maître-général) proclame l'ordre de la marche pour le jour suivant. L'infanterie part la première et avant l'aurore, la cavalerie suit quelques heures plus tard, après que les chevaux ont mangé, et l'artillerie vient la dernière. Enfin paraît le souverain, monté sur un éléphant, entouré de ses étendards et de ses cavaliers d'élite, et prélevant sur les villages qu'il traverse des contributions en argent, sans compter les corvées que les habitans ont à fournir.

Cette armée, qui chemine avec une apparence d'ordre, s'annonce de loin par des tourbillons de poussière, des hennissemens de chevaux et un tumulte de voix confuses auquel se mêle le gémissement guttural des chameaux fatigués. Au milieu et à la suite de ces divisions d'hommes armés, cavaliers, fantassins, cipayes réguliers, flanqueurs indisciplinés, voyagent aussi les femmes et les enfans à pied, à cheval, en chariot : population gênante, que les armées asiatiques traînent après elles dans les plus lointaines campagnes. Les chefs mahrattes caracolent fièrement sur leurs magnifiques chevaux, nés d'étalons du Dekkan et de jumens arabes, animaux d'un grand prix et doués des qualités les plus précieuses. Les officiers d'un rang inférieur chevauchent humblement, eux, leurs femmes et leurs serviteurs, sur de petits coursiers de montagne nommés *tathous*, bêtes solides, mais vicieuses, toujours trop chargées et jamais lasses, que l'on voit se battre entre elles à toute occasion, comme pour se venger sur un compagnon plus faible des mauvais traitemens de leurs maîtres. Parmi les petites carrioles qui courent au trot pleines de bagages et de femmes, roulent avec une certaine majesté les *raths*, ou grands chars à quatre roues, qui portent les épouses légitimes des grands, ou bien les banquiers poursuivant à travers les hasards de la guerre leurs spéculations usuraires, ou bien encore les bayadères qui, par leurs danses folles, charment la tristesse des vaincus et célèbrent le triomphe des vainqueurs. Du reste, marchands, banquiers, barbiers, danseuses, industriels, petits et grands, tout ce qui ne porte pas les armes paie une redevance au souverain. Les filous eux-mêmes, les petits voleurs, qui se glissent partout où il y a foule, sont soumis à la taxe; aussi travaillent-ils avec une ardeur infatigable.

Dès que le camp est établi, dès que la cavalerie, seul corps chargé de ce service, a fourni ses vedettes et ses piquets, chacun court où ses affaires l'appellent. Le bazar s'anime; des enseignes de toutes couleurs se balancent devant les tentes des marchands. Les faquirs musulmans et les *gosaïns* hindous s'en vont de boutique en boutique, demandant l'aumône au nom du prophète ou chantant à tue-tête des stances en l'honneur de Vichnou. Ici, dans un vaste enclos,

des athlètes se livrent à des exercices de gymnastique; là, des mimes et des jongleurs amusent par leurs grimaces et leurs tours d'adresse les femmes et les enfans. Plus loin retentit la musique criarde au son de laquelle les bayadères exécutent leurs danses de caractère. Ailleurs des soldats, accroupis près de leurs armes en faisceau, rendent aux étendards de leurs bataillons des hommages presque divins (1). Commerce, jeux, plaisirs, cérémonies religieuses, tout se trouve réuni dans cette ville improvisée, qui s'étend au bord d'un fleuve ou se groupe au pied d'une montagne. On dirait une horde de l'Asie qui émigre, se retirant à petites journées et en bon ordre devant une invasion étrangère. Quelque part qu'elle aille, cette armée foule toujours le sol de l'Inde; elle n'a point l'ardeur des conquêtes, l'enthousiasme de la gloire. Brave et sujette à des paniques, insouciante, docile ou indisciplinée, selon l'impression du moment, prompte à se désorganiser et à se reformer après un échec, elle se remet à vivre de sa vie habituelle à chaque halte. Où sera-t-elle demain? où était-elle hier? Peu lui importe. Elle marche à la suite de son *mahârâdja*, qui se montre à elle assis sur un éléphant, à l'ombre du parasol de soie, insigne de la royauté.

Mais l'Inde est le pays des contrastes : la simplicité la plus primitive s'y rencontre à côté de la pompe la plus orientale; la grandeur y coudoie la misère. Il s'en fallait de beaucoup qu'au temps de sa puissance le *mahârâdja* Dowlat-Rao ressemblât à Darius, traînant sa cour et ses richesses dans ses lointaines et malheureuses expéditions. Dans un enclos, long de cinquante mètres et large de vingt-cinq, fermé par des toiles de coton et divisé en divers quartiers, se dressaient les tentes du *mahârâdja* Sindyah, celles de ses femmes et celles où il tenait ses audiences. Autour de cette résidence royale, d'assez mesquine apparence, campaient les gardes du corps (*khasseh-pagah*). La mauvaise odeur qu'exhale, sous les chaudes latitudes, une réunion considérable de chevaux, de chameaux et d'éléphans, pénétrait jusque sous les tentes du *mahârâdja*, que ne

(1) A propos des étendards, on lit dans l'ouvrage curieux de Th. Bauer Broughton, qui fut commandant de l'escorte du résident anglais à la cour de Sindyah après la soumission de ce prince, l'anecdote que voici : « Un jour, passant devant le camp des cipayes à la solde de Sindyah, je fus surpris de voir une multitude d'étendards *tricolores* plantés sur la même ligne; une multitude de petites lampes brûlaient devant ces drapeaux; des hommes assis autour battaient du tambour ou sonnaient de la trompette. C'est une espèce de culte que, suivant leurs anciennes coutumes, les soldats natifs de l'Inde rendent à leurs étendards. Je demandai par quel singulier rapprochement ces drapeaux étaient *rouges, bleus* et *blancs*, c'est-à-dire aux couleurs de la révolution française. On me répondit que c'étaient les drapeaux d'un corps de *haligols* (cipayes) jadis attaché au service de la France. Ils les avaient reçus sous le gouvernement de M. Perron, et ne les avaient pas quittés depuis. »

respectaient pas davantage les émanations du bazar. Les envoyés des princes indigènes et les représentans des nations européennes étaient reçus sous un petit pavillon couvert d'un drap écarlate brodé de soie. Autour du prince, assis sur une espèce de fauteuil à dossier rehaussé de brocart d'or, se tenaient accroupis, quelquefois sur des tapis usés, souvent sur des housses de cheval, les ministres et les grands officiers. Un turban couleur de pourpre ceignait à ces momens solennels le front de Dowlat-Rao, dont le visage, d'un noir foncé, assez agréable, plutôt efféminé qu'imposant, trahissait l'humble origine. Il s'enveloppait d'une robe de soie jaune, jetait sur ses épaules un châle couleur lilas, et portait autour de son cou une telle profusion de colliers, qu'on l'avait surnommé ***Môti-Wala,*** l'homme aux perles. Ces riches joyaux, débris d'une haute fortune, ne masquaient qu'imparfaitement la misère réelle du *mahârâdja,* dont les dépenses excédèrent toujours les revenus. Sa détresse devint si grande, qu'en mainte occasion ses grands officiers, las de n'être point remboursés des sommes qu'ils dépensaient pour l'entretien des troupes, eurent recours contre lui à la vieille coutume du *dharna.* Le *dharna,* on le sait, est la muette et persévérante réclamation du créancier qui va s'asseoir, sans prendre aucune nourriture, devant la porte de son débiteur, et meurt de faim, s'il le faut, sous les yeux de celui-ci, qui reste chargé des malédictions de sa victime. Le *mahârâdja* finit par rire de cette menace, et des spéculateurs, qui faisaient le *dharna* pour le compte d'autrui moyennant de gros salaires, durent renoncer à ce métier pénible après un jeûne prolongé (1). C'était ainsi que Dowlat-Rao-Sindyah allait en guerre, traînant après lui une grande armée, et aussi beaucoup de misère.

II.

Dowlat-Rao-Sindyah campait avec son armée auprès de Barhampour, quand il apprit le traité conclu sans sa participation entre le *peshwa* Badji-Rao et le gouvernement anglais (2). Il en ressentit un dépit d'autant plus vif, que dans toutes les transactions de quelque importance les souverains de la famille Sindyah avaient joué le premier rôle. Dès lors son parti fut pris de se liguer avec Raghou-Dji-Bhounslay, *râdja* de Nagpour, contre le *peshwa* et ses alliés les Anglais. Ceux-ci, de leur côté, se hâtèrent de remplir les promesses

(1) Voyez le *Voyage chez les Mahrattes* du colonel Tone et l'ouvrage de Th. Bauer Broughton sur *les Mœurs, les Usages et les Coutumes des Mahrattes.*

(2) Ce traité est connu sous le nom de traité de Bassein, du nom de la localité où il fut conclu.

qu'ils venaient de faire à leur protégé. Trois corps d'armée s'avancèrent de divers points pour opérer la restauration du *peshwa:* le premier, formé des troupes subsidiaires imposées au nizam de Hyderabad, venait par la frontière de l'est; le second, tiré de l'armée de Madras, s'assemblait sur la frontière du Mysore; le troisième, composé des levées aux ordres des chefs mahrattes du sud, se préparait à joindre les généraux anglais. Devant ces forces redoutables, dont la réunion présentait un total d'environ vingt mille combattans, les bandes de Djeswant-Rao, qui s'étaient attardées à piller dans le Dekkan, se dispersèrent à la première sommation. Enfin le 13 mai 1803 Badji-Rao rentra dans la ville de Pounah, et fut réinstallé dans son office de *peshwa* sous la protection des baïonnettes anglaises (1). L'empire mahratte avait cessé d'exister par lui-même; toutes les ruses, toutes les intrigues de Badji-Rao aboutissaient à l'asservissement de son pays. Pour se soustraire à l'influence d'une féodalité redoutable qui l'opprimait et gouverner plus librement, il avait accepté la tutelle d'une nation étrangère, et tous les efforts qu'il fit plus tard dans un sens opposé ne devaient avoir d'autre résultat que d'amener le complet anéantissement de la confédération mahratte comme pays indépendant.

Le *râdja* de Nagpour, Raghou-Dji-Bhounslay, ne se montra pas moins indigné que Dowlat-Rao-Sindyah. Il avait toujours vu avec un extrême déplaisir le *peshwa* se rapprocher des Anglais et favoriser imprudemment leurs desseins en les introduisant au cœur même du pays. Tout disposé à coopérer avec Sindyah, le *râdja* de Nagpour s'empressa d'augmenter son armée. Sa cavalerie se recrutait d'ordinaire parmi les Mahrattes du midi et les aventuriers musulmans; dans son infanterie, il faisait entrer des Arabes que les guerres du dernier siècle avaient jetés sur le sol de l'Inde, des étrangers de toutes les provinces, et aussi des *gosaïns*, religieux mendians qui marchaient sous les ordres de leur directeur spirituel et ne se battaient pas moins bien que les autres soldats. Ses finances, aussi bien réglées que celles de Dowlat-Rao l'étaient mal, lui permirent de faire face aux premiers frais de la prochaine campagne, et malgré sa grande prudence il n'hésita pas à entrer dans la ligue.

Des émissaires anglais vinrent trouver Dowlat-Rao: ils essayèrent de le désintéresser dans cette grande question d'où dépendait l'avenir des pays mahrattes; mais le *mahârâdja* ne fit que des réponses évasives. Les lettres du *peshwa,* fidèle à sa manie de jouer un double jeu, l'encourageaient toujours dans la résistance, et le souverain

(1) L'auteur de l'*Histoire des Mahrattes* dit formellement : « Le *peshwa,* escorté par un corps d'infanterie de deux mille trois cents hommes, dont douze cents européens,... reprit sa place sur le *musnud* (trône) le 25 mai, etc. »

de Nagpour l'informait des négociations qu'il venait d'ouvrir lui-même avec Holkar. Pour gagner à leur cause Djeswant-Rao, les confédérés firent avec lui un traité dont l'acceptation dépendait entièrement de Dowlat-Sindyah. Celui-ci, oubliant ses rancunes, restitua au représentant de la famille Holkar les territoires qui lui avaient été enlevés et la personne du petit prince, son neveu, — Koundie-Rao, fils de Molhar, — détenu dans une forteresse depuis sa naissance. Djeswant-Rao devait, pour prix des avances qui lui étaient faites, entrer franchement dans la ligue et aider les confédérés de tous ses moyens. Il promit d'abord d'envoyer ses troupes dans les provinces du sud, et se mit en marche avec le chef patan dont il avait fait son allié, Amir-Khan. Comme ils traversaient ensemble sur un bateau la Nerboudda, grossie par les pluies, ces deux hommes se prirent à converser sur les chances de la guerre. L'avenir se montrait à eux sous de sombres couleurs. Qu'avaient-ils à gagner dans une expédition où il s'agissait d'attaquer les bataillons serrés et la grosse artillerie des Anglais? Il y aurait à rapporter de ces combats plus de blessures que de butin. Habitués à ravager les pays amis et ennemis, ils ne comprenaient que la guerre de partisans. L'esprit des deux chefs ne pouvait s'élever jusqu'au désintéressement du patriotisme, et si Djeswant-Rao souffrait de voir l'indépendance de son pays menacée, qu'importait à Amir-Khan, Patan de race et aventurier de profession, qui tant de fois avait changé de bannière, la chute plus ou moins prochaine de la confédération mahratte? Les conseils égoïstes du Patan l'emportèrent sur les hésitations de Djeswant-Rao; le bateau qui les conduisait vers la rive méridionale du fleuve les ramena sur l'autre bord, et les troupes qui venaient de passer revinrent en arrière. La défection de Djeswant-Rao, pour être masquée par des excuses et même par de sages conseils adressés à Sindyah sur le danger qu'il y aurait de sa part à attaquer de front les Anglais, n'en fut pas moins consommée. La confédération ne comptait plus que deux chefs: Dowlat-Rao et le *râdja* de Nagpour.

Il fallait cependant que leurs armées combinées fussent solides et aguerries, et qu'il y eût encore un certain prestige dans le nom de ces deux princes, car le gouvernement britannique fit pour les combattre des armemens inaccoutumés. Décidé à frapper un grand coup et à attaquer les confédérés sur tous les points à la fois, le gouverneur-général marquis de Wellesley tira des diverses présidences des forces considérables qui montèrent bientôt à cinquante mille hommes. La seule cavalerie des princes mahrattes atteignait ce chiffre, et c'était bien la meilleure de l'Inde; l'infanterie et l'artillerie de Sindyah, commandées par le général Perron, successeur du

brave De Boigne, et par le chevalier Du Dernaic, jadis au service de Holkar, s'élevait à trente mille combattans. Les chefs placés sous les ordres de Raghou-Dji-Bhounslay, mercenaires de toutes races, avaient amené environ vingt mille soldats mal armés, mal disciplinés et bons tout au plus pour guerroyer contre des indigènes. Il résulte de ce calcul que les confédérés pouvaient mettre en ligne quatre-vingt-mille hommes de bonnes troupes, sans parler des corps irréguliers. Cette formidable armée ne se trouvait pas réunie sur un même point; elle était répartie dans les provinces du midi, devenues le théâtre de la guerre, dans le Malwa et dans l'Hindostan (1). Une proclamation du gouvernement anglais avait enjoint à tous les sujets britanniques d'abandonner le service de Sindyah, en leur promettant une paye égale à celle qu'ils recevaient du *mahârâdja;* les autres Européens étaient invités à en faire autant aux mêmes conditions. Ces derniers restèrent fidèles au drapeau de Dowlat-Rao, mais les premiers durent obéir, et leur retraite laissa un vide regrettable dans les rangs des troupes mahrattes.

Si le *mahârâdja* avait été moins présomptueux, il aurait écouté les avis de son allié, le *râdja* de Nagpour, qui lui conseillait de harceler l'ennemi et d'éviter les rencontres. A ce prix, il pouvait espérer la victoire avec d'autant plus de raison que les propres troupes du *peshwa* manifestaient l'intention d'abandonner les Anglais à la première occasion favorable pour se joindre à lui. Malheureusement Dowlat-Rao-Sindyah, fier de ses bataillons réguliers et de sa belle artillerie, eut l'imprudence de livrer un combat en règle, dans lequel la bravoure de ses Mahrattes vint échouer contre l'habileté, le sang-froid et l'audace du général Wellesley (lord Wellington). La bataille se livra près de la petite ville d'Assye, dans la province de Berar, le 23 septembre 1803. L'armée des Mahrattes, forte de cinquante mille hommes selon les uns, — de trente mille seulement selon les autres, — fut attaquée avec une impétuosité extraordinaire par les troupes

(1) Sir John Malcolm dit qu'au commencement de la campagne l'infanterie régulière de Sindyah consistait en soixante-douze bataillons formant un effectif de quarante-trois mille six cent cinquante combattans, auxquels il convient d'ajouter une forte artillerie de campagne. — Un corps d'armée considérable était resté dans l'Hindostan sous les ordres du général Perron, chargé de défendre cette province, la plus importante de celles que possédait Sindyah. Parmi les officiers au service de ce prince, on ne peut omettre de citer Joaõ Bautista, fils d'un Portugais et d'une brahmane, connu sous le nom du colonel Jean-Baptiste. Il comptait beaucoup de partisans parmi les chefs mahrattes qui approchaient le *mahârâdja;* mais ce prince, ombrageux de sa nature, résistait toujours aux instances de ceux qui l'engageaient à élever aux premiers emplois ce brave Portugais qu'ils nommaient le *plus grand homme de guerre de son siècle.* Catholique sincère, Bautista, s'étant emparé de la ville de Bahadourghar, changea ce nom païen en celui de *Yésoughar,* fort de Jésus.

anglo-indiennes. Le nombre de celles-ci a été diversement évalué par les auteurs anglais; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles ne dépassaient pas le chiffre de dix mille hommes. Les vieilles brigades formées jadis par De Boigne et complétées par le général Perron se montrèrent dignes de la réputation qu'elles avaient acquise dans toute l'Inde. L'artillerie, par la précision de son tir, fit éprouver de grandes pertes aux Anglais, et la cavalerie mahratte renouvela plusieurs fois ces charges terribles qui dans d'autres temps lui avaient assuré la victoire; mais le *rådja* de Nagpour, peu accoutumé à ces combats acharnés, prit la fuite avant même que la bataille fût perdue. Dowlat-Rao-Sindyah le suivit de près, tandis que les artilleurs se faisaient tuer jusqu'au dernier, et que les soldats disciplinés par les officiers français opposaient encore une résistance désespérée. Du côté des Anglais, près de seize cents hommes furent mis hors de combat; les Mahrattes laissèrent plus de douze cents des leurs sur le champ de bataille, et tous les environs étaient remplis de leurs blessés. Dans cette fatale journée, les confédérés abandonnèrent aux vainqueurs quatre-vingt-dix pièces de canon, sept étendards et tous les équipages de leur camp. Ce succès, de la plus haute importance pour le gouvernement britannique, était dû aux talens militaires du général Wellesley; évitant tout délai qui aurait pu devenir préjudiciable à sa cause, il saisit la première occasion d'attaquer les confédérés avec des forces même trop faibles en apparence, et les foudroya par la rapidité de ses mouvemens. Tout en rendant justice aux grandes qualités du général anglais, nous devons payer aussi notre tribut d'éloges à ces vieilles brigades mahrattes que nos officiers avaient organisées dans des temps meilleurs. Décimées par la mitraille et par le feu de l'infanterie, assaillies par la cavalerie anglo-indienne, elles semblaient vouloir soutenir jusqu'au bout l'honneur des drapeaux tricolores qu'elles portaient toujours comme un talisman.

Avant que l'année 1803 fût écoulée, Dowlat-Rao-Sindyah allait se voir contraint de courber la tête sous le joug et d'accepter les conditions les plus onéreuses. Une seconde armée anglaise, réunie à Cawnpore sous les ordres du général Lake, l'attaquait au cœur de ses états. Le général Perron, en butte à des intrigues qui tendaient à lui faire perdre la confiance du *mahârâdja*, se retirait à Lucknow avec sa famille; ses deux lieutenans, MM. Fleury et Bourquin, éprouvaient chacun de son côté des échecs considérables. Enfin, après une sanglante bataille livrée sous les murs de Dehli et dans laquelle les Mahrattes comptèrent trois mille morts, les Anglais entrèrent dans la capitale de l'empire mogol. Le vieux Shah-Alam, le sultan aveugle, rejeton de la grande famille de Timour, fut délivré

de l'oppression des Mahrattes; il ne fit cependant que changer de maîtres. S'il faut en croire certains documens (1), les officiers de Sindyah, et notamment le général français Drugeon, laissaient végéter dans un état voisin de l'indigence l'empereur infirme et ses cinquante-deux enfans, tandis que les chefs mahrattes s'appropriaient les splendides jardins des résidences impériales et gardaient pour eux les sommes considérables extorquées aux populations. Plus généreux et guidés par des sentimens d'équité avec lesquels d'ailleurs leur politique n'était point en désaccord, les vainqueurs accordèrent à la famille du sultan et au vieux souverain de grosses pensions et beaucoup d'honneurs. Il n'y avait plus d'empire de Dehli depuis longtemps déjà; au lieu d'un empereur captif et soumis à de cruelles avanies, il y eut un empereur pensionné, sans pouvoir, sans autorité, une ombre de souverain entouré de beaucoup d'égards et délivré de la crainte d'être maltraité par ses oppresseurs. C'était beaucoup sans doute; mais si la joie de Shah-Alam et des siens fut grande à l'entrée du général Lake dans la ville de Dehli, comme le disent les écrivains anglais, c'est qu'ils se rappelaient la promesse qui leur avait été faite jadis de rétablir l'empire mogol.

Maîtres à Dehli de la personne du sultan, tout-puissans à Pounah, où ils venaient de rétablir le *peshwa* Badji-Rao, les Anglais se mirent activement à poursuivre les restes des armées de Sindyah. Une troisième victoire qu'ils remportèrent près d'Agra, au village de Laswarye, acheva la destruction des brigades commandées par le général Perron (2). A la fin de cette désastreuse campagne, Dowlat-Rao-Sindyah avait perdu, avec ses principales forteresses, cinq cents canons fondus par des officiers européens; ses plus vaillantes troupes étaient anéanties, ses généraux français tués, prisonniers, ou pour toujours retirés de son service. Ce souverain, qui pouvait se dire cinq années auparavant le plus puissant prince qui eût régné dans l'Inde depuis Aurang-Zeb, en était réduit à acheter la paix au prix de ses plus belles possessions dans le Gouzerate, l'Hindostan et le Bandelkand. Sans doute il se souvint alors des paroles que lui avait dites De Boigne en prenant sa retraite: « Gardez-vous d'exciter la jalousie des Anglais en augmentant vos bataillons réguliers, et licenciez-les plutôt que de risquer une guerre (3). » Ce conseil que donnait De Boigne en partant, l'eût-il suivi lui-même au pied de la lettre, s'il fût resté au service de Sindyah? On a peine à le croire; c'eût été de la part du *mahârâdja* accepter sans combat les exigences des Anglais

(1) Voyez Hamilton's *East India Gazetteer.*
(2) Les Anglais eurent dans cette affaire huit cent vingt-quatre hommes tués et blessés.
(3) Voyez sir John Malcolm's *Memoirs on Central India.*

et montrer une faiblesse impardonnable. Toutefois il eut le tort de se croire invincible parce qu'il avait de bonnes troupes, et la folie de braver les périls d'une guerre à laquelle les Anglais étaient parfaitement préparés. Dans son aveuglement, il ne comprit pas le sens des paroles que lui adressait le plus habile et le plus honorable de tous les généraux qui s'étaient attachés à la fortune de sa famille. De Boigne disait tout simplement au *mahârâdja* : — L'Angleterre vous regarde, elle vous surveille d'un œil jaloux; l'avenir est à elle, puisque la révolution a forcé la France à s'effacer en Asie. Renoncez à votre chimérique dessein de chasser les Anglais, et ne mettez pas sur pied une armée qui soit pour eux une menace.

III.

Pendant que la plus grande partie des troupes de Sindyah se trouvait occupée dans les provinces du sud et dans l'Hindostan, Djeswant-Rao-Holkar rançonnait et pillait les districts de l'Inde centrale, restés sans défense. Son allié Amir-Khan traitait de la même manière les territoires situés à l'ouest d'Ouddjein, capitale du Malwa. Après avoir passé la saison des pluies à Indore, chef-lieu des états de Holkar, Djeswant-Rao poursuivit le cours de ses déprédations à travers les terres des petits souverains radjepoutes; puis il revint du côté de Bampoura, ville considérable bâtie sur un plateau élevé. Il s'y était fait construire, au milieu d'une forteresse qui ne fut jamais achevée, un joli palais dans lequel on voit encore aujourd'hui sa statue sculptée en marbre blanc. Cet homme énergique et entreprenant, que le succès enivrait et qui ne se laissait jamais abattre par les revers, affectait de n'obéir désormais à aucun sentiment de moralité ou de patriotisme, et ne voyait dans les malheurs qui désolaient son pays qu'une occasion de dépouiller les habitans et de ravager la campagne. Aussi, lorsque Dowlat-Rao-Sindyah, exaspéré par ses défaites et impatient d'anéantir le traité que lui avaient imposé les vainqueurs, chercha à renouer ses relations avec lui, Djeswant-Rao répondit qu'il était tout prêt à se mettre en campagne, pourvu qu'on lui envoyât de l'argent. Sindyah n'avait plus de trésors depuis longtemps déjà, sa pauvreté était extrême; mais, plutôt que de se priver du concours de Djeswant-Rao, il lui abandonna le pillage des plus riches cités de ses états. Celui-ci accepta avec empressement une offre si séduisante. La ville de Moundissour, où se donnaient rendez-vous les marchands du Radjepoutana, de l'Hindostan, du Malwa et du Gouzerate, tenta sa cupidité comme étant l'une des plus riches de l'Inde. Elle fut rançonnée en règle, avec les plus minutieuses précautions et la plus scrupuleuse exacti-

tude. Djeswant-Rao en tira un butin qui ne s'élevait pas à moins de 25 millions de francs (1). Singulière façon de se procurer de l'argent pour repousser la domination étrangère! Quel était le plus odieux, du souverain qui livrait ses propres sujets à de pareilles spoliations, ou de celui qui volait effrontément, à main armée, comme un chef de brigands, les territoires de ses alliés? On conçoit que pour des populations aussi maltraitées, la suprématie d'une nation européenne ait pu être un bienfait. Il semble que, pour s'en faire aimer, il suffisait de les gouverner avec un peu de justice et de bienveillance. Comment se fait-il donc que ces mêmes peuples, les sujets de Holkar et de Sindyah, soient aux premiers rangs de l'insurrection qui, après un demi-siècle, a éclaté avec tant d'énergie contre la domination anglaise?

Enrichi par des déprédations sans cesse renouvelées, recherché par Dowlat-Rao-Sindyah, qui voyait en lui le dernier espoir de la cause mahratte, Djeswant-Rao-Holkar devenait fou d'orgueil. Il se croyait l'arbitre des destinées de l'Inde. Lorsque lord Lake entama avec lui des négociations qui ne devaient avoir aucun résultat, Djeswant-Rao écrivit de sa main, — il savait écrire le mahratte et le persan, — au général anglais chargé de pleins pouvoirs dans le Dekkan : « Des contrées de plusieurs centaines de lieues d'étendue seront envahies par moi. Lord Lake n'aura pas même un moment pour respirer, et des calamités tomberont sur des millions de créatures humaines par suite de la prolongation d'une guerre dans laquelle mon armée débordera de toutes parts comme les vagues de la mer (2)! » C'était au général Wellesley, au futur duc de Wellington, que Djeswant-Rao adressait une pareille menace. Il y avait dans les paroles de l'aventurier mahratte autant d'exagération et de forfanterie que d'insolence. Cependant, lorsqu'après de premiers revers un avantage réel remporté sur une colonne anglaise imprudemment engagée lui permit de reprendre l'offensive, Djeswant-Rao-Holkar ne comptait pas moins de quatre-vingt-douze mille hommes réunis sous ses bannières. La cavalerie formait plus des deux tiers de cette grande armée, qui traînait à sa suite près de deux cents pièces de campagne.

Trois batailles avaient suffi pour ruiner la puissance de Sindyah; il ne fallut que trois combats pour réduire de plus de moitié les armées de Holkar. Sous les murs de Dehli, qu'il essaya d'enlever d'assaut, Djeswant-Rao éprouva un premier revers. Quelques jours plus tard, son infanterie régulière, à laquelle il tenait comme à sa

(1) Voyez sir John Malcolm's *Memoirs on Central India.*
(2) Sir John Malcolm's *Memoirs on Central India.*

plus précieuse ressource, fut décimée dans une rencontre qui eut lieu tout près du fort de Deig. Dans cette même journée, son artillerie, l'une des plus belles qu'ait jamais possédées un prince indien, finit par être à peu près anéantie. Enfin sa brillante cavalerie mahratte, surprise par l'armée anglo-indienne aux environs de Farouckabad, fut taillée en pièces. Cette campagne de l'Hindostan, qui ne dura pas plus de sept mois, établissait à jamais la suprématie de l'Angleterre au centre même de l'empire mogol. Les formidables armées que les chefs les plus puissans de la confédération mahratte semblaient faire sortir de terre allaient se disperser, et les *râdjas* humiliés devaient accepter bientôt, sous la forme du protectorat, la complète abdication de leur indépendance.

Cependant Djeswant-Rao-Holkar, pareil au sanglier blessé, se retourna une fois encore et fit face aux vainqueurs acharnés à le poursuivre. Il avait perdu ses meilleures troupes et presque tous ses canons, mais non son audace et son indomptable esprit de résistance. Accueilli dans les murs de Bharatpour par le petit *râdja* de ce district, — qui venait pourtant de se soumettre au protectorat des Anglais, — le hardi Mahratte s'y enferma avec les débris de son armée. Le laisser prendre pied dans cette ville bien fortifiée, c'eût été donner le temps à ses partisans de se rallier, et fournir à Dowlat-Rao-Sindyah, à peine soumis et mécontent, l'occasion de tenter une nouvelle levée de boucliers. Lord Lake, chargé du commandement en chef dans les provinces du nord, comprit qu'il fallait au plus vite déloger Holkar de son repaire. Il marcha avec la plus grande célérité et parut devant Bharatpour le 3 janvier 1805. Cette ville, trop étendue pour être investie, — elle a près de trois lieues de tour, — facilement approvisionnée par les routes restées libres de trois côtés, environnée de fossés profonds, offrait de grands avantages à la défense. Les sujets du *râdja*, rassemblés à la hâte, étaient venus réparer les murailles aux endroits les plus faibles; ses troupes et celles de Djeswant-Rao garnissaient toutes les fortifications, y compris les parapets d'une citadelle fort élevée qui domine la campagne. Deux fois les Anglais essayèrent de prendre d'assaut cette grande place si bien défendue, deux fois ils furent repoussés avec des pertes considérables. Une division de l'armée de Bombay étant venue rejoindre celle du Bengale, que commandait lord Lake, un suprême effort fut tenté par les assiégeans le 20 février. Pour la troisième fois, ils échouèrent dans leur entreprise. Les assiégés lançaient sur les ennemis, qui se ruaient au pied des murailles et roulaient dans l'eau profonde des fossés, une masse de pots à feu et de balles de coton imprégnées d'huile et toutes flambantes. Jamais on n'avait vu tant d'acharnement dans l'attaque, tant d'habi-

leté et de vigueur dans la résistance. La cavalerie de Holkar, qui tenait la campagne, et les bandes indisciplinées de son allié Amir-Khan harcelaient journellement les troupes anglo-indiennes, déjà si maltraitées par les assiégés. Les cipayes du Bengale se conduisirent dans ce siége en véritables héros. La politique anglaise savait exploiter à son profit le courage de ces Hindous tant méprisés, qui se déchiraient entre eux au profit de conquérans étrangers. Un jour, il est vrai, cette magnifique armée du Bengale devait tourner contre les Anglais ses baïonnettes et ses canons, et se rallier sur les pas d'un Mahratte.

Les soldats de Djeswant-Rao et ceux du *râdja* de Bharatpour se battaient avec tant d'énergie, que la fleur de l'armée anglo-indienne tomba bientôt autour des murailles, moissonnée par les balles et les boulets (1). De son côté, la garnison avait fort peu à souffrir. La prolongation de ce siége meurtrier allait compromettre le succès de la campagne; lord Lake, arrêté avec son armée devant la ville de Bharatpour, entretenait parmi ses troupes la discipline, l'ordre et le courage moral, qui font souvent défaut aux indigènes. Plus la résistance se prolongeait, et plus le dénoûment devait être désastreux pour les vaincus. Le *râdja* de Bharatpour, craignant un revers, et découragé par l'attitude inébranlable des assiégeans, envoya son propre fils vers lord Lake pour lui demander à traiter. Il avait à se faire pardonner sa récente défection. Holkar victorieux l'eût sans doute opprimé et pillé; en se soumettant aux Anglais, il ne sacrifiait que son indépendance, déjà bien compromise. Le général anglais accepta sans hésiter la soumission du *râdja*, qui chassa Djeswant-Rao de ses murailles avec plus de joie sans doute qu'il ne l'y avait vu entrer. Le *râdja* en fut quitte pour une amende de 5 millions de francs, et le hardi Mahratte, trompé dans ses dernières espérances, reprit sa vie errante. Il se retirait, trahi, mais non vaincu, devant un ennemi tant de fois victorieux, et qui cette fois se contentait de ne plus l'avoir en face.

Autant Djeswant-Rao-Holkar mettait de hardiesse et de décision dans ses mouvemens, autant Dowlat-Rao-Sindyah montrait d'hésitation et d'embarras dans sa conduite. Ce dernier n'avait rien de plus à cœur que de recommencer la guerre avec les Anglais; ses conseillers l'y poussaient, et les mensonges ne coûtaient pas plus au *mahârâdja* que les flatteries, quand il s'agissait de tromper ou d'endormir la vigilance des officiers de l'armée britannique. Il cherchait

(1) D'après le capitaine Grant Duff, trois mille deux cent trois hommes furent tués ou blessés, et ces derniers, que l'on ne pouvait ramener au camp, étaient achevés par l'ennemi. Dans les quatre assauts infructueux qu'elle livra, l'armée anglaise ne perdit pas moins de cent trois officiers européens.

à tenir ses troupes peu éloignées de celles de Holkar, répondant aux remontrances des agens anglais qu'il lui importait de surveiller la marche de ce brigand, tout chargé du butin enlevé à ses propres villes. Dans ces paroles, il entrait un peu de vérité : Dowlat-Rao-Sindyah ne pouvait pardonner au représentant de la famille Holkar ses déprédations, tant de fois renouvelées. Il l'eût châtié, si les circonstances le lui avaient permis. Cependant il haïssait au moins autant les vainqueurs qui venaient de l'asservir lui-même, et, faisant taire sa jalousie, il souhaitait sincèrement le succès des entreprises de Djeswant-Rao. Aussi les Anglais cherchèrent-ils constamment à empêcher la réunion de ces deux hommes, prêts à tenter une fois de plus la chance des combats, si l'occasion leur était laissée de se voir, de s'entendre, et de se réconcilier, au moins en apparence. Cette réunion eut lieu cependant. Djeswant-Rao, chassé de Bharatpour, courut droit au camp de Sindyah, la tête remplie de projets incohérens. Il voulait soulever les Seikhs et transporter le théâtre d'une nouvelle guerre dans le Pendjab. Le terrible Shirzie-Rao, beau-père du *mahârâdja*, appuyait cet avis, qui plaisait à son caractère violent. Toujours indécis, Dowlat-Rao subissait les influences de ceux qui l'entouraient; puis, par un de ces reviremens si communs à la cour de ces souverains sans foi et sans moralité, il retira sa confiance une fois encore à Shirzie-Rao pour la reporter sur un autre de ses ministres qu'il tenait en prison (1). Certes la disgrâce de cet homme de sang pouvait passer pour un acte de justice, mais le *mahârâdja* ne rendait la liberté à son ancien favori qu'afin de lui arracher des sommes énormes dont Djeswant-Rao s'attribua la moitié. Bientôt la discorde éclata entre le ministre disgracié Shirzie-Rao et le ministre dépouillé de ses richesses. Dowlat-Rao prêta une oreille moins docile aux conseils belliqueux de Holkar, et celui-ci, traînant à sa suite les restes de son armée, se jeta dans le Pendjab. Les Seikhs ne se levèrent point à son approche. Rundjet-Singh, alors dans la force de l'âge et au début de sa carrière, ne sympathisait point avec les Mahrattes, dont la puissance déclinait de jour en jour. Harcelé par l'armée anglaise, qui s'était mise à sa poursuite, Djeswant-Rao-

(1) Ce favori tombé en disgrâce était Amba-Dji-Inglia. « Il avait été employé jadis dans le Radjepoutana, et, quoiqu'il eût opprimé les princes et les chefs de ce pays, il se montrait affectueux envers les habitans, et leur témoignait une certaine sympathie. Ce fut à son départ que commencèrent les scènes de dévastation. » Ainsi s'exprime sir John Malcolm; le même auteur, en parlant plus loin de la part que prit Djeswant-Rao à la confiscation des biens d'Amba-Dji, ajoute ces réflexions : « Cet officier, que Sindyah avait longtemps employé dans l'administration de ses plus riches provinces, fut contraint de rendre ses richesses par des moyens aussi violens et aussi injustes que ceux dont il s'était servi pour les acquérir. » Ces sommes extorquées à Amba-Dji sont évaluées à 56 laks de roupies, environ 14 millions de francs.

Holkar en fut réduit à accepter cette paix dont il avait si longtemps repoussé jusqu'à la pensée. Ce fut ainsi qu'il termina cette campagne extraordinaire, continuée avec des vicissitudes diverses, et aussi avec l'énergie la plus obstinée, depuis Pounah jusqu'aux environs de Lahore.

Il était dit toutefois que le chef de la famille Holkar resterait jusqu'à la fin un incorrigible pillard, le type achevé du Mahratte des premiers temps. Bien qu'il fût lié par les traités qu'il venait de signer, Djeswant-Rao, en revenant dans ses états, se donna une fois encore le plaisir de saccager les possessions des princes radjepoutes protégés par l'Angleterre. Après ce dernier exploit, il licencia ses cavaliers en leur disant d'aller chercher fortune ailleurs. Les soldats mécontens réclamèrent tumultueusement leur paye; s'étant mis bientôt en révolte ouverte, ils prononcèrent la déchéance de Djeswant-Rao, qu'ils appelaient injurieusement le fils d'une esclave (1). Celui-ci distribua aux mutins une partie de l'argent enlevé aux Radjepoutes, et calma ainsi la sédition; mais cette appellation de fils d'une esclave l'avait blessé au cœur. Le légitime héritier des états de Holkar, c'était son neveu Koundie-Rao, celui-là même dont il s'était autrefois hautement et noblement déclaré le fidèle serviteur. Les cris des soldats révoltés avaient donné à ce nom depuis longtemps oublié une signification alarmante pour Djeswant-Rao. Le jeune Koundie-Rao, qui n'avait pu prendre aucune part à la sédition, — il n'avait que dix ans, — périt empoisonné quelques jours après. Ce crime était à peine commis qu'une troupe de Patans allait massacrer dans sa retraite Kasi-Rao, ce prince faible d'esprit et infirme de corps qui avait dû renoncer à gouverner les états de Holkar. Il ne restait plus de descendans légitimes de Touka-Dji; était-ce à tort que la voix publique accusait de ces deux meurtres le fils d'une esclave, Djeswant-Rao?

Il est vrai que depuis quelque temps cet infatigable soldat donnait des marques de folie. Exténué par ses longues campagnes, surexcité par les liqueurs fortes dont il usait avec excès, consumé à l'intérieur par les flammes des fourneaux devant lesquels il passait les jours et les nuits à fondre des canons, Djeswant-Rao perdait la mémoire; il tombait aussi dans des accès de frénésie. Ayant le sentiment de son mal, il cherchait à le combattre par un redoublement d'activité qui augmentait encore le feu de sa fièvre. Son palais devint le théâtre de scènes si terribles qu'on se persuada qu'il était possédé par un esprit malin. On finit par le reléguer

(1) On se rappelle que Djeswant, fils illégitime de Touka-Dji, était censé régent des états de Holkar au nom de son neveu Koundie-Rao.

sous une petite tente, confiée à la garde de serviteurs dévoués. Son allié Amir-Khan, — qui profitait de la circonstance pour piller les trésors cachés dans le palais, — lui envoya un docteur musulman versé dans l'art de guérir, Dowlat-Rao-Sindyah dépêcha vers lui un brahmane habile dans la médecine; mais les soins des deux empiriques furent infructueux. Cet homme extraordinaire, qui avait lutté seul contre les Anglais à la tête d'une armée de cent mille hommes, finit par tomber dans une imbécillité complète. On en vint à le nourrir avec du lait comme un enfant; ce régime le soutint encore trois années. Enfin Djeswant mourut en octobre 1811, près de la ville de Bampoura, où sa famille lui a élevé un beau mausolée. Sir John Malcolm (1), qui visita ce monument quelques années plus tard, vit le cheval favori du terrible aventurier, mis à la retraite par la mort de son maître, brouter tranquillement l'herbe verte auprès de sa tombe. Ce cheval ne résumait-il pas toute la vie de ce dernier des Mahrattes, en qui s'était incarné le génie des batailles et des chevauchées guerrières?

IV.

Nous arrivons au dénoûment du drame, à ce moment suprême où les principaux personnages vont disparaître de la scène, les uns par mort violente, les autres sans bruit, sans éclat, parce que leur rôle est achevé. A la différence de Djeswant-Rao-Holkar, jeté dans les aventures au début de sa carrière par des malheurs de famille, Dowlat-Rao-Sindyah avait hérité trop jeune d'un pouvoir incontesté. Ambitieux, fier de la prépondérance qu'il exerçait dans les conseils de la confédération mahratte, le *mahârâdja* ne montra point une énergie à la hauteur de ses projets. Il attira sur son pays les plus terribles calamités en contribuant beaucoup pour sa part à rompre les liens qui unissaient entre eux les chefs de l'empire mahratte. Son amour pour la fille de Shirzie-Rao-Ghatgay le rendit en quelque sorte esclave des caprices sanguinaires de cet homme féroce et insensé qui déshonora son règne. A deux reprises, Dowlat-Rao écarta de ses conseils cet odieux personnage, exécré des indigènes autant que des Européens, et dont les Anglais, par l'une des clauses de leur traité, avaient réclamé impérieusement l'expulsion. Plus tard, cette clause fut annulée; Shirzie-Rao reprit sur son gendre un complet ascendant, et ce retour de faveur causa sa perte. A la

(1) Cet écrivain distingué, qui a pris une part aussi active qu'honorable aux événemens qu'il raconte, a peint de la manière la plus dramatique la carrière si remplie des chefs mahrattes, et en particulier celle de Djeswant-Rao. Il est impossible de joindre plus d'impartialité à un plus noble sentiment de la justice et de la morale.

suite d'une altercation violente survenue à propos d'un fief que chacun voulait concéder à l'un de ses favoris, Dowlat-Rao-Sindyah donna l'ordre d'arrêter son beau-père. Celui-ci résista avec énergie, et dans le conflit qui s'ensuivit, il fut percé d'un coup de lance. Ainsi périt de la mort d'une bête fauve ce forcené couvert de crimes, qui avait fait mourir tant d'innocens dans les plus cruels supplices (1).

La fin tragique de Shirzie-Rao nous conduit à dire quelques mots de ces chefs de partisans connus sous le nom de Pindarries, avec lesquels sympathisait le beau-père de Dowlat-Rao. Après avoir ravagé l'Inde en tous sens, les Pindarries furent les derniers à se soumettre. Ils avaient fait leur apparition à l'époque où les Mahrattes commençaient à envahir l'Hindostan, vers le milieu du XVIII siècle. Ils s'associèrent aux armées de Sindyah et de Holkar, et combattirent contre les Mogols, bien que leurs chefs fussent musulmans. Quant aux soldats, ils appartenaient à toutes les religions, à toutes les races; un très-petit nombre d'entre eux portaient des fusils à mèche, le reste marchait la lance au poing, le bouclier sur le dos. Lorsqu'ils avaient ramassé un butin considérable, le souverain au service duquel ils étaient employés cernait leur camp et les forçait à rendre gorge. Cependant il y eut des chefs qui restèrent fidèles pendant plusieurs générations aux familles dont ils suivaient les bannières. Durant la campagne de 1804, on les vit presque tous accourir dans l'Hindostan et se rallier autour de Dowlat-Rao-Sindyah. Le beau-père du *mahârâdja*, Shirzie-Rao, sympathisait, nous l'avons dit, avec ces hommes indomptés, et leur fit conférer des titres honorifiques. Ce fut à sa recommandation qu'un de leurs chefs, Mahomet-Kanad-Khan, devenu célèbre sous le nom de Tchitou, fut élevé au rang de nabab.

Tchitou, fait prisonnier dans son enfance, avait été adopté par l'un des plus puissans Pindarries. Né dans une famille obscure, il parvint à régner en maître absolu dans le camp de son bienfaiteur, tout en laissant au fils de celui-ci la direction apparente des affaires civiles et militaires. Les Pindarries en effet possédaient de véritables états, peu étendus à la vérité, mais où se trouvaient des villes et des forteresses sur lesquelles flottait la bannière d'or, marque distinctive de leur autorité. Tchitou avait établi sa résidence au milieu

(1) Voici une petite anecdote racontée par le commandant Th. Bauer Broughton, qui montre jusqu'où allait le cynisme féroce de Shirzie-Rao : « Il m'envoya un jour une montre dont le résident anglais lui avait fait présent la veille, et dont le ressort s'était brisé par la négligence d'un domestique. Il me priait de faire raccommoder cette montre, ajoutant que, si je le jugeais convenable, il m'enverrait le nez et les oreilles du domestique pour le punir de la peine qu'il m'occasionnait. »

des collines escarpées et des forêts sauvages qui s'étendent entre la rive nord de la Nerboudda et les monts Vindhyas. Bien qu'il affectât de reconnaître toujours la suzeraineté du *mahârâdja* Sindyah, les détachemens qu'il envoyait fourrager dans les districts des Radjepoutes se répandaient quelquefois sur les territoires de celui-ci. On conçoit facilement les dégâts que devait causer le passage de ces bandes, fortes de dix ou douze mille cavaliers. A plusieurs reprises, Dowlat-Sindyah fit partir de sa citadelle de Gwalior des corps d'armée chargés de châtier ces pillards insolens, mais jamais il ne put venir à bout de les réduire. Après de vains efforts, il dut se contenter de leur céder certains territoires, affectés à leur subsistance. Tchitou obtint cinq districts à titre de fief. C'était admettre en principe et reconnaître en fait l'indépendance de ces ennemis de la paix publique, et les encourager à continuer leurs déprédations à une époque où les souverains les plus considérés, Holkar et Sindyah eux-mêmes, avaient dû subir la protection de l'Angleterre. Il semble donc naturel que les agens britanniques aient fini par faire de sérieux efforts pour anéantir ces bandes audacieuses qui s'obstinaient à tenir la campagne lorsque la paix était conclue avec tous les gouvernemens indigènes. Ce ne fut pourtant qu'en 1816 que des détachemens anglais (1) rencontrèrent les Pindarries de Tchitou. L'année suivante, une armée anglo-indienne pénétrait dans l'Inde centrale, et Tchitou, contraint d'abandonner son repaire, se mit à fuir en tous sens; il se faisait chasser, comme un sanglier, d'une forêt à l'autre, déjouant, par son activité et par sa connaissance des lieux, la poursuite de ses ennemis. A la fin, sa petite armée, réduite à quatre ou cinq mille cavaliers, fut battue et dispersée. Survint un petit prince radjepoute qui avait à se venger des déprédations commises sur ses terres; il se précipita sur les Pindarries mis en déroute, et les pilla impitoyablement.

Séparé des siens, Tchitou fuyait toujours; cherchant un refuge auprès de ses anciens partisans, il se jeta de nouveau dans les forêts pour échapper aux troupes qui le poursuivaient. Tantôt il songeait à se rendre et à profiter du pardon offert aux Pindarries qui déposaient les armes; tantôt, en proie à des terreurs inexprimables, il croyait avoir tout à redouter des vainqueurs. L'idée d'être condamné à la déportation le rendait fou; pendant son sommeil, il répétait avec angoisse ce mot terrible *kala pani* (eau noire) (2), comme

(1) Ils appartenaient au contingent imposé à Rhaghou-Dji-Bhounslay, *râdja* de Nagpour, qui avait été obligé de subir les mêmes conditions que son allié Dowlat-Rao-Sindyah. Les Anglais étaient arrivés sur la rive méridionale de la Nerboudda; les Pindarries occupaient la rive opposée.

(2) Les Indiens de l'intérieur des terres ont une horreur incroyable de la transpor-

si déjà la mer eût été mise entre lui et ses forêts natales. Enfin, troublé par ce fantôme de l'eau noire, Tchitou, au lieu de traiter avec les Anglais, alla s'enfermer dans une forteresse des monts Mahadéva, où un chef mahratte rassemblait des soldats pour continuer la résistance. A peine respirait-il dans cette retraite lointaine, qu'un détachement de troupes anglaises vint l'y relancer. Il dut fuir encore, n'emmenant avec lui que son fils et quatre de ses partisans. Bientôt il demeura seul, serré de si près, qu'il n'osait plus s'arrêter un instant, et traqué par les troupes qui le suivaient à la piste de son cheval à travers des *jungles* inextricables. Entraînés par l'ardeur de cette chasse, les soldats venaient de pénétrer dans un fourré, lorsqu'ils découvrirent un cheval tout sanglant, dont la selle ressemblait à celle de Tchitou, puis des ornemens, puis un cadavre sans tête, déchiré par les griffes d'un tigre. Il importait de savoir au juste si ce corps était bien celui du Pindarrie. On suivit le tigre à la trace du sang, et on vit tomber de la gueule de l'animal une tête qui fut apportée au camp et reconnue pour être celle de Tchitou. Ainsi périt, au milieu des *jungles*, ce Pindarrie fameux, qui, après avoir été longtemps le fléau de ces contrées, ne put jamais comprendre qu'il eût à espérer aucun pardon, et fut dévoré par un tigre pour n'avoir pas osé se livrer à des Européens.

La guerre que les Anglais firent aux Pindarries leur donna l'occasion de connaître et d'explorer des régions boisées et montagneuses sur lesquelles ils n'avaient encore que des notions imparfaites. Il leur fallut fouiller ces repaires, d'un difficile accès, où les rebelles croyaient que jamais le bras de l'Europe ne pourrait les atteindre. La sécurité des Pindarries était d'autant plus grande, que les princes indigènes avaient toujours échoué dans leurs projets de les détruire. Dowlat-Rao-Sindyah avait eu beaucoup à se plaindre des excès commis par ces brigands, qui se disaient ses serviteurs. Le plus puissant d'entre eux, Karrim-Khan, élevé au rang de nabab, possédait de riches districts; il avait quelques petits canons, une infanterie régulière, douze cents cavaliers d'élite et environ dix mille irréguliers. Après la guerre contre les Anglais, Dowlat-Rao-Sindyah s'empara par surprise de ce chef redoutable, dont le camp fut pillé. Transporté dans la citadelle de Gwalior, Karrim-Khan dut y subir une détention de quatre années; mais tandis que les soldats du *mahârâdja*, gorgés de butin, célébraient hautement l'habile trahison de leur maître, la vieille mère du Pindarrie, instruite de ce qui venait de se passer, fit charger sur des bêtes de somme tous ses joyaux,

tation, qu'ils appellent ainsi; ces mots *eau noire* signifient pour eux la mer aux flots sombres et profonds, qu'ils n'ont jamais vue. — Voyez sir John Malcolm's *Memoirs on Central India*.

toutes ses richesses, et prit la fuite du côté des *jungles*. Les Pindarries de son fils l'y rejoignirent : divisés en petites troupes, ils se remirent à dévaster les territoires de Sindyah, et ce prince, tenté par l'appât d'une forte rançon, rendit la liberté au redoutable chef de brigands. Pendant plusieurs années encore, Karrim-Khan, tantôt réuni aux autres chefs de Pindarries, tantôt agissant seul, commit toute sorte d'excès sur les territoires de Sindyah, qui se repentit, mais trop tard, de l'avoir laissé échapper pour la somme de 6 laks de roupies. Après bien des vicissitudes, le Pindarrie, réduit à fuir et à se cacher dans les villes d'où le chassait l'approche des détachemens anglais, comprit que sa carrière était terminée. Ses anciens adhérens refusaient de le recevoir; il ne savait plus où reposer sa tête. Plus confiant que Tchitou dans la parole des agens britanniques, Karrim-Khan finit par se décider à se rendre sans conditions. Il se remit entre les mains de sir John Malcolm, — alors à son camp de Nimhaheira, dans le Malwa, — qui l'accueillit et le traita avec considération et générosité. Le trop fameux Pindarrie obtint au district de Gorackpour, dans l'Oude, des terres où il put vivre en paix avec sa nombreuse famille.

Combien d'autres encore, fiers de commander à des milliers de cavaliers indisciplinés, ont eu, comme Karrim-Khan et comme Tchitou, leurs rêves de grandeur et de puissance! Hardis, courageux, n'ayant aucune notion de moralité, ils prenaient pour de glorieuses entreprises ces expéditions hasardées dont ils rapportaient du butin à pleines mains. Ces hommes sans foi ni loi avaient organisé le pillage sur une grande échelle; ils se mettaient régulièrement en campagne après la saison des pluies, et, joignant la barbarie à la cupidité, ils torturaient leurs victimes pour leur arracher de l'argent. D'abord auxiliaires des princes de la confédération, ils étaient devenus pour ceux-ci de redoutables adversaires, et pour le pays entier de véritables fléaux. Ils auraient pu finir par se rendre indépendans; peut-être même, pareils au chacal, qui harcèle l'éléphant blessé, eussent-ils enlevé des provinces entières aux familles de Sindyah et de Holkar, affaiblies et épuisées. En détruisant les Pindarries, l'Angleterre n'accomplissait pas seulement une œuvre d'habile politique; elle rendait la sécurité à de fertiles contrées, devenues presque désertes, et assurait aux *râdjas* vaincus par ses armes la tranquille possession de leurs états. L'existence prolongée de ces bandes de pillards et la facilité avec laquelle elles se recrutaient prouvent assez l'attrait qu'offre aux indigènes, Mahrattes, Bheels, Djats, Radjepoutes, Mogols et Afghans, la vie aventureuse du soldat mercenaire.

En esquissant l'histoire des deux plus célèbres d'entre les Pin-

darries, nous avons voulu montrer, au moins de profil, ces physionomies étranges, tout asiatiques, à demi sauvages, dont les types n'ont pas cessé d'exister dans l'Inde. Depuis deux ans, on les a vus reparaître aux mêmes lieux, dans l'Oude, dans le Malwa, dans l'Hindostan et dans les provinces mahrattes. Courbés sous le joug de l'Angleterre, qui semble s'être fort peu occupée de les moraliser, les Hindous, païens ou musulmans, ont baissé la tête, mais la civilisation ne les a pas transformés. Les cipayes qui ont déchiré les uniformes anglais sont devenus de vrais Pindarries. Leurs chefs, pour avoir été initiés à un certain degré aux usages européens, n'ont pas été moins prompts à retourner aux traditions de leurs races : ils se montrent fiers et cruels dans le succès, incapables de concerter un plan de campagne et habiles à prolonger la guerre de partisans, qui se compose de ruses et de surprises. Le plus tristement célèbre de tous, Nana-Sahib, a reçu une éducation soignée; il possède à fond la langue anglaise, et dans ses loisirs il avait traduit dans sa langue natale l'*Hamlet* de Shakspeare. Au premier cri de l'insurrection, ce studieux Hindou a jeté le masque. Il s'est levé, la rage dans le cœur, comme s'il eût eu à venger l'ombre de Claudius, et le vernis de civilisation qui couvrait son visage ayant disparu, il n'est resté qu'un Mahratte de la pire espèce, un brahmane du Konkan, poussé par une haine implacable.

V.

Le nom que nous venons de prononcer nous ramène aux événemens les plus significatifs de cette longue guerre dans laquelle l'Angleterre acheva, par une diplomatie habile, ce que ses armes avaient préparé. Nous voulons parler de la déposition du *peshwa* Badji-Rao, dont Nana-Sahib réclame aujourd'hui l'héritage à titre de fils adoptif. On se rappelle que Badji-Rao, vaincu par Holkar, avait fui vers Bombay, d'où les Anglais le ramenèrent triomphalement à Pounah. A peine réinstallé dans ses fonctions par une armée étrangère, le *peshwa* comprit que toute liberté d'action était perdue pour lui et que sa patrie était asservie. Le pavillon britannique flottant devant les murs de la capitale lui rappelait incessamment les traités qui le liaient sans qu'il pût espérer de les rompre. En vain cherchait-il autour de lui des alliés qui pussent lui venir en aide : les princes de la confédération mahratte étaient réduits à l'impuissance. En concluant avec les Anglais une alliance d'*éternelle amitié,* Badji-Rao avait virtuellement aboli l'empire fédératif du Maharachtra et reconnu l'existence indépendante des états de Holkar, de Sindyah,

de Nagpour et de Guickowar (1). Chacun de ses états se trouvait aussi enchaîné par des traités particuliers. Djeswant-Rao-Holkar, réduit dans ses possessions, était contraint de céder aux Anglais la forteresse de Sindwah dans les monts Satpoura, au pays de Kandeish, et de leur fournir un contingent de trois mille hommes : déjà d'ailleurs il donnait les signes de la maladie mentale à laquelle il devait succomber. Dowlat-Rao-Sindyah, tant de fois battu, privé de l'appui des officiers français, — qu'une des clauses du traité l'obligeait à renvoyer, — ne possédait plus la province de Dehli; la moitié de ses états, ou pour mieux dire la moitié de ses plus lointaines conquêtes, lui avait été enlevée. Le petit royaume de Nagpour, mutilé après la défaite de Raghou-Dji-Bhounslay, demeurait entièrement à la merci de l'Angleterre.

Sollicités par les lettres secrètes de Badji-Rao, les trois souverains que nous venons de nommer craignaient de s'attirer de plus grands maux en renouvelant une guerre imprudente. Partout d'ailleurs des armées anglaises les tenaient en respect; tous leurs mouvemens étaient épiés. Ils se contentaient de pousser les Pindarries sur les territoires cédés au gouvernement britannique et de conspirer dans l'ombre. Jaloux les uns des autres, s'accusant mutuellement d'être la cause des calamités qu'ils avaient provoquées eux-mêmes, ces *râdjas* hésitaient à s'unir par un traité. Le mot de patrie n'avait plus aucun sens pour eux; chacun s'était fait une patrie particulière dans sa capitale. Le gouvernement britannique, en les enlaçant dans les liens d'une alliance avantageuse pour lui, assurait cependant à ces souverains le maintien de leur indépendance respective : au lieu de les pousser à bout en les dépouillant de la totalité de leurs états, la nation victorieuse confirmait les droits des *râdjas* vaincus, préalablement réduits à l'impuissance de nuire. S'insurger dans de pareilles conditions, c'était s'exposer à perdre pour jamais la couronne, triste perspective devant laquelle les souverains reculent toujours. Vers cette époque, la folie croissante de Djeswant-Rao causait une anarchie complète dans les états de Holkar. Le *mahârâdja* Sindyah manquait d'argent, tandis que Raghou-Dji-Bhounslay de Nagpour, poussé par la soif de l'or, amassait des sommes énormes aux dépens de ses sujets, non pour les dépenser, mais pour les enfouir. Ni l'avare Bhounslay, ni le dissipateur Sindyah, n'étaient de véritables hommes de guerre : prudent à l'excès, le premier aurait voulu gagner beaucoup en risquant peu; le second, rêvant toujours

(1) Pilla-Dji-Guickowar, *patel* ou chef de village, avait réussi à se former vers 1747 un petit état indépendant, dont le chef-lieu était Baroda, dans la province de Gouzerate. Avant d'être protégés par l'Angleterre, les princes de cette famille pouvaient mettre sur pied trente mille cavaliers.

aux moyens de faire du mal aux Anglais, se consolait de son abaissement en assistant aux jeux des athlètes, en chassant le tigre avec le pompeux appareil d'un souverain asiatique, et aussi en lançant dans les airs des cerfs-volans qu'il faisait venir à grands frais de Dehli. Il y a presque toujours un côté puéril dans le caractère de ces *râdjas* indiens.

Pendant dix années, — de 1805 à 1815, — la paix fut maintenue; les Anglais aidaient le *peshwa* Badji-Rao à gouverner ses états, et celui-ci ne cessait d'adresser à toutes les cours de l'Inde de pressantes sollicitations : il ne désespérait pas d'intéresser à la cause des Mahrattes ceux-là mêmes qui avaient eu si longtemps à souffrir de leur agression. C'était assurément un étrange spectacle de voir les Anglais rétablir l'ordre dans les provinces du Dekkan, ramener sous l'autorité du *peshwa* les petits princes récalcitrans ou rebelles, en un mot éteindre partout les derniers restes de l'incendie allumé par la guerre civile dans le Maharachtra. Badji-Rao applaudissait hautement à ces mesures; il profitait des avantages d'une paix qu'il n'aurait jamais eu la force de faire régner dans ses états, et témoignait à ses puissans alliés une reconnaissance d'autant plus vive en apparence qu'elle était en partie plus sincère. Les districts s'affermaient au plus offrant; le *peshwa* enfouissait de grosses sommes dans ses coffres, et tandis que les populations pressurées par des fermiers-généraux murmuraient tout bas, à la cour on menait joyeuse vie. Les brahmanes qui entouraient le *peshwa* ne cherchaient point à se distinguer par l'austérité de leurs mœurs; d'ailleurs les honteux emblèmes qui épouvantent le regard du voyageur dans les carrefours de la sainte ville de Pounah prouvent assez que le paganisme indien est devenu le culte des sens. Bien qu'adonné aux plaisirs, le *peshwa* faisait des dons aux pagodes et répandait des libéralités parmi les desservans. Au fond de la conscience de ce brahmane, qui ressembla à Louis XI par plus d'un point, le remords élevait la voix de temps à autre. C'est à un de ces accès de repentir qu'est due la plantation des nombreux manguiers dont les belles allées se déploient avec une certaine symétrie aux alentours de Pounah (1).

En réalité, Badji-Rao poussait sourdement à l'insurrection Sindyah, Bhounslay et les Pindarries. Il voulait réunir les membres disjoints de la confédération mahratte et redonner la vie à ce corps mutilé. Par malheur, il avait alors, — depuis 1814, — pour ministre favori un homme habile, mais fourbe et pervers, du nom

(1) On sait que le brahmanisme considère comme des actes méritoires la plantation des arbres à fruit et aussi le creusement des pièces d'eau.

de Trimback-Dji-Dainglia, doué de cette hardiesse dans le crime qui manquait au *peshwa*. En l'associant à ses destinées, celui-ci fut conduit à se départir de sa prudence accoutumée, et ils accomplirent de connivence un assassinat odieux qui les perdit pour toujours. Des discussions d'intérêts amenèrent cette catastrophe. Depuis bien longtemps, le petit état de Baroda, gouverné par les Guickowar, avait des comptes à régler avec le *peshwa* à propos des revenus de quelques districts. L'affaire, déjà fort embrouillée, se compliquait encore des exigences de Badji-Rao et des restrictions qu'y apportait le gouvernement anglais, devenu possesseur de territoires importans dans cette même principauté de Baroda. Des trois parties intéressées, le *peshwa* seul cherchait à traîner les négociations en longueur; les Anglais désiraient voir cesser le prétexte qu'y trouvait la cour de Pounah de continuer des relations suivies avec les *râdjas* voisins. De son côté, le petit souverain de Baroda avait à cœur de régler ses comptes au plus vite; il envoya donc à Pounah Gangadhar-Shastrie, brahmane fort estimé dans le pays. Ce brahmane, prudent comme tous ceux de sa caste, se mit d'abord sous la protection du résident anglais, puis il entama des négociations qui, au bout d'un an, n'avaient point fait un pas. Ennuyé de ces délais, Gangadhar se disposait à retourner à Baroda, lorsque le *peshwa* vint à bout de le retenir à force de complimens et de cajoleries. Gangadhar se vit bientôt circonvenu de toutes manières par le *peshwa*, qui voulait le détacher des intérêts de son maître; il résista cependant aux offres et aux sollicitations, flatté pour son compte du respect que lui témoignait le premier ministre, mais le méprisant trop pour entrer dans ses vues intéressées. Celui-ci comprit que l'envoyé de Baroda ne serait jamais pour lui qu'un ennemi, et dès lors il résolut de le faire périr. Sous prétexte d'aller en pèlerinage au temple fameux de Pourandar, — pour lequel il professait une dévotion particulière, — Badji-Rao entraîna son hôte loin de la ville. Le résident anglais, qui suivait les brahmanes pèlerins dans leur excursion, fut écarté par d'habiles manœuvres : sa présence semblait inutile dans une cérémonie où il s'agissait d'honorer le grand Indra. L'infortuné Gangadhar, introduit dans la pagode avec pompe, y reçut l'invitation d'accomplir lui-même les rites prescrits, et comme il sortait, des assassins, s'étant jetés sur lui, le mirent en pièces.

A la nouvelle de ce crime, le résident anglais, — l'honorable Elphinstone, qui a laissé dans le Dekkan un nom justement vénéré, — fut saisi de colère et d'indignation. L'homme qui venait de périr assassiné ne s'était-il pas placé tout d'abord sous sa protection? N'était-ce pas aussi le comble de la perversité de la part d'un brah-

mane de faire égorger un autre brahmane pour ainsi dire sous les voûtes du temple? La voix publique accusa l'odieux Trimback-Dji d'avoir porté le coup; le bon sens public reconnut aussi que le *peshwa* avait dû l'ordonner. Le premier fut remis entre les mains des Anglais, qui l'emprisonnèrent à Tannah; le second s'obstina à protester de son innocence, mais sans convaincre personne. Peu de temps après, Trimback-Dji, s'échappant de sa prison, courait organiser des bandes de Pindarries, et appelait les Mahrattes aux armes. Le *peshwa* niait toute participation à ces mouvemens; accumulant mensonge sur mensonge, il désavouait par une proclamation les menées de son ministre et confisquait ses biens. Pendant qu'il croyait endormir par ses ruses la vigilance des Anglais, Badji-Rao mettait en sûreté ses trésors et réparait ses forteresses. Malgré le mystère dont il entourait toutes ses démarches, la fausseté de sa conduite fut enfin prouvée pièces en main, et le gouverneur-général, assisté de son conseil, déclara que le *peshwa*, ayant violé tous ses engagemens, devait être lié plus étroitement par de nouveaux traités.

Victime de ses propres intrigues, le *peshwa* Badji-Rao ne songea plus qu'à se venger. La haine qu'il portait aux Anglais tenait du délire, mais son indécision et sa lâcheté lui conseillaient encore d'user de ménagemens. Son rêve favori était de faire assassiner M. Elphinstone dans ses promenades à cheval, ou bien de surprendre la résidence et d'y mettre tout à feu et à sang. Lorsqu'arriva en 1817 la grande fête annuelle du *Dasserah* (1), des corps de Pindarries, d'Arabes irréguliers, de *gosaïns*, mendians religieux, et de troupes régulières, occupaient les environs de Pounah. Après avoir accompli la cérémonie religieuse au temple de Parvati-Hill, situé sur une haute colline qui domine toute la plaine, le *peshwa*, descendant les immenses escaliers et distribuant les aumônes aux brahmanes placés à droite et à gauche, put réjouir son regard du plus beau spectacle militaire qu'eût offert cette fête depuis bien des années. Peut-être un rayon d'espoir traversa-t-il son esprit assombri, lorsqu'il reporta ses yeux sur la résidence anglaise, alors peu garnie de troupes et ressemblant à un village couché au pied de la grande ville. Le 15 novembre 1817, — un mois environ après la fête du *Dasserah*, — le *peshwa* monta à cheval et rejoignit son

(1) Elle tombe au commencement de l'automne; il a été dit déjà que les Mahrattes avaient coutume de se réunir à cette époque pour préparer leurs plans de campagne. Chaque prince mahratte faisait son *Dasserah;* en 1797, le jeune Dowlat-Rao-Sindyah y sacrifia douze mille brebis. Djeswant-Rao-Holkar, dans les premières années de son élévation, rendait en cette circonstance solennelle un hommage et presque un culte public à la vieille jument qui lui avait été donnée par son tuteur, et qu'il considérait comme la source de sa fortune.

camp : depuis plusieurs nuits, il tenait conseil avec ses partisans les plus dévoués, cherchant à puiser dans leurs inspirations le courage qui lui manquait. Enfin, résolu à combattre et jetant tout d'un coup un masque qui ne trompait plus personne, le *peshwa* se précipita sur la résidence, qui fut pillée et livrée aux flammes. M. Elphinstone avait eu le temps de s'échapper, mais le feu détruisit tous ses livres et tous ses manuscrits. Le succès des armes du *peshwa* se borna à cet acte de vandalisme; dès le lendemain, ses troupes ayant été battues, il abandonna son camp, et renonça à son expédition guerrière pour adopter la vie errante d'un criminel qui n'a plus de pardon à attendre.

Se dirigeant vers Satara, Badji-Rao s'empara du souverain nominal des Mahrattes et l'emmena avec toute sa famille. Les troupes anglaises se mirent activement à sa poursuite : elles l'atteignirent enfin, et, après un combat dans lequel les cavaliers mahrattes déployèrent une fois encore le plus brillant courage, le *râdja* fut enlevé aux mains de Badji-Rao. Celui-ci s'était échappé; au moment où il touchait les frontières du Kandeish, les restes de sa petite armée éprouvèrent une complète déroute. La dispersion de ses partisans mit en défaut les détachemens anglo-indiens qui s'acharnaient sur ses traces. La guerre se prolongeait sur divers points sans qu'on pût avoir aucune nouvelle de Badji-Rao. Le *peshwa*, réduit aux dernières extrémités, fuyait toujours, se cachant comme un malfaiteur, et chaque nuit menacé dans sa retraite. Las de cette vie de privations et de périls, il se décida à faire des ouvertures à sir John Malcolm, qui avait su conquérir un réel ascendant sur les indigènes par la générosité de son caractère et l'élévation de ses sentimens. Non-seulement Badji-Rao fut admis à traiter, mais encore il obtint de se fixer à Bittour, lieu de pèlerinage fort célèbre, aux environs de Cawnpore (1). Ce fut là qu'il vécut avec sa famille, touchant 8 lacks de roupies par an et se baignant dans les eaux du Gange tant qu'il lui plaisait : pratique religieuse fort importante pour un brahmane qui sent le besoin de laver les souillures de sa vie passée.

Le *râdja* des Mahrattes fut replacé sur le trône par les Anglais avec un semblant d'indépendance, Badji-Rao ayant dû renoncer pour lui et pour les siens à l'office de *peshwa*, qui demeurait aboli.

(1) Cet arrangement fut conclu en juin 1818. Le ministre de Badji-Rao, Trimback-Dji-Dainglia, fut moins heureux que son maître. Fait prisonnier par les Anglais, il fut enfermé pour toute sa vie dans une forteresse. On lit dans l'*Histoire populaire de l'Inde anglaise*, de Th. Cooke Taylor, que le gouverneur-général se décida très difficilement à confirmer les promesses trop généreuses de sir John Malcolm à l'égard de l'ex-*peshwa*.

Cette fois la confédération était à jamais anéantie. Chacun des princes mahrattes se trouvait lié par des traités et tenu en échec par la toute-puissante compagnie des Indes. La petite cour de Holkar devint à la mort de Djeswant-Rao le théâtre des plus honteuses intrigues; la plus entière confusion y régna pendant plusieurs années. Dowlat-Rao-Sindyah eut un instant la velléité de s'agiter, lorsque les Anglais portèrent la guerre dans le Népal; mais il réprima ce reste d'ardeur guerrière, et accepta les propositions que lui firent alors les conquérans de les aider à pacifier l'Inde. L'ex-*peshwa*, qui l'avait poussé à la révolte, lui adressa à cette occasion un billet dont voici la traduction telle qu'elle a été publiée dans un journal de l'Inde : « Votre père Madha-Dji-Sindyah, d'après les ordres du général en chef, alla à Dehli, fut fait vizir, et acquit une haute réputation : il nous servit de cœur et d'âme. Devenu son successeur, vous êtes entré en alliance avec les Anglais; c'est de la sorte que vous gouvernez l'Hindostan et que vous avez montré votre gratitude! Puisque c'est ainsi que vous nous servez, il vous convient de mettre des bracelets sur vos bras et de vous asseoir comme une femme! Après que notre pouvoir a été détruit, est-il possible que vous restiez debout? » Certes Badji-Rao avait contribué plus que personne à l'asservissement de son pays; mais ces paroles prouvent assez la rancune qui couvait au fond du cœur de l'ex-*peshwa*. On y voit percer aussi la jalousie que lui inspirait Sindyah resté maître de ses états, et régnant encore, quoique sans indépendance véritable, tandis qu'il en était réduit lui-même au triste rôle de souverain détrôné.

Lorsqu'éclata, il y a deux ans, l'insurrection des cipayes, les successeurs de Dowlat-Rao-Sindyah et de Djeswant-Rao-Holkar demeurèrent fidèles aux Anglais. La désertion de leurs propres soldats et l'abandon de leurs sujets ne purent les détacher du parti des Européens. Les descendans des chefs mahrattes, si fiers et si entreprenans, si peu scrupuleux quand il s'agissait de combattre, firent entendre à leurs troupes mutinées des paroles d'humanité et de paix. C'est que le principal instigateur, l'âme de la rébellion, Nana-Sahib, en se portant héritier de Badji-Rao, dont il se dit le fils adoptif, prenait une attitude menaçante pour les famille Sindyah et Holkar. Un *peshwa*, si jamais l'Inde se reconstituait telle qu'elle était il y a un demi-siècle, devrait chercher à ramener sous sa domination tous les princes de l'ancienne confédération mahratte. Les liens de cette confédération, en se renouant, ne laisseraient guère plus d'indépendance aux souverains actuels qu'ils n'en ont aujourd'hui. D'un autre côté, la résurrection d'un empire de Dehli ne leur eût pas rendu les belles provinces de l'Hindostan. A tout prendre, le joug de

l'Angleterre vaut mieux pour eux que celui d'un *peshwa* vindicatif et jaloux, et cette insurrection, toute formidable qu'elle a été, n'offrait pas, même à ses débuts, assez de chances de succès pour que les fils des *râdjas* amnistiés une première fois, puis confirmés dans leurs états par les Européens victorieux, risquassent imprudemment leur couronne et leur tête. On n'est hardi que quand on a tout à gagner et rien à perdre. Telle est en effet la situation de Nana-Sahib, que les Anglais ont toujours refusé de reconnaître comme *peshwa.* Il a donc hérité d'un vain titre; mais Badji-Rao, en lui léguant ses mauvaises passions et ses rancunes implacables, se vengeait à la manière du Parthe vaincu, qui décoche en fuyant sa flèche meurtrière.

L'empire de Dehli, frappé au cœur par les Mahrattes, est passé aux mains de l'Angleterre; l'empire mahratte démembré est devenu à son tour la proie de cette puissance. Les indigènes disciplinés et formés au service militaire ont aidé leurs nouveaux maîtres à asservir l'Inde entière. Après les révolutions sont venues les guerres de la conquête; la conquête poussée à ses limites extrêmes a produit des annexions injustes, et la révolte des cipayes a suivi. Depuis plus d'un siècle, le sang n'a cessé de couler dans ces malheureuses contrées, si belles pourtant et si bien faites pour être heureuses! La civilisation européenne n'y a point pris racine; au lieu d'y encourager les progrès du christianisme, les conquérans ont cru devoir pactiser avec l'idolâtrie. Ils espéraient ainsi faire servir la tolérance au succès de leur politique; ont-ils réussi? Les événemens contemporains répondent d'eux-mêmes à cette question. Ce qui se passe aujourd'hui dans l'Inde prouve que la barbarie y est toujours vivante, et malheureusement les mesures prises par les Anglais pour la combattre ne sont dictées ni par l'humanité ni par la saine raison. Les Hindous sont d'ordinaire si mal gouvernés par leurs *râdjas*, que le régime britannique devait leur sembler peu oppressif; mais les peuples n'écoutent pas toujours leurs intérêts : il y a des momens où le sentiment de l'indépendance se réveille en eux à leurs risques et périls, et, pour arrêter ces élans impétueux, il faut que les conquérans sachent allier à la justice la bienveillance, les bons traitemens et l'absence complète de préjugés. C'est en respectant l'amour-propre des indigènes, en comprenant leurs besoins et en pénétrant le fond de leur caractère, que sir John Malcolm contribua si puissamment pour sa part à pacifier l'Inde à l'époque de la crise qu'on vient de raconter. Vers ce gentilhomme loyal, généreux et humain se tournaient avec confiance au moment suprême les fiers Mahrattes, les Afghans intraitables, les Bheels sauvages et les Pindarries indisciplinés. C'est en pardonnant beaucoup qu'il désarma les dernières résistances.

TH. PAVIE.

GENÈVE

SOUS

LE GOUVERNEMENT RADICAL

Quand on arrive à Genève par le chemin de fer de Lyon, les premiers édifices qu'on remarque sont une synagogue juive, un temple maçonnique, une église catholique, et quelques pas plus loin une coquette petite chapelle anglicane. Ces divers temples, récemment construits sur des terrains donnés par l'état, attestent d'une manière assez éclatante la tolérance qui règne aujourd'hui dans la cité de Calvin. En sortant de la gare, si l'on suit la rue qui conduit au quai du Mont-Blanc, on aperçoit bientôt un bel hôtel appartenant au président du conseil d'état, et dont le premier étage est occupé par une maison de jeu : autre signe, bien différent, qui semble indiquer, dans le domaine des idées morales, une réaction singulière contre le rigorisme calviniste. Ce sont là deux traits tout à fait caractéristiques de la métamorphose que Genève est en train de subir. Pour vaincre les vieux préjugés, les répugnances héréditaires qu'inspirait toute atteinte portée à l'organisation établie par le puissant réformateur, il a fallu donner libre essor à l'esprit révolutionnaire, qui, dans l'ardeur de la lutte, n'a pas craint de fouler aux pieds des principes et des mœurs que trois siècles de durée semblaient rendre inviolables.

La Genève intelligente et lettrée éprouvait-elle donc le besoin de rompre avec son passé? La chose n'est pas bien démontrée. Elle aimait ses rues étroites, pleines d'anciens souvenirs, ses fortifications, qui l'avaient plus d'une fois préservée. Quoique petite ville par son étendue, elle tenait depuis longtemps sa place au rang des états les

plus libres et les plus éclairés de l'Europe. Son rôle dans l'histoire lui paraissait assez beau. N'avait-elle pas eu quelque part à tout ce qui s'était fait de grand dans le monde depuis la réforme? N'avait-elle pas fourni François Le Fort à la Russie, Delolme à l'Angleterre, Albert de Gallatin aux États-Unis, Necker, Clavière, Dumont, Mallet-Dupan à la révolution française? Et quelle série d'hommes remarquables dans les sciences et les lettres! Pour ne citer que les plus célèbres, aux noms de Jean-Jacques Rousseau, de Charles Bonnet, de Saussure, étaient venus se joindre, après le retour de l'indépendance, ceux de Candolle, Pictet, de La Rive, Rossi, Töpffer, etc. Certes Genève, avec ses vingt-cinq mille habitans, pouvait être fière d'une pareille renommée. A l'intérieur, sa prospérité matérielle n'était pas non plus en souffrance. Sous un régime d'entière liberté, le commerce et l'industrie se développaient, l'aisance devenait générale, et grâce aux efforts de la charité privée, la misère semblait bannie de cet heureux coin de terre.

Comment donc une révolution est-elle venue tout à coup troubler cette paix et faire disparaître l'union parfaite qui semblait régner entre tous les citoyens de la petite république? Il n'y a pas d'effet sans cause. Évidemment cette révolution existait en germe et fermenta longtemps sous le calme extérieur de la société genevoise. Une étude attentive doit permettre d'en découvrir les premiers symptômes et d'en suivre les progrès successifs jusqu'au moment où l'explosion eut lieu. En retrouvant ainsi l'origine des griefs imaginaires ou réels du peuple genevois, on aura l'élément le plus propre à répandre quelque lumière, soit sur le mérite de l'ancien système, soit sur la portée des projets dont le nouveau régime poursuit l'exécution. Il faut interroger l'histoire du passé pour mieux comprendre le présent, rappeler quelles crises a traversées la société genevoise de 1814 à 1846 pour bien apprécier les résultats de la révolution présente, d'abord dans l'ordre moral, puis dans l'ordre économique. C'est ce qu'on essaiera de faire ici avec une complète indépendance et le désir sincère de préciser équitablement le tribut d'éloge ou de blâme que la société genevoise doit à chacun des partis qui l'ont gouvernée depuis quarante ans.

I.

Lorsqu'après la chute de l'empire Genève eut recouvré son indépendance, elle dut, afin de pouvoir être agrégée à la Suisse comme canton, obtenir un agrandissement de territoire destiné à désenclaver plusieurs de ses communes. Grâce à l'appui qu'elle trouva dans le congrès de Vienne, cet appoint qu'exigeait la confédération suisse

lui fut concédé par la Sardaigne et par la France. Le traité de Paris du 20 novembre 1815 et celui de Turin du 16 mars 1816 stipulèrent les conditions de cet arrangement, qui dotait Genève d'une population catholique de seize mille âmes, formant environ les deux cinquièmes du nombre total de ses citoyens.

Au point de vue confessionnel, un pareil accroissement n'était pas sans danger pour la petite république, d'autant plus que le traité de Turin lui imposait l'obligation de maintenir et de protéger le culte catholique dans les communes cédées par le roi de Sardaigne, de n'y point permettre l'érection d'églises protestantes, sauf une dans la ville de Carouge, et d'y conserver relativement à la religion les lois et usages en vigueur au 29 mars 1815. Les avantages directs et prochains de la cession firent passer sur l'inconvénient de résultats éventuels dont il était d'ailleurs difficile de prévoir alors toute la portée. Les Genevois ne songèrent qu'au bonheur d'assurer leur indépendance en la plaçant sous la protection du drapeau fédéral, et se mirent aussitôt à l'œuvre pour organiser leur gouvernement. On ne pouvait rétablir l'ancienne constitution, qui rappelait de pénibles souvenirs et n'était plus en harmonie avec la situation nouvelle du pays. D'ailleurs les principaux chefs de la restauration genevoise appartenaient tous à l'opinion aristocratique. Ami Lullin, Joseph Des Arts et Charles Pictet de Rochemont, qui s'étaient mis à la tête de ce mouvement, durent avoir ainsi l'influence la plus grande sur l'œuvre législative. Le but de leurs efforts fut de faire prédominer le système représentatif, comme seul propre à concilier les prétentions rivales de l'aristocratie et de la démocratie, qui, dans le siècle précédent, avaient enfanté des troubles perpétuels pour aboutir aux déplorables excès de la période révolutionnaire.

La nouvelle constitution, empreinte d'une tendance bien prononcée à restreindre l'exercice de la souveraineté populaire dans les limites les plus étroites, offrait cependant, à certains égards, une organisation libérale susceptible de développemens ultérieurs. Elle posait en principe l'égalité complète de tous les citoyens devant la loi, la liberté de la presse, l'indépendance et la publicité des tribunaux, le vote des impôts et des lois par des députés directement élus et partiellement renouvelés chaque année, le droit accordé à ces députés d'exercer, sous forme de proposition, une sorte d'initiative, et de modifier les projets de loi, enfin la faculté d'introduire des changemens dans la constitution même. Il est vrai que le mérite de ces précieuses garanties se trouvait en partie annulé, pour le moment du moins, par les conditions du système électoral. Ici dominait l'esprit aristocratique, naturellement enclin à concentrer le pouvoir dans les mains du petit nombre. On avait eu recours aux expédiens du cens, de l'âge, et même de l'élection indirecte, pour

le cas où la majorité absolue ferait défaut. Le conseil représentatif ainsi nommé choisissait dans son sein les vingt-quatre membres du conseil d'état, dont les fonctions, très faiblement rétribuées, ne pouvaient évidemment convenir qu'à des hommes jouissant d'une certaine fortune. Le pouvoir exécutif était dévolu au conseil d'état, avec l'initiative exclusive des lois. Les réformes constitutionnelles n'étaient pas impossibles, mais entourées de formalités qui devaient en rendre la marche difficile et lente.

Aussi, malgré les principes vraiment libéraux dont elle contenait le germe, la constitution de 1815 fut accueillie avec froideur. Le peuple lui reprocha surtout d'avoir aboli l'ancien conseil-général, où l'élection des magistrats et le vote des lois importantes subissaient l'épreuve du suffrage universel. Il ne tint pas compte de ce qu'en retour, détruisant aussi les castes privilégiées, elle accordait à tous les citoyens les mêmes droits civils. C'est surtout comme gage de paix et d'indépendance qu'on accepta le nouveau code constitutionnel. La joie d'être admis dans la confédération suisse, la brillante perspective qui semblait s'ouvrir pour Genève, prévalurent sur toutes les objections. Deux ans s'écoulèrent à peine d'ailleurs avant que des modifications relatives à la publicité des jugemens, comme aux lois éventuelles concernant le nouveau territoire, eussent mis hors de doute la possibilité d'obtenir par la voie légale toutes les réformes jugées nécessaires. En effet, on réduisit successivement la durée des fonctions du conseil d'état, les séances du conseil représentatif devinrent publiques, et la sphère de son activité s'agrandit considérablement sous l'empire du règlement si sage et si libéral à la fois dont l'avait doté M. Dumont; d'importantes améliorations furent introduites dans l'ordre judiciaire; enfin on abaissa le cens électoral jusqu'à la modique somme de 3 francs 25 centimes, dont le paiement fut rendu facultatif aux citoyens qui, ne se trouvant pas imposés pour une valeur équivalente, désiraient être électeurs et éligibles.

Ces sages réformes coïncidaient avec un essor remarquable dans les sciences, dans les lettres, dans les arts, et surtout dans le domaine des intérêts matériels. De 1815 à 1830, Genève offre certes un spectacle des plus intéressans. On y voit l'esprit républicain se développer avec une énergie féconde. Les citoyens rivalisent avec le gouvernement pour doter leur pays d'institutions libérales. Le respect entoure la magistrature, qui s'en montre digne par son zèle, ses lumières et son dévouement. A cet égard, Genève était privilégiée. La restauration avait ramené dans son sein plusieurs hommes d'un mérite supérieur autour desquels se forma comme un foyer d'intelligence. Il suffit de nommer d'Ivernois, Sismondi, Dumont, de Candolle, et l'illustre réfugié italien Rossi, qui ne dédaigna pas de

consacrer quelque temps ses hautes facultés au service de la petite communauté genevoise. Avec des esprits de cette trempe, les discussions du corps législatif ne pouvaient qu'être fertiles en heureux résultats. Par l'autorité du talent, du savoir, de l'expérience, ainsi que par leur parole éloquente, ils stimulaient et modéraient tour à tour les efforts de l'opposition, qui longtemps n'eut pas d'échos en dehors des conseils. Les divergences portaient plutôt sur les principes, et dans la pratique on était généralement d'accord pour repousser les innovations précipitées. Cependant Genève, loin de rester en arrière, devança bientôt non-seulement ses confédérés, mais encore la plupart des autres états de l'Europe. Elle fut le premier pays du continent où s'introduisit l'institution bienfaisante des caisses d'épargne; elle établit un pénitencier modèle, promulgua une loi de procédure civile (1) admirée par tous les jurisconsultes, rendit à son académie l'ancien lustre qui l'avait distinguée, se préoccupa vivement des besoins de l'instruction, soit primaire, soit secondaire, et ne négligea pas non plus le développement matériel du pays. Des sociétés indépendantes du gouvernement contribuèrent aussi, durant cette période, à favoriser l'essor des arts et de l'industrie. Sous leur influence naquit une école genevoise de peinture; la ville s'enrichit d'un musée, don généreux de M[lles] Rath, d'un conservatoire de musique fondé par M. François Bartholony, et la fabrique d'horlogerie put ajouter de nouveaux titres à sa vieille renommée. D'autres sociétés, obéissant aux inspirations d'une philanthropie éclairée, dotèrent Genève d'établissemens qu'on eût en vain cherchés dans toute autre ville de même grandeur.

Malheureusement la prospérité a ses écueils pour les peuples comme pour les individus. On s'endort dans la jouissance du bien-être; on s'habitue volontiers à croire que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Cette tendance, de plus en plus manifeste dans la classe dominante, peut être signalée comme la première source du mécontentement populaire qui rouvrit l'ère des révolutions pour Genève. D'autres causes, plutôt sociales que politiques, vinrent s'y joindre. Dans une république, on est facilement enclin à la jalousie. L'inégalité, chassée de la loi, se réfugie dans les habitudes sociales. A défaut de rangs bien marqués, il se forme des coteries plus fermées et plus exclusives encore. A Genève, la classe aristocratique se montrait divisée en maintes catégories, suivant l'ancienneté des familles ou le chiffre des fortunes, et la petite bourgeoisie ainsi que la classe ouvrière elle-même offraient autant de groupes non moins attentifs à ne pas se mélanger. Chacun

(1) Œuvre du savant professeur Bellot.

était ainsi parqué dès sa naissance dans une sphère plus ou moins étroite d'où il avait beaucoup de peine à sortir, car les talens et la richesse ne suffisaient pas toujours pour vaincre le préjugé. Sans doute des tendances analogues se rencontrent à peu près partout, mais nulle part elles ne sont plus marquées qu'à Genève, où malheureusement cette espèce de hiérarchie artificielle n'est point accompagnée de la discipline qui seule pourrait la rendre salutaire. On veut bien avoir des inférieurs; mais dès qu'il s'agit de reconnaître une supériorité quelconque, l'amour de l'égalité reprend le dessus, et l'on se révolte contre les prétentions même les plus légitimes. Un tel état de choses engendre nécessairement la défiance, suscite une animosité déplorable entre les citoyens, et contribue à faire prédominer des considérations particulières ou des sympathies personnelles sur les vrais intérêts du pays. On s'habitue à traiter les affaires en petit comité, sans tenir compte des exigences de l'opinion publique.

A Genève, la forme du gouvernement favorisait encore ce fâcheux morcellement des forces sociales. Les charges étant honorifiques ou très peu rétribuées, on avait institué de nombreuses commissions auxiliaires, afin de répartir plus largement le travail, et quoiqu'elles fussent en général composées d'hommes honorables et dévoués, leur personnel ne se renouvelait pas assez fréquemment pour empêcher la routine d'y produire ses effets ordinaires. Elles ne pouvaient échapper à l'esprit de coterie, qui paralyse si tristement l'action généreuse et féconde du patriotisme. Ces commissions, animées de vues excellentes, mais toujours plus ou moins exclusives, restaient trop étrangères à ce qui se passait en dehors de leur cercle d'activité. C'est ainsi qu'une opposition put naître et grandir sans qu'on fît rien pour conjurer le péril. Genève était libre, heureuse, paisible au dedans, considérée à l'extérieur, et les jouissances du bien-être endormaient l'esprit républicain. Le tort général fut d'oublier à quel prix s'acquièrent et se conservent de semblables avantages.

Dans un écrit publié en 1832, M. Rossi avait signalé avec beaucoup de justesse la nature du mal et les conséquences qu'on en pouvait attendre. Après avoir rendu hommage à ces citoyens énergiques et dévoués auxquels était due la restauration genevoise, il se demandait si la génération nouvelle, fort sage, fort respectable, plus instruite peut-être que la précédente, désirant le bien, amie de l'ordre et de la règle, serait capable de la même énergie et du même dévouement. « Et, s'écriait-il, comment pourrions-nous ne pas craindre lorsque nous voyons des jeunes gens travailler sans passion, s'amuser sans plaisir, faisant leurs études, dansant leurs

valses de la même manière, comme deux tâches qu'un homme bien né doit remplir régulièrement? Grand Dieu! qu'est-on à l'âge d'homme quand on est de glace à vingt ans! Pour toute chose, on se fait à petit bruit de petits arrangemens pour son usage particulier : une petite politique, une petite philosophie, une petite religion, une petite littérature. L'essentiel est qu'il n'y ait rien de saillant, rien de bruyant, rien qui dépasse une certaine ligne de convention... On se prépare ainsi des jours qui paraissent d'or; mais par un effet nécessaire d'une jeunesse monotone, sans passion, sans ardeur, passée dans l'état de ceux que Dante ne savait où placer, et sur le compte desquels il s'écriait :

Non ragionar di lor, ma guarda e passa!

on arrivera insensiblement à une vie toute matérielle, à l'insouciance de la chose publique, à l'incapacité pour les affaires, surtout si jamais ils se renouvelaient ces temps de crise et d'orage, ces événemens aussi graves qu'imprévus, qui, au milieu de malheurs de toute espèce, firent cependant briller d'un si vif éclat les vertus civiques des vieux Genevois! »

Les prévisions de l'illustre publiciste ne se réalisèrent que trop exactement. Cet oubli des conditions indispensables de la république exerça la plus funeste influence. Dans les pays libres, une aristocratie ne se maintient qu'à force de vigilance, d'abnégation et de dévouement. Le peuple de Genève, on ne devait pas l'ignorer, a des souvenirs essentiellement démocratiques, et son caractère porte l'empreinte bien prononcée des institutions qui l'ont formé. On chercherait peut-être vainement ailleurs un exemple aussi frappant de l'action des lois sur les mœurs. La population genevoise se compose des élémens les plus divers. C'est un mélange de toutes les races, dont l'Italie, l'Allemagne et la France ont fourni la part principale, mais où l'on retrouve bien d'autres origines encore. Il a fallu donc une puissance d'assimilation singulièrement forte pour faire de cette tour de Babel un peuple ayant sa nationalité distincte, vigoureuse, indélébile. A cet égard, le rôle de Genève semble digne de fixer l'attention du philosophe et de l'historien. Dès le XVI[e] siècle, elle fut la ville du refuge pour les victimes des persécutions, soit politiques, soit religieuses, qui vinrent lui demander asile, et contribuèrent à combler ainsi les vides causés par une force expansive non moins remarquable dont elle est également douée, car on trouve des Genevois dispersés sur tous les points du globe. Quelques années de séjour dans la cité calviniste suffisaient pour imprimer aux nouveau-venus le cachet national. Ce phénomène se manifeste encore aujourd'hui d'une manière assez sensible. Il n'est point rare par exemple

de voir, dans des familles allemandes récemment naturalisées à Genève, les fils ne conserver aucune trace de leur origine étrangère, ordinairement si tenace, ni dans leur langage, ni dans leurs habitudes, ni dans les tendances de leur esprit : le milieu genevois a tout absorbé. Un peuple qui, durant plusieurs siècles, s'assimile ainsi des élémens de toute nation sans rien perdre de son caractère original est naturellement enclin à l'orgueil. Chez lui, le sentiment de la nationalité présente je ne sais quoi d'individuel qui ne se rencontre guère dans un autre pays. Il s'identifie beaucoup plus avec les institutions de son pays, et porte dans tout ce qui les concerne une ardeur passionnée, que n'arrêtent le plus souvent ni les sacrifices, ni la crainte de compromettre son avenir.

Le Genevois d'ailleurs, fier de sa vieille indépendance, fut toujours peu soumis aux nécessités du gouvernement même le plus bénévole. Il délègue avec peine sa part de souveraineté, se montre jaloux de l'usage qu'on en fait, soumet ses mandataires à une impitoyable surveillance. Ce n'est pas lui qui démentira l'ingratitude proverbiale des républiques. Ses magistrats doivent se résigner à ne recueillir d'autre témoignage que celui de leur propre conscience; car, tant qu'ils sont en charge, on les suspecte, et dès qu'ils en sortent, on les oublie. Pour conduire une population pareille, qui joint à ces travers beaucoup d'intelligence, de l'esprit, du courage, de la générosité, il faut certainement des hommes habiles. Genève en avait eu quelques-uns depuis sa restauration. Autour de ceux que j'ai déjà nommés comme ayant pris en 1813 la courageuse initiative du rétablissement de la république s'était groupée une élite remarquable par ses lumières ainsi que par un zèle dévoué. Genève y trouva des magistrats dignes à tous égards de la confiance publique, des administrateurs intègres et des légistes éminens. Grâce à leurs efforts, elle était entrée dans la voie du progrès sage et régulier; mais à mesure que la mort vint éclaircir les rangs de ces citoyens formés à l'école de l'expérience, on s'aperçut des effets du bien-être sur l'éducation; il fut bientôt impossible d'envisager l'avenir sans inquiétude. Les caractères fortement trempés devenaient de plus en plus rares, surtout chez la jeune aristocratie, qui se montrait en général peu disposée à suivre l'exemple de ses prédécesseurs. Quoique dirigé d'une manière non moins libérale que prudente par le syndic Rigaud, dont la haute influence réussit pendant plus de dix années à dominer les partis, le gouvernement perdit rapidement sa force et son prestige. Il se trouva réduit aux vaines illusions du régime paternel, précisément en 1830, à l'époque où commençait en Europe une nouvelle période d'agitation.

Tandis que la classe riche paraissait ne plus attacher la même

importance à la direction des affaires publiques, le peuple prêtait l'oreille aux bruits du dehors. Il suivait avec un intérêt sympathique les mouvemens de la France et ceux de l'Italie. Bientôt la contagion le gagna. Quoiqu'il n'eût ni tyrannie à combattre, ni liberté à conquérir, d'ambitieux meneurs, comme il s'en trouve toujours dans des occasions pareilles, lui persuadèrent aisément qu'il devait se révolter pour l'honneur de ses traditions. Dans les temps passés en effet, lorsque la république de Genève renfermait des habitans, des domiciliés, des natifs et des citoyens ayant des droits différens, la sédition était en quelque sorte à l'ordre du jour. Dès qu'une mesure contrariait les désirs du souverain populaire, on prenait les armes, on se tirait des coups de fusil dans les rues : si le gouvernement avait le dessous, des concessions étaient accordées, quitte à les retirer plus tard; si ses partisans au contraire triomphaient, on exilait les principaux mutins, et tout rentrait dans le calme. Tels furent les souvenirs qu'après 1830 on évoqua complaisamment à Genève. Quant aux griefs, ils ne manquent jamais aux agitateurs. Par crainte du réveil démagogique, les auteurs de la constitution avaient incliné vers une espèce d'oligarchie difficile à maintenir; mais grâce au patriotisme éclairé de quelques hommes d'élite, les vices des institutions nouvelles disparaissaient l'un après l'autre, et la voie était ouverte à tous les progrès désirables. On était arrivé de cette manière aussi près que possible du suffrage universel, sans en avoir les inconvéniens, puisqu'il suffisait pour être électeur de payer un impôt facultatif de 3 francs 25 cent. Une si faible barrière ne pouvait empêcher que l'invasion du prolétariat sans exclure aucun électeur sérieux; cependant elle devint l'objet de plaintes vives et nombreuses. La prudence politique est en général peu comprise ou mal interprétée. Faute de pénétrer ses motifs, on l'accuse volontiers, soit de faiblesse, soit de trahison, et les Genevois, enclins par caractère à la méfiance, saisirent ce prétexte pour incriminer les vues de leur gouvernement. Ils prétendirent le rendre responsable des inégalités sociales et de tous les froissemens d'amour-propre qui en sont la suite. Suivant eux, l'aristocratie usurpait des priviléges intolérables en se consacrant au service du pays avec un désintéressement inaccessible aux classes moins favorisées de la fortune. Ils lui reprochaient à la fois ses mœurs simples, ses principes austères et ses richesses acquises par le travail et l'économie. Une opposition taquine se manifesta d'abord par des caricatures, par des satires mordantes, par des pamphlets propres à réveiller tous les mauvais instincts de la foule. Dans cette guerre dirigée contre les *gens du haut,* l'envie répandit son venin sur les actes même les plus indifférens. Une parole mal comprise, un salut oublié, la moindre appa-

rence de supériorité hiérarchique, fournirent autant de griefs qu'on exploita pour persuader au peuple qu'il gémissait sous un joug humiliant. Les travers des habitudes sociales furent attribués au régime politique, et la constitution représentée comme un obstacle à l'esprit de concorde qui devait régner entre tous les citoyens.

Quand on en est là, ce n'est plus de simples réformes qu'il s'agit; un bouleversement général paraît seul pouvoir atteindre les abus vrais ou supposés qu'on veut détruire : je dis vrais ou supposés, parce qu'il y en avait des uns et des autres. Dans un pays où l'éducation publique met le développement intellectuel à la portée du pauvre comme du riche, les hautes classes ont tort de tenir trop à des distinctions fondées sur le hasard de la naissance ou sur le caprice de la fortune : il est évident que cette raideur est contraire à leur propre intérêt, puisqu'elles donnent ainsi prise aux accusations perfides et provoquent des haines implacables; mais on ne doit pas oublier non plus combien peu les relations sociales se prêtent à certaines exigences égalitaires et quelles difficultés rencontre sur ce point la volonté même la mieux inspirée. Le ménage universel est une utopie qu'il faut laisser au socialisme; on ne comprend pas d'ailleurs comment un changement constitutionnel produirait ce résultat.

Quoi qu'il en soit, le peuple de Genève, qui passe pour très intelligent, se laissa persuader qu'il était fâcheux d'avoir des magistrats intègres, tenant à l'honneur plus qu'à l'argent, des représentans éclairés, de sages administrateurs, et surtout de les conserver plusieurs années. Il s'éprit d'un bel enthousiasme pour les gros traitemens, pour les élections fréquentes, qui favorisent l'intrigue et l'ambition, pour le suffrage universel direct, qui donne la majorité à la partie la moins instruite de la nation. Le progrès de ces nouvelles tendances put être déjà constaté lorsque en 1834 la tentative des réfugiés italiens et polonais sur la Savoie donna lieu à une manifestation populaire telle que Genève n'en avait pas vu depuis fort longtemps. On craignit un instant qu'elle ne dégénérât en émeute. Le gouvernement toutefois possédait encore l'appui de la grande majorité des citoyens, et l'effervescence fut bientôt calmée.

L'année suivante, la célébration du jubilé de la réforme vint donner un aliment aux querelles religieuses, depuis quelque temps ravivées, soit par l'introduction à Genève du méthodisme anglais, soit par l'humeur militante du curé de la ville, M. Vuarin, chez lequel l'énergie d'un ancien militaire s'unissait à la tactique habile des jésuites. La controverse commença dès lors à se mêler aux questions politiques en les compliquant d'une manière très fâcheuse. C'est sur ce terrain mixte qu'eut lieu en 1837 le premier essai d'émeute. Le gouvernement ayant voulu abolir le *jeûne genevois*, fête

religieuse qui se trouvait remplacée par le *jeûne fédéral*, célébré dans tous les cantons suisses, les protestans s'émurent de ce qu'ils regardaient comme une atteinte à leurs plus chères traditions. Le 7 septembre, la foule se porta vers les églises, entraînant avec elle les prédicateurs de son choix, exigea qu'elles lui fussent ouvertes, et fit célébrer le service malgré les ordres de l'autorité. Celle-ci, réduite à sévir le lendemain contre un désordre qu'elle n'avait pu empêcher, se contenta de faire interdire la chaire pendant six mois à l'un des pasteurs qu'on accusait d'avoir pris part au mouvement. Cette mesure, aussi malheureuse qu'insuffisante, frappait le membre le plus populaire du clergé protestant et décelait l'impuissance du conseil d'état, qui n'osait mettre en cause les véritables chefs de l'émeute. On semblait craindre d'approfondir les motifs de la sourde fermentation révélée par de tels symptômes.

Quelques mois plus tard, les difficultés qui survinrent entre la France et la Suisse (1838) au sujet du prince Louis-Napoléon contribuèrent encore à raffermir la sécurité trompeuse dans laquelle s'endormait le pouvoir. La seule apparence d'un danger extérieur avait suffi pour rallier tous les citoyens autour de leurs magistrats. En présence de ce réveil du sentiment national, comment croire à l'existence de passions politiques et de haines sociales? L'optimisme est le défaut des gouvernemens paternels; on se persuada que tout allait pour le mieux, et que si les électeurs ne se présentaient plus au scrutin qu'en fort petite minorité, c'était précisément de leur part une marque de confiance absolue. Aussi les plaintes de l'opposition, loin de rencontrer un meilleur accueil, suscitèrent des débats plus orageux dans le sein des conseils. Ses vœux pour l'institution du jury et pour celle d'une municipalité urbaine furent tour à tour repoussés. A la suite de ces discussions, dans lesquelles d'imprudens orateurs allèrent jusqu'à dire qu'on avait déjà fait trop de concessions, une société politique se constitua dans l'intention d'assurer le triomphe de ce qu'on appela dès lors les intérêts du peuple. Cependant elle ne prit d'autre titre que celui d'*association du 3 mars* (jour de sa fondation), et parut bien décidée à se renfermer dans la voie légale ouverte aux réformes constitutionnelles; mais le programme s'élargit en raison du nombre des mécontens qui se groupaient autour d'elle. Bientôt ses adversaires purent dire avec assez de justesse qu'elle était l'hôpital des amours-propres blessés. Malheureusement les malades abondèrent dans cet hôpital à tel point qu'en peu de mois ils furent assez nombreux pour tenter ce qui s'appelle en Suisse un *putsch*, c'est-à-dire une pression sur les dépositaires du pouvoir et sur le corps législatif. Le 22 novembre 1841, la foule assaillit l'hôtel de ville en réclamant une constituante qu'on

s'empressa d'accorder à ses vociférations, et qui, quelques semaines plus tard, se mit à l'œuvre. Son travail eut pour objet d'introduire les modifications demandées sans trop changer l'ensemble du système. Elle réduisit le nombre des conseillers d'état de vingt-huit à douze, en élevant leur traitement à 2,000 francs au lieu de 800, divisa le canton en dix colléges électoraux dont quatre pour la ville et six pour la campagne, abolit le cens, institua le jury, et dota la ville d'un conseil municipal élu par les citoyens. La nouvelle constitution semblait ainsi répondre à toutes les exigences que le *Trois-Mars* avait formulées; mais à son début le suffrage universel trompa l'espoir du parti radical, qui, tout en ayant l'air de ne demander que des réformes, voulait une révolution, dont pour lui le 22 novembre n'était que le prologue. Les conseils sortirent de l'épreuve avec une grande majorité conservatrice, tandis que l'opposition, aigrie par cet échec, jetait le masque et se montrait résolue à recourir aux armes. Alléché par un premier succès, le peuple retrouva ses anciens goûts séditieux. Au mois de février 1843, il essayait de nouveau sa force par une émeute où le sang coula; puis, malgré le bienfait d'une amnistie plus généreuse que prudente, il s'obstina de plus en plus à refuser toute espèce de réconciliation avec le parti, pourtant très libéral, entre les mains duquel le suffrage universel avait remis le pouvoir.

Ce fut le conseil-général qui cette fois servit d'instrument aux agitateurs. Le grand-conseil s'étant prononcé pour de nouvelles tentatives de conciliation avant de déclarer la guerre au Sonderbund, une assemblée populaire s'improvisa sur la place publique, dans le quartier de Saint-Gervais, centre du radicalisme, et se tint en permanence pendant deux jours, à la suite desquels eut lieu le déplorable conflit du 7 octobre 1846, qui porta au pouvoir M. James Fazy. Alors, le conseil d'état ayant abdiqué ses pouvoirs, un gouvernement improvisé dans la rue prit sa place et convoqua les électeurs pour nommer une nouvelle constituante dont la tâche était déterminée d'avance par une proclamation formulant en six ou sept paragraphes les prétendus ordres du peuple. On remania la population électorale, qui fut divisée en trois colléges : ville (environ 29,000 âmes), rive droite du lac (environ 8,000), rive gauche (environ 25,000). Cette division fort inégale avait pour but d'amoindrir l'influence de la ville et de noyer les communes rurales protestantes dans une forte majorité catholique. Le chiffre des membres du conseil d'état fut fixé à sept, et leur traitement à 5,000 fr.; ils devaient être élus pour deux ans par le conseil-général, c'est-à-dire par l'ensemble des électeurs du canton, réunis en un seul collége à la ville. On réduisit également le nombre des députés au

grand-conseil ainsi que la durée de leurs fonctions. On étendit le suffrage universel aux assistés ainsi qu'aux faillis, qui en étaient exclus par la constitution précédente. Des fondations créées pour subvenir aux frais du culte protestant furent absorbées par l'état. Enfin jusque dans les moindres détails se manifesta la volonté bien arrêtée de détruire autant que possible les vieilles institutions genevoises.

Les *ordres du peuple* ainsi formulés n'étaient en réalité que la traduction fidèle des volontés d'un seul homme. M. James Fazy, aristocrate déclassé par une jeunesse orageuse, nourri des doctrines de l'école révolutionnaire cosmopolite, avait très promptement apprécié les ressources que sa ville natale pouvait offrir aux projets des démagogues européens. Il résolut donc de s'en rendre maître, et déploya pour y parvenir des qualités certainement remarquables. Jamais peut-être aucun fauteur de révolution ne fit preuve d'une pareille puissance de sophisme, aucun certes ne montra davantage cet héroïsme de l'audace que rien n'étonne, qui déconcerte ses adversaires à force d'aplomb, et finit par les faire douter d'eux-mêmes. La révolution du 7 octobre 1846, en faisant triompher le programme de M. Fazy, ouvre dans l'histoire de Genève une période qui se continue encore sous nos yeux, et dont il reste à préciser le vrai caractère.

II.

Une révolution ne s'accomplit guère sans être motivée par quelque besoin nouveau qui se trouvait comprimé sous l'ancien ordre de choses. La révolution du 7 octobre 1846 à Genève fut en grande partie le résultat de circonstances tout à fait indépendantes de la volonté de ceux qui la provoquèrent, et les idées démocratiques ne firent que précipiter la marche d'une crise devenue inévitable.

Genève était une ville fermée. Les habitans se trouvaient à l'étroit dans l'enceinte de leurs remparts, et quoique ceux-ci ne pussent être d'une grande utilité pour la défense, on reculait devant l'idée de les abattre, soit par amour des souvenirs qui s'y rattachaient, soit aussi par la crainte de voir augmenter le nombre des citoyens catholiques. Ce dernier motif surtout avait jusqu'alors empêché l'exécution d'une mesure que réclamait impérieusement l'essor du commerce et de l'industrie. A cet égard, le préjugé populaire était d'accord avec les intérêts conservateurs. Aussi la révolution de 1846 s'accomplit-elle au cri de : « A bas les jésuites! » En même temps, par une de ces contradictions étranges auxquelles sont sujets les mouvemens populaires, le premier résultat positif de cette révolu-

tion fut d'ouvrir les portes toutes grandes à l'envahissement du catholicisme. L'appât du développement matériel fit taire toute autre considération. L'œuvre s'exécuta sous l'empire d'une espèce de fièvre générale qui ne permettait pas au bon sens de se faire jour. Il y eut même tant de précipitation, que les intérêts administratifs furent complétement mis de côté. Au lieu d'agir en vue des avantages que l'état pouvait retirer d'une opération semblable, on ne songea qu'à la rendre promptement définitive, sans rechercher si des frais immenses ne dépasseraient pas le produit de la vente des terrains.

Quoique fort dispendieuse, cette méthode présentait, à vrai dire, certains avantages, dont le gouvernement sut tirer parti : elle permettait de réaliser tout de suite une partie des améliorations promises. On pouvait offrir au public des plans grandioses et se mettre à l'œuvre sur plusieurs points en même temps. Le peuple, voyant bouleverser les terrains avec tant d'activité, ne douta plus de l'essor merveilleux que Genève allait prendre. Bientôt s'élevèrent comme par enchantement de nouveaux quartiers mieux bâtis que les anciens, de beaux quais et plusieurs édifices publics. L'établissement des chemins de fer vint encore ajouter au prestige de cette rapide métamorphose. Ce fut de tous les côtés à la fois un épanouissement qui doublait presque l'étendue de la ville. On doit reconnaître que les vues du radicalisme étaient en harmonie avec les besoins de l'époque. Profitant de la tendance générale des esprits, le radicalisme s'efforçait d'en faire l'instrument de sa politique, et c'est dans la voie du progrès matériel qu'il voulait gagner ses titres à la reconnaissance. L'idée était ingénieuse assurément. Chez un peuple connu par son aptitude intelligente pour le commerce et l'industrie, elle avait toute chance de réussir. Aussi les résultats obtenus ne sont pas sans importance. Genève est en train de devenir une grande ville; elle offre, à l'extérieur du moins, l'aspect du bien-être et de la prospérité. Sa population s'accroît sans cesse, et les nombreuses maisons qui se construisent sur l'emplacement de ses anciens remparts seront à peine suffisantes pour la contenir. Déjà même on la voit refluer sur les communes voisines, dont elle fait de véritables faubourgs.

Malheureusement les hommes auxquels se trouve confiée la tâche de satisfaire ces aspirations, trop longtemps contenues peut-être, ne possèdent pas toutes les qualités nécessaires pour une entreprise pareille. Leur chef même, très supérieur à tous ses collègues, M. James Fazy, est un révolutionnaire plutôt encore qu'un homme d'état. Pour se soutenir au pouvoir, il continue à se servir des moyens par lesquels il s'en est emparé. L'agitation est son élément, et l'imprévu sa ressource favorite. Personne mieux que lui ne sait

exploiter les instincts populaires. Il manie cette arme si dangereuse avec une étonnante dextérité. Aussi douze années de règne n'ont pas usé son influence, et la soumission de ses partisans semble être toujours plus aveugle.

Le système financier inauguré depuis douze ans à Genève ressemble un peu, il faut le dire, à celui du fils prodigue qui s'empresse de dissiper les richesses accumulées par un père avare. Avant 1846, Genève était administrée avec la plus stricte économie. Les budgets annuels se soldaient rarement par de légers déficits, à l'extinction desquels était affecté un fonds de réserve. Si quelque dépense extraordinaire devenait indispensable, on avait soin de la répartir sur plusieurs années successives, afin de ne jamais dépasser les ressources habituelles. Genève possédait un gouvernement à bon marché dans toute l'étendue du terme. Les révolutionnaires de 1846, à peine arrivés au pouvoir, eurent bientôt bouleversé cet ordre de choses. Il leur fallait des serviteurs dévoués, et pour en accroître le nombre ils ne virent rien de mieux que l'attrait de places lucratives. Les fonctions honorifiques durent disparaître, comme essentiellement favorables à l'aristocratie. L'exploitation du crédit public devint le premier objet des réformes radicales. Ce changement nécessitait de lourds emprunts; mais les impôts, très modiques, restèrent les mêmes, sauf une seule taxe, qui ne pesait que sur la classe riche, et qu'on doubla sans que le peuple s'en émût. Emprunter pour lui faire de belles rues et de belles places, pour lui fournir du travail ou des pensions, c'était une méthode socialiste qui devait lui plaire. Quant au remboursement, il s'en inquiétait, il s'en inquiète encore assez peu. D'ailleurs il n'entend pas beaucoup les questions financières, et ses chefs l'éblouissent par la création de nombreux établissemens de crédit où, suivant le programme, la signature de l'ouvrier prolétaire doit être aussi valable que celle du plus riche capitaliste. Ainsi furent fondées la banque de Genève, la banque hypothécaire, la banque générale suisse, la caisse d'escompte, la caisse centrale de secours. Seulement la pratique ne ressemble pas tout à fait au programme, par la raison fort simple qu'une banque se ruinerait en voulant remplir à la lettre d'aussi absurdes conditions, ou bien serait obligée d'avoir recours aux subventions du gouvernement : triste moyen qui compromet toujours le crédit public (1).

(1) Deux ou trois fois déjà le grand-conseil a voté des prêts de ce genre, dont la conséquence la plus directe est d'habituer la classe ouvrière à compter sur les secours de l'état. On entre de cette manière dans la voie du socialisme, on ouvre la porte à des appétits dévorans, et, si les habitudes traditionnelles neutralisent en partie l'effet de si funestes mesures, ce n'en est pas moins une grave atteinte portée à la fierté républi-

Les résultats d'un tel système ne sont pas de nature à satisfaire beaucoup ceux qui voudraient le juger d'après la balance des chiffres. Le compte général se solde jusqu'ici par un déficit considérable. Loin d'offrir du bénéfice, le nivellement des fortifications absorbe tout le produit de la vente des terrains où l'on s'imaginait trouver une vraie Californie, et les dépenses extraordinaires dépassent chaque année la somme totale des anciens budgets. La question financière est l'écueil du radicalisme. Sans entrer ici dans d'arides détails, on doit se contenter de résumer en deux mots le bilan de ces douze années. Le 8 octobre 1846, M. James Fazy, s'installant à l'hôtel de ville, trouva 300,000 francs dans la caisse de l'état, qui ne devait rien à personne; aujourd'hui le canton de Genève est grevé d'une dette de 10 millions au moins.

Genève, il est vrai, a des quais magnifiques, un vaste port, une population active et nombreuse. Elle forme sur les deux rives du lac un bel amphithéâtre que rehausse encore la vue des Alpes et de la chaîne du Jura; de nombreux bateaux à vapeur, des barques à voiles latines, des embarcations de toute sorte animent pendant le jour les eaux de son bassin, et le soir, la lumière du gaz s'y reflète en ondulations scintillantes qui produisent des effets admirables. D'ailleurs la vieille cité de Calvin se trouvera bientôt au centre d'un réseau de chemins de fer qui la relieront à la France, à l'Italie, à l'Allemagne par le nord de la Suisse. Déjà les lignes de Lyon et de l'ouest suisse sont ouvertes, et celle d'Annecy va sans doute être construite. On ne peut méconnaître les avantages d'une telle position, surtout lorsqu'ils sont unis à ceux de la liberté. Tout semble promettre à Genève un brillant avenir matériel. Sa bonne renommée, qui, Dieu merci, n'est pas encore tout à fait perdue, favorisera ce nouveau développement, et les dettes du radicalisme seront payées un jour par le travail ou les sacrifices de ceux qu'il accuse d'être les ennemis du peuple. Ce n'est pas là que gît le danger le plus grave. On aura dépensé beaucoup d'argent, contracté beaucoup d'emprunts, rendu très difficile peut-être le rétablissement de l'équilibre dans les finances; mais pourvu que les bonnes traditions du patriotisme se conservent intactes et vivantes, des maux de cette nature ne sont point irréparables. C'est donc l'état moral de Genève qu'il faut maintenant examiner.

La petite république de Genève ne pouvait certainement pas res-

caine qui jusqu'alors avait distingué le caractère genevois. Il y a de plus un autre péril : la confiance dont Genève jouit dans le monde financier est encore intacte; mais ne pourrait-elle pas finir par être ébranlée, surtout s'il arrivait une de ces crises dans lesquelles on voit souvent les entreprises les mieux conçues et les plus prudentes faire naufrage?

ter en dehors du mouvement général de notre époque. Il fallait, bon gré, mal gré, qu'elle en subît l'influence. Les expédiens révolutionnaires n'ont fait que hâter une métamorphose que le temps aurait nécessairement amenée; mais la violence est mauvaise conseillère, et les peuples ne peuvent pas plus que les individus supporter un changement de régime trop brusque sans en souffrir. A la sage lenteur du progrès régulier ont succédé tout à coup l'audace et l'imprévoyance. On a voulu que Genève rompît subitement avec ses traditions pour se lancer dans les aventures. Comme il arrive d'ordinaire en pareil cas, on est tombé d'un extrême dans l'autre, et le rigorisme un peu exagéré de l'ancien régime a fait place à la licence. On s'est trop souvenu que Genève, avant de devenir la forteresse de la réforme, avait été jadis une ville de plaisir, qu'au XVIe siècle le parti opposé à l'influence du grand réformateur s'appelait le *parti des libertins* (1). On oubliait qu'à d'autres époques Genève porta l'austérité même à l'excès. Dans ses efforts pour combattre le débordement des hardiesses philosophiques, elle mit de la raideur, elle apporta souvent une étroitesse de vues peu conciliable avec la doctrine du libre examen. Cela n'étonne pas du reste quand on étudie la puissante organisation, à la fois religieuse et civile, que Calvin avait fondée. Un pareil moule peut se briser, mais longtemps encore la société en garde l'empreinte. Le XVIIIe siècle ne réussit pas à l'effacer, et les tendances spiritualistes de Jean-Jacques Rousseau préservèrent sa patrie de l'influence voltairienne. Celle-ci maintenant essaie de prendre sa revanche; mais réussira-t-elle? On peut en douter, si l'on en juge par les étranges moyens qu'elle emploie. Les révolutionnaires qui travaillent à transformer Genève appartiennent à l'école française. L'indifférentisme religieux et le penchant matérialiste sont leurs traits distinctifs, renforcés encore chez eux par des haines personnelles aussi tenaces que violentes. Ils veulent à tout prix faire triompher, non des principes, mais des rancunes; peu leur importe de compromettre les vrais intérêts de la liberté. Le protestantisme, ennemi du joug clérical, favorable aux institutions constitutionnelles, aux mœurs républicaines, prêchant l'amour de l'ordre et le respect de la loi, est un obstacle à leurs projets subversifs, et sans aucun scrupule ils veulent le détruire, au risque de faire ainsi rétrograder Genève. La révolution genevoise ne s'est pas contentée d'une alliance politique avec le parti ultramontain, elle a de plus cherché les moyens d'affaiblir l'église protestante en la privant de ses meilleurs appuis. L'académie d'abord, puis la compagnie des pasteurs, ont été tour à tour en butte aux

(1) Il est vrai qu'alors ce nom désignait plutôt les défenseurs de la liberté contre les prétentions de Calvin.

atteintes du système radical. Ce sont des épisodes d'histoire locale sur lesquels il ne faut pas craindre d'insister.

L'académie de Genève a subi dans son personnel, comme dans son enseignement, de graves modifications. Autrefois la direction des études était confiée au corps enseignant, assisté d'un conseil de l'instruction publique. Maintenant elle se trouve entre les mains d'un conseiller d'état, qui décide en dernier ressort sur toutes les questions. Cette omnipotence est d'autant plus dangereuse qu'avec le suffrage universel il pourrait bien arriver que le conseiller d'état chargé de l'instruction publique fût un homme sans culture, ni scientifique, ni littéraire. Si l'académie de Genève n'a pas perdu tout relief après dix années d'un semblable régime, on peut dire que c'est la force de l'habitude qui domine encore. — Dans l'église, on remarque le même phénomène. La nouvelle organisation, établie sur des bases essentiellement démocratiques, n'a pas produit les mauvais résultats qu'on pouvait en attendre. Le suffrage universel appliqué à l'élection des pasteurs donne en général des choix satisfaisans, et le consistoire, issu de la même origine, se distingue par l'esprit de lumière, de tolérance et de piété qui préside à ses délibérations ainsi qu'à ses actes. — Sur ces deux points donc, les efforts du radicalisme ont échoué contre les habitudes, tandis que dans le domaine politique, dès le premier jour, il remportait une victoire complète, en intronisant le droit de la force brutale.

Aujourd'hui même, ces résistances partielles ne modifient point la marche du gouvernement de Genève. Quoiqu'il ait contre lui presque la moitié des électeurs, il repousse toute tentative de conciliation, persiste à se montrer exclusif jusque dans les moindres détails, et poursuit son but avec la plus grande ténacité. L'esprit qui l'anime est une profonde antipathie pour les principes auxquels Genève a dû sa renommée. Ce n'était pourtant pas là ce que voulaient la plupart de ceux qui provoquèrent la révolution de 1846 : ils auraient reculé devant l'idée d'introduire dans leur pays de nouveaux germes d'antagonisme, de discorde et de dissolution; mais une seule volonté règne et gouverne. Le grand-conseil n'a plus guère d'autre mission que d'enregistrer des ordonnances. Chez les partisans du chef, la susceptibilité républicaine a fait place au dévouement monarchique. L'avenir offrirait peu d'espoir, si des symptômes d'un esprit plus sagement libéral ne se montraient dans la cité de Calvin.

III.

L'esprit genevois n'est pas tout à fait mort. On a pu lui porter des coups terribles sans abattre son courage, du moins chez l'élite de la

nation. Celle-ci comprend que *noblesse oblige*, et que son devoir est de maintenir le développement intellectuel et moral qui fit la gloire de Genève. En présence du péril, le zèle s'est réveillé.

Dès 1847, l'opposition conservatrice débuta par user largement des ressources que mettait à sa disposition une entière liberté de la presse. Pendant cinq ou six années, la lutte politique fut très vive, et l'on vit paraître à côté des feuilles locales de nombreux pamphlets, dont plusieurs étaient assez remarquables. Pour les publicistes genevois, auxquels manquent en général les qualités de l'écrivain, la passion est un stimulant précieux. Dans l'ardeur de la polémique, ils s'abandonnent plus que de coutume, et montrent souvent une verve spirituelle et piquante. Il est malheureux que cette verve ne sache pas se contenir. Quand un sujet préoccupe l'attention publique, il n'est guère de classe de la société qui ne soit plus ou moins atteinte de la fièvre d'écrire. Ce n'est du reste point là un fait nouveau. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, le chef des natifs, Isaac Cornuaud, simple ouvrier horloger d'abord, puis teneur de livres, publiait une brochure presque chaque jour. La collection de ses pamphlets forme cinq gros volumes in-8°, et de plus il a laissé dix volumes in-4° de manuscrits relatifs aux affaires de son temps. Les Genevois d'aujourd'hui ne le cèdent pas sous ce rapport à ceux du XVIIIe siècle, à en juger par le nombre des brochures, chansons et caricatures publiées surtout dans les années 1847, 1848 et 1849. Si la plupart valent mieux par le fond que par la forme, quelques-unes cependant ont un vrai mérite littéraire. On peut citer par exemple celles du docteur Baumgartner, ancien membre de l'*association du 3 mars*, qui, après la révolution de 1846, rompit avec le parti radical et se rangea bientôt parmi ses plus ardens adversaires. C'est un rude jouteur, dont la plume a le tranchant de l'acier. Il saisit corps à corps le chef du radicalisme, dévoilant ses faiblesses, et perçant à jour sa politique avec une impitoyable ironie. La passion, qui le domine souvent, éclate en saillies vraiment originales. Chez lui, pensée et style sont fortement empreints du cachet genevois, mais il y joint la vivacité de l'esprit français. Ses pamphlets, où le sarcasme et les personnalités abondent, obtinrent beaucoup de vogue, et contribuèrent à réveiller l'esprit national, en combattant les tendances cosmopolites qui semblaient vouloir faire de Genève le centre de la propagande révolutionnaire. Un autre écrivain non moins éminent, l'auteur anonyme des *Épanchemens d'un homme d'état*, eut l'idée fort ingénieuse de mettre en scène le dictateur lui-même, exposant à l'un de ses intimes les secrets de sa tactique. Il sut avec une rare sagacité jalonner en quelque sorte d'avance la route qu'allait suivre le radicalisme.

« Souvenez-vous (faisait-il dire à l'homme d'état) que la plus précieuse de nos ressources, c'est que nous disposons des places et de l'argent, de l'argent et des places. Or nous sommes dans une situation particulièrement favorable pour tirer de cet énergique levier toute la force qui est en lui. En répudiant et en stigmatisant comme une tradition surannée de l'aristocratie le dévouement désintéressé, en posant comme un principe dont il faut tirer gloire que l'argent est un mobile démocratique, nous avons donné au système radical un admirable point d'appui, nous avons déblayé et facilité sa marche...

« Le nerf d'un gouvernement est dans sa caisse; les hommes, comme les animaux de basse-cour, sont toujours prêts à reconnaître pour maître celui de qui ils attendent la pâtée. Pour gouverner, il ne faudrait à la rigueur qu'une chose, une seule chose : avoir beaucoup d'argent et savoir s'en servir. Dépenser, dépenser beaucoup, dépenser encore, dépenser toujours, tout est là !...

« Un avantage accessoire d'un large emploi des fonds de l'état serait encore de rendre la place intenable pour d'autres que nous, car l'aristocratie bourgeoise et financière se croit perdue dès que son coffre ne regorge pas, ou, pour parler son langage pédantesque, dès que *les services ne sont pas assurés* pour six mois au moins à l'avance... »

Voilà pour les finances, voici pour le mécanisme électoral :

« Le vrai régime démocratique, tel qu'il doit être compris et pratiqué pour que le pays marche sans heurt et sans secousse, est celui où tout est disposé de manière que les élections soient en fait dans la main du gouvernement, ou, pour mieux dire, du chef du gouvernement. Dès lors tout se réduit pour celui-ci à composer convenablement sa liste de députés...

« Après avoir prélevé quelques billets de faveur pour les gens envers qui vous avez contracté des obligations que vous ne pourriez reconnaître autrement, formez le gros de votre liste d'hommes notoirement nuls au point de vue du talent et de l'instruction, habitués à ne voir que par vos yeux et à ne jurer que par votre nom !... »

Enfin le socialisme, ce danger qui, dit-on, menace surtout les gouvernemens populaires, n'est pour le radicalisme qu'une arme de plus.

« C'est lui qui a fait jusqu'ici notre force et nous a valu notre succès; c'est lui qui est au fond de toutes les agitations, de toutes les insurrections, de toutes les révolutions radicales : il en est l'âme, le foyer; il est le grand ressort de la montre dont nous sommes, nous, le balancier régulateur...

« Le socialisme ne pourrait se passer de nous; seul et livré à lui-même, il n'a pas de chance de succès; il ne peut exister dans sa nudité, et l'on reculera toujours d'effroi devant les conséquences rigoureuses de son principe. Oui, mon cher, appelez cela un paradoxe si vous le voulez, mais j'estime que la faiblesse du socialisme vient précisément de ce qu'il a un principe et qu'il l'affiche.

« N'en proclamer aucun, s'abstenir soigneusement de rien formuler, telle est au contraire une des causes de l'ascendant du radicalisme. Son précieux scepticisme lui permet d'aller où il veut, de ne traiter en ennemi que ce qui lui résiste, de se faire des armes de tout, comme aussi de prendre des alliés partout...

« Au moyen de quelques concessions, qui porteront d'abord sur le droit au travail et ses applications pratiques, sur la propriété, sur l'hérédité, sur les impôts ; au moyen de la démolition des institutions préexistantes, au moyen surtout de l'hostilité qui ne cessera de régner entre lui et la classe aisée et bourgeoise, un gouvernement radical, pour peu qu'il soit habile, se maintiendra favorable l'élément socialiste...

« Le socialisme est un auxiliaire, un pourvoyeur du radicalisme ; il ne saurait devenir son rival. L'un n'est que le bras, l'autre sera toujours la tête. »

Ces prévisions, qui datent de 1849, se sont pleinement réalisées. On a multiplié les places, et de plus établi des ateliers nationaux. Les travaux publics offraient un moyen d'influence électorale dont le nouveau régime s'est habilement servi pour se créer des partisans. Une organisation très serrée tient le suffrage universel dans la dépendance de quelques hommes dévoués au chef, et quand cela ne suffit pas, on a recours à la menace, au tumulte, à la violence même, pour intimider le parti contraire. En 1849, et plusieurs fois depuis, les élections ont été troublées par des scènes déplorables. Quant au dédain des principes, les prévisions du publiciste anonyme sont encore dépassées. On suit une politique d'expédiens, qui n'a d'autre règle que l'intérêt du jour. Ce sera tantôt la liberté poussée jusqu'à la licence, tantôt des tendances tout opposées et non moins extrêmes. Le seul trait qu'on y retrouve infailliblement est une intention bien arrêtée d'étendre autant que possible l'action du pouvoir. On incline ainsi vers le socialisme juste assez pour s'assurer son appui, en ayant soin de ne lui faire de concessions qu'aux dépens des conservateurs. Les *Épanchemens d'un homme d'état* résument donc très fidèlement l'histoire des dix années qui viennent de s'écouler. Aussi resteront-ils comme le plus brillant spécimen de la polémique genevoise, dont au reste les productions même les plus médiocres décèlent une aptitude générale à discuter les questions législatives et administratives. On y voit combien l'éducation républicaine familiarise tous les citoyens avec les intérêts de la chose publique. Malheureusement elle ne réussit pas de même à les mettre en garde contre les dangereux appâts du sophisme, et le peuple genevois se montre plus que d'autres accessible à ce genre de séduction.

La guerre de plume eut pour résultat d'aigrir de plus en plus les esprits. Quelques scènes de violence, qui signalèrent les élections de 1849, vinrent démontrer que, sur le terrain de la poli-

tique, toute tentative de rapprochement était inutile. Le radicalisme afficha très ouvertement l'intention d'escamoter à son profit le suffrage universel, ou de le fouler aux pieds toutes les fois qu'il ne lui serait pas favorable. Ses adversaires comprirent alors la nécessité de le combattre par d'autres moyens et d'opposer à l'influence du pouvoir gouvernemental celle des associations privées. C'est ainsi que, l'académie de Genève paraissant menacée, on s'empressa de jeter les bases d'un établissement rival destiné à la remplacer, s'il en était besoin. Des souscriptions volontaires soutinrent pendant plusieurs années un gymnase libre, où les jeunes gens pouvaient faire leurs études préparatoires pour le baccalauréat, soit ès-lettres, soit ès-sciences. La rapidité avec laquelle cette concurrence se forma et l'action qu'elle eut bientôt sur l'enseignement académique prouvent combien Genève est riche en ressources intellectuelles. Une fois cependant le but atteint, c'est-à-dire l'académie réorganisée de manière à dissiper toute inquiétude sur son existence, le gymnase libre se ferma volontairement, car l'opposition n'avait eu d'autre objet que d'assurer le maintien de cette antique et féconde institution nationale dont les Genevois peuvent être fiers à juste titre.

Le passé de l'académie de Genève donne une haute importance au mouvement qui avait pour but de la maintenir sous une forme nouvelle. Ce fut Calvin qui la fonda. Son puissant génie organisateur avait bien compris que là devait se trouver le moyen d'influence le plus sûr et le plus durable. Ayant surtout en vue les besoins de l'église réformée, il n'institua que quatre chaires : une de théologie, confiée à Théodore de Bèze; une d'hébreu, dont le titulaire devait consacrer quelques heures par semaine à l'exégèse de l'Ancien Testament; une de philosophie, qui se bornait aux élémens des sciences avec un peu de rhétorique et de dialectique; enfin une de belles-lettres, qui avait pour objet principal l'enseignement du grec. Après la mort de Calvin , et pour accomplir ses derniers vœux, Théodore de Bèze obtint la création d'une école de droit, sur laquelle deux Français distingués, Bonnefoy et Hotman, répandirent dès l'origine un certain éclat. Cette académie naissante ne tarda pas à se développer, grâce aux efforts de professeurs éminens qu'elle sut attirer, ou qui se formèrent dans son sein. Joseph Scaliger, Isaac Casaubon, Jacques Godefroy, J. Leclerc, Alphonse Turrettini, établirent sa renommée sur des bases solides, et durant le XVIII[e] siècle l'essor de la philosophie et des sciences physiques y trouva de précieux auxiliaires dans les Charles Bonnet, les Cramer, les Prévost, les Pictet, les Jalabert, les de Saussure, etc. Le goût de l'étude fut comme une espèce de patrimoine qui se transmettait de père en fils dans les familles aristocratiques. On voyait souvent les plus hautes charges

de l'état occupées par des professeurs de l'académie, qui n'en continuaient pas moins à donner leurs leçons, car ils sentaient vivement combien il importait à Genève de conserver un lustre scientifique et littéraire qui lui assurait l'estime des souverains étrangers. En effet, c'est ainsi que la petite république parvint à neutraliser l'action de ses nombreux ennemis. Elle trouva plus d'une fois des protecteurs soit dans le monde savant, soit chez les familles nobles ou princières dont les fils étaient venus profiter des ressources de son instruction publique. Parmi les instituteurs, les ministres, et même les négocians qu'elle fournissait en abondance aux autres pays, il se rencontrait aussi parfois des hommes d'un talent supérieur, qui, s'élevant à de hautes positions, purent la servir utilement. Cette ville hospitalière, dotée d'institutions sages et libérales, féconde en citoyens intelligens, actifs, probes et dévoués, qui, par leurs entreprises ou leurs écrits, faisaient connaître son nom de la manière la plus honorable dans toutes les contrées du monde, s'était acquis certainement des droits au respect. On ne peut nier la valeur de titres pareils, et dans plusieurs circonstances Genève leur dut son salut; elle leur dut notamment la bienveillance des souverains au congrès de Vienne, où Capodistrias put parler de la petite république comme d'*un grain de musc parfumant l'Europe*. A l'intérieur, l'académie genevoise rendit des services non moins précieux. Elle favorisa l'instruction populaire, cet élément indispensable de la vie républicaine. Sous son influence, on vit se répandre dans tous les rangs de la société genevoise une culture intellectuelle qui partout ailleurs n'existe guère que chez les hautes classes. On se rappelle que Rousseau dit, en parlant de son père : « Je le vois encore, vivant du travail de ses mains et nourrissant son âme des vérités les plus sublimes. Je vois Tacite, Plutarque et Grotius mêlés devant lui avec les instrumens de son métier. »

Quoique les tendances studieuses de Genève ne soient plus tout à fait ce qu'elles étaient autrefois, ces paroles peuvent encore trouver leur application parmi les ouvriers de la fabrique d'horlogerie. Les élémens étrangers dont cette population se recrute sans cesse apportent sans doute avec eux d'autres mœurs et d'autres habitudes; mais le caractère national résiste cependant et montre encore une force d'assimilation très remarquable. Il semble que souvent l'admission à la bourgeoisie ait pour effet de transformer le candidat d'un jour à l'autre. Hier il était Allemand, Italien, Hongrois, Polonais; aujourd'hui c'est un fervent citoyen genevois. Aussi le radicalisme a-t-il commis une grave erreur en voulant détruire ce qu'il appelait des nids d'aristocratie, c'est-à-dire les hautes études, pour ne laisser debout que l'enseignement primaire. On l'a d'abord

applaudi, parce qu'il ouvrait des écoles gratuites et que le peuple aime assez ce qui ne lui coûte rien; mais bientôt la réflexion est venue dissiper l'enthousiasme. Les parens ont compris qu'au lieu de l'égalité qu'on prétendait atteindre, l'unique résultat de cette mesure serait d'interdire les professions libérales à tous ceux qui ne possèdent pas une fortune suffisante pour envoyer leurs fils étudier hors du pays. Dès lors la réaction devint manifeste. Plusieurs sociétés de jeunes gens prêtèrent leurs salles pour des cours littéraires ou scientifiques. Les conférences religieuses, les séances d'histoire, les lectures instructives se multiplièrent, et partout l'affluence des auditeurs fut telle que le gouvernement ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait fait fausse route. Inquiet du parti que ses adversaires pouvaient tirer de son erreur, il changea de tactique, abandonna ses projets contre l'académie, maintint l'école de droit, dont la suppression était à peu près décidée, et résolut à son tour de faire donner des cours publics le soir dans une salle de l'hôtel de ville. Ainsi la tentative dirigée contre l'instruction supérieure aboutit au contraire à l'établissement d'une espèce de succursale, excellente pour populariser la culture des sciences et des lettres.

Un second fait non moins frappant que la réaction intellectuelle, c'est la réaction morale, c'est le réveil du protestantisme. Genève n'avait pas pu se garantir tout à fait des atteintes de l'indifférence religieuse propagée par le XVIIIe siècle. Elle était restée moins incrédule que ses voisins, mais sans arborer franchement non plus le drapeau de la foi. Le rigorisme calviniste, tombé en désuétude, n'avait plus l'appui du pouvoir civil, et l'autorité ecclésiastique trouvait peu d'écho dans l'opinion. La plupart des partisans de l'ancienne orthodoxie se ralliaient de préférence autour des petites communautés libres établies par le méthodisme anglais. C'était une nouvelle cause de divisions et de querelles. On peut dire qu'elle contribua presque autant que la politique à créer entre les citoyens des antipathies et des préventions déplorables. Le bouleversement révolutionnaire eut pour première conséquence de faire cesser de tels débats. Pour résister à la tempête, on mit de côté l'orgueil de secte, et, sauf de rares exceptions, le parti conservateur se trouva bientôt plus uni qu'il ne l'avait été depuis fort longtemps. Cette paix s'est consolidée davantage encore devant l'alliance des radicaux avec les ultramontains. Son caractère, d'abord essentiellement politique, a fini par être plutôt religieux. La nouvelle organisation de l'église protestante étant fondée sur le suffrage universel, sa cause devient celle du peuple. D'ailleurs jusqu'en 1815 protestantisme et nationalité se confondaient chez le Genevois dans un même sentiment, plus ou moins éclairé, mais très vif et très tenace, que

l'adjonction de quelques communes catholiques n'a pu détruire.

Au sein même du parti radical, la question confessionnelle suscite donc encore bien des difficultés. On redoute les tendances ultramontaines, et l'on a raison. Quand elles se laissent voir trop à découvert, le mécontentement éclate aussitôt. Sur ce point, l'autorité du dictateur a déjà subi plusieurs échecs. Genève n'entend pas perdre son titre de ville protestante; elle veut la liberté des cultes, la tolérance pour tous, et non la suprématie d'un clergé quelconque. Or, par les traités de 1815, la position des catholiques est tout à fait privilégiée dans le canton de Genève. Les communes détachées de la Savoie ne sont point soumises, en ce qui concerne les naissances, les mariages et les décès, au régime de l'état civil; elles conservent de droit la majorité catholique dans leurs conseils municipaux; elles peuvent interdire la construction de temples protestans sur leur territoire; enfin l'organisation de leur église demeure exactement ce qu'elle était avant le triomphe de la démocratie, c'est-à-dire fort indépendante soit du peuple, soit du gouvernement. Le système électoral et l'esprit de tolérance qui règne aujourd'hui leur assurent de plus une grande part dans la direction des affaires publiques. Elles ne sauraient donc avoir aucun grief légitime, et tout semble leur prescrire, sinon la reconnaissance, du moins l'oubli des vieilles animosités. Cependant Rome ne se tient pas encore pour satisfaite. Peu lui importe d'entretenir la discorde et de compromettre les intérêts du pays. L'organe de ses prétentions les exprime avec une audace imprudente. En présence du péril qui menace la plus précieuse des libertés, celle de la pensée, les querelles intestines cessent, les ressentimens se taisent : on ne songe plus qu'à sauver une conquête si chèrement achetée, si vaillamment défendue pendant trois siècles.

Évidemment ici les efforts du radicalisme n'ont pas atteint leur but. Genève garde son cachet traditionnel, l'esprit de lumière et d'examen, contenu dans de sages limites. Ses écrivains sont fidèles aux convictions spiritualistes de leurs devanciers, et l'essor intellectuel conserve en général une activité non moins saine que féconde. On doit pourtant redouter l'abaissement du niveau moral. C'est un résultat presque inévitable des principes démocratiques poussés à l'extrême. Le peuple souverain a des préjugés, des passions, des caprices; il fait les lois, et s'il ne lui plaît pas de les suivre, qui pourra l'y contraindre? Jaloux du pouvoir, il refuse au gouvernement les moyens de répression nécessaires. La police est impuissante, à moins que les citoyens ne la fassent eux-mêmes, et l'on peut craindre que chez eux les notions de droit et de justice ne soient profondément altérées par l'esprit de parti. La haute direc-

tion que le gouvernement devrait conserver à cet égard risque ainsi d'être abandonnée à tel ou tel club politique, formé pour agir dans les élections, mais qui, bientôt exalté par ses victoires sur ce terrain, prétend régenter l'état, et devient un auxiliaire fort incommode. N'osant rompre avec lui, le pouvoir s'en sert comme d'un instrument, afin d'obtenir par voie indirecte les effets de l'intimidation dans certains cas où il serait dangereux de l'exercer d'une manière plus franche. Des assemblées tumultueuses, des banquets, des menaces, quelquefois même des pressions effectives qu'il désavoue, mais ne prévient ni ne réprime, lui permettent d'atteindre le but sans trop se compromettre. Ce sont là des armes fort dangereuses, car, une fois l'impulsion donnée, on a bien de la peine à contenir la multitude mise en mouvement, et le sort de presque toutes les révolutions est de se voir débordées par ces auxiliaires incommodes. Ici surtout éclate l'habileté du maître, qui sait user tour à tour d'audace, de fermeté, de faiblesse, de ruse ou de franchise, suivant que les circonstances l'exigent. Il faut que sa volonté paraisse toujours d'accord avec celle du peuple; c'est la condition essentielle du succès. Pourvu qu'il la remplisse, peu importe le reste : des fautes qui pour d'autres seraient fatales passent inaperçues, la démagogie s'incarne en lui, et dès lors accepte la responsabilité de tous ses actes. Il peut sans scrupule faire bon marché des principes, se retourner, se démentir ou se rétracter avec l'aisance la plus dégagée; les contradictions ne l'embarrassent guère, et son autorité n'en est point compromise. Un pareil homme d'état offrirait vraiment le type du dictateur populaire, dont l'œuvre la plus difficile est de garder entre ses mains un pouvoir qui dépend des caprices de la foule inconstante et passionnée.

Cependant on s'étonne de voir le régime radical, après douze ans de règne, recourir encore à de tels moyens révolutionnaires. Cela paraît d'autant plus étrange que, soit lassitude, soit découragement, l'agitation politique tend chaque jour davantage à se calmer. C'est donc faire de l'anarchie mal à propos, et risquer de produire une réaction qui ne serait certainement pas favorable au radicalisme. En effet, des habitudes de liberté qui datent de trois cents ans ne peuvent être supprimées tout à coup. Si le pouvoir manque d'énergie, les citoyens y suppléeront; mais à coup sûr la violence ne triomphera pas : l'esprit républicain est encore trop vivace. Il réagira tôt ou tard contre la tendance radicale, qui poursuit à la fois deux buts également funestes pour les intérêts de la liberté. En effet, d'une part elle affaiblit l'autorité morale du gouvernement par son penchant à se mettre au-dessus de la loi, tandis que de l'autre elle incline de plus en plus vers le despotisme et l'arbitraire. Cette der-

nière tendance s'est révélée par des faits malheureusement incontestables. Il suffit de citer l'établissement d'une maison de jeu, formellement interdit par les prescriptions du code français, qui sont encore en vigueur dans le canton de Genève, l'insouciance trop cavalière avec laquelle la chancellerie laisse en arrière de deux ans au moins la publication du recueil officiel des lois, les empiétemens de pouvoir auxquels ont été tour à tour en butte l'ordre des avocats (1), la *société des arts* (2), la faculté de médecine (3), etc., enfin les dispositions peu bienveillantes du gouvernement vis-à-vis des autorités fédérales. Sur ce dernier point encore, le radicalisme fait certainement fausse route. L'esprit suisse a trop profondément pénétré dans la population genevoise pour qu'il soit possible de le déraciner. L'admirable élan national provoqué par les menaces de la Prusse en janvier 1857 ne laisse aucun doute à cet égard. La vieille république s'est ralliée de cœur au régime fédéral malgré ses imperfections; elle comprend que là se trouvent pour elle les meilleures garanties d'indépendance et de sécurité. Les souvenirs de son passé comme les intérêts de son avenir lui font un impérieux devoir d'être suisse avant tout, et c'est d'ailleurs la réalisation d'un vœu qui fut dès le XVIe siècle celui de ses citoyens les plus dévoués. Elle a droit aussi d'exercer sa part d'influence dans les conseils de la commune patrie, et ne saurait renoncer pour toujours au rôle honorable que jouèrent pendant nombre d'années ses députés à l'ancienne diète. Déjà les autres cantons demandent avec inquiétude ce que sont devenues les lumières et les traditions de la cité qui produisit jadis tant d'hommes éminens. Ils déplorent cette apparente décadence morale, et devant l'opinion presque unanime de leurs organes de toutes les nuances, il semble impossible qu'un salutaire réveil se fasse attendre longtemps encore.

Genève doit sans doute se résigner désormais aux inconvéniens de la démocratie. Elle est forcée de subir toutes les éventualités du suffrage universel, et ne peut songer au rétablissement de ses anciennes institutions. La seule espérance raisonnable qui lui reste est de combattre l'action des élémens étrangers dont elle est inondée par la même énergie persévérante contre laquelle vinrent échouer jadis les efforts de ses ennemis extérieurs. Une révolution aussi complète que la sienne, quels que soient les motifs qui lui ont

(1) Pour exercer les fonctions d'avocat, un examen de capacité n'est plus obligatoire; il suffit d'avoir vingt-cinq ans et de prêter au conseil d'état le serment d'homme de loi.

(2) Le gouvernement s'est emparé de la direction du musée Rath malgré l'intention formelle du donateur, qui l'avait confiée à la *société des arts*.

(3) Sous l'ancien régime, il fallait, pour exercer la médecine, subir un examen devant la faculté : aujourd'hui c'est le gouvernement qui donne l'autorisation nécessaire.

servi de prétexte, a ses causes premières dans les besoins de l'époque. Tout en repoussant l'invasion de la licence et des doctrines subversives, l'emploi funeste du mensonge et du sophisme, il faut reconnaître que les conditions qui firent prospérer jadis la petite cité calviniste ne sont plus compatibles avec le développement matériel dont aujourd'hui l'essor impérieux ne souffre guère de résistance. Quant à ce qui concerne le domaine moral, ne serait-ce pas faire injure au principe du libre examen que de le croire impuissant à supporter le régime de la tolérance et de la libre discussion? Au contraire on peut dire qu'il sortira vainqueur de cette nouvelle épreuve, pourvu qu'il l'accepte résolûment et sache maintenir son indépendance envers et contre tous.

Jusqu'ici le parti conservateur est resté compacte. Ses échecs successifs ne l'ont point désorganisé. Il compte à peu près toujours le même nombre de voix dans le pays, et la génération qui s'élève, moins imbue des préventions et des rancunes suscitées par la lutte, lui sera plutôt favorable. Probablement donc une réconciliation s'opérera plus tard sur le terrain de la vraie liberté, dégagée de l'alliage impur que lui impose le radicalisme. Sans nier l'imminence du danger présent, on peut attendre des jours meilleurs. Le peuple genevois, malgré tous ses défauts, offre à l'observateur attentif quelques signes rassurans. L'amour du travail, le respect de l'honnête et du juste, les idées morales et religieuses, y comptent de très nombreux adeptes. Quand on songe aux circonstances qu'il a traversées, à l'action exercée sur lui par tant d'influences extérieures, aux réfugiés de toute sorte que le cataclysme de 1848 a jetés dans son sein, on est plutôt surpris que sa nationalité n'ait pas complétement disparu. Il ne faut pas oublier non plus que Genève est dans une période de transition, où le mal et le bien se confondent, où l'impatience des uns et la résistance des autres empêchent le progrès de suivre tranquillement sa marche régulière. Les principes qui firent l'honneur et la durée de l'ancienne république protégeront aussi son avenir. Le roc de Genève, où, suivant l'expression de M. Michelet, l'âpre génie de Calvin fixa la réforme, a éprouvé une de ces tempêtes qui soulèvent les flots de l'océan et font monter à la surface les impuretés cachées dans ses profondeurs. L'eau se retire en déposant un noir limon sur les riches campagnes naguère couvertes de récoltes abondantes, les conquêtes faites par le travail sur un sol ingrat semblent perdues; mais le roc demeure solide sur sa base, inaltérable dans sa forme, et la population réfugiée sur son sommet reprend déjà courage. Elle se met à l'œuvre de nouveau, et place encore une fois son espoir dans les principes de l'éternelle vérité.

J. Cherbuliez.

LES AMÉRICAINS

SUR

LE PACIFIQUE

II.

SAN-FRANCISCO ET LA SOCIÉTÉ CALIFORNIENNE.

I.

Formée, on l'a vu (1), d'élémens aussi mobiles que divers, la société californienne n'offre pas cependant à l'observateur un sujet d'étude trop compliqué. Il n'en est pas d'elles comme de ces civilisations parvenues à un terme avancé de leur développement, où des nuances variées à l'infini produisent à chaque instant une combinaison nouvelle. Ici les couleurs sont crûment et carrément accusées avec une netteté de physionomie qui me remet en mémoire un conte fort original, enfoui dans les œuvres volumineuses d'un auteur un peu passé de mode aujourd'hui, Mme de Genlis. Le lieu de l'action est un palais magique doué de la singulière vertu d'obliger quiconque y entre à ne pouvoir déguiser sa pensée et à n'exprimer que la vérité, mais à son insu. « Je vais vous bouder, dit de l'air le plus gracieux une coquette, afin de vous tourner le dos. — Et serez-vous longtemps? demande l'amant intrigué. — Assez pour vous permettre de remarquer la longueur de mes tresses de cheveux. » En une certaine mesure, San-Francisco ressemble à ce palais de la vérité, et c'est avec le plus entier abandon que cette société de

(1) Voyez la livraison du 15 janvier 1859.

fraîche date non-seulement laisse admirer « la longueur de ses tresses, » mais montre dans tout leur relief ses travers et ses imperfections. L'hypocrisie à coup sûr n'est pas son défaut. La vie des habitans s'y étale au grand jour comme dans les villes de l'ancienne Grèce; le mystère leur semble étranger, et si le sans-façon parfois débraillé de leurs allures scandalise quelque peu l'observateur, on est promptement ramené à l'indulgence par la comparaison de cette franchise trop insouciante peut-être, mais réelle, avec la raideur automatique et guindée du *cant* anglais. Mieux que tout autre, l'Américain de Californie va nous montrer ce peu de souci de l'opinion, l'un des traits les plus saillans qui distinguent entre elles les deux branches de la grande famille anglo-saxonne.

La ville de San-Francisco s'était créée en dehors de toute initiative gouvernementale. Peut-être le relâchement qui caractérisait à cette époque la direction des affaires de l'Union entrait-il pour quelque chose dans cette formation anormale, mais il fallait y voir surtout le résultat de la nature *yankee* aux prises avec des circonstances exceptionnelles, et l'on aurait tort de conclure de ces étranges débuts que la société californienne n'eût rien fait pour se constituer au double point de vue politique et administratif. Dès que la découverte de l'or eut déterminé le vaste courant d'immigration qui devait si promptement peupler le pays, la partie éclairée de la population sentit le besoin d'avoir, sinon de fait, au moins en principe, un gouvernement auquel on pût se rattacher plus tard, et qui dès lors lui permît de prendre rang dans l'état. Le moment était peu propice : chacun désertait les villes pour les *placers*, et pensait plutôt à s'enrichir qu'à doter ses concitoyens des institutions qui leur manquaient; aussi les quarante-huit députés nommés, parmi lesquels plusieurs Espagnols, ne finirent-ils par se réunir à Monterey qu'en septembre 1849. Bien que la composition plus que mélangée de la foule qui s'était ruée sur la Californie ne dût pas faire beaucoup compter sur les lumières de cette assemblée improvisée, le résultat fut sans aucun doute infiniment supérieur à ce qu'il eût été en Europe dans les mêmes conditions, et la constitution fut assise sur des bases libérales et rationnelles qui faisaient honneur au bon sens des délégués. C'est du reste aux États-Unis une tâche moins compliquée qu'on ne se la représente en France. Hérault de Séchelles, chargé de préparer un projet de constitution pour la France républicaine, priait sérieusement un de ses amis de lui envoyer les lois de Minos; l'Américain, fort heureusement pour lui, ne se croit pas tenu à dater d'aussi loin : il a ses modèles sous la main, et toute la question se réduit à savoir si le nouvel état sera ou non à esclaves. Sur ce point comme sur les autres, l'assemblée

californienne opta pour une liberté illimitée, se bornant, par une restriction assez singulière, à exclure les races de couleur du suffrage universel qu'elle proclamait. Le principe du *self-government* était si complétement admis par elle, que le pouvoir judiciaire lui-même se vit assujetti aux caprices et aux instabilités d'une élection à courtes périodes. Un mois avait suffi pour mener à fin l'œuvre constitutionnelle; mais à Washington le congrès se montra moins expéditif, car l'admission du nouvel état remettait en litige l'éternelle question de l'esclavage et la lutte entre les intérêts rivaux du nord et du sud. Enfin, au bout d'une année d'incertitudes, le *steamer* l'*Oregon* entra tout pavoisé dans la baie de San-Francisco, annonçant aux habitans que leur ville était devenue capitale du trente et unième état de l'Union.

En même temps que la Californie se constituait politiquement, la partie la plus saine de sa population cherchait à poser les bases d'une organisation religieuse qui présentât quelque obstacle au débordement des passions humaines. Le clergé, dans le principe, ne s'aventurait qu'avec défiance dans cette société équivoque, dont au loin la renommée exagérait volontiers le cynisme et la démoralisation; mais son hésitation fut de courte durée, et bientôt les églises qui s'établirent de tous côtés témoignèrent d'autant plus du zèle efficace des fondateurs que le nombre de leurs prosélytes était plus restreint. La multiplicité de ces églises, ou, pour parler plus exactement, de ces chapelles, était une conséquence naturelle de la variété des sectes du protestantisme et de leur rivalité. On vit successivement s'ouvrir *the Methodist Church, Seamen's Bethel, Spring Valley Chapel, First Congregational Church, Unitarian Church, Wesleyan Chapel, First Baptist Church, Happy Valley Church, Grace Church*, etc.; j'en passe, et des meilleures, car chaque secte, n'eût-elle qu'une cinquantaine de fidèles, se doit à elle-même d'avoir une chapelle spéciale. De plus, un temple catholique s'élevait pour les Français et les Espagnols; mais tout ce pieux concours, si louable et bien intentionné qu'il fût, avait affaire à trop forte partie pour détourner le Californien de ses erremens. Tous les sermons du monde ne pouvaient donner à cette société l'essentiel et précieux élément qui lui manquait, la famille, et avec elle le charme du foyer. Aussi, malgré les vengeances célestes dont les prédicateurs dénonçaient énergiquement les effets à chaque incendie, la foule envahissait les maisons de jeu aveo la même ardeur; les *bars* continuaient à verser à flots le brûlant poison de leurs liqueurs; les assassinats, les duels, les crimes et les violences de tout genre se reproduisaient journellement. Seule, la bienfaisante et douce influence de la femme devait combattre avec succès la rudesse, disons mieux, la barbarie de ces

mœurs sauvages, lorsqu'après le bouillonnement des premières années, un calme comparatif lui permit d'entreprendre cette véritable œuvre de civilisation, et de donner à San-Francisco la physionomie moins curieuse peut-être, mais à coup sûr plus rassurante, qu'on lui voit aujourd'hui.

La femme, à l'époque dont nous parlons, était en quelque sorte absente de la société californienne, car on ne peut donner le nom de femmes au millier de malheureuses qui de tous les points du globe étaient venues dans le nouvel Eldorado vivre d'une industrie honteuse. L'isolement, le manque de tout lien, de toute affection, le besoin d'émotions fortes surtout, jetaient donc l'émigrant comme une proie au démon du jeu. Les tapis verts de San-Francisco sont restés célèbres, et à juste titre, car je doute qu'en aucun lieu et en aucun temps le jeu ait été l'objet d'un entraînement aussi effréné, aussi universel qu'il le fut dans cette étrange ville, de 1849 jusqu'en 1855, date de la suppression officielle. L'apogée fut au début; hôtels, tavernes, restaurans, cafés, tout alors était maison de jeu, et peut-être, si l'on eût un soir fait le recensement de cette population déjà nombreuse, aurait-on eu peine à y trouver dix personnes résistant volontairement à la tentation. Que devenir, après l'heure des affaires, dans cette informe ébauche de cité où nul intérieur, nul cercle de famille paisible ne se voyait encore, où chacun redoutait instinctivement la solitude et s'étourdissait pour fuir la réflexion? Où chercher, si ce n'est dans les maisons de jeu, un refuge contre les torrens de pluie qui traversaient impitoyablement vos murs de toile, et convertissaient en une baignoire glaciale le lit banal du caravansérail où vous aviez trouvé place pour la nuit? Ainsi, devenu tout à la fois un plaisir impérieux et une demi-solution aux difficultés matérielles de l'existence, le jeu ne tarda pas à voir ses temples agrandis prendre des proportions monumentales, en rapport avec la foule dont ils étaient incessamment inondés. Chaque maison avait son nom, *Eurêka, Adelphi, Polka, El Dorado*, etc. Je me souviendrai longtemps de l'impression que cette dernière produisit sur moi le premier soir où je mis pied à terre sur le sol californien. A l'angle de la place principale de la ville s'élevait un vaste édifice à trois étages, dont au milieu d'une nuit sombre les trente fenêtres rayonnaient de tout l'éclat d'une ardente illumination intérieure; les cuivres bruyans d'une musique de carrefour envoyaient au loin les périodiques bouffées d'une harmonie douteuse, et derrière les vitres sans rideaux s'agitaient les confuses silhouettes d'une foule en mouvement, tandis que par les portes entrait et sortait un continuel courant de joueurs, assez semblable aux processions qui marquent l'orifice d'une fourmilière. Je pénétrai dans ce pandæmonium, immense salle oc-

cupée presque en entier par une collection de tables où étaient représentés les jeux de hasard de toutes les nations, — monté, faro, roulette, rouge et noir, rondo, vingt et un, lansquenet. — Des femmes jeunes et belles, mais parées avec une élégance équivoque, y distribuaient les cartes ou faisaient tourner la roue de fortune. Dans le fond, l'orchestre, à côté un buffet abondant, et sur les murs des lithographies coloriées qui certes n'eussent pu servir de modèles dans un pensionnat de jeunes filles, complétaient l'ameublement, qui d'abord se distinguait à peine à travers l'épais nuage entretenu par quatre ou cinq cents cigares en pleine activité. Chaque table était entourée d'une quadruple rangée de postulans, et bien qu'à cette date (1854) les fabuleux enjeux des premiers temps eussent disparu en partie, les coups n'en étaient pas moins suivis avec une passion dont l'ardeur se reflétait sur tous les visages.

L'*El Dorado*, l'*Eurêka*, correspondaient à peu près à ce que l'on eût pu appeler la bourgeoisie des joueurs, car la primitive égalité de 1849 avait cessé d'exister devant le tapis vert, et au-dessous de ces immenses établissemens se trouvaient les maisons de jeu affectées aux dernières classes de la population, tandis qu'au sommet de l'échelle s'étaient formés de nombreux tripots destinés à l'aristocratie financière de la cité. Dans ces derniers, un introducteur était nécessaire, mais tout s'y pratiquait avec une sorte de libéralité : le buffet était gratuit; salle de journaux, billard, rien ne manquait, et l'un de ces tripots avait même poussé la recherche jusqu'à y joindre l'appendice assez singulier d'un gymnase. Enfin en dehors de cette classification la fantaisie ne perdait pas ses droits. Ainsi je lus un matin l'annonce suivante dans un journal : « Le public est prévenu que depuis une semaine est ouvert chaque soir à huit heures, au premier étage de la maison rue ..., n° ..., un salon de lansquenet dirigé par Mlle Armande. » J'y fus, et je trouvai effectivement un véritable salon où les séductions un peu colossales de l'*El Dorado* étaient réduites aux proportions de l'intimité. Mlle Armande, à l'instar malheureusement des neuf dixièmes des croupiers de San-Francisco, était, comme l'indique son nom, une compatriote, et son commerce, ou, pour conserver l'élégant euphémisme adopté par elle, son salon lui rapportait l'un dans l'autre et tous frais payés environ cent cinquante francs par soirée.

Il est assez difficile de traduire en chiffres les désastreux effets d'une passion aussi générale et aussi extrême. Quelques dollars formaient, il est vrai, l'enjeu le plus souvent engagé, mais en même temps il n'était pas une table où l'on ne vît dans la soirée un joueur plus hardi ou plus confiant risquer des coups de dix, quinze ou même vingt mille francs; plus de cent mille francs étaient parfois aventurés sur une carte, et cela en pépites, en petits sacs pleins

de poudre d'or, dont le poids seul était vérifié. Le banquier tenait sans sourciller ces formidables sommes, et les payait sur l'heure en cas de perte. Laissons de côté pourtant ces enjeux exceptionnels et ne considérons que ce qui se passait chaque soir à l'*El Dorado* par exemple : en y supposant une moyenne de six heures de jeu par jour et trente joueurs se renouvelant d'heure en heure à chacune des douze tables de chaque étage, on aura pour les trois étages dans la soirée un personnel de plus de 6,000 personnes, dont chacune n'avait pas hasardé moins de trois ou quatre dollars, ce qui donnait en somme près de 100,000 francs jetés chaque nuit sur les tapis de ce seul établissement. Cette évaluation est certainement bien au-dessous de la vérité, et si l'on réfléchit que l'*El Dorado* ne représentait peut-être pas la dixième partie du jeu total de San-Francisco, on comprendra combien le gouvernement de Californie a sagement agi en fermant enfin, au moins officiellement, ces maisons où s'alimentaient les passions les plus violentes de la population.

Le *revolver* y était en effet l'arbitre suprême de tous les différends, et bien qu'en dernier lieu on ne le vît plus qu'exceptionnellement figurer à la droite du banquier, son intervention n'en était pas moins admise. Comment en eût-il été autrement, alors que dans les rues ce redoutable auxiliaire s'immisçait à chaque instant dans les disputes, ou même, qui plus est, apportait souvent à une simple discussion le poids de ses irrésistibles argumens (1)? Suspendu à la ceinture, il faisait pour ainsi dire partie de l'habillement, heureux quand cet arsenal portatif n'était pas complété par le dangereux couteau-poignard ou *bowie-knife*, également familier au *Yankee*. Avec de semblables mœurs, le duel devenait presque une sauvegarde : dans les nombreuses rencontres auxquelles il assurait du moins des garanties de régularité, l'arme la plus employée était naturellement le *revolver;* les adversaires, placés dos à dos, s'éloignaient chacun de cinq pas, se retournaient, et faisaient feu jusqu'à ce que l'un des deux fût atteint, ou que les douze coups fussent déchargés. La longue carabine ou *rifle* se substituait parfois au pistolet, ainsi que l'épée. S'agissait-il d'une rencontre entre deux personnages connus, deux « caractères, » comme disent les Anglais, l'heure et le lieu étaient annoncés d'avance par la voie des journaux, toutes les connaissances étaient invitées à y assister, et le drame se dénouait en présence de centaines ou même de milliers de spectateurs. L'emplacement favori était près de l'ancien village de la Mission, à quelques milles de San-Francisco, et l'arène devenait alors

(1) Deux Américains causaient un soir dans leur chambre. Une discussion s'élève, s'échauffe, les *revolvers* paraissent, et une balle va, à travers une mince cloison de bois, atteindre dans l'appartement voisin un Allemand paisiblement endormi dans son lit. Il serait trop facile de multiplier ces exemples.

un but de promenade; mais il arrivait aussi que, pour rendre la fête plus complète, on choisissait pour théâtre du combat quelque point situé de l'autre côté de la rade, et l'on voyait alors dès le matin des *steamers* chargés de curieux se diriger vers le lieu indiqué. Il était rare que l'issue ne fût pas sanglante, même lorsqu'il ne s'agissait que de motifs futiles, comme dans les fréquentes occurrences de discussions de journaux; l'on put voir par exemple deux rédacteurs de l'*Alta California* et du *Times and Transcript* recharger chacun cinq fois leur carabine jusqu'à ce que le second tombât frappé d'une balle. L'article 11ᵉ de la constitution californienne excluait pourtant des fonctions publiques et même du droit d'élection tout citoyen convaincu, ou de s'être battu en duel, ou d'y avoir figuré comme témoin; par malheur ce n'était là qu'une simple disposition qui se transmettait d'un texte à l'autre à chaque création d'un nouvel état de l'Union, à peu près comme les formules dont on accompagne les actes publics, et certes, pour qui l'eût désiré, rien n'était plus facile que de voir figurer en champ clos les administrateurs du pays et jusqu'à ses juges, en un mot les fonctionnaires californiens de tout ordre.

Ces brutales allures n'étaient que trop bien entretenues par le vice terrible qui fait une si rude guerre aux races septentrionales, l'intempérance. Boire était devenu l'accompagnement obligé des affaires comme des plaisirs; on n'abordait pas un ami que la rencontre ne fût immédiatement suivie d'une invitation à aller prendre, pour me servir de l'expression consacrée, un *drink*, et l'étranger ne tardait pas à s'effrayer du nombre de *drinks* que pouvait ainsi représenter une promenade. Les *bars* ou débits de liqueurs étaient l'une des industries les plus productives de San-Francisco; le nombre de ces débits, d'après un recensement fait en 1853, se montait à un pour quatre-vingts personnes, hommes, femmes et enfans. Dans l'intérieur des familles, le luxe de la table se ressentait naturellement du goût dominant de la population, et la durée des repas atteignait des dimensions dont les kermesses traditionnelles de la Flandre donneraient à peine l'idée. On allait même parfois jusqu'à changer de salle à manger en passant d'un service à l'autre, afin de mieux stimuler l'appétit des convives. Après le dîner sonnait le redoutable quart d'heure du *pass-wine*, puis venait le tour des *gin-cocktails* et de ces grogs énergiques, véritables criteriums d'un gosier anglo-saxon, si bien qu'il était rare, quelle que fût d'ailleurs la solidité à laquelle une longue pratique donnait droit de prétendre (1), il était

(1) On entend encore quelquefois en Angleterre évaluer un homme par sa capacité d'absorption. Ainsi *a four-bottle man* sera déjà un convive respectable, que n'intimidera pas une quote-part de quatre bouteilles.

rare, dis-je, que chacun ne regagnât point son lit d'un pas plus ou moins chancelant. Hâtons-nous de dire qu'il n'en est plus de même : des sociétés dont nous plaisantons volontiers en France, parce que nous sommes assez heureux pour n'en pas comprendre le besoin, les sociétés de tempérance, s'attaquèrent vigoureusement à la Californie; les mœurs plus que relâchées dont ce désordre était le symptôme changèrent à mesure que disparaissaient les circonstances qui les avaient créées, et en somme, sans réclamer pour San-Francisco un renom de sobriété que ne comporte pas la nature de ses habitans, on peut dire qu'aujourd'hui on ne s'y grise guère plus qu'à New-York. Il est juste du reste qu'après avoir signalé la maladie, nous constations les progrès de la cure, et je n'en saurais citer de meilleure preuve que la curieuse destinée et les splendeurs actuelles du Véfour de la tempérance californienne, M. W...

Ce fut par une belle matinée de l'été de 1849 que le navire auquel notre héros avait confié César et sa fortune s'engageait dans le goulet de San-Francisco, baptisé par les émigrans du nom poétique de Barrière-Dorée, *Golden-Gate*. Cette fortune à la vérité ne chargeait guère le bâtiment : M. W... avait dépensé jusqu'à son dernier centime pour atteindre Panama, et ne possédait même plus de quoi s'acquitter du prix de son passage envers le capitaine, si l'obligeance d'un ami ne l'eût tiré d'affaire; mais qu'importait le présent quand l'avenir s'offrait si riche de promesses? Toute industrie n'était-elle pas assurée de réussir sur ce sol enchanté? M. W... ne s'inquiétait guère de son dénûment. A peine débarqué, il fit choix d'un commerce dont les modestes proportions lui garantissaient le monopole. Quelques jours lui suffirent pour confectionner un assortiment de sucreries; il les étala sur un éventaire, comme nos marchandes des quatre saisons, et s'en alla par la ville annonçant ses produits indigènes à tue-tête. Cet appel au patriotisme saint-franciscain ne fut pas trompé, et au bout de quelques mois le négociant ambulant abandonnait son éventaire pour s'installer dans une échoppe formée de quatre planches; à son tour, l'échoppe se couvrit et allait devenir maison, lorsque l'incendie vint anéantir le frêle édifice. Dès le lendemain, M. W... recommençait à nouveau, réussissait aussi rapidement que la première fois, et n'en voyait pas moins dans la même année son humble fortune encore engloutie par les flammes. Enfin le sort se lassa, et en 1851 le magasin de sucreries se transformait en un restaurant, le premier du pays d'où fussent exclues avec une impitoyable rigueur toutes traces de boissons spiritueuses. La tentative était hardie à cette époque, et n'éveilla probablement d'abord qu'une médiocre sympathie; mais dès 1854 le succès en était assuré, et le restaurant, devenu défini-

tivement l'un des plus vastes établissemens de la ville, ne nourrissait en moyenne pas moins de trois mille personnes, disciples volontaires de la plus scrupuleuse tempérance. Les journaux de San-Francisco ont fait connaître le détail des comptes de M. W..., et les chiffres en sont assez curieux pour être reproduits en partie. Ainsi la note du boucher était de 40,000 francs par mois, celle du laitier de 12,000; les achats d'œufs variaient de 10 à 20 et même 25,000 fr., ceux de farine de 8 à 10,000; le sucre montait à 25,000 francs, les pommes de terre au même prix, etc. L'eau avait d'abord coûté plus de 1,000 francs par mois, jusqu'à ce que M. W... se fût donné le luxe d'un puits artésien. Il ne faut pas oublier qu'à l'époque où se publiait cette instructive statistique, les prix des denrées alimentaires étaient tombés à des limites à peu près normales. J'ajoute à regret que ce beau triomphe avait coûté à M. W... jusqu'à 8,000 francs d'annonces mensuelles; en Californie comme ailleurs, toutes les vertus, même la tempérance, ont par malheur besoin de publicité pour réussir.

II.

On sait déjà combien l'édilité saint-franciscaine était sans action et dépourvue de toute initiative vis-à-vis de ses turbulens administrés. On vient de voir de même la Californie se donner une constitution en quelque sorte par amour de l'art, et à peu près comme nous garnissons parfois nos appartemens de meubles inutiles, mais imposés par l'usage. Il est temps qu'après avoir dit quels gouvernemens n'avait pas la nouvelle société que nous étudions, nous fassions connaître celui auquel elle avait recours presque forcément. « Treize provinces s'unirent un jour, dit un des écrivains les plus originaux des États-Unis, Edgar Poë, et résolurent de donner, en s'affranchissant, un exemple mémorable au reste de l'humanité. Pendant quelque temps, tout fonctionna assez bien, à cette exception près que leur vantardise dépassait toutes les bornes; pourtant cet essai fut loin d'avoir le dénoûment que l'on attendait, et les treize états, plus quinze ou vingt autres, finirent par tomber en proie au despotisme le plus odieux et le plus insupportable qui se pût imaginer. — Je demandai quel tyran avait ainsi usurpé le pouvoir. — Autant que mon interlocuteur put se le rappeler, son nom était *Mob* (populace). » L'humeur satirique de Poë met ici à nu l'une des plaies les plus réelles de l'Union; la liberté est sans nul doute une bonne et excellente chose, en pratique comme en théorie, mais il s'en faut que l'application de ses doctrines ait toujours conduit les Américains au régime de l'âge d'or. L'histoire du véritable gouver-

nement de la grande cité californienne, de celui qui agissait et protégeait efficacement la communauté, est sans contredit le plus remarquable exemple de ces crises que traverse parfois la liberté. Ajoutons, pour être juste, que si jamais circonstances autorisèrent une ville à prendre ses destinées en main, comme le fit San-Francisco, ce furent les événemens que nous allons raconter.

Dans la foule d'émigrans qui avaient si promptement porté la population du pays de quelques centaines d'âmes à près d'un demi-million, se trouvaient naturellement force aventuriers de la pire espèce. Nuls préparatifs ne retardaient leur départ; leur fortune, toujours réalisée, reposait dans la poche du premier passant, et l'inévitable anarchie qui les attendait à l'arrivée leur était trop favorable pour que, dès les premiers convois, ils n'affluassent pas sur cette terre où chacun semblait avoir l'heureux don du roi Midas, de changer tout objet en or. On ne tarda pas à s'apercevoir de leur présence, d'abord aux vols, qui devinrent d'une fréquence éhontée, puis aux audacieuses violences qui, à la faveur de l'impunité, en furent naturellement le corollaire. Bientôt une vaste association réunit tous ces misérables; ostensiblement établie, ayant publiquement élu ses chefs, ayant même adopté des signes extérieurs de reconnaissance, elle affichait un but dérisoire de secours mutuels, et le dimanche se promenait en corps par la ville, bannière au vent et musique en tête. *Hounds*, littéralement limiers, chiens de chasse, tel était le nom bizarre choisi par ces coquins patentés, qui, sitôt la nuit venue, se livraient effectivement à une chasse dont ne s'accommodaient guère les malheureux voués au rôle de gibier. Tantôt un restaurant était envahi et pillé, tantôt le simple émigrant lui-même voyait sa tente saccagée, détruite, et ses biens enlevés. On évitait du reste de pousser les choses jusqu'au meurtre; les *hounds* se contentaient d'assurer le souvenir de leurs visites par de solides volées de coups de bâton, et cette modération leur permit de continuer pendant la plus grande partie de 1849 une industrie aussi productive que peu compliquée. Ils avaient soin, pour plus de sûreté, de s'adresser de préférence aux étrangers, dont l'isolement était une garantie contre toutes représailles, et s'érigeaient ainsi assez plaisamment en redresseurs de torts, chargés de défendre contre tout empiétement l'intégrité du sol national. Les Américains étaient par suite soigneusement épargnés. Le hasard voulut pourtant qu'un jour les *revolvers* se missent de la partie; l'opinion s'émut, et, grâce au remède universel de l'association, une maréchaussée volontaire s'organisa, qui traqua à leur tour les hardis limiers, dont elle eut promptement raison. Ce n'était là, pour employer l'expression vulgaire, que la petite pièce avant la grande, qu'une sorte

de lever de rideau précédant et annonçant le sombre drame du *comité de vigilance*.

L'émigration continuait en effet à apporter incessamment son impur et redoutable contingent de malfaiteurs, parmi lesquels se signalaient au premier rang nombre de *convicts* sortis, après l'expiration de leur peine, des établissemens pénitentiaires de l'Australie. Les pâles exploits des *hounds* furent en peu de temps dépassés, et le brigandage se doubla bientôt d'assassinats journaliers. Dans le confus assemblage de cette population, où souvent nul lien, nulle relation même, ne rattachaient la victime, je ne dirai pas à une famille, mais à un ami, sa disparition passait inaperçue, et l'impunité était alors d'autant plus assurée que personne ne se souciait, en faisant rechercher le meurtrier, d'attirer sur sa tête la vengeance d'une association dont la dangereuse solidarité n'était que trop notoire. Espérer quelque chose de la justice régulière eût été folie, et mieux eût valu sans nul doute n'en avoir aucune que de voir, comme on le faisait chaque jour, son impuissance et sa corruption démontrées par les simulacres de procédure auxquels se livraient les cours de San-Francisco (1). Une affaire criminelle était une sorte de passe-temps d'une innocuité reconnue, et dont il dépendait de l'accusé de prolonger ou d'abréger à son gré les phases. Voulait-il échapper à toute poursuite (et je ne parle ici que pour le cas de forfaits d'un retentissement exceptionnel), il lui suffisait de s'absenter pendant une ou deux semaines; voulait-il au contraire goûter du *far-niente* de la prison, il connaissait au juste le tarif auquel le geôlier fixerait son évasion le jour où lui viendrait le besoin de respirer de nouveau l'air de la liberté. S'il préférait sortir de sa prison la tête haute, il savait qu'une simple caution lui suffisait pour cela, même la plus illusoire, même, le cas était fréquent, celle du complice de ses crimes. Enfin désirait-il aller jusqu'au bout et se donner les émotions de la cour d'assises, une ample expérience lui avait appris ce que coûtait la conscience du jury et le prix assez

(1) Il est juste de faire une exception pour un tribunal, civil à la vérité et non criminel, qui a longtemps joui à San-Francisco d'une réputation justifiée d'originalité. Le juge qui le constituait à lui seul exerçait une juridiction assez analogue à celle de nos juges de paix, et l'équité de ses décisions était universellement reconnue; mais le spectacle de ses audiences eût assurément fort diverti nos avocats européens. On y voyait ce singulier magistrat dans la position favorite des Américains, c'est-à-dire se balançant sur une chaise, les pieds appuyés au mur et plus hauts que la tête, imperturbablement occupé à se faire les ongles en poursuivant son interrogatoire. Une affaire ne durait guère plus d'un quart d'heure, car *son honneur*, avare de temps et peu soucieux d'éloquence, laissait rarement la parole aux défenseurs; il rendit toutefois de véritables services, surtout aux émigrans, dans leurs réclamations souvent fondées contre les fraudes de tout genre dont ils étaient l'objet de la part des capitaines de navires.

minime auquel était cotée l'indulgence du tribunal, car les siéges que les juges tenaient de l'élection populaire n'étaient pour eux qu'un moyen de s'indemniser des pertes de temps que leur occasionnaient ces fonctions en les détournant de leurs affaires. Les assassinats se comptaient par centaines, et pas une condamnation à mort n'avait été prononcée. En un mot, il suffira de dire qu'à la suite d'un dimanche signalé par une tranquillité exceptionnelle, un seul des huit districts dont se compose San-Francisco avait fourni matière à trente-six procès-verbaux, dont huit pour vols et trois pour meurtres.

L'indignation publique, après avoir longtemps couvé, éclata enfin en février 1851. Un soir, à l'heure où les rues de San-Francisco sont le plus animées, deux bandits étaient entrés dans un magasin, y avaient assailli le marchand à coups de casse-tête, et s'étaient enfuis, le croyant mort, avec une somme de 2,000 dollars. Cet audacieux attentat, commis en de pareilles circonstances et dans la partie la plus fréquentée de la ville, émut profondément la population. Chacun voyait personnellement sa fortune et sa vie compromises par un semblable état de choses, et lorsque, trois jours après, deux hommes accusés de cet assassinat furent amenés devant le tribunal, une foule immense en entoura les abords, manifestant ouvertement son intention d'enlever la justice aux mains débiles et vénales qu'elle-même avait pourtant choisies, afin de s'en constituer l'énergique et impitoyable administrateur. Un comité, tumultueusement nommé à cet effet, se retire pour délibérer, et quelques membres ayant proposé de recourir à un jury élu pour la circonstance, un des principaux habitans de la ville, M. Samuel Brannan, se lève impétueusement : « Que vient-on nous parler de jury, de juges ou de maires? N'en avons-nous pas assez depuis dix-huit mois? C'est nous qui devons être tout à la fois maire, juges, loi et bourreau. Ces hommes sont assassins et voleurs, pendons-les. » C'était bien ainsi que l'entendait la multitude entassée au dehors; toutefois cette officielle proclamation de la loi de Lynch effaroucha le comité, qui se contenta de la motion d'un jury. Ce tribunal improvisé, où non-seulement jury, mais juges, accusation et défense, tout était au complet, se réunit le lendemain, et, après une séance dont la durée faisait honneur à son impartialité, aboutit au milieu de la nuit à un verdict de neuf voix pour la culpabilité contre trois. L'unanimité était nécessaire. Ce n'était pas le compte de la foule; mais la ville était depuis trente-six heures sur pied, et avait assez de son agitation. L'heure avancée diminuait d'ailleurs notablement le nombre des spectateurs, et les accusés furent simplement restitués à la justice régulière, qui peu après les déclara coupables, et les condamna à

un simple emprisonnement. Fort heureusement pour la conscience des juges, les deux malheureux qui s'étaient ainsi vus ballottés du gibet légal au gibet populaire furent par la suite reconnus innocens et étrangers au meurtre en question. L'un d'eux ne s'était pas soucié d'attendre cette réhabilitation, et avait quitté la prison, où nous avons dit que chacun allait et venait comme dans un donjon d'opéra-comique. L'autre, plus patient, fut indemnisé par une souscription du lugubre quiproquo qui avait failli lui coûter la vie, et pendant longtemps chacun put le voir sur les *wharves*, mettant à profit son talent au biribi, que les loisirs de la captivité lui avaient permis de porter à un rare degré de perfection.

Si l'on tient compte de la nature quelque peu brutale des Californiens, si l'on fait la part des circonstances, si l'on songe surtout que des rumeurs trop fondées attribuaient à la horde de scélérats dont la ville était infestée les effroyables incendies qui dévoraient coup sur coup des quartiers de San-Francisco, on jugera avec moins de sévérité les efforts de cette population cherchant à substituer sa justice sommaire aux procédures illusoires dont elle était depuis si longtemps victime. Je dirai plus : au point de surexcitation fébrile auquel elle était parvenue, elle témoignait pour la légalité d'un respect qu'il est juste de reconnaître, car c'était ce sentiment seul qui l'avait empêchée d'enlever les prisonniers à la justice régulière, et non la faible police qui les gardait. Elle patienta encore trois mois; mais sa soif de vengeance fut ranimée par un nouveau désastre qui réduisit en cendres un quart de la cité, et, un misérable du nom de Lewis étant peu après traduit devant le tribunal comme incendiaire, la foule revint, plus passionnée que jamais, assiéger les abords du prétoire. Ce crime, où le flagrant délit est toujours difficile à constater, donnait lieu à d'assez longs débats, lorsque soudain quelques voix poussèrent le cri : Au feu! On crut que les complices de Lewis voulaient le sauver à la faveur d'un tumulte factice : chacun se précipita, envahit l'enceinte; mais déjà la police avait fait disparaître l'accusé. Ce fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres. Des milliers de voix se prirent à vociférer le nom de M. Brannan, dont l'éloquente concision avait singulièrement plu à la multitude quelques mois auparavant, et, grâce à l'active intervention de ce personnage, peu de jours suffirent à organiser sous sa présidence l'extraordinaire association connue sous le nom de *comité de vigilance*.

Ce terrible comité, qui pendant plusieurs mois allait gouverner despotiquement San-Francisco, se composait d'abord de quatre-vingts membres volontairement enrôlés, appartenant presque tous à la classe riche de la cité. M. Brannan lui-même, simple ouvrier

imprimeur, gagnant au jour le jour une vie précaire et nomade, était devenu à trente ans, par d'heureuses spéculations de terrains, le Rothschild de la Californie. Les choses d'ailleurs se firent régulièrement, et le comité, en se constituant, indiqua très nettement et son but et l'état de la question. « Nous nous unissons, disaient les considérans des statuts, pour assurer le bon ordre de la communauté, comme pour défendre la vie et les biens de nos concitoyens. Nous soutiendrons les lois, quand les personnes chargées de les faire exécuter s'acquitteront fidèlement de leur mandat; mais nous sommes déterminés à empêcher qu'aucun malfaiteur, voleur, incendiaire ou assassin échappe au châtiment, soit par les subtilités de la loi, par l'insécurité des prisons, par la négligence ou la corruption de la police, soit enfin par la faute de ceux qui prétendent administrer ici la justice. »

L'occasion d'agir et de prouver l'énergique sincérité de ces résolutions ne tarda pas à se présenter. Dans la soirée du 10 juin 1851, un *convict* australien du nom de Jenkins entra dans un magasin situé sur les quais, et s'y empara d'un coffret plein de valeurs. Aperçu et poursuivi, il se jette dans une embarcation et pousse au large, mais d'autres canots l'ont promptement rejoint; le coffret, qu'il avait lancé à la mer, en est retiré par des plongeurs, et en quelques minutes le prisonnier et la pièce de conviction sont amenés au siége du comité de vigilance. Conformément aux statuts, un certain nombre de membres y étaient toujours de service; le beffroi de signal donne l'avertissement convenu, et bientôt les quatre-vingts gardiens de la sûreté publique sont réunis et se constituent en tribunal. La sentence de mort fut prononcée. Il était minuit; une foule immense s'entassait dans la rue. M. Brannan se présente à elle et lui annonce le verdict, demandant une approbation sur laquelle une clameur unanime ne peut laisser de doute. Enfin à deux heures du matin le funèbre cortége se forme et s'ébranle, éclairé par l'incertaine lueur de quelques torches. Que faisait l'autorité pendant que cette sombre tragédie marchait avec une telle rapidité vers son terrible dénoûment? Subissant l'inévitable ascendant qu'exerce sur la faiblesse une résolution vigoureuse, elle attendait, et ne donna signe de vie que lorsque le convoi était en route vers le théâtre de l'exécution; mais le comité en armes entourait le condamné d'une infranchissable ceinture, et ne daigna même pas répondre à ces tardives représentations. On arriva sur la place principale. Au centre s'élevait un arbre de la liberté; au moment de le profaner en en faisant l'instrument du supplice, quelques voix se firent entendre, et l'on se dirigea vers une maison voisine. Dès le départ, la corde était au cou du malheureux Jenkins,

on la passa sur une poutre, la foule s'en saisit, et au même instant la victime était en l'air, agitée pendant quelques minutes des sinistres convulsions d'une mort hideuse. Le corps resta ainsi suspendu plusieurs heures, pendant lesquelles se relevaient, pour tenir la corde, des spectateurs empressés de jouer un rôle dans ce drame de vengeance populaire.

Non loin du lieu où s'était accomplie l'expiation, j'en vis un jour la dernière scène représentée avec une vérité saisissante par une grossière lithographie collée à la vitre d'une échoppe : d'épais nuages roulant lourdement sur un ciel sombre ; au premier plan, une multitude confusément pressée et à demi perdue dans l'obscurité; dans le fond, se profilant à la lueur de quelques torches fumeuses, la silhouette du supplicié, au-dessous duquel, comme un monstrueux serpent, se déroulait la chaîne de ses bourreaux volontaires. Au bas étaient les lignes suivantes : « Première exécution à San-Francisco. John Jenkins, *convict* de Sydney, vola une cassette dans la soirée du 10 juin, fut arrêté, jugé par un jury de la plus haute *respectability*, et condamné à être pendu. L'exécution eut lieu la même nuit à deux heures. On lui demanda s'il avait quelque chose à dire; il répondit que non, qu'il désirait seulement un cigare et un grog. On les lui donna. » Le chroniqueur des annales saint-franciscaines enregistrait de son côté le fait avec un laconisme non moins caractéristique : « Le comité de vigilance est enfin formé et fonctionne convenablement (*is in good working order*). Il a pendu cette nuit à deux heures un certain Jenkins pour avoir volé une cassette. »

Le lendemain, le coroner, fonctionnaire spécialement chargé de constater les décès, prit possession du corps. Les principaux membres du comité déposèrent devant lui, établirent sans le moindre ambage les faits tels qu'ils s'étaient passés, et en acceptèrent hautement l'entière responsabilité. Comme on pouvait s'y attendre, la déposition de M. Brannan fut particulièrement nette et explicite. « Le jugement, disait-il, a été impartialement rendu; l'accusé, il est vrai, n'avait pas de défenseur, mais on lui a accordé *le privilége* de faire appeler des témoins à décharge : il n'en a pu nommer qu'un, lequel, sans même le voir, a déclaré ne pas le connaître. Six ou huit témoins à charge ont déposé, mais sans prêter serment, etc. » Le coroner, après avoir relaté les circonstances de la mort, ajoutait qu'elle était le résultat de l'action préméditée d'une association s'intitulant *comité de vigilance;* il citait de plus les noms des neuf membres interrogés. Le lendemain, le comité riposta par un manifeste suivi des signatures de cent quatre-vingt-trois personnes (on voit que son chiffre grossissait rapidement), assumant toutes la responsabilité que le coroner semblait vouloir faire peser

seulement sur quelques-unes d'entre elles. Il est inutile d'ajouter que cette audacieuse déclaration de principes resta sans réponse, et que nulle poursuite ne fut exercée.

Cette significative entrée en matière n'était qu'un prélude à des mesures plus générales. Peu après, une seconde proclamation avertit les personnes qui ne se sentiraient pas la conscience nette d'avoir à évacuer la ville dans un délai de cinq jours, passé lequel elles seraient exportées de gré ou de force. L'exécution ne se fit pas attendre, et chaque semaine de nouvelles cargaisons de malfaiteurs quittèrent non-seulement San-Francisco, mais la Californie, car les autres villes qui s'étaient fondées dans le pays, Stockton, Marysville, Sacramento, etc., avaient suivi l'exemple de la capitale, de sorte que les divers comités de vigilance, par la simultanéité de leur action, couvraient le pays d'un vaste réseau auquel il était difficile de se soustraire. Chaque expulsion était précédée d'une instruction assez sommaire, mais impartiale. Enfin une dernière proclamation, plus extraordinaire encore, par laquelle le comité s'arrogeait un droit illimité de visite domiciliaire, vint compléter ce programme, dont s'étonnera à bon droit quiconque connaît le tempérament anglo-saxon. S'il est en effet une liberté spécialement précieuse à cette nature ennemie de l'arbitraire, c'est celle du foyer, c'est l'inviolabilité du seuil domestique. La maison de l'Anglais est sa forteresse; *every Englishman's house is his castle*, dit orgueilleusement le citoyen de la Grande-Bretagne, et cette maxime n'est pas moins chère à l'Américain, que la loi autorise à se défendre chez lui par tous les moyens possibles. Le Californien sacrifiait pourtant sans hésiter un droit qu'en d'autres circonstances il eût défendu à tout prix, car il comprenait combien il importait de laisser latitude entière au comité pour nettoyer les étables d'Augias qui souillaient la ville.

Au mois d'août 1851, il y avait trois mois que l'autorité régulière assistait, sans oser intervenir, à cette usurpation de pouvoirs inouie, et le gouverneur crut enfin le moment propice pour revendiquer ses droits, un peu oubliés. Ayant fait envahir à l'improviste la prison du comité par une escouade d'agens de police, il réussit à s'emparer de deux condamnés qui s'y trouvaient; mais ses adversaires n'étaient pas gens à se laisser ravir par surprise tout le fruit de l'énergie précédemment déployée : aussi trois jours après, c'était un dimanche, vinrent-ils à leur tour assaillir en force la prison de la ville, et en moins d'un quart d'heure la foule vit de nouveau deux cadavres se balancer dans l'espace. Ce terrible exemple fut le dernier; il avait fallu toute la gravité des circonstances pour motiver une situation aussi exceptionnelle, et dès que le rétablissement de

l'ordre permit au comité de considérer sa dictature comme inutile, il remit de lui-même ses pouvoirs aux mains de l'autorité. Son organisation se maintint quelques mois encore; mais le but en était changé, car autant l'abdication avait été volontaire, autant elle fut scrupuleusement loyale, et, loin d'entraver l'action du gouvernement, le comité à plusieurs reprises lui prêta un appui efficace : il seconda même la juridiction de ces tribunaux qu'il avait si étrangement évincés. La ville offrait-elle 10,000 francs de récompense pour la capture d'un criminel, le comité en promettait le double. Enfin, lorsque, six mois après, la foule, sevrée d'exécutions, voulut combler cette lacune en pendant le capitaine d'un navire et son second, accusés d'inhumanité envers leurs passagers, le comité prêta main-forte à l'autorité pour que la justice eût son cours ordinaire.

Ce n'en sont pas moins de dangereux triomphes que ceux où, comme ici, le droit l'emporte sur la légalité. Nuls précédens ne sont plus à craindre, et l'on n'en eut que trop la preuve lorsque cinq ans plus tard, en juin 1856, le comité de vigilance, rétabli sur des bases agrandies, vit le chiffre de ses nouveaux membres monter à près de cinq mille. Les assassinats, il est vrai, sans atteindre à l'audacieuse fréquence de 1850 et 1851, avaient repris un caractère inquiétant, et cela grâce toujours au coupable relâchement, peut-être même à la connivence de la magistrature; mais l'organisation du pays était à cette époque assez avancée pour qu'on pût remédier au mal en restant dans les moyens légaux. C'est ce que démontra l'énergique résistance que le gouvernement fédéral opposa à cette seconde usurpation; malheureusement il ne disposait que d'un petit nombre de soldats, et dut céder aux milliers d'agens déterminés que dirigeait le comité. Nous ne nous arrêterons pas aux détails de cette nouvelle crise, de tout point analogue à la première : ce fut le même despotisme, accepté avec une égale unanimité par la population; les mêmes expulsions arbitraires, les mêmes recherches, non-seulement à terre, mais à bord des navires qui arrivaient, afin de n'admettre aucun suspect à débarquer sur le sol californien; les mêmes jugemens sommaires, les mêmes exécutions enfin, qui ne tendaient que trop à justifier l'accusation, souvent portée contre les Américains, du goût dépravé qu'ils semblent montrer pour le hideux spectacle d'une pendaison. Non content de punir les misérables dont les crimes avaient provoqué cette seconde explosion du courroux populaire, le comité alla jusqu'à fouiller le dossier des années précédentes pour en solder impitoyablement l'arriéré; mais, comme en 1851, il abdiqua de lui-même ses pouvoirs lorsqu'il crut sa tâche accomplie.

Il n'est pas à souhaiter que cette épreuve se renouvelle. Les mé-

decins recourent parfois à des remèdes extrêmes en présence de certaines maladies qui bravent les efforts de la science : impuissans à atteindre la source du mal, ils s'adressent aux effets, et les font momentanément disparaître; mais la cause subsiste, le mal reparaît, le patient veut retrouver dans le même remède le soulagement temporaire qu'il pense être le gage de sa guérison, et ne s'aperçoit pas qu'au contraire, plus sont fréquentes les applications qu'il en fait, plus lui-même avance fatalement le terme de l'existence qu'il croit prolonger. Il en était ainsi de San-Francisco : le véritable mal ne gisait pas tant dans les crimes que dans les honteux abus qui leur avaient donné naissance, et en agissant comme nous l'avons vu, les comités de vigilance ne pouvaient apporter à la situation qu'un palliatif insuffisant et provisoire. A Dieu ne plaise que nous poussions la comparaison jusqu'au bout, en n'assignant à cette impasse d'autre issue que la mort du malade! Ce n'est pas quand une société est douée d'une pareille exubérance de séve, de jeunesse et de vie, qu'il est permis d'en porter un aussi sombre pronostic; mais il faut reconnaître que le péril n'aura cessé d'exister que le jour où le Californien sondera lui-même hardiment la plaie pour introduire une réforme nécessaire, sinon dans la constitution, au moins dans l'usage déplorable qui en est fait. Là est la vraie source du mal, là est pour l'avenir un danger sérieux qu'il importe de conjurer sans retard.

III.

Nous n'avons encore envisagé la société californienne que sous le point de vue du développement physique, si je puis m'exprimer ainsi; c'est celui qui frappe tout d'abord dans le tableau de cette colonisation à grande vitesse. On se sent plus embarrassé en abordant la question par le côté intellectuel. Ce brillant édifice, qu'à la rapidité de la construction on pourrait croire l'œuvre d'une fée, ne paraît plus alors qu'un monument incomplet, un échafaudage sans couronnement. Je m'explique : en dehors de la vie purement matérielle, nous connaissons certaines jouissances, nous éprouvons même certains besoins d'un ordre plus élevé, très réels pourtant, qui naissent de la civilisation, et qui exercent sur la vie morale des peuples une salutaire influence. Rien ne répond à ces besoins en Californie; le luxe lui-même est grossier, les plaisirs de l'esprit semblent inconnus, et le programme d'une éducation ne laisse rien à désirer, lorsque l'élève a parcouru le cercle élémentaire des connaissances essentielles pour figurer avec honneur derrière le comptoir d'une maison de banque. Ce n'est pas que je veuille en cela spécialement

accuser le Californien. A tout prendre, l'existence qu'il s'est créée, si on la dépouille d'une rudesse juvénile et sans doute passagère, paraîtra la même au fond que celle de ses frères au milieu des splendeurs de New-York; je dirai plus, elle rappelle à bien des égards cette vie caractéristique des Anglais, où tout semble tendre à l'idéal du perfectionnement matériel. Y a-t-il là une question de race? La loi des compensations veut-elle que, des deux élémens qui se partagent notre nature, l'un ne puisse se développer qu'aux dépens de l'autre? Il est certain que si le culte du beau domine chez certains peuples méridionaux, c'est trop souvent à l'exclusion du bien-être individuel, de même que chez l'Anglo-Saxon le comfortable de la vie physique a paru quelquefois passer avant les jouissances de l'esprit. Nous généralisons à dessein cette remarque, parce qu'il y aurait injustice à en restreindre l'application à la Californie, où, dans le court laps de temps écoulé depuis la prise de possession, l'Américain a fait, pour l'avancement moral du pays, tout ce que comportait sa nature pratique et positive. Sous un rapport même, il a fait plus que l'on n'était fondé à attendre de lui; je veux parler de l'éducation primaire, si différemment envisagée aux États-Unis et dans la Grande-Bretagne.

Les écoles consacrées à l'enseignement des enfans de la classe pauvre sont relativement en bien petit nombre sur toute l'étendue des trois royaumes; encore les frais en sont-ils presque toujours supportés par la charité privée, et c'est en vertu d'un principe plus que contestable que la société, représentée par l'action officielle du gouvernement, les secourt le plus rarement possible. Nous n'aidons que les gens qui s'aident eux-mêmes, nous disait à cet égard un des membres les plus éclairés de la chambre des communes : maxime excellente en tant qu'elle se borne à préserver le développement de l'énergie individuelle des inconvéniens d'une tutelle excessive, fausse au contraire dans le cas dont il s'agit. Là non-seulement l'initiative appartient de droit à la communauté sociale, mais c'est pour elle un devoir que de l'exercer et de mettre tous ses membres à même d'aborder le rude combat de la vie, sinon à armes égales, du moins avec des chances réelles de réussir dans la mesure qui leur est propre. C'est ainsi que l'Américain a compris la question, sans adopter néanmoins dans toute sa rigueur le système d'enseignement coërcitif si heureusement appliqué en Suisse, en Allemagne et en Norvége. Il avait à cet égard d'autant plus de mérite qu'il donnait partout ailleurs libre carrière aux théories du *self-government*, et qu'en même temps qu'il s'imposait cette charge, il excluait de ses budgets fédéraux nombre de dépenses généralement classées dans le domaine public. Aussi a-t-il atteint un résultat glorieux, qu'on

ne saurait proclamer trop haut : sur le sol américain (je ne parle pas des états à esclaves), il est peu de personnes qui ne sachent lire et écrire. Combien d'années se passeront encore avant que nous puissions appliquer cette phrase si simple à notre France, où plus de la moitié des habitans est hors d'état de signer son nom!

La sollicitude dont l'Américain a entouré l'enseignement en Californie est la meilleure preuve de l'importance qu'il y attache. Une sauvage et tumultueuse anarchie, des crises redoutables se succédant sans intermittence, semblaient devoir écarter de cette population agenouillée devant le veau d'or toute préoccupation étrangère au culte du dollar; les enfans, qui plus est, étaient alors assez peu nombreux pour que, dans l'effervescence universelle qui suivit la découverte des *placers*, les magistrats que nous avons vus tellement au-dessous de leurs fonctions fussent excusables d'oublier un peu les écoles. Dès le lendemain de la conquête pourtant, des institutions primaires se fondaient à San-Francisco, et la municipalité les défrayait des dépenses qu'elles eussent été hors d'état de supporter. Ce ne furent d'abord que des entreprises particulières patronnées et subventionnées, mais que ne reliait aucun système; en 1851, le colonel Nevins fut chargé de proposer un projet de loi qui réglât définitivement la situation de l'enseignement primaire à San-Francisco. Ce colonel, qui acceptait les modestes fonctions d'instituteur (on a vu le même emploi occupé par des juges, des sheriffs, des maîtres de poste), était tout simplement le représentant d'une de ces sociétés si répandues dans les pays protestans, et qui se proposent pour but la propagation d'ouvrages de piété (1). La loi fut immédiatement votée, et à partir de ce moment la ville supporta sans partage les frais des écoles, frais rendus fort onéreux par l'exorbitante élévation de tous les prix à cette époque. Les résultats, il est vrai, étaient

(1) Peu de personnes connaissent en France l'existence de ces sociétés, à plus forte raison leur développement et l'extension de leurs ressources; elles ont leurs budgets, leurs libraires, leurs agens, leurs colporteurs, tout un personnel enfin, et si l'on en juge par la profusion avec laquelle elles distribuent leurs produits, on ne pourra que concevoir la plus haute idée de la munificence des fidèles qui alimentent cette active propagande. Les titres des brochures ou *tracts* qui forment la base de ces largesses, et dont la variété est, on peut le dire, infinie, ces titres sont souvent curieux : *Voix du sein des flammes*, *Miettes du repas de la vie*, *Rêves de l'homme affamé*, *Comment Jean Berridge découvrit sa grande erreur*, etc. L'une de ces sociétés a poussé le zèle jusqu'à faire imprimer des assortimens de feuilles volantes de la taille des diverses enveloppes de lettres en usage, afin de pouvoir glisser au besoin la nourriture spirituelle dans une correspondance ordinaire; pour plus de clarté, cette nourriture elle-même est classée sous différens chefs, *comfort n° 2* par exemple, c'est-à-dire feuilles traitant de *consolation* et de la grandeur d'enveloppes n° 2; *espérance n° 4*, et ainsi de suite. — La première de ces sociétés qui se fonda en Californie fut la *Bible Society* dès 1849, puis la *Pacific Tract Society* en 1850, la *Young men's Christian Association*, etc.

encourageans : dès la fin de la première année, sur 2,050 enfans de quatre à dix-huit ans, 791 étaient inscrits; nous ne parlons que de l'éducation primaire et gratuite, c'est-à-dire de celle qui s'adressait aux classes nécessiteuses. Un an plus tard, ce chiffre montait à 1,399 sur 2,730 enfans. Ce n'était pas un effort isolé, une tentative sans suite, c'était la volonté la plus ferme et la plus arrêtée, comme le prouvait la généreuse persévérance à laquelle les écoles devaient de se voir toujours au nombre des premières maisons rouvertes chaque fois que l'incendie anéantissait une partie de la ville. En somme, même dans les dix années qui viennent de s'écouler, tant dans les établissemens primaires que dans les institutions non gratuites, on eût pu compter à un jour donné les quatre cinquièmes des enfans de San-Francisco, ce qui, en faisant la part des conditions particulières à cette statistique, revient à dire que tous recevaient au moins la précieuse instruction élémentaire de la lecture et de l'écriture. Peu de villes en France, même les plus fières de leur civilisation, ont le droit d'en dire autant.

Ce soin paternel de l'Américain pour l'enseignement de l'enfance tranchait d'autant plus ici qu'il était complétement exceptionnel. S'agissait-il de pourvoir aux besoins des malades, de garantir l'existence du pauvre, heureusement rare en Californie : le gouvernement revenait à son immuable principe de neutralité; les associations particulières se formaient de toutes parts, et la charité privée reprenait tous ses droits. Dès 1849, les francs-maçons, que le ridicule a un peu discrédités chez nous, organisaient à San-Francisco de véritables et efficaces centres de secours mutuels; ensuite vinrent les *old fellows*, la société de la Nouvelle-Angleterre, celle des *pionniers de Californie*, et d'autres que j'oublie, puis les associations qui pratiquaient le bien non-seulement par l'exercice de la sobriété devenue leur mot d'ordre, mais aussi par l'appui constant que la misère trouvait en elles : c'étaient les *fils de la tempérance*, les *cadets de la tempérance*, les *templiers de l'honneur*, etc. Les étrangers ne restaient pas en arrière, et les Français donnaient le signal par l'institution d'une société à laquelle concourait généreusement le docteur d'Oliveira en ouvrant à ses compatriotes indigens et malades les portes de l'hôpital qu'il avait fondé. Les Allemands nous imitaient, et après quelques années les Juifs eux-mêmes suivaient notre exemple. Les œuvres touchantes de la charité féminine n'étaient pas négligées, et parmi les nombreuses fondations de bienfaisance qu'on lui doit, ceux qui ont visité San-Francisco ne peuvent avoir oublié un admirable orphelinat, où les enfans que la mort a laissés sans parens ni appui retrouvent les soins prévoyans d'une sollicitude véritablement maternelle. Parmi les résultats de

tout genre que l'Américain sait tirer de l'esprit d'association, je n'en connais pas de plus dignes d'intérêt que ceux-ci, où se montre dans un relief inattendu le généreux exercice d'un christianisme pratique à la libéralité duquel il n'est jamais fait appel en vain.

On est heureux d'avoir à citer de pareils faits, qui montrent sous un jour nouveau l'état moral de la Californie, état qu'on apprécierait mal en ne l'étudiant que dans les journaux saint-franciscains par exemple. Il est difficile d'en donner une idée à qui n'est pas initié au ton général de la presse américaine. On connaît le gigantesque format des feuilles transatlantiques. Si nombreuses que soient les annonces, et bien qu'elles forment la base essentielle de cette publicité, elles ne peuvent tout couvrir, et laissent forcément une large place au rédacteur. Pour combler ce vide, rien en Californie n'échappe à la curiosité de sa plume : il n'est détails si intimes, affaire si privée qui ne lui semble soumise à sa juridiction. Vous vous croyez par votre position, par votre obscurité, par la tranquillité de vos habitudes, étranger à tout ce qui constitue la pâture de l'ogre : erreur, vous n'en êtes pas moins exposé à voir au premier jour, à propos d'un sujet quelconque, non pas vos initiales, mais votre nom imprimé en belles et bonnes lettres. Il serait inutile en revanche de rien attendre de sérieux de semblables publications, ni d'y chercher ces études consciencieuses et nourries qui donnent aux journaux européens une supériorité si justifiée. Une presse ne peut que se déconsidérer par ce système de licence absolue; c'est ce qui est arrivé à celle de San-Francisco, et l'abus de la publicité y a rendu son influence à peu de chose près nulle. Le lecteur ne voit dans son journal que l'indispensable moniteur du *shipping intelligence;* le reste est une sorte d'exercice acrobatique, destiné uniquement à occuper ses quarts d'heure de désœuvrement.

Il arrive parfois que des questions complétement étrangères au pays n'en ont pas moins le don de passionner au plus haut degré ces publicistes atrabilaires. La guerre de Crimée était de ce nombre, mais ici la violence avec laquelle on les voyait épouser la cause russe dans une lutte qui leur était en somme à peu près indifférente, cette violence n'était que l'écho fidèle du sentiment populaire. L'Américain en général a peu de sympathie pour les étrangers, c'est un fait reconnu; mais si à la rigueur on comprend chez lui une répugnance séculaire pour les représentans de la métropole dont il a subi l'exploitation, il est plus difficile d'expliquer comment nous, qui l'avons aidé à secouer ce joug, nous nous trouvons englobés dans la même aversion; il est surtout plus difficile de rendre compte des préférences immodérées que lui, représentant de la liberté en toutes choses, affichait pour une puissance dont les doc-

trines ne passent pas pour être précisément du même ordre. Quoi qu'il en soit, le sentiment existait, et ne laissait échapper aucune occasion, même publique, de se manifester. A peine le vapeur apportant le courrier de Panama était-il accosté aux quais que le bulletin attendu circulait et faisait en un instant le tour de la ville : « Sébastopol n'est pas pris ! » Chacun avait cette phrase à la bouche, et l'on se félicitait comme s'il se fût agi du siége de New-York ou de Boston. Puis en moins d'une heure la rue Montgomery, centre principal du mouvement, était partout ornée de placards monstrueux, sur lesquels l'heureuse nouvelle se dessinait en lettres gigantesques, précédées et suivies des points d'exclamation les plus flamboyans : *Sebastopol not taken!* Peu s'en fallait qu'on n'illuminât.

Ce qu'on ne saurait cependant trop louer dans les journaux californiens, c'est la libéralité avec laquelle ils se distribuent. Il semble qu'ils s'impriment par amour de l'art, et que toute idée de vente leur soit étrangère. Devant chaque bureau de journal sont des pupitres sur lesquels s'étale le numéro du jour, gratuitement offert en lecture au passant; l'obligeance des rédacteurs est inépuisable à fournir d'exemplaires les navires de la rade, et il est rare que l'on en voie appareiller pour une destination quelconque sans avoir à bord une collection des diverses feuilles qui se publient à San-Francisco. Il est vrai qu'en échange ils comptent, de la part de celui qui arrive, sur tout le contingent qu'il peut fournir, et l'ancre n'est pas au fond, que l'on voit monter à bord un bataillon de nouvellistes expédiés par chaque éditeur. Signale-t-on le *steamer* de Panama avec le courrier d'Europe, des canots l'attendent à l'entrée du port, et remettent les dépêches à des exprès qui les apportent à l'imprimerie au galop de leur cheval. Une heure peut-être est ainsi gagnée. A la vérité, la concurrence est grande, car, sans parler des feuilles mensuelles et hebdomadaires, on ne compte à San-Francisco pas moins d'une quinzaine de journaux anglais, espagnols, allemands et français. Pourtant, malgré ce nombre, malgré l'insuffisance apparente de gains à peu près bornés à une ferme d'annonces, tous non-seulement se maintiennent, mais prospèrent, tant est puissant le besoin de cette publicité, devenue partie intégrante de la vie américaine.

C'est surtout comme élément commercial que la presse est entrée aussi avant dans l'existence américaine, et si on y cherche quelques symptômes du développement intellectuel de San-Francisco, c'est, je le répète, parce que, sous ce point de vue, la société californienne est assez difficile à étudier. On craint de la calomnier en représentant ses préoccupations comme exclusivement limitées au culte des intérêts matériels; mais on ne peut en même temps se refuser à l'évi-

dence, et force est de reconnaître que jusqu'ici les jouissances de l'esprit lui ont été à peu près complétement étrangères. La littérature n'est pas près d'y conquérir droit de cité, et mieux vaudrait, pour la gloire des habitans, ignorer jusqu'aux noms de la musique et de la peinture que de tolérer les fâcheux travestissemens auxquels un goût déplorable condamne chez eux ces deux formes de l'art. Il se trouvait à San-Francisco, vers 1855, un spéculateur dont l'industrie, connue de longue date dans les états de l'est, consistait à organiser des loteries sur une échelle ignorée jusqu'à lui. Il allait en Europe réunir une interminable cargaison d'objets de tout genre, d'une variété assortie au goût américain, en faisait pendant plusieurs mois une vaste exposition dans une des principales villes de l'Union, utilisait en stratégiste consommé les plus savantes manœuvres de l'annonce, et finissait par réaliser ainsi un bénéfice de 50 ou 60,000 dollars. Dans la collection qu'il étalait à San-Francisco était une galerie de tableaux fort admirée des amateurs. J'eus la curiosité de la visiter, et j'en fus récompensé par la solution d'un problème qui m'avait souvent préoccupé. Jamais je ne m'étais promené dans les merveilleuses galeries du Louvre sans contempler chaque fois avec un nouvel étonnement ces milliers de copistes déployant un courage trop souvent malheureux à lutter contre les chefs-d'œuvre qui les entouraient. Le poète Villon se demandait où allaient les vieilles lunes; je m'étais demandé ce que devenaient ces tristes produits d'un métier dont l'extension était pour moi un mystère, et à quoi ils pouvaient servir : l'exposition saint-franciscaine me le révéla, au moins en partie. Ces fâcheuses copies s'y étalaient par centaines : Flamands, Italiens, Espagnols et Français s'y pavanaient sous les mêmes enluminures; mais l'amateur californien n'y regardait pas de si près, et je ne voudrais pas jurer que, parmi les heureux de la loterie, beaucoup n'admirent encore aujourd'hui avec la foi la plus robuste le Rubens ou le Titien dont le catalogue leur a garanti l'authenticité.

J'ai prononcé tout à l'heure le mot de musique. Il y eut effectivement plusieurs tentatives pour naturaliser l'opéra en Californie; mais l'intention seule en était louable, et l'exécution ne pouvait prétendre à rectifier l'éducation musicale de ces oreilles rebelles à toute harmonie. Ici comme dans les grandes villes américaines des bords de l'Atlantique, le public se bornait à se passionner d'un engouement momentané pour les artistes de passage qu'il est convenu d'appeler étoiles, *stars,* astres équivoques qu'il eût souvent été difficile de classer, et qui n'en exigeaient pas moins jusqu'à 1,000 dollars par représentation. Pour connaître la musique nationale du *Yankee,* il faut aller dans les établissemens qu'il décore du

nom de *minstrels,* ménestrels, et qui ressemblent assez à nos cafés chantans. San-Francisco en a plusieurs. Une douzaine de nègres factices, le visage barbouillé de suie, mais du reste scrupuleusement vêtus de noir et cravatés de blanc, y sont assis sur une estrade. Chacun d'eux est armé d'un instrument, violon, guitare ou tambour de basque, et la soirée se passe à entendre des chants populaires accompagnés de dialogues, qui souvent ne manquent pas d'une certaine originalité grotesque, le tout mêlé d'explosions assourdissantes annoncées par l'affiche sous le nom de *full band* (orchestre complet). Ce n'est pas cependant que le théâtre ne soit populaire à San-Francisco; dès 1847, on y avait vu s'ouvrir un cirque où les merveilles de la voltige étaient cotées à des prix qui auraient fait pâlir les plus aristocratiques de nos spectacles européens : les places les moins chères s'y payaient 3 dollars, une loge 300 francs, et la salle n'en était pas moins pleine chaque soir. Lorsque des scènes plus sérieuses vinrent à s'établir, bien que les frais s'y élevassent à près de 2 millions par an avec un matériel inférieur à celui de nos plus minces théâtres parisiens, l'exploitation en fut également heureuse, grâce en partie, il est vrai, à l'inventif arsenal où la faconde d'un directeur américain sait toujours trouver de quoi stimuler la curiosité de son public.

Nous venons de montrer la société californienne sous son point de vue le moins avantageux; mais qu'on ne se méprenne point sur l'intention qui a dicté ces pages. On aurait droit de s'étonner de voir dès aujourd'hui en Californie cette culture intellectuelle dont les délicatesses raffinées n'éclosent jamais que tardivement. Si, pour en signaler l'absence, il nous est arrivé d'exprimer notre opinion sous une forme peut-être trop sévère, c'est qu'il est assez difficile au voyageur de ne pas juger un pays en prenant involontairement pour terme de comparaison les souvenirs familiers du sol natal. Éloge ou blâme, tout à son insu se mesure plus ou moins sur cette base : les qualités qu'il admire le plus sont celles qui lui manquent, les défauts qui le frappent par-dessus tout sont ceux dont lui-même est exempt. Peut-être résulte-t-il de là un portrait dont les contours sont quelquefois exagérés; mais je dirais volontiers que l'ensemble y gagne comme vérité, car c'est en pareil cas l'original qui se plaint du défaut de ressemblance, et chacun sait que les meilleurs juges d'une société ne sont pas toujours les membres qui la composent. J'insiste sur ces réflexions pour éviter que l'on ne donne à certains traits de cette étude une interprétation défavorable qui n'est pas dans ma pensée. Il est fort de mode aujourd'hui de dénigrer les citoyens de l'Union, de railler leurs nombreux travers, et de montrer le revers de leurs institutions pour laisser à dessein dans l'om-

bre ce qu'elles ont de véritablement noble et beau. S'il est très vrai qu'on peut ne pas aimer l'Américain, il est impossible en revanche de ne pas l'admirer, lorsqu'on voit ces utopies que nous discutons depuis tant d'années se traduire spontanément chez lui en merveilleuses réalisations pratiques du développement matériel le plus prodigieux qui fut jamais. Beaucoup de personnes malheureusement, sans chercher à nier ces résultats trop manifestes, n'en comprennent pas la portée, et méconnaissent les immortels principes qui les ont amenés. Dans les premières années de ce siècle, nombre de fort honnêtes gens, abusés tant par les déclamations de la presse officielle que par un sentiment excessif de rivalité nationale, vivaient dans la persuasion que l'Angleterre était sinon la terre classique du despotisme, au moins le siége de l'oligarchie la plus tyrannique qui se pût imaginer. Nous savons aujourd'hui à quoi nous en tenir à cet égard; mais il serait bon que nous fussions également détrompés au sujet de l'Union, car le nombre est grand des prophètes pessimistes qui, flétrissant sa liberté du nom de licence, lui prédisent dans un avenir prochain la dissolution à laquelle ils condamnent doctoralement tout ennemi du principe d'autorité. L'Américain a le bon sens de se préoccuper peu de ce sinistre horoscope, et traite, il faut l'avouer, un peu du haut de sa grandeur l'opinion de ce qu'il est convenu d'appeler la vieille Europe; mais qu'importe après tout que ce grand corps vienne à se scinder? Qu'importe que nous ayons l'Union du nord et celle du sud, ou que nous en venions même à voir surgir sur le Pacifique une troisième république indépendante, dont San-Francisco serait la glorieuse capitale? Les trois en resteront-elles moins fidèles au culte des idées qui ont fait jusqu'ici leur force? Liberté, association, tout le secret est dans ces deux mots, et s'il n'a pas été donné aux États-Unis d'atteindre une perfection que ne comporte pas notre nature bornée, au moins ont-ils eu l'honneur de pousser plus loin qu'aucun peuple la féconde expérience de laquelle dépendra la loi de l'avenir. Pour nous, qui nous épuisons en subtiles théories sur les relations du capital et du travail, mieux nous vaudrait étudier avec conscience et bonne foi la solution qui nous est offerte de l'autre côté de l'Atlantique que de déverser sur elle le ridicule et la raillerie. C'est ainsi qu'il faut envisager la Californie. On l'a montrée parvenant en dix ans à la plénitude de sa vitalité; elle n'a maintenant qu'à vivre pour grandir en quelque sorte invinciblement : *vires acquirit eundo*. Mais sans le principe de liberté, jamais ses énergiques colons n'eussent pu rêver cette fortune inouie; sans l'esprit d'association, jamais ils n'eussent franchi les crises périlleuses qu'on vient de raconter.

ED. DU HAILLY.

LE REBOISEMENT

ET

LE RÉGIME DES EAUX EN FRANCE

I. *Études sur les Torrens des Hautes-Alpes*, par M. Surell, ingénieur des ponts et chaussées. — II. *Du Climat et de l'Influence qu'exercent les sols boisés et non boisés*, par M. Becquerel, 1853. — III. *Études sur les Inondations, leurs Causes et leurs Effets*, par M. F. Vallès, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Paris 1857. — IV. *Solution du problème des Inondations*, par M. Dausse, ingénieur en chef des ponts et chaussées; mémoire lu à l'Académie des Sciences le 5 juillet 1858. — V. *Note sur la Sécheresse, les Irrigations et les Déboisemens*, par M. Babinet, de l'Académie des Sciences, etc.

« Certes, a dit Montaigne, c'est un sujet merveilleusement vain, divers et ondoyant que l'homme; il est malaysé d'y fonder un jugement constant et uniforme. » Cette opinion que le philosophe bordelais avait de l'humanité en général est surtout applicable à la nation française, dont la mobilité proverbiale s'est manifestée particulièrement à propos des inondations de 1856. La France a été consternée des désastres qui en ont été la conséquence; l'Europe entière a répondu à l'appel que lui a fait la charité pour soulager les victimes du fléau; l'Angleterre surtout, qu'on accuse si volontiers d'égoïsme, a montré dans cette circonstance un élan et une spontanéité qui prouvent combien la nation britannique est en réalité généreuse et sensible aux malheurs d'autrui. Cependant avec le souvenir de la souffrance passée ont disparu les craintes qu'inspirait l'avenir; parce qu'on a réparé les anciennes digues, qu'on en a fait construire de nouvelles, on s'est hâté d'oublier combien peu ces moyens de défense avaient été efficaces, et l'on se croit sauvé à ja-

mais. C'est à peine si quelques esprits plus prévoyans osent aujourd'hui jeter un cri d'alarme au milieu de la confiance universelle.

La valeur morale d'un peuple peut en quelque sorte se mesurer aux efforts qu'il fait pour dompter la nature, et il est évident que les phénomènes météorologiques ont sur sa prospérité une influence d'autant moins considérable qu'il sait mieux les combattre et les dominer. En ce qui concerne les inondations, nous n'avons pu malheureusement parvenir encore à les maîtriser. Loin de là, en les voyant devenir de jour en jour plus fréquentes et plus désastreuses, on en est venu à se demander si les travaux de défense effectués sur divers points ne contribueraient pas à augmenter le danger, au lieu de l'écarter. Cependant, si les résultats obtenus sont à peu près illusoires, ce n'est pas faute de discussion. On ne saurait vraiment se faire une idée de tout ce qui a été dit et écrit sur cette question, sans que jusqu'à présent on ait fait un pas décisif vers une solution, et sans qu'aucun des divers moyens de préservation mis en avant ait pu encore s'asseoir solidement sur ce fond de sable mouvant qui chez nous constitue l'opinion publique. Digues longitudinales et digues transversales, puits absorbans et canaux de dérivation, réservoirs artificiels et fossés horizontaux, ont tour à tour été prônés et combattus. De ces différens remèdes néanmoins aucun n'a eu le privilége d'être plus vivement et plus souvent discuté que le *reboisement des montagnes;* plus que tout autre, il a eu ses défenseurs convaincus et ses adversaires acharnés. Se présentant avec un caractère moins scientifique et moins hérissé de formules algébriques que la plupart des autres, il semblait permettre à chacun de prendre part au débat. A quelle conclusion ce débat nous amène-t-il? C'est ce qu'il convient d'établir nettement dans l'attente d'éventualités dont le retour n'est que trop probable.

A entendre les uns, on ne saurait reboiser trop ni trop tôt. Le reboisement serait un remède à tous les maux : non-seulement il supprimerait à tout jamais les inondations, mais encore il devrait provoquer les pluies dans les pays secs, les diminuer dans les pays humides, protéger les uns et les autres contre l'effet des vents dangereux, équilibrer la température, régulariser les cours d'eau, supprimer les marais, assurer la salubrité, nous garantir contre les invasions étrangères, que sais-je encore? Avec lui, plus d'inondations, plus de vignes gelées, plus d'épidémies, partout l'abondance et la prospérité. Suivant les autres au contraire, le reboisement serait plus encore qu'une amère déception : loin de diminuer les maux qu'il devrait combattre, il les aggraverait. Y a-t-il jamais eu plus d'inondations qu'à l'époque où la Gaule était couverte de bois? Alors tous les fleuves ne gelaient-ils pas pendant l'hiver, et n'accusaient-

ils pas une température plus rigoureuse? Quel avantage trouverait-on à revenir à ce climat sibérien? Les marais ne sont-ils pas moins nombreux aujourd'hui que lorsque des forêts sans limites empêchaient les eaux de s'écouler? Et l'humidité perpétuelle qu'elles entretenaient n'était-elle pas une cause d'insalubrité permanente, dont nos tables de mortalité constatent aujourd'hui la disparition? Que dire enfin d'une mesure qui ferait reculer le blé devant le chêne, et nous forcerait, en nous remettant au régime de nos ancêtres, à chercher notre nourriture dans les bois?

En présence d'opinions aussi divergentes, s'appuyant du reste l'une et l'autre sur des faits réels, ceux qui n'avaient pas de parti-pris attendirent que le temps vînt leur apporter des lumières. Ils ne comprirent pas que ces faits, en apparence contradictoires, prouvaient seulement que l'influence des forêts, au point de vue climatologique, est le résultat de phénomènes très complexes et encore imparfaitement étudiés. Les effets que l'on constate à la suite d'un défrichement ou d'un reboisement sont si variables et dépendent de tant de causes, souvent purement locales, que ce n'est qu'après une étude générale, entreprise non-seulement dans une contrée déterminée, mais sur différens points du globe, qu'on pourra, au moyen des données recueillies, asseoir la théorie complète de cette influence et déterminer avec précision les parties qu'il serait utile de conserver boisées, comme celles qu'il serait sans inconvénient d'abandonner à l'agriculture (1). Toutefois, si parmi les effets qu'on attribue à la présence des forêts il en est quelques-uns sur lesquels la science n'a pas dit son dernier mot, il en est d'autres au contraire qui se présentent avec un caractère de généralité qu'on ne peut méconnaître, et qui permettent de remonter aux causes qui les ont engendrés. De ce nombre est par exemple l'action des forêts sur le régime des eaux. Cette influence mérite qu'on l'étudie avec une attention particulière. Après en avoir analysé les résultats et constaté que, dans certaines limites, le reboisement des parties actuellement dénudées de notre territoire serait un moyen préventif souvent efficace contre les inondations, qu'il contribuerait à l'alimentation des sources comme à la régularisation des cours d'eau, il faudra chercher sur quels points il paraît le plus urgent d'y procéder sans retard, et la discussion des moyens pratiques d'exécution terminera cette étude, dont elle forme la conclusion naturelle.

(1) Dans l'état présent de la question, l'incertitude est telle qu'il a été impossible jusqu'à ce jour de rédiger sur le défrichement des bois particuliers un projet de loi satisfaisant, ayant pour objet de mettre un terme au régime provisoire sous lequel ils sont placés depuis trente ans.

I.

Un premier phénomène s'offre à l'examen de quiconque étudie le régime des eaux : c'est la pluie. Ce phénomène donne naissance aux sources et aux rivières : dans certaines conditions de durée, il engendre les inondations.

La pluie est due à la précipitation des vapeurs contenues dans l'atmosphère, et cette précipitation elle-même est en général produite par le refroidissement des vents humides. Lorsque ces vents, qui nous arrivent de l'Océan ou de la Méditerranée, viennent à rencontrer sur leur parcours un lieu dont la température est trop basse pour maintenir à l'état de vapeur l'eau qu'ils contiennent, celle-ci se condense et se résout en pluie. Aussi résulte-t-il de ce phénomène que, puisque les pays montagneux sont généralement plus froids que les plaines situées aux mêmes latitudes, les pluies, toutes circonstances égales d'ailleurs, doivent y être plus fréquentes, et les faits confirment cette déduction théorique.

On a prétendu que la présence des forêts, comme celle des montagnes, avait pour effet d'abaisser la température et par conséquent d'augmenter l'abondance des pluies, bien qu'elle en diminuât d'ailleurs l'intensité. On ne saurait contester sans doute que les forêts, en abritant le terrain contre l'irradiation solaire, en produisant une transpiration cutanée des feuilles et en multipliant, par l'expansion des branches, les surfaces qui se refroidissent par rayonnement, n'agissent d'ordinaire comme cause frigorifique; mais cet effet est loin d'être général, et, particulièrement dans nos climats, il est souvent masqué et même détruit par des circonstances locales, telles que les propriétés physiques du sol, la situation topographique du lieu que l'on considère, la direction des vents dominans, etc. S'il est certain que la température moyenne de notre pays est supérieure à ce qu'elle était du temps de César, alors que la Gaule était couverte de bois, on n'en doit pas moins admettre que, dans les localités protégées par les forêts contre les vents froids, un abaissement dans la température ne soit la conséquence du déboisement. Ainsi on a constaté, par exemple, que le département de l'Ardèche, qui ne renferme plus aujourd'hui un seul bois considérable, a éprouvé depuis trente ans une perturbation climatérique, dont les gelées tardives, autrefois inconnues dans le pays, sont l'un des effets les plus funestes. La même remarque a été faite dans la plaine d'Alsace, à la suite de la dénudation de plusieurs crêtes des Vosges. Dans les pays intertropicaux au contraire, où les nuits sont ordinairement très sereines, le pouvoir émissif des plantes augmentant sensiblement, et l'énergie

des autres causes frigorifiques se développant dans la même proportion, la présence des forêts tend constamment à faire baisser la température. Cette vérité a été prouvée par les nombreuses observations auxquelles s'est livré M. Boussingault dans les régions comprises entre les 11e degré de latitude nord et 5e degré de latitude sud; elle explique parfaitement pourquoi l'Amérique est moins chaude que l'Afrique.

L'action des forêts sur les pluies, très difficile à préciser dans nos pays, est donc parfaitement accusée dans les pays chauds, et constatée par de nombreux exemples. M. Boussingault rapporte que dans la région comprise entre la baie de Cupica et le golfe de Guayaquil, région couverte de forêts immenses, les *pluies sont presque continuelles*, et que la température moyenne de cette contrée humide s'élève à peine au-dessus de 26 degrés. M. Blanqui, dans son voyage en Bulgarie, raconte qu'à Malte les pluies étaient devenues si rares depuis qu'on avait fait disparaître les arbres pour étendre la culture du coton, qu'à l'époque de son passage (octobre 1841), il n'y était pas tombé une goutte d'eau depuis trois ans. Les affreuses sécheresses qui désolent les îles du Cap-Vert doivent également être attribuées au déboisement. A l'île de Sainte-Hélène, où la surface boisée a considérablement augmenté depuis quelques années, on a remarqué que la quantité de pluie s'était accrue dans la même proportion; elle est aujourd'hui le double de ce qu'elle était pendant le séjour de Napoléon. En Égypte enfin, des plantations récentes ont amené des pluies à peu près inconnues jusqu'alors.

Dans nos climats tempérés au contraire, le morcellement de nos forêts empêche de déterminer exactement l'influence qu'elles exercent sur les pluies. Les observations hygrométriques effectuées sur différens points de la France, en raison des résultats très divers qu'elles ont fournis, ne permettent pas, dans l'état actuel de la science, de formuler en termes précis la loi générale qui préside à ces phénomènes et d'en déduire les conséquences pratiques qu'elle pourrait comporter. Nous ne pouvons donc, en attendant que de nouvelles études aient éclairé le côté météorologique de la question, que nous borner à l'examen de l'action des forêts sur le régime des eaux au seul point de vue des effets mécaniques et physiques.

La pluie qui tombe sur nos continens se distribue ainsi : une partie s'écoule à la surface du sol, se rend directement dans les cours d'eau, puis à la mer; une autre partie s'évapore quelques instans après sa chute, et retourne dans l'atmosphère; une troisième partie enfin est absorbée par les terres. C'est la première et la troisième de ces parties qui alimentent exclusivement les sources et les rivières, la deuxième leur étant totalement soustraite. Cette

alimentation est plus ou moins régulière, plus ou moins constante, suivant qu'elle se fait par la voie superficielle ou par la voie souterraine, et dépend dès lors non-seulement des propriétés physiques du sol et de la configuration topographique, mais encore des cultures qui le recouvrent.

L'écoulement superficiel, dans les circonstances ordinaires, ne se produit que sur les terrains en pente et complétement impénétrables à l'eau, tels que les roches dénudées ou l'argile compacte : quand ils sont perméables, toute l'eau qui tombe est absorbée par ces terrains. Dans les plaines dont le sol n'est point perméable, elle reste à l'état stagnant jusqu'à ce que l'évaporation l'ait restituée à l'atmosphère, et forme par conséquent des étangs naturels et des marais. Dans les montagnes au contraire, elle s'écoule par la ligne de plus grande pente avec une vitesse proportionnelle à la déclivité comme à la longueur du chemin parcouru, et vient se déverser dans les ruisseaux qui occupent le fond de la vallée. Elle y arrive très peu de temps après sa chute sous forme de pluie, en sorte que rigoureusement, si elle contribue à l'alimentation de ces cours d'eau, ce n'est qu'en leur fournissant un volume considérable à certains momens, nul quelques instans après. L'écoulement superficiel ne peut donc pas assurer la régularité du débit des cours d'eau. On a vu que, sauf dans les terrains imperméables, cet écoulement est nul en temps ordinaire; mais il arrive qu'après plusieurs jours de pluie consécutive le sol, complétement imbibé, ne peut plus absorber l'eau qui continue toujours à tomber : celle-ci, ne trouvant point d'autre issue, doit nécessairement s'écouler à la surface. C'est alors que l'action des forêts commence à se manifester. Si en effet le sol est découvert, la masse liquide se précipite avec une vitesse d'autant plus grande que la pente est plus rapide, et entraîne bientôt avec elle des matières de toute nature, qui augmentent à la fois son volume et sa puissance destructive. Il se produit dans les vallées des torrens, dont les ravages sont circonscrits, si les pluies n'ont été que locales, mais qui deviennent d'épouvantables inondations, si elles ont été plus générales. Si au contraire le sol est boisé, l'écoulement ne se fera que d'une manière relativement très lente. Arrêtée à chaque instant, brisée par les arbres, les branches, les mousses qu'elle rencontre sur sa route, l'eau tombée arrivera au bas de la vallée avec une vitesse beaucoup moindre. La forêt, en retardant le débit de cette eau, aura par suite amoindri les chances d'engorgement.

L'évaporation se produit, on le sait, à toutes les températures, mais avec plus ou moins d'intensité, toutes les fois que l'air ambiant n'est pas déjà saturé d'humidité. Toutes choses égales d'ailleurs,

elle est beaucoup plus considérable lorsque le terrain est dénudé que lorsqu'il est couvert de forêts, car celles-ci, arrêtant l'action du vent, empêchent les couches d'air de se renouveler une fois qu'elles sont saturées, et les maintiennent à une température inférieure en protégeant le sol contre l'irradiation solaire. En diminuant la quantité d'eau évaporée, elles augmentent par conséquent d'autant celle qui reste disponible pour l'absorption. Il est inutile au reste d'insister sur un fait dont tout le monde a pu se convaincre : personne n'ignore qu'après les pluies le sol des forêts reste beaucoup plus longtemps humide que celui des parties découvertes. L'évaporation ne peut se produire que lorsque, pour une température donnée, l'air n'est pas encore saturé d'humidité : or, la pluie provenant elle-même d'un excès de saturation, il s'ensuit qu'il ne peut y avoir évaporation quand il pleut, que par conséquent l'écoulement superficiel, qui se produit aussitôt après la pluie, n'est que faiblement diminué par l'évaporation; celle-ci est donc sans action sérieuse sur les inondations proprement dites. Sous ce rapport, les terrains découverts ne présentent aucun avantage sur les forêts.

La troisième partie de l'eau tombée est absorbée par le sol. Une portion est employée à la végétation; elle sert à charrier dans les tissus des plantes les élémens minéralogiques solubles, et se trouve ensuite rendue dans une certaine mesure à l'atmosphère par la transpiration des feuilles. L'autre portion s'infiltre peu à peu dans la terre jusqu'au point où elle rencontre une couche imperméable; elle glisse alors sur cette couche, en suit les ondulations, et apparaît bientôt à la surface sous forme de source, quand elle n'est pas entraînée dans les profondeurs de l'écorce terrestre, si la couche qui l'a reçue ne vient pas elle-même affleurer le sol. C'est exclusivement à cette partie absorbée que sont dues l'existence des sources et l'alimentation des cours d'eau. Toute cause qui contribue à l'augmenter au détriment de l'eau qui s'évapore en pure perte, ou qui s'écoule superficiellement, a par cela même une influence salutaire sur le régime des eaux, et sous ce rapport les forêts exercent une influence des plus sérieuses.

Tous les terrains ne sont pas également perméables : les uns, comme ceux de la formation oolithique, absorbent jusqu'aux neuf dixièmes de l'eau qui tombe à leur surface; les autres, comme les roches primitives et les terrains liasiques, ne se laissent pénétrer qu'en raison de la terre végétale qui les recouvre. Il importe donc au plus haut point que cette couche végétale soit maintenue, puisqu'elle suffit par sa seule présence à augmenter le contingent souterrain d'une partie de l'eau, qui sans elle s'écoulerait superficiellement. Or les forêts remplissent merveilleusement la fonction de fixer les terres sur les pentes les plus rapides. Il n'est pas besoin

pour s'en convaincre de parcourir les Alpes ni les Pyrénées : tout paysan sait que, pour consolider les rives du ruisseau qui traverse son champ, et empêcher le ravinement des talus du chemin, il suffit d'y planter quelques arbres. Tout le monde d'ailleurs connaît la force de cohésion que donne aux mottes de gazon l'enchevêtrement des racines de l'herbe : les forêts sont des gazons dont les brins d'herbe sont remplacés par des arbres, et dont les racines plongent dans le sol à une profondeur d'un mètre ou deux. Qu'on réfléchisse à la résistance qu'elles peuvent opposer aux affouillemens des eaux. D'après M. Brongniart, ces racines contribuent elles-mêmes à augmenter la pénétrabilité de certains terrains, en faisant en quelque sorte l'office d'un drainage perpendiculaire.

Là ne s'arrête pas l'action des forêts. Lorsque le sol est découvert, pour peu qu'il renferme une certaine proportion d'argile, après s'être humecté sur une profondeur qui, suivant M. Becquerel, ne dépasse pas six fois la hauteur de la tranche d'eau tombée, il se tasse naturellement, les pores s'obstruent par l'effet mécanique de la pluie qui le pétrit; il agit alors comme s'il était imperméable, et livre à l'écoulement superficiel un volume d'eau considérable, qui ne peut plus être absorbé. Lorsqu'au contraire il est couvert de bois, le dôme de feuillage et l'humus qui recouvre la terre diminuent l'intensité de la pluie; celle-ci n'arrive plus au sol que dans un état extrême de division, et ne peut dès lors y opérer ce tassement qui empêche l'absorption de s'effectuer. Enfin, par l'humus qu'elles produisent, les forêts augmentent l'hygroscopicité des différens terrains, et par suite la quantité d'eau dont ils peuvent s'imprégner. Cette hygroscopicité, qui est de 25 pour 100 du poids pour les terres sablonneuses, varie de 50 à 90 pour 100 pour les terres argileuses, et s'élève à 190 pour l'humus. C'est là un nouveau et considérable déchet que subit l'écoulement superficiel (1).

En résumé, pour une quantité donnée de pluie, les forêts tendent à augmenter la partie qui est absorbée au détriment de celle qui s'évapore ou qui s'écoule superficiellement; de plus, elles ralentissent la marche de cette dernière. Il est bon toutefois de faire observer

(1) « On admet que la nappe d'eau produite par les plus forts orages n'a guère plus d'un décimètre d'épaisseur. Or la couche de terre des forêts bien peuplées, y compris l'humus, a sur de grandes surfaces une profondeur plus que décuple. Il n'y a pas de forêts, je ne parle pas des bois ruinés, épuisés, auxquels on donne à tort cette qualification, mais de terrains boisés, comme le sont les forêts de l'état et toutes les forêts communales des départemens de l'est, dont le sol n'ait une capacité d'imbibition supérieure au volume d'eau produit par les plus forts orages. C'est ainsi que s'explique ce fait, qu'après des pluies diluviennes les cours d'eau sortant des forêts bien peuplées ne subissent qu'une faible augmentation de volume, laquelle se soutient pendant assez longtemps, et que leur limpidité n'est pas troublée ou l'est très peu. » *Des Inondations et des moyens de les prévenir*, par M. Hun, conservateur des forêts.

que toutes les forêts n'agissent pas avec une égale intensité. Les futaies, par exemple, qui maintiennent le sol constamment couvert et plongent leurs racines très avant dans la terre, ont une action beaucoup plus sérieuse que les taillis, qui découvrent le terrain tous les vingt ou vingt-cinq ans, et le laissent à chaque nouvelle révolution exposé sans abri, pendant quatre ou cinq ans, à toutes les influences atmosphériques. Les taillis se rapprochent par conséquent des parties dénudées, et c'est ce qu'il faudra se rappeler dans la suite de cette étude.

Les données du problème étant posées, il nous sera facile d'en déduire les conséquences. Si l'on suppose que la moyenne annuelle des jours de pluie est de 120, et celle des jours de sécheresse de 244, il faut, pour que les rivières aient toujours un niveau constant, que le temps nécessaire à l'écoulement de leurs eaux soit à peu près trois fois plus considérable que celui pendant lequel elles sont tombées sous forme de pluie, c'est-à-dire qu'elles soient en quelque sorte emmagasinées dans un réservoir dont l'orifice de sortie serait trois fois plus petit que l'orifice d'entrée, mais qui laisserait échapper le liquide pendant trois fois plus de temps qu'il n'en a mis à s'introduire. Si l'écoulement se fait plus rapidement, les cours d'eau auront une période de sécheresse après en avoir eu une d'abondance excessive, qui aura pu produire des inondations soit locales, soit générales. Si au contraire l'écoulement est sensiblement plus lent, il ne suffira plus alors à débiter toute l'eau tombée : il y aura engorgement, production de marais et enfin inondations. Ainsi un excès de rapidité ou un retard général dans l'écoulement des eaux pluviales, causés, comme on le verra plus loin, l'un par l'absence, l'autre par l'extrême abondance des forêts, peuvent avoir les mêmes conséquences.

Les forêts, en favorisant l'absorption, ne laissent de libre qu'un certain minimum d'eau. De plus, en allongeant le trajet que le liquide absorbé est obligé de faire dans les canaux souterrains avant de reparaître à la surface du sol, elles augmentent considérablement le temps nécessaire à l'écoulement : elles réunissent donc toutes les conditions voulues pour faire l'office d'un véritable réservoir, dont les sources seraient les orifices de sortie, et pour assurer ainsi l'alimentation des cours d'eau d'une manière constante et continue. Les terrains dénudés au contraire laissent échapper une partie de cette eau, tant par l'évaporation que par l'écoulement superficiel, ne retiennent qu'imparfaitement celle qu'ils absorbent, permettent aux rayons du soleil de pomper l'humidité jusque dans les couches inférieures, et laissent par conséquent tarir les sources pendant l'été, après avoir engorgé les rivières pendant l'hiver. Parmi les faits nom-

breux qui constatent cette influence des forêts sur la production des sources et le régime des eaux, nous nous bornerons à citer le suivant, qui nous paraît caractéristique : « Quand Napoléon fut conduit à Sainte-Hélène, dit M. Blanqui (1), les Anglais comprirent la nécessité de s'emparer de l'île de l'Ascension, qui n'était qu'un rocher stérile, à peine couvert de quelques cryptogames, et ils y établirent une compagnie de cent hommes. Au bout de dix ans, cette petite garnison était parvenue, à force de persévérance et de plantations, à créer un sol dans l'île et à y faire jaillir de l'eau. Elle était abondamment pourvue de légumes. Voilà ce qu'ont produit les plantations sur un rocher au milieu de l'Océan. » A quoi bon d'ailleurs chercher si loin la preuve d'un phénomène qui se renouvelle journellement sous nos yeux et dont tout Parisien peut se convaincre sans s'aventurer au-delà du bois de Boulogne ou de la forêt de Meudon? Qu'il se promène après quelques jours de pluie sur la route de Chevreuse, bordée à droite par la forêt de Meudon, à gauche par des terres cultivées. La quantité de pluie tombée ainsi que la durée de la chute ont été les mêmes d'un côté et de l'autre; néanmoins le fossé de la route qui touche à la forêt sera encore rempli de l'eau provenant de l'infiltration à travers le sol boisé, tandis que depuis longtemps celui de gauche, contigu aux terrains découverts, aura été mis à sec, après avoir servi à l'écoulement immédiat de la pluie tombée. Le fossé de gauche aura donc débité en quelques heures toute l'eau que le fossé de droite met plusieurs jours à conduire au fond de la vallée.

Examinons maintenant le rôle des forêts lorsque les pluies sont assez intenses et assez prolongées pour que des crues puissent se produire. Avant d'arriver au sol et de l'imbiber complétement, la pluie doit traverser le dôme de verdure formé par les feuilles, et mouiller la superficie considérable qu'elles présentent; c'est un premier déchet auquel vient s'ajouter celui que produisent la plus grande pénétrabilité des terrains boisés et la plus grande hygroscopicité de l'humus des forêts. Ce n'est donc qu'après que son volume aura été ainsi réduit que l'eau tombée pourra s'écouler superficiellement. L'écoulement se fera plus lentement et avec une moindre puissance destructive que sur les terrains dénudés, par suite des obstacles de toute nature que la masse liquide rencontrera sur sa route, en sorte qu'elle n'arrivera dans le thalweg d'un fleuve (2) que lorsque la pluie tombée dans les parties basses aura déjà été débitée. Ce retard dans les écoulemens est surtout très sensible au moment de la fonte des neiges. Lorsqu'une partie d'un bassin est boisée, les neiges qui la

(1) *Voyage en Bulgarie.*

(2) Le thalweg (de l'allemand *thal* vallée et *weg* chemin) est le milieu du courant d'un fleuve.

recouvrent ne fondent que bien longtemps après celles des parties dénudées, et tandis que les pluies diluviennes, qui amènent ordinairement les inondations, provoquent instantanément la fonte sur les parties découvertes et augmentent subitement ainsi la masse liquide, les mêmes pluies n'agissent que lentement sur les neiges des parties boisées; elles n'en opèrent la fonte que peu à peu, ce qui rend beaucoup moins sensible l'augmentation du volume d'eau qui en résulte, et atténue encore le danger de la crue.

En résumé, au point de vue des inondations, les forêts agissent de quatre manières. — Elles diminuent la portion de la pluie tombée afférente à l'écoulement superficiel au profit de l'écoulement souterrain, c'est-à-dire la quantité d'eau disponible pour l'inondation. — Elles ralentissent cet écoulement superficiel. — Elles empêchent le ravinement des terres en les retenant sur les pentes, et produisent ainsi une nouvelle atténuation dans le volume de la crue. — Elles retardent la fonte des neiges (1).

Le reboisement est donc l'obstacle le plus efficace qu'on puisse opposer au fléau des inondations; de tous les moyens de les prévenir, c'est le moins coûteux, et il offre de plus sur tous les autres l'inappréciable avantage de se conserver et de se multiplier de lui-même. Il ne faudrait pas croire que ses effets soient longs à se faire sentir : pour qu'ils se produisent, il n'est pas nécessaire que les

(1) En partant de ces données, M. A.-F. d'Héricourt (*les Inondations et le Livre de M. Vallés, Annales forestières*, décembre 1857) prouve que le reboisement d'une partie du bassin supérieur de la Loire aurait prévenu l'inondation de 1846 et les désastres qui en ont été la conséquence. Après avoir reconnu, avec son adversaire, qui a fait de cette catastrophe une étude toute spéciale, qu'il eût suffi, pour atteindre ce but, de soustraire au volume total de l'eau tombée la quantité de 175 millions de mètres cubes, M. d'Héricourt suppose le reboisement accompli en temps utile sur 213,000 hectares du bassin supérieur de la Loire particulièrement propres à cette opération. « Ces 213,000 hectares, dit-il, auraient reçu pour leur part 325,290,000 mètres cubes d'eau. L'hygroscopicité et la perméabilité de ces terrains ayant été augmentées de 40 pour 100 par l'effet du reboisement, cette dernière opération aurait par cela même créé à elle seule une absorption de 130,356,000 mètres cubes. L'écoulement superficiel se serait ainsi trouvé réduit, dans les terrains reboisés, à 195,434,000 mètres cubes; mais cette masse liquide aurait été, d'après ce que nous avons dit plus haut, considérablement ralentie dans sa marche vers les vallées par les résistances passives de toute nature que présentent les forêts, et la moitié au moins ne serait arrivée qu'après l'écoulement des eaux pluviales tombées sur les autres points du bassin. Il nous est donc permis de conclure que l'écoulement superficiel ne se fût élevé réellement qu'à 500 millions de mètres cubes en chiffres ronds, et que les désastres occasionnés par les crues en 1846, dans le bassin supérieur de la Loire, eussent été complétement conjurés par le reboisement. » Encore, dans les chiffres sur lesquels il s'appuie, M. d'Héricourt a-t-il omis de tenir compte du volume des matières charriées par les eaux, matières dont le poids s'élève jusqu'à 8 et 10 kilogrammes par mètre cube d'eau. Le reboisement, en empêchant les érosions, aurait par conséquent atténué en outre d'une manière sensible le chiffre total des mètres cubes, et dans tous les cas aurait diminué de beaucoup les désastres en empêchant que les terres inondées fussent recouvertes de graviers et de cailloux.

arbres aient atteint toutes leurs dimensions; dès l'âge de quatre ou cinq ans, ils ont déjà une efficacité marquée. Chaque reboisement effectué sur les pentes ou les plateaux est en quelque sorte une conquête faite sur le domaine du fléau et une réduction dans les ravages qu'il peut faire ultérieurement. Cependant, pratiqué sur une trop grande étendue, le reboisement irait précisément contre le but qu'on veut atteindre. Si les forêts recouvraient une trop grande portion du territoire, elles pourraient ne pas laisser échapper assez rapidement, par les sources ou les voies souterraines, toute la quantité de pluie tombée dans un temps donné, avant qu'il ne s'en produise de nouvelle. Ce nouveau liquide, ne pouvant plus alors pénétrer dans un sol déja complétement imbibé, couvrirait le pays d'eaux stagnantes, et, s'il était considérable, causerait infailliblement des inondations; ce serait comme un vase rempli qui déborde parce qu'on y verse plus d'eau que son orifice n'en peut laisser écouler. Tel était l'état de la Gaule à l'époque où elle était couverte de bois; tel est encore celui de certaines parties de l'Amérique, boisées sur une étendue considérable, et c'est ce qui explique une apparente contradiction qu'on reproche aux partisans du reboisement.

Il faut donc, pour arriver aux résultats désirables, qu'il y ait entre les parties boisées et les terrains découverts une certaine proportion, impossible à préciser quant à présent, et qui ne pourra être déterminée avec exactitude qu'après des études suivies, entreprises de manière à rapprocher chaque bassin d'un réservoir qui laisse échapper d'une manière régulière et constante l'eau qu'il ne reçoit que par intervalles. Quoi qu'il en soit, on peut dire dès aujourd'hui d'une manière générale que le reboisement devra principalement porter sur les parties montagneuses des différens bassins. C'est en effet sur les montagnes que les vents humides de l'Océan et de la Méditerranée produisent la condensation de vapeur la plus abondante, en raison de la température moins élevée qu'ils y rencontrent. C'est là que l'écoulement superficiel se produit, et par conséquent qu'il faut chercher à le diminuer en augmentant l'absorption; c'est là que les sources prennent naissance, et qu'il est permis d'en régler le nombre et le volume; c'est là enfin qu'apparaissent les torrens précurseurs des inondations, et qu'il est possible de les combattre. Toutefois cette prescription n'a rien d'absolu, et il pourra se faire que, même au point de vue des inondations, il y ait moins d'inconvénient à laisser déboisée telle montagne pastorale de l'Auvergne ou des Pyrénées que telle partie marécageuse de la Sologne ou telle plaine stérile et brûlée de la Provence ou des Landes.

Est-ce à dire qu'une fois ces travaux terminés, nous serons pour toujours à l'abri des inondations? Cela n'est pas probable, car il n'est pas encore au pouvoir de l'homme d'empêcher les perturba-

tions atmosphériques, et il n'a pas jusqu'à présent trouvé de remèdes contre les retours périodiques du courant d'air chaud et humide venant de l'Atlantique, auxquels M. Babinet attribue les pluies diluviennes qui nous amènent ces fléaux; mais au moins par le reboisement, si nous ne pouvons les conjurer entièrement, parviendrons-nous à atténuer considérablement les désastres qu'ils causent, à augmenter en outre l'efficacité des autres moyens de défense, jusqu'à présent à peu près illusoires. Aujourd'hui la plupart des travaux effectués, loin d'empêcher le mal, ne font que l'accroître. Impraticables aux yeux d'un grand nombre d'ingénieurs, les digues transversales, pour être de quelque utilité, devraient être établies dans les parties les plus basses des vallées, presque à l'embouchure des affluens; mais la première conséquence de cette construction sera de provoquer l'inondation dans ces parties, qui sont en général fertiles et bien cultivées, et qui, sans ces digues, eussent été à l'abri. On aura donc à payer, à titre d'indemnités, pour dommages causés à ces propriétés, des sommes très considérables que ne compenseront pas toujours les avantages obtenus. Ce système n'aboutit qu'à déplacer le mal et non à l'éviter; ce n'est qu'un dérivatif et non un remède radical. Quant aux digues longitudinales, non-seulement elles ne peuvent pas toujours, en temps de crue, résister à la puissance des eaux, mais elles ont un effet réellement fâcheux, puisqu'elles contribuent à exhausser le lit du fleuve en créant des obstacles contre lesquels se déposent et s'arrêtent les matières qu'il charrie. Dans cet état, les fleuves deviennent, pour les pays qu'ils traversent, un danger permanent. Au lieu de l'abondance et de la prospérité, c'est la crainte et l'effroi qu'ils apportent avec eux. Ici le reboisement éloignerait complétement le péril. En empêchant les érosions et les affouillemens, il s'opposerait par cela même aux atterrissemens, à l'exhaussement du lit des fleuves et à l'obstruction de leur embouchure par des accumulations de sable et de gravier. Il rendrait ainsi possible l'établissement de digues longitudinales sur les points où l'utilité en aurait été reconnue.

Quelques personnes regardent, il est vrai, le ravinement des montagnes non comme un mal, mais comme un grand bien, en ce qu'il permet le colmatage des plaines et des vallées, c'est-à-dire le dépôt, dans les parties inondées, d'un limon fertilisant. Bien loin de créer des obstacles à l'envahissement des eaux, il faudrait en favoriser l'expansion par tous les moyens possibles. Nos fleuves répandraient ainsi dans nos campagnes, pendant les crues, les trésors que le Nil apporte annuellement à l'Égypte, et qui lui ont valu d'être mis au rang des dieux. Malheureusement on oublie que, si nos rivières déposent effectivement quelquefois un limon qui fertilise, bien plus souvent encore elles charrient des sables et des cailloux qui

stérilisent et qui dévastent. Si les crues du Nil sont si bienfaisantes, c'est qu'elles reviennent périodiquement aux mêmes époques, alors que les pluies tropicales ont grossi les eaux divinisées du grand fleuve : elles règlent ainsi l'ordre des travaux agricoles, auxquels elles servent de base. Chez nous, les inondations se présentent à des époques irrégulières, et souvent quand les terres sont encore couvertes de moissons. Allez donc persuader aux paysans berrichons ou provençaux de se prosterner avec reconnaissance devant les eaux débordées de la Loire et du Rhône, qui viennent d'emporter le fruit de leur travail d'une année, et de couvrir leur maigre héritage d'un lit de gravier! D'ailleurs le limon du Nil provient des montagnes du centre de l'Afrique, encore peu habitées, du moins on le présume, et dont la population doit peu se ressentir de la privation de cet élément fécondant; mais chez nous en est-il de même? Dépouiller nos montagnes du peu de terre végétale qui les recouvre encore pour fertiliser, à leurs dépens, quelques points privilégiés, ce n'est pas autre chose qu'augmenter la richesse des pays riches par l'appauvrissement des pays pauvres.

II.

Si, comme nous l'espérons, nous sommes parvenu à démontrer la nécessité de maintenir à l'état de forêts certaines parties du territoire, il ne reste plus qu'à déterminer l'étendue et la situation de celles dont le reboisement aurait été jugé utile et à discuter les moyens de l'effectuer le plus économiquement possible, en tenant compte de tous les intérêts engagés.

Quiconque a jeté les yeux sur la carte de France aura pu remarquer que la partie la plus montagneuse, celle qui donne naissance à presque tous nos fleuves et à leurs principaux affluens, est située au sud-est du pays, dont elle occupe environ 15,400,000 hectares, soit un peu plus du quart de la superficie totale. Elle serait limitée à peu près par une ligne brisée allant de Bayonne à Dijon et de Dijon à Genève, et comprendrait les vingt-six départemens situés au sud de cette ligne. La température de cette région, très élevée en été, y provoque souvent des sécheresses prolongées et parfois désastreuses, tandis que la présence des montagnes, arrêtant les vents humides de l'Océan et de la Méditerranée, y cause au printemps et en automne ces pluies diluviennes qui dévastent au lieu de féconder. Aussi presque tous les cours d'eau y sont-ils plus irréguliers et plus capricieux que partout ailleurs. Dire que cette portion du territoire se compose de la majeure partie des bassins du Rhône, de la Loire, de la Garonne, de la Durance et de leurs nombreux affluens,

c'est y constater l'urgence d'un reboisement sur une très grande échelle.

On compte dans cette partie de la France huit chaînes principales : les Pyrénées, les Cévennes, les monts d'Auvergne, du Vivarais, du Forez, du Charolais, le Jura et les Alpes françaises. On conçoit que dans un pays aussi accidenté les conditions d'existence soient extrêmement variables. On y trouve en effet tous les élémens de la richesse à côté de toutes les causes de ruine et de pauvreté. Ce n'est pas seulement d'une contrée à l'autre que se produisent ces contrastes; on voit souvent dans un même département se présenter la misère dans toute son horreur à côté d'une prospérité remarquable. Dans l'Isère, en face de la belle et fertile vallée du Graisivaudan, se dressent les rochers dénudés des Alpes; dans le Var, la partie septentrionale du département contraste tristement avec la partie méridionale, couverte d'oliviers et d'orangers; les plaines arides de la Camargue et de la Crau paraissent peu se ressentir de la prospérité et de la proximité de Marseille. Partout cependant où ne manquent pas les eaux, la fertilité des plaines et des vallées est exceptionnelle; quelques-unes d'entre elles, comme la Limagne et la plaine de Nîmes, comportent deux et trois récoltes par an. La garance, la vigne, l'olivier, le mûrier, constituent les principales richesses agricoles de ces contrées. Le département de Saône-et-Loire, grâce à l'humidité de son climat et au peu de rapidité de ses cours d'eau, possède d'excellens herbages et de nombreux bestiaux. Quant à la partie montagneuse, partout où les bois ont disparu, ils ont emporté avec eux les derniers vestiges d'une prospérité qui n'est plus. Les pentes et les plateaux ne présentent qu'une culture appauvrie. Quelques terres labourées, desséchées par le soleil et ravinées par les pluies, des landes, des bruyères et des rochers nus, tel est l'aspect qui s'offre à l'œil attristé.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que le pâturage soit resté, sur un grand nombre de points, la base de l'économie rurale de ces contrées. Malheureusement ce ne sont plus ces troupeaux de vaches rouges et blanches qu'on voit attachés aux flancs des montagnes de la Suisse et du Jura, et dont les cloches argentines retentissent au loin dans les vallées; ce sont surtout des bêtes à laine qui couvrent ces rochers, et leur bêlement plaintif trouble seul le silence de ces âpres solitudes. Le mouton et la chèvre arrachent l'herbe au lieu de la couper; ils se jettent sur toute espèce de végétaux; ils dévastent les forêts, ruinent les pâturages, et causent des dommages beaucoup plus graves et plus irremédiables que tous les autres bestiaux. Quand ils sont très nombreux, ils ravagent un pays comme pourrait le faire une nuée de sauterelles; ils mettent littéralement le roc à nu, ils ravinent le sol avec leurs ongles pointus, le rendent

plus attaquable par les eaux, et facilitent ainsi la formation des torrens. Ces troupeaux, qui, pour les quatre départemens du Var, de l'Isère, des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes seulement, comptent un nombre de têtes qu'on évalue à 1,500,000 environ, n'appartiennent pas exclusivement aux habitans du pays. Un tiers au moins sont des troupeaux transhumans, appartenant à des propriétaires de la Provence ou du Piémont. Après avoir passé l'hiver dans les plaines, ils se rendent pendant l'été dans la montagne, où, moyennant une rétribution de 50 centimes par tête, ils ont le droit de ne laisser sur leur passage aucune trace de végétation.

Restreint dans de justes limites, le pâturage est certainement une ressource très précieuse pour certains pays; mais, poussé à l'excès, comme il l'est dans ces contrées, il devient un vrai fléau. Il faudra cependant prendre un parti si l'on ne veut pas voir la plus grande portion de ce riche territoire se stériliser et s'appauvrir tous les jours davantage, et la population réduite à chercher dans des contrées lointaines des moyens d'existence que la patrie lui refuse. Toute cette région est très peu boisée : sur 15,400,000 hectares, elle comprend à peine 2,700,000 hectares de bois, et quels bois! Sauf dans les Pyrénées et sur quelques points des Alpes, ce ne sont que des broussailles éparses, des cépées buissonnantes, périodiquement dévastées par les incendies et ravagées par la dent du bétail. C'est environ 17 pour 100 de la superficie totale, quand un tiers au moins de cette étendue devrait être couvert de forêts épaisses. A côté, nous trouvons près du double, c'est-à-dire 4,200,000 hectares ou 27 pour 100, en landes, pâtis et bruyères! Est-ce bien là la situation d'un pays prospère? On ne peut guère se méprendre cependant sur les conséquences d'un pareil état de choses. L'histoire du passé nous les dira, si le présent ne suffit pas à nous instruire: elle nous prouvera une fois de plus que si l'homme peut dominer les influences du milieu dans lequel il vit, ce n'est qu'à la condition de ne pas méconnaître les lois de la nature; une fois qu'il a tari les sources de sa prospérité, il faut des siècles pour les rétablir.

Tout le monde sait en effet que le Languedoc et la Provence étaient pendant le moyen âge dans un état de prospérité dont la situation présente est loin d'approcher. Les guerres des Albigeois, celles de la réforme et les déboisemens qui en ont été la conséquence, ont amené cette déchéance, dont la situation exceptionnellement favorable de ces deux provinces ne les a pas encore relevées. Dans le département de l'Ain, la Bresse et la Dombe, aujourd'hui couvertes d'étangs et de marais pestilentiels, étaient autrefois riches et peuplées, et c'est en partie à la disparition des bois qu'il faut attribuer l'état actuel. Sans remonter aussi haut, un fait extrêmement grave vient de nous être révélé par le dernier dénombrement de la

population, dont les résultats ont été publiés officiellement à la fin de décembre 1856. Les chiffres de 1856, comparés à ceux de 1851, indiquent pendant cette période quinquennale, dans la population de cette région, un accroissement de 101,000 habitans. Au premier abord, ce résultat semble dénoter une contrée en voie de progrès et en pleine prospérité; mais, en étudiant ces chiffres d'un peu plus près, on ne tarde pas à être péniblement désabusé. Le relevé par département montre en effet que l'augmentation n'a porté que sur ceux des Bouches-du-Rhône, du Var, de Vaucluse, du Rhône, de la Loire, du Gard, des Pyrénées-Orientales et de Saône-et-Loire, pour lesquels elle a été de 204,100 habitans, tandis que pour tous les autres la diminution a été de 103,800 habitans. Or, si l'on remarque que les premiers sont à peu près tous situés en plaine, dans des conditions très favorables, qu'ils renferment en outre des centres de population comme Lyon, Saint-Étienne, Marseille, Toulon, Montpellier, Nîmes, etc., dont l'importance et la richesse s'accroissent tous les jours, on verra que la diminution porte exclusivement sur les pays montagneux et naturellement pauvres (1). Que conclure de ce fait, sinon que certains départemens deviennent de jour en jour moins aptes à nourrir leurs habitans, que les sources de la production s'y tarissent, qu'en un mot ils s'appauvrissent? Plusieurs causes ont contribué à produire ce triste résultat : la maladie de la vigne et celle des vers à soie ont dû ruiner bien des familles sans doute; mais elles n'ont pu avoir d'influence que sur quelques points restreints, tandis que les inondations, les ravages des torrens, le desséchement des cours d'eau, conséquences inévitables des déboisemens, ont dû agir avec une intensité plus réelle et causer un malaise beaucoup plus général.

Nulle part du reste cette décadence ne s'est manifestée d'une manière plus terrible et plus continue que dans les deux départemens des Alpes et dans les parties montagneuses de l'Isère et du Var. Dans les Basses-Alpes seulement, de 1846 à 1851, la population a diminué de 5,000 habitans, et de 1851 à 1856 de 2,400. L'étendue des terres cultivées, qui était de 99,000 hectares en 1842, n'était plus en 1852 que de 74,000 hectares : 25,000 hectares avaient été, en l'espace de dix années, emportés par les torrens ou stérilisés par les abus du pâturage! Suivant M. de Lavergne, les deux départe-

(1) Le département du Rhône s'est accru de 51,000 habitans, dans lesquels Lyon seul figure pour 35,000; — Marseille a passé de 195,000 à 234,000, différence en plus 39,000; — Saint-Étienne de 78,000 à 94,000, différence 16,000, etc. La population de la Haute-Garonne a diminué de 400 habitans, quoique celle de Toulouse eût augmenté de 10,000; ce qui prouve bien que ce sont surtout les grandes villes qui ont gagné, et non les campagnes.

mens des Alpes, qui avant 1790 possédaient ensemble 400,000 âmes de population, n'en ont plus aujourd'hui que 280,000, à peine 22 habitans par 100 hectares, tandis que la Corse elle-même en a 27! La dépopulation d'ailleurs se manifeste bien avant cette époque, et marche en quelque sorte parallèlement avec les progrès des défrichemens. Un avocat à la cour impériale d'Aix, M. de Ribbe, dans un ouvrage récent (1), constate, en comparant les différens cadastres généraux, que depuis le xv[e] siècle jusqu'à la fin du xviii[e], la Haute-Provence avait perdu la moitié de son sol cultivable. Les choses en sont arrivées à ce point que M. de Bouville, préfet des Basses-Alpes, dans un rapport adressé au ministre le 17 mars 1853, expose ainsi la déplorable situation de ce département : « Si des mesures promptes et énergiques ne sont pas prises, il est presque permis de préciser le moment où les Alpes françaises ne seront plus qu'un désert. La période de 1851 à 1856 amènera une nouvelle diminution dans le chiffre de la population. En 1862, le ministère constatera une nouvelle réduction, continuelle et progressive, dans le chiffre des hectares consacrés à la culture; chaque année aggravera le mal, et dans un demi-siècle la France comptera des ruines de plus et un département de moins. » Nous avons vu déjà, par le dernier dénombrement, se réaliser la première partie de cette sinistre prédiction; la laisserons-nous s'accomplir tout entière?

Les épouvantables ravages des torrens expliquent trop bien des résultats aussi désastreux. Or, d'après M. Surell, dont l'ouvrage sur les *Torrens des Hautes-Alpes* est en quelque sorte devenu classique, les crues des torrens n'ont jamais lieu qu'à la suite des orages, ou de la fonte des neiges, qui en raison de la latitude se fait très rapidement dans les parties dénudées de ces montagnes. Ces masses liquides, s'écoulant avec violence sur des pentes friables, formées de lias, de grès verts et de mollasse, piétinées par des milliers de moutons et dépouillées de toute végétation, y affouillent le sol et en répandent les débris dans les plaines. M. Surell insiste sur un double fait bien remarquable : « Partout, dit-il, où il y a des torrens récens, il n'y a plus de forêts, et partout où l'on a déboisé le sol, des torrens récens se sont formés, en sorte que les mêmes gens qui ont vu tomber les forêts sur le penchant d'une montagne y ont vu apparaître incontinent une multitude de torrens. On peut appeler en témoignage toute la population de ce pays. » Encore quinze ans de discussions stériles, et la question du reboisement peut devenir le *to be or not to be* de nos départemens des Alpes.

(1) *La Provence au point de vue des Torrens et des Inondations avant et après* 1789.

III.

En face de tant de maux cependant, on ne s'est pas toujours tenu dans le domaine de la spéculation; plusieurs fois on a tenté de réaliser certains plans. Nous avons vu déjà, chiffres en main, que si le bassin supérieur de la Loire eût été en partie reboisé, l'inondation de 1846 eût été probablement évitée, et l'on peut presque affirmer qu'il en eût été de même de celle de 1856; du moins les désastres eussent-ils été diminués dans une proportion bien supérieure au montant des dépenses qu'on eût été obligé de faire. Consultés en 1843 sur les moyens d'empêcher le retour des inondations, la plupart des conseils-généraux se prononcèrent en faveur du reboisement des montagnes. En 1844, même unanimité : sur soixante-trois conseils qui émirent leur avis, pas un seul ne contesta l'utilité de cette mesure. Intimement liée à celle des défrichemens dans les bois particuliers, cette question fut, pendant plusieurs sessions consécutives de la chambre des députés, l'objet de vives interpellations. Enfin, en 1844, M. Lacave-Laplagne, ministre des finances, vint déclarer à la chambre que l'administration avait fait réunir tous les documens statistiques nécessaires à l'exécution d'un travail qui préoccupait à si juste titre l'opinion publique (1). Un projet de loi fut même préparé par les soins du gouvernement; mais ce projet, on ne sait pour quel motif, ne fut point apporté aux chambres. En 1848, M. Dufournel, membre de l'assemblée constituante, présenta un nouveau projet par lequel il proposait de reboiser 500,000 hectares, au moyen d'une prime de 125 francs par hectare à distribuer

(1) « D'après les renseignemens recueillis, disait M. Lacave-Laplagne, la contenance totale des terrains dénudés est de...... 2,594,816 hectares.

dont à l'état	145,431	—
aux communes	1,570,285	—
aux particuliers	879,100	—

« Sur cette contenance, 1,326,000 hectares n'ont pas été jugés susceptibles d'être reboisés. Il reste donc en chiffres ronds, pour être reboisés.. 1,268,000 hectares.

dont à l'état	54,000	—
aux communes	715,000	—
aux particuliers	499,000	—

« Les frais de reboisement ont été évalués à...... 96,658,000 fr.

dont pour l'état	3,606,000
pour les communes	50,256,000
pour les particuliers	42,796,000

« L'administration des finances devait commencer par recueillir tous les documens qui pouvaient préparer l'examen de ces questions. Elle a accompli cette portion de sa tâche. Il ne reste maintenant qu'à faire usage de ces documens, et la chambre peut compter que la sollicitude du gouvernement ne cessera de se porter sur un objet aussi utile qu'important. »

aux particuliers, et d'affecter à cette dépense, qui pourrait s'élever à 62,500,000 francs, le produit de l'aliénation de 100,000 hectares de forêts domaniales. Ce projet n'eut aucune suite. Depuis lors, cette question ne fut plus en quelque sorte abordée qu'au point de vue théorique, et, à part les vœux réitérés d'un grand nombre de conseils-généraux, aucun document officiel n'indique qu'on ait l'intention de la faire passer du domaine de la spéculation dans celui des faits.

A quoi tiennent ces indécisions continuelles? D'abord et surtout à la versatilité de notre caractère, qui, tout en nous faisant désirer la fin, nous fait hésiter sur les moyens. On craint de léser les intérêts des populations qui, ne vivant que du pâturage, se trouveront, par l'effet du reboisement, privées de leur unique ressource. Étranges scrupules, qui ruinent ceux mêmes dont on prétend servir les intérêts! Leurs champs sont emportés, leurs maisons effondrées, des villages entiers contraints d'émigrer, et on craint de violenter leurs habitudes! On comprend à la rigueur qu'on ne veuille pas faire leur bonheur malgré eux; mais d'autres intérêts que les leurs sont en jeu, et montrer tant de délicatesse pour les uns, n'est-ce pas faire preuve de beaucoup d'insouciance pour les autres? La prospérité d'une notable partie du territoire de la France dépend d'un reboisement. Le fait admis, il n'y a plus à discuter que les moyens d'y arriver le plus promptement, le plus économiquement, et en lésant le moins d'intérêts possible. Comment et par qui ces travaux devront-ils être exécutés?

Les terrains à reboiser, dont l'étendue est encore indéterminée (1), appartiennent à l'état, aux communes et aux particuliers. En ce qui concerne les premiers, la question ne saurait être douteuse; le reboisement devra être à la charge de l'état. Du reste, si nous ne nous trompons, l'administration forestière est déjà entrée largement dans cette voie : un crédit de 10 millions, qui lui a été alloué, il y a quelques années, pour cet objet, lui a permis sans doute de restreindre beaucoup l'étendue des parties qui lui restent à reboiser. Pour les terrains appartenant aux communes et aux particuliers, la question est plus complexe. Trois moyens se présentent : 1° forcer purement et simplement les propriétaires de ces terrains à les reboiser, sauf, en cas de refus ou d'impossibilité de leur part, à faire le reboisement à leurs frais; 2° faire contribuer l'état, au moyen de primes et d'exemptions d'impôts, aux dépenses de ces opérations; 3° procéder par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique, et confier exclusivement à l'état, et à son profit, l'exécution des reboisemens.

(1) Les chiffres cités plus haut ne paraissent pas présenter une bien complète garantie d'exactitude, attendu qu'on n'avait pas fait connaître les bases qui avaient servi à les établir.

Le premier de ces moyens présenterait dans l'application des difficultés sans nombre. Non-seulement les neuf dixièmes des communes et des particuliers sont dans l'impossibilité d'entreprendre un travail qui exige des capitaux disponibles assez considérables; mais, en admettant qu'ils aient les ressources suffisantes, il n'y aurait en aucune façon lieu de compter pour cela sur leur bonne volonté. Il faudrait donc les contraindre, ce qui nécessiterait de la part du gouvernement une intervention constante, et toujours fâcheuse, dans la gestion de leurs biens. Et d'ailleurs, une fois le reboisement effectué, quelle garantie aurait-on de le voir maintenu? Les causes qui ont amené la dénudation actuelle cesseront-elles d'agir du jour au lendemain? Et aura-t-on changé la condition des habitans, parce qu'un décret aura prescrit le reboisement? Un ouvrage déjà cité (1) reproduit une longue série d'ordonnances royales et d'arrêts du parlement, rendus à partir du xve siècle pour mettre un terme, par l'action d'une pénalité des plus sévères, aux défrichemens et aux abus du pâturage. Sous Louis XV, un arrêt du conseil alla même jusqu'à édicter la peine de mort contre les délits de ce genre. Toutes ces mesures ont-elles empêché le mal de s'étendre tous les jours? Et pense-t-on être plus heureux aujourd'hui avec de simples amendes? Serait-il juste d'ailleurs d'imposer à ces propriétaires l'obligation de reboiser leurs terrains à leurs frais? Nous ne le pensons pas. En bonne justice, ces travaux devraient être à la charge de ceux qui y trouveront leur avantage. Or les propriétaires dont nous parlons tirent aujourd'hui de leurs terres un certain revenu, médiocre il est vrai, mais réel, qui constitue pour eux un produit net plus considérable que celui qu'elles leur procureraient si elles étaient reboisées. Ils auraient de plus des avances à faire, dans lesquelles ils ne pourraient pas rentrer de leur vivant, et que leurs petits-enfans seuls pourraient recouvrer. Or bien peu sont sensibles à la satisfaction de pouvoir se dire :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage.

C'est donc en réalité un sacrifice qu'on imposerait aux habitans de la montagne, et au profit de qui? Au profit de ceux des plaines et des vallées, désormais protégées contre les inondations et fertilisées par des irrigations rendues possibles, ou de ceux du littoral, dont la navigation se trouvera débarrassée des entraves que lui créaient les atterrissemens.

Espérerait-on, au moyen de primes, d'exemptions d'impôts, de distinctions honorifiques, décider les propriétaires à reboiser spontanément leurs héritages? Ce serait encore une illusion. Le principe

(1) *La Provence au point de vue des Torrens*, etc., par M. de Ribbe.

de l'exemption de l'impôt est déjà, pour les travaux de ce genre, inscrit dans la loi; quels résultats a-t-il produits? Aucun. La plupart de ces terrains sont peu productifs, et les impôts dont ils sont grevés sont par suite trop peu importans pour que l'exemption puisse décider le propriétaire à modifier son système d'exploitation, s'il n'y trouve pas d'ailleurs son avantage. Ces dégrèvemens ne sont après tout qu'une prime déguisée. Or de deux choses l'une : ou la prime sera faible, ou elle sera élevée. Dans le premier cas, elle ne produira certainement aucun résultat; dans le second, elle imposera à l'état, sans aucun profit pour lui, et sans lui donner moyen de rentrer dans ses avances, des charges fort lourdes pour arriver à un résultat problématique. Ainsi que nous venons de le dire, même en admettant que ces terrains soient reboisés, rien ne garantit que les forêts se maintiendront à cet état désirable, et il resterait toujours à trouver les moyens d'en empêcher le défrichement à l'avenir. Quant aux distinctions honorifiques, peu onéreuses il est vrai pour le trésor, si elles séduisent certains esprits, elles en laissent beaucoup d'autres indifférens; d'ailleurs elles supposent des propriétaires assez riches pour acheter par de grands sacrifices une simple satisfaction d'amour-propre.

Tous ces moyens sont en définitive complétement insuffisans et propres tout au plus à engendrer une illusion dangereuse : ils ne peuvent trouver faveur que chez ceux qui n'ont fait qu'une étude incomplète de la question, et ne satisfaire que les esprits timorés qui, n'osant pas envisager de face une difficulté sérieuse, s'imaginent, en se la dissimulant, la vaincre plus facilement, et reculent devant les conséquences qu'impose une situation donnée. Il ne reste donc plus que l'expropriation pour cause d'utilité publique et le reboisement par l'état, et à son profit, des terrains où cette opération aura été reconnue nécessaire. Ce principe de l'expropriation ne doit sans doute être invoqué qu'avec la plus extrême réserve : c'est un premier pas fait sur une pente au bas de laquelle se trouve le communisme; mais si l'on arrive à prouver que ce seul moyen qui nous reste est à la fois équitable et moins attentatoire que tous les autres à la liberté individuelle, on aura réussi, pensons-nous, à rallier autour de cette opinion les partisans les plus absolus du *self-government*.

Il serait à désirer que l'état fût détenteur de toutes les forêts dont la conservation aurait été jugée nécessaire au point de vue du climat, de la salubrité, du régime des eaux ou de la défense du territoire, parce que les services qu'elles rendent dans ces circonstances intéressent la société tout entière, et non pas seulement leurs propriétaires, et qu'il n'est d'ailleurs pas juste d'exiger d'un individu, dans un intérêt général, le maintien d'un terrain en na-

ture de bois, s'il voit du bénéfice à le transformer. En outre, la propriété forestière ne trouve aucune garantie de conservation entre les mains des particuliers, dont le besoin immédiat de jouir ne peut guère se concilier avec le temps qu'exigent les produits ligneux pour acquérir des qualités marchandes. Aussi faut-il conclure à la reconnaissance complète des terrains dont l'intérêt de la société exige à un titre quelconque le maintien en nature de bois, et à l'acquisition de ces terrains par l'état. Voilà, croyons-nous, la seule solution logique de cette interminable question du défrichement, solution purement théorique d'ailleurs. La solution pratique est celle qu'a proposée M. Tassy, ancien professeur de sylviculture à l'institut agronomique de Versailles, dans une note remarquable qu'il a publiée sur ce sujet : elle consiste, après la reconnaissance générale effectuée, à borner l'interdiction du défrichement aux forêts comprises dans ce cadastre, en laissant toutes les autres sous le régime de la liberté la plus absolue. Puis, à titre d'indemnité en faveur des propriétaires que la prohibition de défricher viendrait atteindre, il proposait de compléter cette mesure par le dégrèvement d'une partie des charges qui pèsent aujourd'hui sur les forêts particulières, et par la conversion en futaies de toutes les forêts de l'état, dont la concurrence se trouverait ainsi en partie écartée, en raison des produits spéciaux que fournit ce mode de traitement. Quoi qu'on fasse, cette reconnaissance préalable devra toujours être la base de toute loi sur le défrichement, attendu, comme dit quelque part fort spirituellement M. de Lavergne, « qu'il est absurde de s'opposer aux défrichemens dans les plaines humides et fertiles de la Seine-Inférieure, du Pas-de-Calais ou du Nord, parce que les montagnes de la Provence se déboisent et qu'il est de plus en plus urgent d'y arrêter les ravages des torrens et de la dépaissance. » Quoi qu'il en soit, l'état est le propriétaire naturel des forêts, d'un côté parce que la nation tout entière, et non tel ou tel particulier, telle ou telle commune, est intéressée à la conservation de certains massifs de bois, en raison de leur influence au point de vue climatologique; de l'autre, parce que seul il peut entreprendre un genre de culture dont les produits ne sont souvent réalisables qu'après un siècle ou deux. Ce n'est qu'entre ses mains que les forêts peuvent atteindre le maximum de production; entre les mains des particuliers, placées à chaque génération sous le coup d'un nouveau partage, elles se détériorent infailliblement, et, donnant de jour en jour des produits moins considérables, arrivent enfin à une ruine complète.

Si telle est la conclusion à laquelle on arrive pour les forêts déjà existantes, quelle n'en sera pas l'évidence quand il s'agira de terrains dénudés dont le reboisement aura été reconnu indispensable?

Tout ici milite en faveur de la possession par l'état. Il n'est plus seulement en effet question d'imposer à un propriétaire l'obligation de conserver un bois sur pied, ce qui peut bien à la rigueur être une entrave à sa jouissance, mais ce qui ne lui apporte aucune charge nouvelle; il s'agit au contraire de travaux dispendieux auxquels on le contraindrait, non pas dans son intérêt exclusif, mais dans celui de cinquante départemens dont la sécurité et la prospérité dépendent, dans une certaine mesure, du succès d'une telle opération. Si jamais le principe de l'utilité publique peut être invoqué, c'est bien certainement dans cette circonstance, avec autant et plus de raison peut-être que pour l'ouverture d'une route, le creusement d'un canal ou la construction d'une forteresse, car le reboisement, au bout de quelques années, rembourserait les frais qu'il aurait coûtés, et d'un autre côté dégrèverait le budget des travaux d'entretien et de réparation des digues, routes, etc., périodiquement détruites ou endommagées par les inondations. Bien loin d'être une charge, il serait devenu pour l'état une source de revenus. Qu'on ne se méprenne pas sur l'action de l'état dans cette circonstance. Ce ne serait là, en aucune façon, un pas vers le communisme; ce serait de l'administration pure et simple, et beaucoup moins gênante pour les particuliers que si le gouvernement intervenait d'abord pour les obliger à reboiser leurs terrains, ensuite pour les empêcher de les défricher. En reculant devant l'expropriation, « vous aurez à la vérité, comme dit M. de Ribbe, respecté le droit de propriété; mais la propriété elle-même aura disparu, » et non pas seulement celle du propriétaire récalcitrant, mais encore celle de l'habitant de la plaine que l'inondation aura envahie.

Le principe de l'expropriation des terrains à reboiser étant admis, on se trouve en présence d'un nouvel ordre de questions. Il ne faut pas se dissimuler qu'une pareille entreprise présentera des difficultés nombreuses, dont les plus graves ne sont pas celles qui résulteront de l'exécution matérielle des travaux, mais bien celles qui proviendront de l'opposition et du mauvais vouloir des populations. Quoique vivant dans un milieu misérable, il est incontestable qu'elles accueilleront de très mauvaise grâce toute mesure qui aura pour effet de modifier leurs conditions d'existence et d'entraîner un changement dans leurs habitudes. Rendues apathiques par leur misère même, elles ressemblent au voyageur raidi par le froid, qui, sachant bien que le sommeil sera pour lui la mort, s'y abandonne néanmoins et résiste à quiconque veut le réveiller. Un grand nombre de ces populations, surtout dans les Alpes et dans les Pyrénées, n'ont d'autre ressource que le pâturage, et l'on comprend que toute restriction à ce sujet soit pour elles une cause de misère. D'un autre côté, dans les conditions actuelles, le pâturage est un fléau dévasta-

teur qui rend impossible toute tentative de reboisement. Voilà le nœud de la question. Le principe de l'expropriation, que nous avons admis comme base préalable du travail, nous donne un moyen fort simple de la résoudre.

La première chose à faire, ainsi que nous l'avons dit, est le relevé exact de tous les terrains qu'il sera reconnu nécessaire de reboiser. Ce cadastre comprendra naturellement les parties les plus dénudées et les plus arides, celles qui par conséquent offrent dès aujourd'hui le moins de ressources alimentaires pour les animaux; il pourra sans doute laisser en dehors bien des montagnes pastorales, bien des plateaux, bien des parties inférieures de vallées dont le reboisement aurait été jugé moins urgent, et où le pâturage pourra être continué sans grands inconvéniens. Quoi qu'il en soit, les terrains ainsi désignés deviendraient la propriété de l'état, moyennant une rente de 3 pour 100, inscrite sur le grand-livre au nom de leurs propriétaires, particuliers ou communes. Cette rente, équivalente au revenu de ces terrains et fixée contradictoirement, n'aurait aucun caractère spécial, et pourrait être aliénée au gré de ses détenteurs. L'interdiction absolue du pâturage dans toutes les parties ainsi acquises par l'état aura probablement pour résultat la diminution, au moins momentanée, des troupeaux; mais cette diminution ne lésera en rien les intérêts des propriétaires, indemnisés par la rente, et ne causera pas du reste de perturbation bien grave dans l'existence des populations qui vivent du pâturage. Une très grande partie en effet de ces troupeaux appartiennent à des habitans de la plaine, qui, moyennant une certaine rétribution par tête de bétail, les envoient passer l'été dans la montagne. Ces troupeaux transhumans, dont les ravages sont tels que M. de Bouville ne craint pas de les comparer à l'une des plaies d'Égypte, disparaîtraient, il est vrai, en partie; mais le mal ne serait pas grand, car ils constituent aujourd'hui une véritable exploitation de la montagne par la plaine. Il faudra bien d'ailleurs, quoi qu'on fasse, arriver un jour ou l'autre à supprimer ces émigrations périodiques : c'est une mesure réclamée depuis longtemps par un grand nombre de préfets. Du reste, des irrigations bien entendues, rendues possibles par le reboisement, permettraient la création de prairies artificielles, qui remplaceraient avantageusement ces voyages annuels.

Quant aux habitans des montagnes, leurs troupeaux trouveraient dans les vallées et les montagnes pastorales conservées une nourriture que ne viendraient plus leur disputer ceux de la plaine. D'ailleurs la plus grande partie de ce bétail n'appartient qu'à un très petit nombre de propriétaires relativement aisés qui, maîtres de l'administration municipale, exploitent à leur profit, et pour une

redevance insignifiante, les pâturages communaux, le tout au très grand détriment de la classe vraiment nécessiteuse, dont ils prétendent cependant prendre la défense, quand on parle de restreindre les abus de leur propre jouissance. Ils agissent ainsi comme nos fabricans protectionistes, qui disent s'opposer au libre échange, non dans leur propre intérêt, mais seulement dans celui de leurs ouvriers. Un pareil état de choses, qui est en définitive la spoliation de ceux qui ne possèdent rien par ceux qui possèdent, puisque les biens communaux sont à tous et qu'ils ne profitent qu'à quelques-uns, ne présente donc rien qui doive en faire regretter le maintien. Bien loin de nuire à la masse de la population, le reboisement entrepris sur une grande échelle exigera l'emploi de nombreux ouvriers qui trouveront, d'abord dans l'exécution des travaux de plantation, et plus tard dans l'exploitation des forêts, une source de bien-être que ces terrains, aujourd'hui abandonnés au parcours, sont loin de leur fournir.

Le pâturage étant le principal obstacle au reboisement des montagnes, il faudrait peut-être chercher plutôt à entraver qu'à encourager cette industrie telle qu'elle s'exerce actuellement, par conséquent supprimer la prohibition et réduire considérablement les droits qui frappent encore à l'entrée en France tous les produits où la laine et les peaux figurent comme matière première. Si le décret du 14 janvier 1853, qui a réduit à 25 c. par tête le droit d'entrée sur les moutons, et à 10 c. celui sur les chèvres, était complété par la suppression de la prohibition qui frappe encore les draps, la bonneterie, les filés, etc., et par la réduction des droits qui pèsent si lourdement sur les laines, les couvertures, les tapis, etc., on arriverait peut-être, chez nous, à transformer d'une manière très avantageuse l'industrie de l'élève du mouton. La production de la laine se trouvant ainsi découragée dans une certaine mesure, on s'attacherait plus spécialement à celle de la viande, et l'on serait alors naturellement conduit à substituer la stabulation, qui se propose surtout le développement de cette dernière, au pâturage, qui a plus spécialement en vue le rendement en laine. Le nombre des moutons n'en serait certainement pas diminué, car le produit d'un hectare bien cultivé peut en nourrir autant que cinquante dans l'état actuel. En tout cas, on ne ferait plus payer à la France entière un impôt fort lourd pour le maintien d'une situation aussi déplorable.

Une fois les terrains à reboiser entre les mains de l'état, les travaux pourront s'effectuer en un certain nombre d'années consécutives, et ne présenteront plus que des difficultés dont le personnel de l'administration forestière sera parfaitement à même de triompher, et dans le détail desquelles il est superflu d'entrer ici. Sa tâche

sera du reste considérablement facilitée, sur bien des points, par l'action puissante de la nature, qu'il suffit d'abandonner en quelque sorte à elle-même en supprimant le pâturage. C'est donc à seconder ce travail naturel qu'il faudra surtout s'attacher, garantissant ces plantations contre les érosions pendant les premières années. Restreintes dans ces limites, les dépenses n'excéderont probablement pas une moyenne de 100 francs par hectare. En admettant le chiffre de 1,268,000 hectares, donné par M. Lacave-Laplagne, comme représentant l'étendue des terrains à reboiser, ce serait une dépense première de 126,800,000 fr. à répartir sur dix ou quinze années. Un emprunt de pareille somme au taux de 5 pour 100 demande un intérêt annuel de 6,340,000 fr. A ce chiffre il faut ajouter la rente à payer, dans notre hypothèse, pour l'acquisition de 1,214,000 hectares, appartenant aux communes et aux particuliers. Ces terrains sont aujourd'hui dans des conditions telles que le produit net par hectare n'excède certainement pas la somme de 10 fr. En adoptant cette moyenne, on aurait à payer pour ce chef une rente annuelle de 12,140,000 francs, qui, jointe à la précédente, porterait à près de 19 millions la somme que coûterait annuellement à l'état l'acquisition de 1,268,000 hectares de bois. Ces forêts, une fois exploitables, rapporteraient un revenu minimum de 20 francs par hectare, c'est-à-dire environ 25 millions, en sorte que les avances faites ne tarderaient pas à être couvertes par les produits de l'opération.

Tous ces chiffres, nous l'avons déjà dit, sont hypothétiques, mais ils suffisent pour faire comprendre que le reboisement, non-seulement n'exigerait aucun sacrifice, mais pourrait même, au point de vue pécuniaire, être la source de bénéfices considérables. Là ne se borneraient pas les avantages qu'il présente. En rendant les inondations moins fréquentes et moins désastreuses, en arrêtant les ravages des torrens, il diminuerait non-seulement les dépenses que l'état est obligé de faire pour l'entretien et la réparation des routes, digues et ponts exposés à ces fléaux, mais il contribuerait encore à sauvegarder les capitaux énormes que coûte au pays chaque nouvelle crue. Enfin, la conservation des sources, la régularisation des cours d'eau auraient pour résultat de détruire les effets des sécheresses, de faciliter la navigation fluviale, de faire jouir des bienfaits des irrigations des contrées qui en sont aujourd'hui totalement privées, et d'augmenter dans une proportion énorme les produits qu'elles sont susceptibles de fournir. Cette augmentation, qui n'est pas évaluée à moins de 100 francs par hectare par M. Aristide Dumont (1), donnerait, rien que pour les 400,000 hectares restant

(1) *Des Travaux publics dans leurs rapports avec l'Agriculture*, par M. A. Dumont, ingénieur des ponts et chaussées.

à irriguer dans le bassin du Rhône, une plus-value annuelle de 40 millions. Ces irrigations, en permettant l'établissement de prairies artificielles dans les plaines aujourd'hui brûlées de la Provence et du Languedoc, compenseraient amplement, par l'abondance des fourrages qu'elles fourniraient, la privation des ressources que les troupeaux transhumans trouvaient dans la montagne, et faciliteraient sans doute, au grand avantage de ces contrées, la substitution, dans leur économie rurale, de la race bovine à la race ovine.

On peut se convaincre par là combien sont chimériques les craintes de ceux qui reprochent aux partisans du reboisement de vouloir restreindre l'étendue des terres arables, et diminuer par suite l'importance de la production. Ces alarmistes oublient trop que l'abondance dépend beaucoup plus de l'excellence de la culture que de l'étendue des terrains cultivés, et que, pour amener le pays à son maximum de production, il faut non-seulement affecter chacune de ses parties à la destination qui lui convient le mieux, mais encore à celle qui concourt le plus à la prospérité générale. C'est la division du travail appliquée à l'élaboration des produits agricoles. Aux plaines fertiles, aux vallées humides, le blé et les prairies; aux crêtes dénudées, aux pentes stériles, les forêts.

On voit ainsi que la question du reboisement, envisagée en elle-même, et sans tenir compte des produits ligneux qu'en retirera la consommation, est intimement liée à celles de l'irrigation, de l'élève du bétail, des progrès agricoles, et qu'une heureuse solution obtenue sur un point peut en provoquer de non moins heureuses sur beaucoup d'autres (1). L'importance de cette question n'a pas été méconnue par l'opinion publique, car elle l'a vivement préoccupée dans les rares momens de trêve que lui laissaient nos luttes politiques, et c'est une de celles que soulèvent encore le plus fréquemment les conseils-généraux. La science a fait son œuvre : elle a observé, décrit, expliqué les phénomènes; c'est maintenant à la pratique de faire servir les résultats acquis par la science aux intérêts du plus grand nombre. Ici commence la tâche de l'état. L'état, nous l'avons vu, peut seul mener à bien une pareille entreprise. Espérons qu'il comprendra la nécessité d'agir, et de hâter ainsi le jour où l'augmentation de bien-être promise à la nation par un reboisement bien dirigé de notre territoire lui serait enfin assurée.

J. CLAVÉ.

(1) Dans une note intéressante destinée à l'Académie des Sciences, M. Babinet n'hésite pas à attribuer au reboisement et aux irrigations la plus heureuse influence sur la prospérité du pays. « Pour ajouter, dit-il, à son empire vingt millions de Français, avec la paix et la science, et sous un gouvernement soucieux du bien public, la France n'a qu'à se conquérir elle-même. »

M. DE CHATEAUBRIAND

PUBLICISTE ET HOMME POLITIQUE

La Tribune moderne. — M. de Chateaubriand, sa Vie, ses Écrits, son Influence littéraire et politique sur son temps, par M. Villemain.

Les grands hommes de notre temps ne se contentent guère d'un seul genre de gloire : le domaine de l'imagination ne suffit pas à tous les poètes, même quand ils y règnent en maîtres, et plus d'un ne semble consentir à charmer le monde qu'à la condition de le gouverner. Chateaubriand nous offre un remarquable exemple de cette double ambition. Il a cru avec raison à son génie littéraire, mais il a cru peut-être d'une foi plus vive encore à son génie politique, et si le choix lui eût été offert entre les deux renommées auxquelles il prétendait, on peut supposer qu'il aurait préféré le titre d'un grand homme d'état à celui du premier de nos écrivains. La postérité cependant ne semble pas disposée à ratifier ces rêves de l'amour-propre. Elle accorde aisément à Chateaubriand une place éminente dans notre histoire littéraire : elle lui fait honneur d'avoir dirigé le grand mouvement des esprits qui a signalé les premières années de notre siècle, d'avoir ouvert des voies nouvelles à la poésie, à la critique et à l'histoire; quant à sa vie politique, on la juge communément avec plus de sévérité que de faveur. On rappelle avec amertume certaines erreurs de sa conduite, ses téméraires ardeurs de 1815, son brusque revirement de 1824; on lui reproche d'avoir porté dans les affaires sérieuses la vanité, les caprices, les dégoûts que le public attribue trop souvent en privilége aux poètes; on fait le procès

à son imagination, qu'on déclare incompatible avec le degré de raison pratique nécessaire au gouvernement des peuples, tout en oubliant volontiers que les hommes qui se disent positifs se permettent aussi leurs écarts, leurs changemens à vue, plus intéressés et plus coupables, mais qui ont l'avantage de rester moins illustres.

Nous n'avons pas la prétention de défendre l'imagination contre les reproches qu'on lui adresse, ni de soutenir que cette faculté brillante et mobile soit une qualité nécessaire de l'homme d'état. Et cependant n'y a-t-il pas certaines heures dans la vie d'un peuple où le génie spéculatif d'un écrivain et même d'un poète peut conjurer des tempêtes contre lesquelles la force et l'habileté des sages seraient impuissantes à lutter? Une nation n'est pas sauvée parce qu'à sa tête elle a des administrateurs qui maintiennent le calme extérieur, qui gèrent ses finances, ou qui protégent son industrie et son agriculture. Les peuples comme les hommes ne vivent pas seulement de pain : il faut que, de loin en loin, quelques voix fassent vibrer les cœurs, les excitent à de plus hautes pensées et opposent au culte envahissant des intérêts matériels les notions sacrées et permanentes de la justice et du droit. Les hommes qui se donnent ainsi pour mission d'éclairer les esprits et de fortifier les âmes ne passeront peut-être point pour de grands politiques, parce que le public n'aperçoit pas le jour précis où ils ont travaillé au salut commun, et pourtant leur influence cachée aura modifié insensiblement les opinions et les dispositions de tout un siècle. Telle a été l'œuvre accomplie par Chateaubriand. Sa carrière politique, à l'entendre dans un sens étroit et borné, se résumerait en peu de mots et mériterait à peine un souvenir. Si l'on excepte la guerre d'Espagne, il a pris part à un petit nombre d'événemens considérables : il n'a pas su prévenir les catastrophes qu'il redoutait, ni conserver le seul gouvernement qu'il ait aimé; mais à côté du rôle apparent qu'a pu jouer le ministre ou le chef de parti sous la monarchie parlementaire, on doit distinguer un autre rôle plus délicat à saisir et plus important en réalité, celui de l'écrivain qui favorisa toute sa vie la reprise de la tradition et qui donna l'élan à l'esprit de liberté, non-seulement dans les livres qu'il publia sous la restauration pour la défense du trône et de la charte, mais longtemps avant que la carrière du publiciste lui fût ouverte, et dans ses ouvrages même les plus étrangers à la polémique, quand il se bornait à combattre les théories accréditées par la révolution et à préparer de fort loin un avenir meilleur. C'est précisément cette action de l'intelligence d'un homme sur l'opinion d'un peuple que M. Villemain excelle à mettre en lumière dans le livre où il raconte, avec tant de charme et d'autorité, la vie publique de Chateaubriand, et nous remet sous les yeux de nobles spectacles dont l'enseignement ne doit pas être

perdu. Personne assurément n'était plus digne et plus capable que l'illustre académicien, qui eut aussi ses grandes journées d'orateur et d'homme d'état, de montrer quel secours l'imagination peut apporter à la politique, et de faire valoir la part d'honneur qui revient au génie littéraire dans les progrès, même passagers, de notre société.

Reprendre en sens contraire la mission politique que les philosophes et les hommes de lettres s'étaient donnée au XVIIIe siècle, attaquer la révolution par les armes qui avaient préparé son succès, combattre ses doctrines avant de chercher à renverser ses institutions, comme elle avait ébranlé les opinions et les croyances de l'ancienne France longtemps avant de détruire la monarchie, tel fut le but que Chateaubriand parut se proposer au commencement même de notre siècle, dès qu'il revint de l'émigration. A ses yeux, ce n'était pas assez de comprimer l'anarchie par la force pour que l'anarchie fût décidément vaincue; il comprenait qu'on ne pouvait en triompher avant d'avoir supprimé les causes qui l'avaient produite, et d'avoir rétabli l'ordre moral, qui était profondément troublé. Pour réparer autant qu'il était possible toutes les injustices commises, pour en prévenir le retour, il fallait rendre à la société le sentiment, trop longtemps altéré, du juste et de l'injuste, les notions effacées du droit et du devoir, et avant tout disputer à la philosophie matérialiste l'empire qu'elle avait conquis, car c'était elle qui avait offert en holocauste toutes les libertés légitimes de l'homme à la toute-puissance de l'état, quand elle avait nié la responsabilité morale, et quand elle avait défini la pensée une *sécrétion du cerveau;* c'était elle qui avait préparé tous les excès dont la France avait gémi, quand elle avait proclamé l'intérêt ou le salut public supérieurs au droit individuel. *Restaurer l'âme dans l'homme*, c'était donc, suivant la belle pensée de M. Royer-Collard (1), la première condition nécessaire pour restaurer le droit dans le gouvernement; relever le spiritualisme en le confiant à son éternelle gardienne, à la religion, c'était la première garantie du rétablissement de l'ordre et de la liberté : ce fut l'œuvre que Chateaubriand tenta d'accomplir, en provoquant, par la publication du *Génie du Christianisme*, une réaction inespérée contre les sophismes qui avaient pris possession des esprits depuis plus d'un demi-siècle.

C'était sans doute la révolution seule que Chateaubriand prétendait combattre par ce livre d'imagination plutôt que de controverse. Il avait vu la multitude, égarée par de coupables conseils, secouer le joug de toute autorité et rejeter le frein de toute discipline; il tentait de lui rappeler les sentimens de la soumission et du respect,

(1) *Mémoires* de M. Guizot, t. Ier, p. 19.

et le pouvoir, qui s'occupait alors de relever les ruines amoncelées sur notre sol, salua le ***Génie du Christianisme*** comme un utile et puissant auxiliaire de ses desseins. Mais le spiritualisme, en rendant à l'homme la conscience de ses devoirs, lui rend aussi celle de sa dignité et de ses droits, et il fortifie les caractères aussi bien contre les abus d'une puissance arbitraire que contre les périlleux entraînemens de l'anarchie. Le livre qui favorisait la renaissance de cette doctrine supérieure devait donc, à l'insu du consul qui le protégeait, à l'insu peut-être de l'auteur lui-même, servir d'arme à deux tranchans contre l'oppression d'un seul maître et contre le despotisme de la populace. Peu d'années après, quand le pouvoir absolu, cédant à sa pente naturelle, voulut employer à son profit les moyens qui avaient servi à la révolution, ce fut au nom des principes du spiritualisme, renaissans dans les écrits de Chateaubriand et de Mme de Staël, dans les conférences de M. Royer-Collard et de ses jeunes disciples, qu'on fit entendre les premières protestations contre les dangers d'une domination sans frein. Un peu plus tard aussi, quand le tout-puissant empereur, ne pouvant plus souffrir un partage de souveraineté avec le chef spirituel du monde catholique, traînera le pape captif à Fontainebleau, ce sera l'esprit religieux, s'unissant à l'esprit de liberté, qui se soulèvera secrètement en faveur de la victime, et qui détachera peu à peu l'opinion populaire du char triomphal auquel elle semblait enchaînée.

On ne pourrait sans exagération attribuer ce réveil de l'esprit public au seul génie de Chateaubriand. Tant de puissance n'est pas donnée à un homme, et ces lentes transformations de l'opinion, qui préparent les grands événemens de l'histoire, sont avant tout, il faut le reconnaître, produites par un concours de circonstances qui échappent à notre prévoyance comme à notre volonté. Il n'en faut pas moins rendre hommage à ceux qui, sans être découragés par l'incertitude du succès, travaillent sans cesse pour leur part à corriger les erreurs communes et à redresser les préjugés populaires. Ils contribuent plus peut-être que les politiques de profession à faire rentrer la société dans les voies qui lui sont tracées. Quand, à la suite d'un attentat tristement fameux, Chateaubriand eut brusquement rompu avec l'empire naissant, ce ne fut ni par aucun acte d'opposition, ni par aucun écrit sur les affaires publiques, qu'il lui fit la guerre : ces moyens d'attaque n'étaient pas alors d'une pratique facile. Il se contenta de miner lentement l'édifice, en entretenant des sentimens contraires aux maximes et même aux goûts qui étaient alors en faveur, car, ainsi que le remarque finement M. Villemain, « le rapport entre le goût et les opinions est plus intime qu'on ne croit. » La révolution, pour mieux assurer son œuvre, avait répudié, dans les arts comme dans la lit-

térature, toutes les traditions de l'ancienne France; l'empire avait intérêt à ne pas les remettre en crédit; il se portait avec complaisance héritier de l'empire romain, il affectait d'en suivre les exemples et d'en ressusciter les usages, et combattait volontiers tout ce qui pouvait provoquer d'autres souvenirs. Chateaubriand, au contraire, s'appliquait à montrer la société moderne triomphant de la société antique; il ramenait l'attention publique sur les siècles dont le christianisme avait fait l'éducation, et saisissait toutes les occasions de rappeler à la France que son histoire ne datait pas de 1804, qu'elle avait un glorieux passé, et qu'elle devait en rester digne. Il préludait par quelques tableaux de ses *Martyrs*, ou par de courts fragmens historiques, à ces fortes études sur les origines de notre monarchie qu'il lui était réservé d'entreprendre plus tard, et dans lesquelles Augustin Thierry devait un jour le proclamer son maître.

La révolution des idées, par laquelle Chateaubriand préparait les voies à quelque changement dans les sentimens politiques de la nation, ne se signalait pas seulement par une réforme de la philosophie ou par un renouvellement dans l'enseignement de l'histoire; elle s'annonçait encore, et ce n'était pas un de ses moindres indices, par un rajeunissement de l'imagination qui donnait à la pensée un élan inconnu. L'empire avait voulu prendre la littérature à son service, et la faire entrer pour ainsi dire dans des cadres régimentaires; il consentait à faire bon accueil à la poésie, pourvu que la poésie bornât son ambition à servir de décoration au trône par un pompeux alignement de rimes. Les écrivains auxquels il offrait ses faveurs ne pouvaient pas lui porter ombrage : ils avaient perdu, avec le naturel et la vérité, la seule force capable d'agiter les esprits et d'exalter les âmes. Dès qu'une nouvelle école apparut, plus sérieuse et plus virile, remuant de son souffle des idées nouvelles et s'adressant aux vrais sentimens du cœur, la persécution dont elle fut aussitôt l'objet témoigna de l'importance qu'on attribuait à ses espérances de réforme. M[me] de Staël avait vu son livre *de l'Allemagne* mis au pilon, elle-même était en exil. Chateaubriand publia son poème des *Martyrs;* tous les journaux, dirigés alors par la police, s'efforcèrent de le tourner en ridicule, et l'exécution de son cousin, Armand de Chateaubriand, fusillé à la même époque dans la plaine de Grenelle sans que la gloire récente du nom pût lui obtenir grâce, parut être la réponse d'un pouvoir irrité aux essais d'indépendance que se permettait le génie. Pourquoi *les Martyrs*, comme *l'Allemagne,* éveillaient-ils les inquiétudes du pouvoir et provoquaient-ils son hostilité? Ce n'était pas sans doute parce qu'ils donnaient le signal d'un changement dans le style ou dans le tour des phrases, mais parce qu'on prévoyait le mouvement d'opinion qui pourrait répondre à l'appel d'un grand écrivain no-

vateur. Chateaubriand, comme Mme de Staël, en resserrant entre l'auteur et la société des liens nouveaux de doctrines, d'émotions et de souvenirs, semblait entreprendre sur la direction de l'esprit public, que le gouvernement prétendait exercer sans partage. En demandant leurs inspirations non plus à quelques modèles vieillis, mais à la nature elle-même et aux sources des généreuses émotions, à la religion, à la gloire, à la liberté, en ramenant dans la littérature le culte de l'idéal, ils rendaient les intelligences au spiritualisme, qui avait déjà reconquis les consciences, et qui pouvait seul achever la transformation de la société, dans l'ordre politique, par le triomphe graduel du droit sur la force.

Ainsi expliquée, la vie de Chateaubriand sous l'empire est la préface naturelle du rôle politique qui lui était réservé sous la restauration. Avant d'avoir pris aucune part directe aux affaires publiques, il avait trouvé moyen de servir efficacement la cause dans laquelle il voyait intéressé l'avenir de la France, et la célébrité qu'il avait conquise fixait déjà l'attention sur lui comme sur un des principaux personnages de la monarchie future. C'étaient les lettres qui lui avaient offert un refuge contre l'oubli, c'étaient elles qui le désignaient d'avance à la politique et qui le préparaient à en soutenir les combats. Mais s'il descendait dans l'arène tout armé pour la lutte, ardent à l'attaque et déjà exercé à la résistance, assez entouré de gloire pour grouper aussitôt un parti à sa suite, assez fort de ses services passés pour s'élancer sans crainte au premier rang, pouvait-il se flatter cependant d'avoir en partage toutes les qualités de l'homme d'état? Avait-il pu acquérir, dans le monde un peu imaginaire où voltigeaient ses rêves de poète, cette fermeté de jugement et cette discipline d'esprit sans lesquelles on ne peut ni traiter sérieusement les affaires ni gouverner utilement les hommes? La liberté, que la chute de l'empire rendait à la France, allait lui permettre de donner la mesure de son mérite, et, il faut malheureusement le reconnaître, le premier usage qu'il en fit montra trop clairement que la fougue de la passion l'emporterait toujours en lui sur les conseils de la raison et de la sagesse. Sa foudroyante brochure *De Buonaparte et des Bourbons*, dont l'explosion signale son entrée dans la mêlée des partis, annonce tout de suite quelles seront les petitesses de son rôle, aussi bien qu'elle en laisse deviner les grandeurs. En voyant le ressentiment l'entraîner jusqu'à l'injure contre un pouvoir déchu, on peut prévoir toutes les violences auxquelles il se laissera emporter quand il se trouvera aux prises avec un adversaire qu'il voudra terrasser; on pressent qu'il ne ménagera pas ses coups, et que, n'étant pas toujours maître de lui-même, il frappera plus fort qu'il ne faut, et quelquefois même à côté de l'ennemi. En même temps on ne peut s'empêcher d'admirer l'in-

croyable puissance de ce talent qui, suivant le mot du roi Louis XVIII, *valut mieux qu'une armée* pour la cause de la restauration, qui suffit en 1814 à réveiller le souvenir trop effacé de l'ancienne dynastie, et qui devait être si capable de rendre populaires les principes du bon droit et de la liberté toutes les fois qu'il s'appliquerait à les défendre. On ne peut s'étonner qu'un caractère si impétueux ait été exposé à beaucoup d'écarts. Quoique sa vie soit dominée tout entière par sa fidélité au droit monarchique, Chateaubriand trouvera moyen, sans sortir du cercle de l'opinion légitimiste, de bondir d'une extrémité à l'autre dans son propre parti. On le verra tour à tour combattre à la tête de l'opposition de droite contre le duc de Richelieu et contre M. Decazes, puis, après avoir passé au pouvoir avec ses amis, rugir comme un lion blessé et se retourner contre eux, rallier autour de lui les mécontens de toute nuance, et engager une croisade au nom des idées modernes. Toutes ces contradictions, apparentes ou réelles, ne permettent pas de le présenter comme le modèle de l'homme d'état dans la monarchie parlementaire, et cependant, tout en regrettant souvent les erreurs de sa conduite et l'intolérance excessive de sa passion, il faut constater l'heureuse influence de son génie, qui sut un moment rattacher à la charte les derniers partisans de l'ancien régime, concilier les *indépendans* à la monarchie, et qui, par la profession de certains principes essentiels de la liberté, contribua, plus qu'on ne le croit peut-être, à les faire passer dans les habitudes et dans les mœurs des diverses classes de la nation.

Par nature et par instinct, Chateaubriand était libéral. Attaché à certaines traditions de l'ancienne monarchie, il n'eut cependant jamais de penchant pour le pouvoir absolu. Dès sa jeunesse, il aspirait à vivre sous cette forme de royauté tempérée que notre pays a regardée en d'autres temps comme l'idéal du gouvernement. Quand il revint de l'émigration, il disait à M. de Fontanes : « En religion, je suis papiste; mais en politique je reste anglican. » Ce qu'il détestait avant tout sous l'empire, c'était le sacrifice légal de tous les droits publics et privés, la confusion de toutes les notions du juste et de l'injuste, produite d'abord par l'anarchie révolutionnaire et par la guerre européenne, entretenue ensuite par le pouvoir absolu dans l'esprit même de l'empereur, qui, malgré toute l'élévation de son génie, répondait encore en 1815 aux rédacteurs de l'acte additionnel : « Que me parle-t-on de bonté, de justice abstraite, de lois naturelles? La première loi, c'est la nécessité; la première justice, c'est le salut public. » Or Chateaubriand n'avait jamais admis cette loi de la nécessité supérieure à la justice, ou du salut public supérieur au droit naturel. Sa conscience s'insurgeait contre la puissance arbitraire d'une dictature sans limites

et sans contrôle. Il croyait sincèrement à cette maxime de Bossuet, « qu'il n'y a point de droit contre le droit; » il ne reconnaissait à un chef d'état aucune puissance légitime ni contre la propriété, ni contre la famille, ni contre la religion, et certaines libertés politiques elles-mêmes lui semblaient « émaner de Dieu seul, qui livra l'homme à son franc arbitre, et ne mit point de conditions à la parole, en nous la donnant. » A ses yeux, un gouvernement n'avait pas seulement pour mission de réprimer les désordres matériels, mais surtout de faire respecter ces principes divins et sacrés, et la moindre atteinte qui leur était portée lui semblait le trouble le plus grave que l'ordre pût souffrir. La restitution du trône à l'héritier de Louis XVI n'était pour lui qu'un premier acte de justice et de réparation qui en appelait d'autres, et en voyant le droit héréditaire solennellement attesté par la restauration de la dynastie, il avait la confiance que tous les droits des citoyens, qu'il appelait *les autres légitimités,* seraient aussi reconnus et consacrés. Ses désirs furent exaucés par la proclamation de la charte.

Ce serait en effet méconnaître singulièrement la portée de la charte que d'y voir seulement l'organisation d'un système parlementaire, d'une chambre des pairs et d'une chambre des députés. Le principal bienfait de cette loi suprême était de garantir à tous les citoyens la liberté individuelle, la liberté des cultes, le respect inviolable de la propriété, le libre consentement de l'impôt, l'abolition de la confiscation et la certitude que nul ne serait distrait de ses juges naturels, d'assurer en un mot ces immuables principes de justice politique, qui ne sont point de ceux « qu'une rivière ou qu'une montagne borne, » mais qui sont la loi nécessaire de toute société civilisée. Les institutions que créait la charte, excellentes sans doute, mais plus variables de siècle en siècle ou de nation en nation, étaient destinées seulement à protéger le perpétuel exercice de ces libertés fondamentales.

Chateaubriand n'eut point de part à la rédaction de la charte, l'initiative en appartient sans réserve à la sagesse du roi Louis XVIII; mais il eut d'autant plus de mérite à s'y attacher qu'elle n'était point son œuvre, et l'on doit reconnaître qu'il y resta fidèle dans les années mêmes où il se laissa le plus emporter par les passions de la contre-révolution. L'ardeur qu'il déploya pour la défendre ne fut pas un des moindres services qu'il rendit à la cause de la monarchie constitutionnelle. La charte en effet était attaquée dès sa naissance, soit par les républicains comme Carnot, qui réclamaient des institutions plus démocratiques, soit par les derniers partisans de l'ancien régime, qui consentaient difficilement à voir le roi limiter l'exercice de sa propre souveraineté. Faire accepter la constitution nouvelle par les uns et par les autres, prouver que son avan-

tage était précisément d'être « un traité où les deux partis extrêmes abandonnaient quelque chose de leurs prétentions pour concourir à la gloire de la patrie, » telle était la mission imposée aux publicistes de la royauté nouvelle, tel fut le but que Chateaubriand se proposa en publiant ses *Réflexions politiques* au mois de décembre 1814. Il ne montrait pas alors, à côté de ses théories conciliantes, cet esprit d'exclusion ni cette ardeur de réaction dont il devait affliger quelques mois plus tard la monarchie restaurée une seconde fois.

Il est vrai, et nous devons le reconnaître à la décharge de M. de Chateaubriand, que les événemens de l'année 1815 étaient de nature à raviver les anciennes discordes, à exciter de nouvelles et justes colères. La première restauration avait pu se confier indistinctement aux anciens émigrés et aux anciens serviteurs de l'empire; la seconde pouvait-elle croire à la fidélité des hommes qui avaient violé deux fois de plus leurs sermens, en acclamant à trois mois de distance le retour imprévu et l'irrévocable chute de Napoléon? La justice même n'exigeait-elle pas qu'on châtiât sévèrement tant de défections, et n'était-ce pas exposer l'état à des catastrophes nouvelles que de laisser impunies les trahisons les plus scandaleuses? D'autre part, la royauté pouvait-elle accepter la mission pénible de liquider les comptes de cette désastreuse année, de distribuer à chacun le prix de ses œuvres? pouvait-elle, sans assumer une lourde charge d'impopularité, publier un édit de persécution et de vengeance qui frapperait toute une partie de la nation? Jamais tâche plus difficile ne s'était imposée à un gouvernement. Deux partis se dessinèrent dès lors dans le camp même des vainqueurs, le parti des rigueurs et le parti du pardon. Pourquoi Chateaubriand s'élança-t-il dans le premier? Il était guidé surtout, on veut le croire, par la généreuse indignation que lui inspiraient les bassesses et par la passion désintéressée de l'honneur; il craignait sincèrement pour la restauration l'abus de la faiblesse, et il se révoltait avec quelque raison en voyant Fouché entrer dans les conseils du roi. Malheureusement, à côté de ces sentimens élevés, on est obligé de reconnaître, avec M. Villemain, qu'il y avait place dans son âme « aux rancunes de l'émigré et à la colère de l'ambition mécontente. » Il avait suivi Louis XVIII dans son récent exil; il avait été ministre de l'intérieur à Gand, et maintenant il avait seulement le titre de ministre d'état sans autorité et sans portefeuille! Il se demandait quel était le prix de la fidélité, si les compagnons dévoués des infortunes royales n'étaient pas traités avec plus de faveur que les serviteurs impudens de tant de révolutions contraires. Ils sont peu nombreux dans les partis, les hommes qui s'oublient entièrement eux-mêmes, qui s'attachent seulement au triomphe de leur cause, et partagent volontiers la récompense avec les ouvriers de la onzième heure. Chateaubriand n'avait

pas l'âme assez forte pour se sacrifier aux nouveaux convertis. Sa vanité surtout était blessée, et il croyait facilement la monarchie perdue dès qu'il n'était pas appelé à la diriger. Aussi, quoique ses doctrines libérales dussent naturellement le rapprocher des royalistes modérés, il se sépara d'eux dès qu'il les vit sans lui au pouvoir, et tout en restant passionné pour la charte, il s'unit au pavillon Marsan, au parti qui devait un jour la violer et la détruire.

C'est ainsi que, même après la chute rapide du cabinet de M. de Talleyrand, il fit pendant une période de cinq années une guerre sans répit au ministère du duc de Richelieu et à celui de M. Decazes. Les hostilités commencèrent dès la session de 1815. A cette époque, tandis que les armées ennemies couvraient le sol de la France, tandis que de toutes parts éclataient les fureurs de la réaction, les esprits n'étaient pas assez calmes dans les chambres pour travailler aux lois constitutives de la monarchie. On était beaucoup moins préoccupé de réformer la législation civile et même politique d'après les besoins nouveaux que de discuter l'amnistie : la question des personnes dominait la question des principes. Chateaubriand eut le tort d'exciter ces ardeurs plutôt que de chercher à les éteindre, et sa voix, capable d'une plus noble éloquence, fit écho dans la chambre des pairs aux cris inintelligens d'enthousiasme ou de colère qui retentissaient alors dans la chambre des députés. Même après l'exécution du maréchal Ney, il ne cessait de soutenir un système d'intimidation ou de vengeance, et quand la triste période des condamnations judiciaires fut arrivée à son terme, il demandait encore avec persévérance *des exclusions* et *des épurations,* funeste politique qui tendait à perpétuer le souvenir de nos luttes intérieures, et qui, si elle eût triomphé, aurait infailliblement partagé la France en deux camps ennemis et irréconciliables ! Chateaubriand se plaignait qu'on ne donnât pas toutes les dignités militaires aux officiers de l'armée de Condé. « Le gouvernement, disait-il, ne veut que des hommes qui ont envoyé des balles au nez des alliés; j'aimerais autant ceux qui ont envoyé des balles au nez des buonapartistes. » Il s'indignait que le roi fît accueil à tous ceux qui paraissaient revenir sincèrement à lui, et il réclamait toutes les faveurs pour les anciens émigrés, pour les *honnêtes gens.* « Je n'en demande que sept par département : un évêque, un commandant, un préfet, un procureur du roi, un président de la cour prévôtale, un commandant de gendarmerie et un commandant de gardes nationales. Que ces sept hommes-là *soient à Dieu et au roi,* je réponds du reste (1). »

Chateaubriand oubliait une seule chose, c'est que maintenant tous les Français étaient *au roi.* Il voulait que Louis XVIII donnât

(1) *La Monarchie selon la charte.*

la puissance à son parti; Louis XVIII se souvenait heureusement qu'il n'était plus le roi d'un parti, mais le roi de la France. Les gouvernemens de hasard et de passage peuvent seuls amener à leur suite une coterie victorieuse; un pouvoir régulier, légitime et qui se croit définitif, doit effacer les traces de toutes ces divisions, provoquer le concours de tous les citoyens, étendre sur tous une impartiale protection. Telle était la volonté personnelle du roi Louis XVIII, soutenue par la majestueuse croyance qu'il avait à son droit et à son titre de roi légitime. Souverain constitutionnel, il se crut obligé de faire de tristes concessions, dans les premiers mois de la restauration, aux fougueux royalistes qui composaient la majorité des chambres; mais il chercha du moins avec une rare constance à contenir leur zèle et à leur inspirer des sentimens plus dignes de la cause qu'ils servaient. En appelant à la direction des affaires, malgré cette majorité, les hommes du caractère le plus conciliant et du cœur le plus élevé, il montra quelle était la ligne de conduite qu'il voulait suivre, et en prononçant, aussitôt que les circonstances le lui permirent, la dissolution de la chambre *introuvable* de 1815, en faisant appel à la nation tout entière contre *les amis insensés du trône* (1), il donna un exemple, peut-être unique dans l'histoire, de la confiance d'un souverain dans son peuple.

L'ordonnance du 5 septembre 1816, titre de gloire du roi et de ses ministres, décida pour quelques années le triomphe de la politique libérale et modérée. Le vaisseau, ballotté par des vents contraires, n'avait pu jusqu'alors trouver sa voie : il était maintenant lancé en pleine mer; mais il n'était pas à l'abri des orages. Chateaubriand, le harcelant sans cesse, allait déchaîner contre lui les vents et les flots. Avec la dissolution de la chambre coïncida la publication de *la Monarchie selon la Charte*, livre rempli de vérités puissantes, qui rendaient d'autant plus séduisantes et dangereuses les attaques violentes auxquelles elles se trouvaient mêlées. Après avoir fait une exposition irréprochable des principes de la monarchie constitutionnelle, l'auteur s'élevait avec véhémence dans un *post-scriptum* contre la dernière mesure du gouvernement, et insinuait même qu'elle avait été imposée par les ministres à la faiblesse du roi. Chateaubriand fut frappé, il perdit son titre et sa pension de ministre d'état; son livre fut saisi par la police, avec trop de rigueur peut-être, pour une contravention aux règlemens de l'imprimerie. De ce jour il devint implacable, et se jeta dans une opposition systématique qui devait amoindrir sa dignité et compromettre les intérêts mêmes de la monarchie.

Il fait quelque part dans ses mémoires l'éloge de l'opposition

(1) Circulaire de M. Decazes, 12 septembre 1816.

systématique, « la seule propre, suivant lui, au gouvernement représentatif. » Il ne pouvait pas professer une plus redoutable erreur. Cette sorte d'opposition, qui n'épargne ni le bien, ni le mal, peut avoir sa raison d'être quand elle est dirigée contre un gouvernement qu'on veut renverser comme incapable et comme illégitime; elle est insensée quand elle s'attaque à un pouvoir qu'on prétend conserver et affermir : elle ébranle les institutions jusque dans leurs fondemens, fait perdre toute apparence de sincérité, enlève tout crédit aux plus justes avertissemens, et pousse souvent les chefs d'un état à des excès et à des fautes irréparables pour eux comme pour leurs successeurs.

On ne saurait soutenir que tous les actes et tous les projets des ministres de Louis XVIII aient été irréprochables; M. Villemain lui-même, malgré la juste sympathie qu'il témoigne pour la politique de M. de Richelieu et de M. Decazes, signale certaines erreurs auxquelles ils furent entraînés. Il reconnaît en particulier que la loi des élections de 1817, établissant le suffrage direct et le concentrant dans la classe des électeurs imposés au-dessus de 300 fr., « était une loi mal calculée, dans laquelle un seul élément, celui qui n'est ni le plus éclairé, ni le plus indépendant, avait une part trop prédominante. » Mais si Chateaubriand croyait vraiment cette loi contraire à l'esprit de la charte et grosse de périls pour l'avenir, cette conviction même devait être pour lui une raison de modérer son langage, afin de rendre ses critiques acceptables; le ministère ne pouvait pas goûter les conseils d'une opposition qui annonçait l'intention de le renverser par tous les moyens. Plus tard, quand le duc de Richelieu eut quitté le ministère, M. de Chateaubriand reprocha violemment à M. Decazes, dans les colonnes du *Conservateur*, de faire alliance avec la gauche et de se séparer des vrais royalistes. Si le grief était fondé, à qui le polémiste devait-il en imputer la faute, sinon à lui-même et à l'opposition aveugle dont il se constituait le chef? En jetant sans cesse à la tête de M. Decazes les accusations odieuses de trahison et de politique révolutionnaire, ne creusait-il pas entre la droite et les ministres un infranchissable abîme? En enveloppant dans le même blâme tous les actes, bons ou mauvais, du gouvernement, en déclarant au cabinet une guerre de personnes plutôt que d'opinions, ne le réduisait-il pas à la nécessité de chercher un appui exclusif dans un parti qui paraissait alors plus sincère, le parti des doctrinaires et des royalistes libéraux?

La polémique de M. de Chateaubriand n'eut pas seulement le tort d'aggraver ce qu'il considérait comme un mal; elle eut un effet plus funeste encore en contrariant ce qu'il regardait lui-même comme un bien. Le duc de Richelieu, passionné dans son noble cœur pour la gloire et pour l'indépendance de sa patrie, souffrait

aussi vivement qu'aucun autre Français de l'occupation étrangère. Obtenir la libération du territoire avant l'époque fixée par les lamentables traités de 1815, telle était sa pensée dominante et le but de ses constans efforts. Pour avancer ce terme si ardemment désiré, il fallait inspirer confiance à l'Europe dans la stabilité de la restauration; pour rassurer les étrangers, il importait avant tout que le gouvernement français parût sûr de lui-même, qu'il cachât ses inquiétudes intimes, afin de se délivrer plus tôt du secours détesté qu'on lui imposait : s'il fût entré dans la voie des violences, il aurait fait douter de sa force, car ce qui est violent n'est pas durable. Le duc de Richelieu voulait donc, autant pour affranchir sa patrie que pour lui assurer la paix intérieure, la mettre à l'abri des partis extrêmes, de la droite aussi bien que de la gauche; par les grands intérêts de sa politique comme par les généreuses dispositions de sa nature, il était porté à la modération. Si jamais les partis pouvaient comprendre la nécessité de se calmer et de se taire, ils devaient nécessairement à cette époque favoriser le ministère au moins de leur silence, afin de lui laisser accomplir son œuvre nationale. Cependant nous voyons Chateaubriand exciter sans cesse l'opposition royaliste dans la chambre des pairs et entretenir l'agitation dans son camp. Grâce à Dieu, le duc de Richelieu triompha de ces obstacles, et le roi Louis XVIII put le remercier avec effusion d'avoir fait flotter le drapeau français sur toutes les villes françaises; mais cette gloire si pure ne désarma point Chateaubriand, et l'attitude hostile de la droite contribua sans doute autant que les difficultés législatives à déterminer la retraite du ministre qui avait rendu un si éminent service à la France.

M. Decazes, devenu ministre prépondérant et bientôt après appelé à la présidence du conseil, avait encore besoin de l'appui de tous les partis pour donner au pays les lois fondamentales qui devaient servir de complément à la charte. Son système d'administration pouvait en beaucoup de points déplaire à M. de Chateaubriand; mais M. de Chateaubriand aurait dû comprendre que le moment n'était pas encore venu pour la droite de saisir la direction des affaires : elle était à cette époque trop ardemment en lutte avec la gauche, même dynastique, pour pouvoir donner satisfaction à tous les intérêts opposés et pour concilier les exigences de la liberté avec celles de la monarchie dans les lois importantes que la France attendait. Le centre seul pouvait tenter avec quelque succès de faire une œuvre durable. On ne pouvait nier que M. Decazes ne fût dévoué au roi, de la faveur duquel il tenait sa haute fortune, et son attachement à toutes les libertés publiques devint assez évident quand il laissa tomber d'elles-mêmes toutes les lois d'exception dont il était

armé. M. de Chateaubriand se flatta plus tard d'avoir prévu dès lors qu'on menait la monarchie légitime à sa ruine : est-ce la politique libérale ou ne sont-ce pas plutôt les excès de la droite qui ont provoqué le fatal renversement du trône? Et M. de Chateaubriand ne devait-il pas vanter et servir lui-même quelques années ensuite le gouvernement du parti modéré sous le ministère trop court de M. de Martignac? En renversant en 1820 les hommes qui étaient le plus sincèrement dévoués à la charte et qui pouvaient le mieux en assurer l'affermissement, il rendit un mauvais office à la monarchie, et fut peut-être le premier à préparer les malheurs qu'il aimait tant à prédire.

Toutefois, si M. de Chateaubriand, par les seules forces de la polémique, a fait arriver prématurément la droite au pouvoir, on ne peut se dissimuler qu'il avait depuis quelques années heureusement transformé ce parti. On peut lui reprocher d'avoir manqué de mesure dans son opposition, mais il faut reconnaître combien l'action de son opinion avait été salutaire et prompte sur les derniers admirateurs de l'ancien régime. Peut-être fallait-il qu'il entrât dans leurs rangs comme il le fit pour leur faire accepter quelques-unes des idées modernes, et si M. de Villèle et ses amis, parvenus au pouvoir, respectèrent littéralement la charte, c'est peut-être à lui qu'on doit cette conversion. Il fut, dit-il lui-même, *un maître d'école de constitutionnalité*. M. Villemain a parfaitement jugé cette partie du rôle de Chateaubriand; en mettant de côté tous les chapitres de *la Monarchie selon la charte* qui touchent seulement aux intérêts du moment, il voit dans ce livre l'exposition nette et précise des principes de la royauté tempérée. « Là, dit-il, nulle chimère de souveraineté nationale servant à supprimer la discussion et le contrôle,... droit inviolable, mais limité, du prince, responsabilité des ministres, puissance des majorités parlementaires. Le roi leur cède en changeant ses ministres, ou les dissout en consultant les électeurs. Le roi est au sommet, la nation au centre et partout répandue par l'expression libre et légale de ses besoins et de ses vœux. La vérité monte d'un degré à l'autre, et le jeu régulier des institutions suffit pour en assurer le bienfait à tous. » Et plus loin, après avoir raconté le triomphe du côté droit, il ajoute avec raison : « Nul doute que la vive empreinte, l'éclat populaire dont l'auteur de *la Monarchie selon la charte* avait marqué plusieurs principes du droit politique n'ait encore servi à les défendre, et n'en ait maintenu l'influence malgré bien des préventions et des entraves. »

A l'époque où parut cet ouvrage célèbre, en 1816, les difficultés exceptionnelles de la situation n'avaient pas encore permis au gouvernement de donner le champ libre à la presse quotidienne; mais

Chateaubriand n'attendait pas le développement de toutes les libertés pour user de celles qui étaient en son pouvoir. Avant d'écrire des articles de journaux, il savait écrire des livres. On peut dire qu'il a acclimaté chez nous le pamphlet politique, qui avait exercé de tout temps beaucoup d'action sur le gouvernement anglais, et qui devait aussi avoir sa place dans l'histoire du nôtre; il avait toutes les qualités nécessaires pour réussir dans cette sorte d'écrits, la vivacité du trait, l'éclat du style, l'exagération de la passion. A-t-il rendu service ou fait tort à notre nation en la dotant de ce genre de composition si puissant et si dangereux? Qui pourrait le décider? Qui pourrait dire si le genre humain doit des malédictions ou des actions de grâces à ceux qui ont inventé les terribles engins de la guerre, les armes qui facilitent la destruction des hommes, mais qui servent en même temps les vues de la Providence, en faisant avancer la civilisation et en renouvelant à certaines époques la face du monde? Il en est ainsi des armes formidables de la parole et de la presse; les passions en ont abusé et en abuseront toujours, parce que l'abus est inséparable des meilleures institutions. Peut-on les condamner cependant, si la liberté de la presse, même avec ses excès, est indispensable pour assurer le progrès des idées et le développement de l'intelligence publique, pour garantir les individus contre toute atteinte, pour prévenir les scandales par la crainte de la publicité, pour stimuler l'ardeur et l'activité des hommes d'état, et les avertir, suivant la noble expression de M. Royer-Collard, « que les constitutions ne sont pas des tentes dressées pour le sommeil? »

Aussitôt que les journaux se trouvèrent libres de toutes entraves, Chateaubriand descendit résolûment dans la lice qui lui était ouverte; dès 1818, il fonda *le Conservateur*. Tout en attaquant sans mesure le ministère libéral, il accoutuma son parti à la pratique de la liberté. Laissons-le expliquer lui-même dans ses mémoires un des effets de sa polémique. « La révolution opérée par ce journal, dit-il, fut inouie : en France, il changea la majorité dans les chambres; à l'étranger, il transforma l'esprit des cabinets. Ainsi les royalistes me durent l'avantage de sortir du néant dans lequel ils étaient tombés auprès des peuples et des rois. Je mis la plume à la main aux plus grandes familles de France. J'affublai en journalistes les Montmorency et les Lévis; je convoquai l'arrière-ban; je fis marcher la féodalité au secours de la liberté de la presse. J'avais réuni les hommes les plus éclatans du parti royaliste, MM. de Villèle, de Corbière, de Vitrolles, de Castelbajac, etc. Je ne pouvais m'empêcher de bénir la Providence toutes les fois que j'étendais la robe rouge d'un prince de l'église sur *le Conservateur*, et que j'avais le plaisir de lire un article signé en toutes lettres : *le cardinal de La Luzerne.* » C'était en effet un véritable triomphe, et quand on se rappelle combien l'aris-

tocratie anglaise à diverses époques a jeté d'éclat sur la liberté de la presse en la pratiquant, combien elle a affermi, par l'usage qu'elle en faisait, les droits politiques dont elle semblait parfois l'ennemie, on ne peut s'empêcher d'applaudir au mouvement qui entraînait alors la haute noblesse de France vers la discussion des intérêts publics, et qui l'arrachait à la légèreté des mœurs et à l'engourdissement de l'esprit.

C'est ainsi que Chateaubriand tentait de discipliner la droite, et de lui enseigner l'exercice de la vie parlementaire. En lui faisant prendre rang de parti constitutionnel, il rendait possible son avénement au pouvoir le jour où le cabinet formé par le centre perdrait la majorité. Un odieux malheur, l'assassinat du duc de Berri, en provoquant une réaction de l'opinion, ne tarda pas à déterminer ce revirement de la politique. Peu à peu les avenues du gouvernement s'ouvrirent aux chefs de la droite, et après avoir été quelque temps ambassadeur à Berlin, à Londres et au congrès de Vérone, Chateaubriand prit possession du ministère des affaires étrangères, objet de son ambition. Quelles qualités ce fougueux chef d'opposition allait-il apporter à l'appui du gouvernement dont il devenait membre? « Il était, dit M. Guizot dans ses mémoires, capable, dans une grande circonstance, de concevoir et de mettre hardiment à flot un grand dessein, mais incapable de pratiquer avec énergie et patience une politique bien liée et fortement suivie. » Ce jugement est d'une remarquable exactitude. Le mérite et le défaut de Chateaubriand se firent reconnaître dans la grande entreprise qu'il appelait avec un juste orgueil *sa guerre d'Espagne*. C'était lui qui, au congrès de Vérone, avait fait décider et qui au ministère avait rendu possible l'intervention armée de la France. Il voulait servir la dignité de la monarchie en conservant l'œuvre de Louis XIV, l'ordre intérieur en détruisant le principal foyer de la révolution établi à nos frontières, la sécurité de la dynastie en lui conciliant l'armée. En dépit des discussions passionnées qui émurent à cette époque les chambres et le public, on ne peut contester qu'il ait habilement préparé cette guerre, qui fut glorieusement conduite. M. Villemain, en donnant le récit de cette brillante campagne, lui fait honneur, avec raison, d'en avoir eu l'idée première, et de l'avoir rendue possible malgré tant d'obstacles; mais il joint à son éloge un juste reproche, en remarquant que Chateaubriand devait, s'il avait eu autant de persévérance que d'ardeur, en mieux diriger les suites, et en recueillir de plus décisifs avantages. Peut-être ne tenait-il qu'à lui d'en étendre les bienfaits à la nation espagnole, si, plus prévoyant et plus ferme, il n'eût pas tristement annulé l'ordonnance d'Andujar, due à l'esprit sage et modéré du duc d'Angoulême, et s'il eût obtenu du roi Ferdinand VII, en échange de nos services, une ho-

norable clémence pour les vaincus et des institutions libérales pour son malheureux pays.

Chateaubriand n'était pas d'humeur, après l'enivrement de son triomphe, à supporter longtemps un supérieur nominal dans le ministère. Une sourde rivalité s'établit bientôt entre lui et le président du conseil, M. de Villèle. On sait comment elle se termina, quel coup brusque et inattendu le précipita du pouvoir, et transforma le défenseur du trône et de l'autel en implacable Coriolan. Il avait le droit de se sentir blessé; ses services passés méritaient un autre traitement, et les seules lois de la politesse commandaient à M. de Villèle plus d'égards et de meilleurs procédés. Mais combien Chateaubriand aurait été plus grand, dans sa chute même, si, conservant le respect de sa propre dignité, il n'eût pas cherché à renverser à tout prix le système qui avait jusqu'alors été l'objet de son culte! Quelle leçon il eût donnée à M. de Villèle, et quel exemple à l'avenir! Un grand rôle s'offrait à lui. Son passage au ministère, en lui donnant l'expérience du gouvernement, avait amorti la fougue de royalisme exalté dont il avait fait preuve en luttant contre M. Decazes; il avait dû apprendre, en maniant les affaires, cet art des tempéramens que l'opposition ignore, et que le pouvoir seul est capable d'enseigner. Il pouvait maintenant, en face du cabinet qui l'avait répudié, se dresser en véritable homme politique, défenseur de la charte en même temps que dévoué à la monarchie, fort de la popularité que son génie littéraire lui avait conquise et des sympathies qui avaient entouré sa disgrâce, attendant patiemment et noblement l'heure d'une réparation inévitable, désigné d'avance par la voix de tous les partis pour ressaisir le pouvoir quand il échapperait à ses adversaires, gardant ses forces et son autorité pour les mettre au service du trône le jour où le trône en aurait besoin. Malheureusement Chateaubriand était trop passionné pour suivre les conseils de la froide raison; il se laissa dominer par le soin de sa vengeance. Les intérêts mêmes de la monarchie n'étaient d'aucun poids pour le retenir. Il était fidèlement royaliste, on n'en saurait douter; mais, persuadé que la dynastie lui devait sa restauration et sa splendeur, tandis que, pour lui, il ne devait rien à la dynastie, il se trouvait plus que quitte. Lors même qu'il aurait renversé le trône, il aurait cru avoir encore des droits à la reconnaissance royale. Quant au ministère, il l'avait créé, il se sentait maître de le détruire, et il engagea contre lui une guerre aveugle, sans se demander si ses coups portaient plus haut.

Cette seconde opposition de M. de Chateaubriand, qui rappela les violences de la première, avait du moins le mérite d'être mise au service des principes qu'il avait méconnus naguère, et de donner satisfaction à ces exigences de progrès qu'il avait autrefois combat-

tues. Le cabinet de M. de Villèle donnait malheureusement trop de prétextes à de légitimes attaques; en s'abandonnant de plus en plus à l'impulsion du parti rétrograde, il précipitait la monarchie légitime vers l'abîme où elle devait s'engloutir. Le roi Louis XVIII n'était plus sur le trône pour contenir le zèle de son ministre et pour défendre son œuvre contre les ennemis secrets des institutions qu'il avait fondées et maintenues. Le nouveau règne annonçait un nouveau système, et le roi Charles X, dominé par les opinions et les préjugés d'un autre temps, semblait par momens prendre à tâche de faire reculer la société que son frère avait fait marcher en avant. Après la loi du *sacrilége,* suivie de celle qui tendait à rétablir le *droit d'aînesse,* et qui fut rejetée par la chambre des pairs, le gouvernement avait présenté la fameuse loi sur *la police de la presse.* Ce dernier projet surtout, « moins mauvais, dit M. Villemain, que ne serait le complet arbitraire, » mais tracassier pour les livres comme pour les journaux, oppressif du libre examen, et tendant, suivant l'expression du duc de Fitz-James, *à supprimer l'esprit en France,* anima la généreuse colère de Chateaubriand. Il contribua pour sa part à soulever l'opinion dans les bureaux de la chambre des pairs, dans la presse, dans les salons, au point de forcer le ministère à retirer avant la discussion son maladroit projet. Il n'eut donc pas l'occasion de prononcer à la tribune l'éloquent et solide discours qu'il avait préparé; mais il l'a publié dans ses œuvres, comme un éclatant témoignage de son zèle pour la charte et pour les libertés publiques. Il voyait dès lors s'annoncer dans le lointain le ministère de M. de Polignac et les *ordonnances* de juillet. « Cette certitude acquise, disait-il, de l'existence d'un parti qui a horreur de l'ouvrage de Louis XVIII, d'un parti qui, d'un moment à l'autre, peut se faire illusion au point d'entreprendre tout contre nos libertés, attriste profondément les hommes dévoués au monarque et à la monarchie. » Juste et tardif retour de son opinion contre un parti qu'il devait se repentir alors d'avoir élevé au pouvoir! Pour l'empêcher d'y remonter à la retraite de M. de Villèle, l'ancien ennemi de M. de Richelieu et de M. Decazes proposait pour nouveaux ministres M. Casimir Périer, le général Sébastiani et M. Royer-Collard. Son patronage donné à de tels noms suffit pour indiquer le changement de sa politique.

Chateaubriand reprochait surtout à M. de Villèle de ne pas comprendre la société qu'il conduisait, de donner tous ses soins aux opérations de finances, aux associations commerciales, au progrès industriel, à tous les besoins matériels de la nation, et d'oublier les généreuses aspirations des esprits, si ardentes alors. Il est vrai que Chateaubriand, pendant son ministère, avait été plus attentif à ce mouvement moral; il avait voulu, dit-il, « occuper les Français à la

gloire, les attacher en haut, essayer de les mener à la réalité par des songes. » Sa politique brillante avait pu contribuer à donner l'essor aux intelligences, à soutenir l'élan de la poésie et des lettres, à développer la passion des grandes choses. La guerre d'Espagne et les projets qu'il formait pour l'établissement de monarchies bourboniennes en Amérique étaient de nature à flatter l'orgueil de la France. Depuis qu'il avait quitté le pouvoir, il ne cessait de solliciter l'attention du gouvernement en faveur des Grecs; son cœur se soulevait à la pensée d'une nation chrétienne opprimée par la stupide et sanglante barbarie des Turcs. Ses notes, ses articles de journaux, ses discours à la chambre des pairs, sa présence assidue au comité philhellène de Paris, entraînèrent le gouvernement dans la politique qui aboutit à la bataille de Navarin, à l'expédition de Morée et à la délivrance décisive de la Grèce. La monarchie de Charles X n'a pas dû regretter de suivre d'aussi magnanimes conseils; le souvenir d'une grande œuvre accomplie a pu ainsi survivre à sa chute. Mais si Chateaubriand, depuis sa sortie du ministère, continua, par son action sur l'opinion, d'inspirer noblement la politique étrangère de la France, s'il combattit à l'intérieur les projets rétrogrades du gouvernement, d'où vient que cette seconde opposition, monarchique et libérale tout ensemble, est le sujet d'un perpétuel reproche à sa mémoire? Ne doit-on pas lui tenir compte de sa conversion, même tardive, au système qu'il avait combattu jadis? On le devrait, si sa conversion avait été parfaitement sincère et désintéressée de tout sentiment personnel. On ne peut guère par malheur avoir de doutes sur les motifs intimes de son mécontentement quand on le voit recommencer la guerre systématique dont il avait pris autrefois l'habitude, et attaquer par exemple les dispositions qui devaient rendre praticable la loi réparatrice sur l'indemnité des émigrés, afin d'en retirer l'honneur à son ancien collègue. D'ailleurs il avait la franchise de ne pas dissimuler qu'il combattait surtout en M. de Villèle l'auteur de sa destitution; il le répète en cent endroits de sa polémique : parce qu'on a *rejeté sa personne*, il se croit obligé à *s'éloigner* du ministre; parce qu'on lui a *porté les premiers coups*, il regarde comme fort naturel de les rendre. « Il fut un temps, dit-il, où M. le président du conseil n'avait à combattre *que cette opposition naturelle qui éclaire le pouvoir*. » Il avoue donc qu'il cherche beaucoup moins à éclairer le pouvoir qu'à le renverser, et pour ne pas laisser le moindre doute à son ennemi, pour le convaincre du *casus belli* si redoutable à sa tranquillité, il ajoute : « Que M. le président du conseil descende maintenant dans sa conscience, qu'il se demande quand et comment les divisions ont commencé! depuis quelle époque les vieux serviteurs du roi et les amis des libertés publiques se sont à la fois retirés de lui! Qu'il dise si *depuis le jour*

de l'isolement volontaire où il s'est placé il a eu un seul moment de repos! » Peut-on moins déguiser son ressentiment et montrer plus clairement qu'on ne se soucie que de sa propre vengeance?

Pour mieux la servir, il ne chercha qu'à grossir les rangs des agresseurs et à faire combattre à côté de lui de nouveaux alliés qui n'avaient pas le même drapeau, et qui devaient être tout disposés à se retourner contre lui le lendemain d'une commune victoire. Il adopta ainsi une tactique de coalition qui ne pouvait servir qu'au discrédit des institutions parlementaires et au renversement de la monarchie. M. Decazes tombant du pouvoir devant les accusations les plus calomnieuses, M. le duc de Richelieu renversé de son second ministère par un blâme injuste sur sa politique extérieure, avaient conservé une noble attitude dans leur disgrâce. Chateaubriand, en donnant l'exemple contagieux de ces guerres de portefeuille poursuivies à outrance, n'a réussi qu'à inspirer à une partie de la nation le dégoût du gouvernement constitutionnel, qui a le malheur de rendre publics ces désordres de l'ambition plutôt qu'il ne les fomente. Quant à la monarchie, elle ne pouvait qu'être ébranlée par les coups qu'elle recevait sous le nom de ses ministres. En combinant contre le cabinet tous les efforts des divers partis, Chateaubriand força M. de Villèle à se livrer sans réserve à l'extrême droite, de même qu'autrefois son opposition, sortant des justes bornes, avait poussé M. Decazes dans une direction contraire. Enfin par la violence de son langage, renouvelée de son ancienne polémique, il diminuait chaque jour le respect du trône, quand il croyait affaiblir seulement le ministère. Les lettres de félicitation et d'adhésion qu'il reçut à diverses dates, entre autres celles de M. Étienne et de M. Benjamin Constant, qu'il a enregistrées avec complaisance dans ses mémoires, sont le triste témoignage de son aveuglement. Il avait, sans le soupçonner, sapé le gouvernement qu'il voulait fonder. Il pouvait se flatter, dans ses naïves illusions trop tôt dissipées, d'être devenu *le dominateur avoué de l'opinion*, et d'avoir fait passer de son côté cette *jeune France*, qui allait prendre parti pour la révolution; mais en recherchant ainsi au gré de ses passions une popularité fugitive, il s'était rendu incapable de reprendre la confiance du roi Charles X, et il s'était interdit d'avance le rôle utile qu'il aurait pu jouer au milieu des événemens qui se succédaient. Quand le ministère de M. de Martignac appela ses amis au pouvoir, son adhésion ne put être d'un grand secours pour leur politique, et il fut éloigné par une ambassade à Rome. Quand M. de Polignac fut chargé de mener le deuil de la royauté, il ne put que prophétiser dans quelques pages du *Journal des Débats* les malheurs qui se préparaient. Enfin, quand les ordonnances eurent donné un prétexte au soulèvement populaire, il resta à l'écart de ceux qu'il aurait pu rallier au-

tour de lui, s'il avait eu vraiment les qualités d'un chef de parti, la parole spontanée qui dompte les foules et la persévérance qui ne se décourage devant aucun obstacle. Porté en triomphe dans les rues de Paris sur les bras de quelques jeunes gens, il fut impuissant à détourner la direction de leurs coups, et il ne fit plus qu'un seul acte d'homme public en prononçant à la chambre des pairs, avant de la quitter pour toujours, l'oraison funèbre de la monarchie qu'il avait tant contribué à restaurer, et qu'il n'avait plus maintenant le pouvoir de sauver.

Si le ressentiment d'une injure lui avait fait oublier pendant quelque temps les égards qu'il devait au trône, il en pleura du moins la ruine; sortant sans hésiter de la carrière politique en même temps que tombait la restauration, il garda à ses princes une fidélité qui est une part de sa gloire. « Il ne sera pas compté, dit avec raison M. Villemain, parmi ces hommes qui, sous des vents contraires, ont toujours conspiré avec la fortune et oublié leurs opinions, déserté leur cause, renié leurs amis pour la vanité de quelques honneurs ou la réalité de quelques profits. » Toutefois, dans la retraite même où il sut noblement s'ensevelir, il aurait pu montrer plus d'esprit de conduite et plus de fermeté de caractère, au lieu d'étaler avec complaisance le triste spectacle de son découragement, et de regarder sa tâche comme accomplie quand il avait fait un pèlerinage à Prague ou écrit quelques pages satiriques contre le gouvernement nouveau. Il semblait d'ailleurs rester fidèle à son drapeau par honneur plutôt que par croyance; on le voyait tendre la main avec un singulier empressement à Carrel et à Béranger, et flatter même les espérances des héritiers de cet empire qu'il avait si violemment attaqué. Toutes ces faiblesses ne pouvaient manquer de détruire peu à peu l'autorité qu'il avait exercée autrefois avec tant de prestige sur l'opinion, et la direction même du parti légitimiste ne tarda pas à lui échapper pour passer sans partage à l'illustre orateur qui restait ferme sur la brèche, et qui forçait déjà, par l'éclat de son éloquence, les applaudissemens de la chambre des députés.

Peut-on se flatter de porter un jugement équitable sur une vie où le mal est si souvent mêlé au bien, où chaque vertu éminente se trouve gâtée par quelque défaut de caractère, où l'œuvre même du génie semble à tout moment compromise par les soubresauts irréfléchis de la passion? Chateaubriand n'eut pas de plus persévérant ennemi que lui-même, et s'il a vu échouer la plupart de ses vœux ou de ses efforts, ce sont ses propres fautes qu'il a dû accuser. Il a aimé la liberté, et il l'a désirée avec ardeur; quand il a vécu sous un pouvoir qui tentait avec sincérité d'en assurer l'exercice à la France, il n'a cessé de contrarier sa marche et de lui rendre le succès impossible. Il a dévoué sa vie à la monarchie; il lui a fait

sans le marchander le sacrifice de sa fortune, et sur les quinze années de la restauration il en a passé onze dans l'opposition contre le gouvernement royal. Lorsque Louis XVIII cherchait à s'appuyer sur les ministres les plus modérés, il ne vit de salut que dans le triomphe exclusif de l'extrême droite; lorsque Charles X eut donné raison à ses anciennes sympathies, il fit cause commune avec le centre et ne dédaigna même pas d'étendre plus loin ses alliances. Quoiqu'il eût des opinions très positives et un système très arrêté sur les questions les plus importantes qui divisaient les partis, sa nature impétueuse voulut qu'il travaillât le plus souvent contre ses principes, et l'âge même n'atténua pas ce défaut de jeunesse; il fut toute sa vie un homme de premier mouvement, incapable de s'assujettir à un plan de conduite mûrement étudié ni de résister à sa fantaisie en prenant la peine d'en calculer les funestes suites.

Il serait cependant injuste de dire qu'il n'a rien laissé derrière lui : les inconséquences de l'homme de parti n'ont pu effacer tout le mérite des généreux enseignemens du publiciste, et on n'exagère pas la gloire de Chateaubriand en disant que ses services l'emportent encore sur ses fautes. La monarchie dont il avait préparé le rétablissement a succombé, les institutions dans lesquelles il avait mis sa foi n'ont pu rester debout sur le sol mouvant de notre patrie; mais la lumière qu'elles ont répandue sur notre pays et sur le monde n'a pu s'éclipser avec le foyer où elle s'entretenait. Malgré tant de catastrophes inattendues, malgré tant de défaillances apparentes de l'opinion, on ne peut se résoudre à croire que la France retourne jamais, d'un pas rétrograde, jusqu'à l'état de prostration où elle se trouvait au commencement de notre siècle, et l'écrivain de génie qui a lutté avec succès contre les désordres de l'esprit révolutionnaire méritera toujours que l'histoire lui réserve une de ses places d'élite. Il n'obtiendra pas une moindre gloire pour avoir animé l'esprit public, vivifié la littérature, donné l'élan à la délivrance des peuples chrétiens de l'Orient, enseigné les règles de liberté constitutionnelle qui régissent aujourd'hui une partie des états de l'Europe, et semé dans nos mœurs elles-mêmes des principes de droit public et privé qui peuvent être ébranlés par de redoutables secousses, mais qui, nous en avons la confiance, ne seront jamais entièrement déracinés. C'est en faisant valoir tous ces titres d'honneur dans un livre supérieur à nos éloges que M. Villemain a pu considérer Chateaubriand comme un des maîtres de la tribune moderne, comme un des fondateurs de cette puissance de la discussion, qui a déjà préparé et qui peut encore assurer dans l'avenir tant de légitimes progrès.

AMÉDÉE LEFÈVRE PONTALIS.

LE PROBLÈME

DES

DESTINÉES DE L'ITALIE

L'AUTRICHE ET LE PIÉMONT DANS LA PÉNINSULE.

Il y a douze siècles que le problème des destinées de l'Italie s'agite dans les polémiques de l'esprit humain, dans les conseils ou sur les champs de bataille. Des conquérans ont cru qu'il suffisait du fil de l'épée pour le trancher au gré d'une politique de domination universelle. De fanatiques utopistes ont proposé leurs rêves comme des combinaisons profondes, et ils ont même tenté quelquefois de les faire passer dans la réalité. De généreux héroïsmes ont eu aussi leur jour dans cette mêlée, et se sont dévoués à quelque virile revendication. Des diplomates enfin ont pensé qu'il n'y avait qu'à nier le problème pour le supprimer, et, appuyés sur l'autorité souveraine du fait, ils se sont rassurés en disant que l'Italie n'était plus qu'une expression géographique. Toutes les solutions ont été entrevues ou essayées, toutes ont eu des fauteurs et des complices, aucune n'a réussi; les plus durables ont été sans sécurité. Les combinaisons des conquérans ont disparu avec eux; les utopistes révolutionnaires ont eu à peine le temps de passer sur la scène, les diplomates à leur tour ont eu de terribles réveils, et la question italienne est toujours là, brûlante ou assoupie. Elle se mêle à tout, à la guerre d'Orient et aux délibérations des congrès; elle se laisse voir à travers d'o-

dieux et sanglans forfaits, ou elle se révèle dans un mot. Toutes les fois que l'Europe est remuée, cette plaie vive se rouvre comme une vieille blessure, et, par une invincible réciprocité, toutes les fois que l'Italie se remue un peu, l'Europe se sent mal à l'aise. C'est une histoire éternelle.

Il est vrai, dans cette marche séculaire, et au milieu du mouvement des choses, la question italienne change bien souvent d'aspect. Comme elle embrasse une multitude d'élémens, — luttes d'indépendance, antagonismes locaux, conflits de systèmes politiques, — et comme elle se lie en même temps à tout ce qui existe, elle se modifie, ou semble se modifier avec les événemens dont elle subit l'influence, et elle se complique indéfiniment. Elle roule, comme un torrent troublé qui côtoie toutes les rives et va on ne sait où, — toutes les passions et tous les intérêts. Au demeurant, à quoi se réduit-elle aujourd'hui dans sa simplicité redoutable? Bien évidemment c'est une question d'indépendance, et dans ce travail contemporain, où les souffrances d'un peuple se mêlent aux plus grands problèmes de la politique générale, l'Autriche apparaît comme l'héritière de toutes les dominations étrangères au-delà des Alpes, de même que le Piémont, par une sorte de fatalité de son histoire, par la nature de ses institutions nouvelles, un peu aussi par entraînement peut-être, devient le champion avoué, quoique bien inégal en forces, de toutes les espérances et de tous les instincts qui ne peuvent se faire jour dans les autres parties de la péninsule.

Quand on regarde au fond de toutes ces agitations qui composent la vie convulsive et mystérieuse de l'Italie, il est impossible en effet de n'être pas arrêté aussitôt par une cause essentielle, par une anomalie permanente et périlleuse, source et mère de toutes les autres. Les hommes d'état réunis il y a trois ans pour sceller de nouveau la paix européenne eurent la pensée d'obtenir au moins quelques allégemens intérieurs pour la péninsule, et ils allèrent droit à Rome et à Naples. On n'a pas tardé à voir qu'on s'égarait dans une voie sans issue, parce que la question était réellement ailleurs, parce que, si le mal existe à Naples et à Rome, il n'est pas là essentiellement. Le mal ne s'appelle pas Pie IX ou Ferdinand II, il s'appelle avant tout l'étranger, qui a été sous bien des noms au-delà des Alpes, et qui ne devrait y être sous aucun nom. De quelque façon qu'on juge les choses, il y a toujours entre le Pô et le Tagliamento deux des plus belles et des plus fertiles provinces, deux états à vrai dire, la Lombardie et la Vénétie, qui, avec une population de près de six millions d'hommes, et avec des villes telles que Milan, Venise, Vérone, Mantoue, Pavie, ne s'appartiennent pas. L'Autriche a l'avantage ou le malheur de posséder ces régions du nord, qui, par

leur position, devraient être le bouclier de la péninsule, et qui en sont au contraire la partie faible, puisque par elles la clé de l'Italie est entre les mains d'un maître qui est à Vienne. Et ce qu'on nomme la domination étrangère au-delà des Alpes, ce n'est pas seulement la présence des Autrichiens à Milan et à Venise, c'est l'extension indéfinie d'une influence intéressée sous laquelle disparaît l'indépendance de la plupart des autres états italiens eux-mêmes. L'Autriche défend ses positions et sa politique comme un grand empire qui croit son honneur engagé, — qui pourrait en être surpris? — l'esprit national résiste à son tour, et là est vraiment le nœud de la question italienne.

Historiquement, cette situation se rattache au passé par bien des liens sans doute; politiquement, dans ses traits principaux, dans ses conditions actuelles, au point de vue du caractère de la domination autrichienne et des impossibilités que rencontre cette domination, elle est un fait tout moderne. L'Autriche rentrant en Italie en 1814 et en 1815, ce n'était plus le vieux saint-empire retrouvant son prestige au-delà des Alpes et étendant de nouveau sa suzeraineté sur les Milanais. L'empire d'Allemagne n'existait plus depuis dix ans. L'Autriche avait renoncé d'elle-même à la dignité et aux priviléges impériaux; elle ne pouvait à ce titre exercer aucune revendication légitime. — Qu'arriverait-il de l'Italie? On ne le savait point encore, puisqu'à l'époque de la grande invasion refluant vers la France, le premier commissaire envoyé à Milan, le comte Sommariva, prenait possession de ces provinces simplement *au nom des hautes puissances alliées*. L'unique titre de l'Autriche est dans les traités de 1815. L'origine de son établissement actuel en Italie est une dévolution consentie par tout le monde, hormis par les intéressés dans cette grande adjudication des *âmes* et des territoires qui eut lieu à Vienne. C'est un point à noter, car il marque une situation toute nouvelle qui ne se fonde nullement sur le droit traditionnel, sur une légitimité interrompue et rajeunie, qui dérive uniquement et exclusivement du droit souverain et victorieux de la force. Après 1815, l'Autriche n'est plus qu'une puissance allemande, c'est-à-dire étrangère, ayant des possessions en Italie, élargissant ses domaines dans la mesure de ses ambitions plus que de ses intérêts bien entendus peut-être, et allant camper non-seulement à Milan, où elle pouvait à la rigueur retrouver des souvenirs, mais encore à Venise, où ne la rappelait aucune tradition, si ce n'est l'éphémère et imprévoyante cession de Campo-Formio. Cette distinction n'a rien de subtil et d'arbitraire : elle dévoile d'avance dans le germe la nature précaire et contestée, la faiblesse secrète et permanente de la domination autrichienne, et elle explique aussi quel sentiment de-

vait naître en Italie, dans un pays qui se voyait transmis de main en main sans avoir même été conquis, car l'Autriche n'avait pas conquis l'Italie en 1814.

Le sentiment national lui-même qui a été la faiblesse des maîtres de la Lombardie et qui est devenu un des élémens principaux de la politique italienne, ce sentiment même est d'une origine récente. L'instinct d'indépendance est vieux au-delà des Alpes; le sentiment national tel qu'il existe aujourd'hui, l'idée de la patrie italienne, est essentiellement moderne. Avant 1789, on ne voit pas à Milan une hostilité réelle contre la domination impériale, surtout depuis l'avénement de la maison de Lorraine. Il y avait alors une sorte de paix entre les impériaux et ces populations efféminées par le repos, mais toujours intelligentes, que le cabinet de Vienne avait l'art de gouverner doucement, sans les brusquer, en leur laissant une vie distincte, des institutions locales, une assez grande liberté dans le maniement de leurs intérêts aussi bien que dans toutes les recherches de l'esprit, enfin une ombre d'indépendance dans le bien-être et les plaisirs. Le sentiment national italien est né surtout de la révolution française, qui, en propageant toutes les idées d'émancipation, ne pouvait manquer d'enflammer tous les instincts d'affranchissement patriotique; il a grandi par les guerres, par le mélange des populations italiennes, par le progrès du libéralisme dans les idées, par les conspirations, par tout ce qu'on a fait pour le combattre ou l'ajourner. Le royaume d'Italie, œuvre de l'empereur Napoléon, ne faisait assurément qu'une médiocre part à l'indépendance, mais il entretenait les espérances en créant pour ainsi dire le cadre d'une nationalité rajeunie par les réformes civiles, représentée par une administration italienne, par une armée italienne. Et les princes de l'Europe, ces princes eux-mêmes n'ont-ils pas eu à leur jour des flatteries et des promesses pour cet esprit nouveau d'indépendance qu'ils voulaient appeler dans leur camp? Quel était le langage de l'archiduc Jean à l'ouverture de la campagne de 1809? — « Italiens, disait-il dans ses proclamations, le royaume d'Italie est un vain nom; les levées d'hommes, les impôts, les vexations de toute sorte, l'anéantissement de votre état politique, sont des choses vraies et certaines, et dans cet état d'avilissement vous ne pouvez ni être estimés, ni rester en paix, ni être Italiens. Voulez-vous de nouveau être Italiens?... » Aux approches de la catastrophe, à la fin de 1812, le général autrichien Nugent parlait de même aux Italiens : « Vous avez tous, disait-il, à devenir une nation indépendante. »

Lorsque les princes de l'Europe, émus et étonnés de la résurrection de l'Espagne sous une commotion électrique de l'esprit de na-

tionalité, lorsque ces princes eurent la pensée de faire appel au même sentiment en Allemagne, en Italie, partout où atteignaient les excès de prépondérance de Napoléon, ils crurent peut-être qu'ils allaient se créer un auxiliaire tout-puissant et docile qu'ils pourraient aisément licencier après la victoire; ils ne soupçonnaient pas qu'un élément nouveau entrait dans la politique, qu'une force nouvelle apparaissait. L'Autriche la première, et plus que toute autre puissance, devait le sentir à sa rentrée en Italie. Elle se trouvait en présence d'un instinct d'indépendance qu'elle avait flatté, et à qui elle n'avait à offrir qu'un joug autrichien à la place d'un joug français, c'est-à-dire toujours la subordination à un maître étranger, moins le bénéfice des institutions civiles que la France avait créées. Elle avait devant elle ceux qui par intérêt, par conviction ou par espérance, s'étaient attachés au royaume d'Italie et le regrettaient, ceux qui voulaient une péninsule affranchie de toutes les dominations, — des Autrichiens aussi bien que des Français, — et tous les hommes enfin qui à l'école des événemens et sous l'influence de notre révolution avaient appris à ne plus séparer désormais de l'idée d'indépendance la pensée d'une régénération libérale. De là une lutte ostensible ou dissimulée, mais incessante, entre un pouvoir d'autant plus porté à s'affirmer et à exagérer son action qu'il sentait une résistance plus profonde, plus insaisissable, et un sentiment national qui n'a fait que s'accroître en se nourrissant de tous les griefs, que des concessions apparentes ont enhardi quelquefois, et que les compressions n'ont jamais découragé. C'est l'histoire de ces quarante années.

L'Autriche aurait-elle pu éviter de se laisser réduire à ce duel permanent et terrible? aurait-elle pu pacifier les esprits et désarmer les hostilités en revenant aux traditions de gouvernement paternel de Marie-Thérèse? C'était son intérêt, et si elle l'avait jugé possible, elle l'aurait voulu sans doute. Placée malheureusement dans des conditions où tout était nouveau, entourée d'ennemis nombreux et ardens, d'amis qui ne pouvaient être fidèles qu'à la force, — désespérant peut-être de gagner les Italiens et trompée aussi vraisemblablement par ses circonstances, elle crut qu'il n'y avait plus qu'à traiter ses possessions au-delà des Alpes moins comme des provinces faisant partie de l'empire que comme un pays annexé par la victoire et mal soumis. Au lieu de laisser à ces populations une certaine autonomie d'institutions et d'intérêts qui eût flatté leurs instincts de nationalité sans désarmer l'autorité impériale, le cabinet de Vienne ne songea plus qu'à gouverner la Lombardo-Vénétie pour l'Autriche et par l'Autriche. Ce ne fut pas une erreur préméditée sans doute; mais, comme l'ont reconnu bien des amis de l'Autriche,

ce fut une erreur qui ne pouvait que mieux mettre en relief le vice originel de la situation nouvelle créée au-delà des Alpes, et qui devait avoir deux conséquences également graves : l'organisation d'une bureaucratie étroite, formaliste, pénétrant dans l'intimité de la vie privée, enveloppant le pays dans le réseau d'une surveillance méticuleuse, — et l'exclusion des Italiens de la plupart des fonctions d'administration et de gouvernement.

La centralisation, qui avait été une arme si abusivement puissante entre les mains de Napoléon et que l'Autriche trouva en vigueur, fut le piége de la politique impériale. Dès lors tout dut se faire à Vienne; tous les fils de cette vaste organisation allèrent se concentrer dans le cabinet de l'empereur François Ier, le premier bureaucrate de l'empire, souverain exact, laborieux et sévère, qui prit trop souvent la rigueur pour la justice, et qui résumait au reste sa politique à l'égard de l'Italie dans ce mot qu'il adressait aux professeurs de l'université de Pavie : « Votre devoir, leur disait-il, est de faire moins des savans que des sujets fidèles. » Et en même temps que tout se décidait à Vienne jusqu'aux plus petites questions d'administration, tout s'exécutait par des mains allemandes dans la Lombardo-Vénétie. Les soldats italiens étaient dispersés dans toutes les parties de l'empire, en Moravie, en Bohême, en Transylvanie, et les soldats allemands campaient à Milan et à Venise. Les Lombards étaient également exclus des emplois civils; un système évident de défiance pesait sur eux. L'élément autrichien prévalait partout, même dans les tribunaux, où on avait le soin de mettre une majorité allemande. La justice autrichienne a joui d'une certaine renommée, et elle la méritait, dit-on, dans les affaires civiles; dès que survenait une affaire intéressant l'état, le président avait le droit de composer la cour, en sorte que sous une espèce de sanction légale, sans bruit, les tribunaux ordinaires se transformaient en véritables commissions de gouvernement.

Malheureusement, si les habitans du royaume lombardo-vénitien n'avaient qu'une petite part dans l'administration des affaires de leur propre pays, ils participaient beaucoup d'un autre côté aux charges publiques. Les taxes directes et indirectes s'accroissaient tous les jours, et étaient aggravées encore par l'inégalité des répartitions. Un impôt local décrété pour une circonstance extraordinaire devenait fatalement un impôt permanent. La Lombardo-Vénétie représente un treizième ou un quatorzième de la superficie totale de la monarchie autrichienne, un huitième de la population, et par une disproportion notable elle comptait, il y a vingt ans, pour un quart dans le budget général de l'empire, qui était alors de 135 millions de florins; elle payait un peu moins de 100 millions de livres

au trésor de Vienne. Le temps et les événemens ont alourdi le poids des charges sans adoucir le poids du régime politique. Qu'on songe en effet que depuis dix ans les provinces italiennes de l'Autriche ont payé extraordinairement plus de 80 millions de prestations militaires à la suite des événemens de 1848 et 1849; elles ont contribué aux emprunts forcés qui se sont succédé sous des noms divers; elles ont dû participer pour 65 millions de florins au fameux emprunt national de 1854, et en même temps elles ont fait face annuellement à un budget ordinaire qui s'élève aujourd'hui à 170 millions de francs. Aussi les contributions n'ont-elles cessé de s'accroître. L'impôt foncier, qui était de 17 pour 100 en 1846, a monté jusqu'à 40 pour 100 en certaines années, et n'est guère au-dessous de 25 pour 100. Il y a de plus un impôt sur le revenu mobilier. Les taxes indirectes ont suivi la même progression. Les droits de mutation, de succession, ont été augmentés d'un tiers. Tout a été soumis au droit de timbre fixe, même les certificats scolaires et les calendriers. Le budget particulier de la Lombardie en ces dernières années approchait de 100 millions, sans compter les dépenses provinciales et communales. La ville seule de Milan a un budget de 9 ou 10 millions; on pourrait remarquer seulement que certaines dépenses communales déguisent à peine des charges d'un autre ordre qu'il faudrait joindre au budget de la guerre : prestations, frais de logemens militaires, transports de munitions, etc. Je m'arrête. Ces chiffres sont la lumineuse révélation d'un fait. On ne peut le nier, depuis 1815, les provinces lombardo-vénitiennes sont un pays gouverné, administré, jugé, surveillé, soumis par des Allemands et dans l'intérêt allemand, avec des ressources qui épuisent ces populations et qui deviennent tous les jours insuffisantes pour cette œuvre de conquête permanente.

Qu'est-il résulté de ce système d'administration et de finance qui a constitué malheureusement toute une politique? J'oserais en appeler au plus chaud ami du pouvoir impérial. Évidemment l'Autriche n'a point réussi. Accablés d'impôts, les Lombards se sont nourris de plus en plus de leurs mécontentemens. Exclus de toutes les sphères régulières de l'activité publique, ils se sont réfugiés en eux-mêmes; ils se sont rejetés quelquefois dans ces frivoles corruptions de l'oisiveté, qui faisaient illusion à M. de Metternich il y a vingt ans, et plus souvent dans les conspirations. Ils eussent peut-être su peu de gré à l'Autriche de ses avances, ils ont saisi avidement chaque grief nouveau qu'elle leur donnait comme pour raviver sans cesse l'instinct du patriotisme froissé. Et dans de telles conditions, qu'une réforme monétaire vienne ajouter à des charges déjà lourdes, que des aggravations nouvelles viennent rendre plus

sensible le poids de la conscription militaire, comme on l'a vu récemment, il n'en faut pas plus pour que toutes les incompatibilités éclatent à la fois. Ces faits n'auraient eu sans doute qu'une importance secondaire s'ils ne s'étaient liés à une situation générale pleine de périls, non de ces périls d'insurrection contre lesquels l'Autriche est redoutablement armée, mais de ces dangers mystérieux, insaisissables, qui échappent à l'action de la force elle-même. Il a été démontré une fois de plus qu'après quarante ans de durée la domination impériale se sentait moins affermie, plus précaire, plus contrainte à s'attester qu'elle ne le fut jamais. Matériellement l'Autriche a maintenu son pouvoir, moralement elle n'a rien gagné; elle campe toujours à Milan et à Venise, elle n'y règne pas. On a raconté, comme un épisode de l'agitation récente en Lombardie, que quelques Italiens de Milan étaient allés crier *vive l'Italie!* en face des Croates, qui les regardaient en riant, et ne les comprenaient pas. L'incident est bizarre et puéril en apparence; au fond, il est plus significatif qu'on ne croit. C'est l'image des relations de ces deux peuples que la fortune des congrès a juxtaposés, et qu'aucun lien moral ne réunit, qui ne se comprennent pas. L'Italie présente un phénomène extraordinaire, celui d'une nation au-dessus de laquelle la conquête passe sans l'atteindre, et qui, repliée en elle-même, semble impénétrable à l'influence étrangère qui la domine. On peut énumérer toutes les faiblesses des Italiens, leur passion de discorde et de division, leurs mobilités et leurs fanatismes; c'est quelque chose cependant, même dans la politique, que ce sentiment de nationalité obstiné et invincible se défendant comme il peut, quelquefois puérilement, souvent par la résistance passive, et opposant une protestation perpétuelle à une domination étrangère.

Ce qu'il y a de grave, je le disais, c'est que l'Autriche au-delà des Alpes, ce n'est pas seulement l'Autriche à Venise et à Milan, c'est l'influence autrichienne enveloppant la plupart des autres états de l'Italie, identifiant des situations et des intérêts profondément distincts. L'Autriche est dans la Lombardie et dans la Vénétie sous la sanction d'un verdict du congrès de Vienne, et de plus les traités de 1815 et de 1817 lui ont donné ce qu'on pourrait appeler des positions avancées telles que le droit de tenir garnison à Ferrare et à Comacchio dans les états pontificaux, à Plaisance dans le duché de Parme, — aux deux extrémités de sa ligne de défense. Strictement, c'est là son droit aux yeux de l'Europe; mais à ce droit strict et primitif est venu se superposer tout un droit nouveau ou plutôt une politique qui n'est, en d'autres termes, que l'extension indirecte et indéfinie de la prépondérance autrichienne. De même que l'Autriche a voulu, par un calcul dangereux, arracher en quelque sorte ses

provinces italiennes aux conditions propres de leur existence pour les entraîner dans la sphère de l'action et des intérêts de l'empire, elle a tendu sans cesse à rattacher les autres états de la péninsule à une politique dont le dernier mot, à vrai dire, serait un assemblage d'indépendances nominales sous une suzeraineté protectrice et dirigeante. Depuis 1815, le cabinet de Vienne a marché vers ce but avec autant de persévérance que d'habileté, en se servant de tous les moyens que sa position militaire lui donnait, ou que les circonstances pouvaient lui offrir. Quelquefois il s'est servi des intérêts du commerce, et c'est ainsi qu'il signait en 1852 une union douanière avec les duchés de Parme et de Modène. Depuis qu'on fait des chemins de fer, il a multiplié ses négociations et ses efforts pour coordonner tous les projets ou les lignes en construction au système impérial. Il est aussi des circonstances où il a eu recours à des moyens d'un ordre plus élevé. L'acte le plus hardi de cette politique a été certainement le concordat avec Rome, acte qui, au prix de concessions immenses, au prix de l'abandon d'un régime devenu traditionnel, avait l'avantage de rétablir une sorte d'alliance entre l'empereur et le pape, et d'imposer à l'église l'apparence d'une solidarité avec la puissance autrichienne en Italie. Mais, en fin de compte, le témoignage le plus palpable, le plus net de cette politique, c'est l'intervention, — l'intervention matérielle, avec des intermittences qui lui ôtent à peine le caractère d'un fait systématique et permanent.

Qu'on examine bien : en 1821, l'Autriche intervient à Naples et elle y reste six ans, et cette intervention n'est pas un fait local. Sous le voile d'un droit de passage pour ses troupes, l'Autriche occupait en réalité pendant le même temps la Toscane, les duchés, les Légations, tandis que d'un autre côté la révolution piémontaise l'avait amenée à Alexandrie. Le caractère de ces mouvemens militaires n'avait rien de mystérieux. « L'intention du gouvernement autrichien, disait le ministre de France en Toscane, est de faire promener ainsi des troupes dans les différens états d'Italie pour s'y bien assurer de l'esprit public. » En 1831, la Toscane n'échappait à une occupation nouvelle que par l'énergie du ministre Fossombroni, qui refusait de mettre sa signature sur un ordre porté au conseil par le grand-duc lui-même; mais les Autrichiens intervenaient à Modène et à Parme, et ils allaient dans les Légations pontificales, où ils sont restés sept ans. Les événemens de 1848 ont ramené la même situation. L'Autriche a campé à Livourne et à Florence pendant six ans, bien que le grand-duc eût été rappelé par un mouvement spontané de la population elle-même; elle n'a quitté Parme qu'en 1855, et après dix années d'occupation elle est encore à Bologne et à Ancône.

Tout bien compté, depuis 1820, l'Autriche a été pendant près de vingt-cinq ans dans les Légations. Et il faut bien le remarquer, ce n'est pas seulement une intervention matérielle et préservatrice; en bien des cas, c'est réellement une substitution de souveraineté. A Bologne, tous les pouvoirs civils ont été concentrés entre les mains des chefs de l'armée d'occupation; c'étaient des commissions militaires autrichiennes qui jugeaient à Reggio de Modène, et à Parme les autorités impériales sont même allées jusqu'à enlever des détenus aux tribunaux locaux pour les envoyer à Mantoue. L'Autriche a voulu quelquefois fonder ce système permanent d'intervention sur un concert préétabli entre les états; c'est ainsi qu'en 1847 elle signait avec les duchés de Parme et de Modène un traité d'alliance offensive et défensive, et de secours réciproque. Le duc de Modène offrait à l'empereur la solide garantie de son appui; mais en compensation l'empereur acquérait le droit « de faire avancer des troupes impériales sur le territoire modenais toutes les fois que l'exigera l'intérêt de la commune défense ou *la prudence militaire.* »

Partout la même politique éclaterait en traits multipliés. Le traité de 1817 accorde à l'Autriche le *droit de garnison pure et simple* à Plaisance, et par ses travaux de fortification elle fait de Plaisance une place de premier ordre. Le congrès de Vienne a fixé en 1815 la frontière des états autrichiens en Italie, et le traité signé en 1847 avec les duchés part de ce point que les états du duc de Modène *entrent dans la ligne de défense des provinces italiennes de sa majesté l'empereur d'Autriche.* — Mais, dit-on, ce droit de prépondérance, d'influence permanente, d'intervention éventuelle, est une nécessité pour l'Autriche; pour elle, c'est le droit de vivre, c'est le gage de sa sécurité dans la Lombardo-Vénétie. En intervenant dans la Toscane, à Parme, à Modène, comme dans la Romagne, elle se défend elle-même et obéit au plus strict sentiment de conservation. Elle ne peut renoncer à cette police préventive et répressive à la fois, ni même permettre la divergence des politiques, sous peine de se laisser mettre en état de siége à Milan par une Italie progressivement hostile, comme en 1847. « J'aime mieux périr par le fer que par le poison... Péril pour péril, je préfère un champ de bataille à une révolution ! » disait en 1831 M. de Metternich, qui pourtant n'a pas péri par l'épée. — Il est bien possible que ce soit là en effet la vérité des choses; je ferai seulement remarquer que de cette situation ainsi faite découlent des incertitudes et des confusions qui laissent l'Europe sans garantie, qui pèsent sur les gouvernemens italiens eux-mêmes, et sont désastreuses pour tout l'ordre moral au-delà des Alpes.

Quelle est la nature de ce droit que l'Autriche revendique, et qui

est la plus efficace, sinon peut-être l'unique sauvegarde de sa position en Italie? Il y aurait d'abord toujours à distinguer une intervention imprévue, accidentelle et essentiellement temporaire, de ce qui ressemblerait à une occupation à peu près permanente et systématique; mais en outre ce droit lui-même est-il un droit dans le sens vrai du mot? L'Autriche l'affirme dans son intérêt, la France l'a nié en d'autres temps et le nie encore sans doute. C'est réellement un de ces points indécis autour desquels s'élèvent toutes les interprétations; c'est, si l'on veut, une nécessité de situation, une convenance de politique, inévitablement limitée par les traditions, les intérêts et les convenances de toutes les autres politiques. Déjà sous la restauration, peu après avoir sanctionné l'intervention de Naples, la France suivait avec une inquiétude et une méfiance croissantes ces *promenades militaires* que l'Autriche faisait si habilement sortir de l'autorisation qu'elle avait reçue d'aller tuer une révolution. Elle ne pouvait contester le droit, puisqu'elle l'avait reconnu, mais elle en surveillait l'application, et elle en observait les désastreux effets. La diplomatie française montrait la Toscane « se bornant à regretter son indépendance, » Parme et Modène ne faisant rien pour dissimuler leur subordination. « Ce qui se passe à Naples fait pitié, » écrivait un de nos ministres, le marquis de La Maisonfort. La révolution de 1830 une fois accomplie, la France allait plus loin, et ce droit même d'intervention, elle le contestait désormais au nom de ses intérêts et de sa politique nouvelle, sauf à réduire la question, en certains cas, à une affaire d'opportunité et de convenance.

Que disait en effet notre diplomatie? Elle déclarait qu'il y avait des points, tels que la Belgique, la Suisse, le Piémont, où une armée étrangère était toujours assurée de rencontrer une armée française; qu'il y avait d'autres pays où, sans approuver l'intervention, la France pouvait ne pas s'y opposer d'une manière aussi absolue. « Ce qu'il faut en conclure, disait M. le duc de Broglie avec autant de précision que de fermeté, c'est que chaque fois qu'une puissance étrangère occupera le territoire d'un autre état indépendant, nous nous croirons *en droit* de suivre la ligne de conduite que nos intérêts exigeront; c'est que ce sont là de ces occasions où, les règles du droit commun n'étant plus applicables, chacun agit à ses risques et périls. » Et qui peut dire que cette question ne se fût pas posée dans les termes les plus sérieux, si le mouvement libéral qui s'accomplissait en Italie en 1847 n'eût été subitement interrompu ou précipité et jeté hors de toutes les voies régulières? Il en résulte que toute intervention n'amène pas nécessairement un conflit, mais elle peut l'amener, et qu'en toute circonstance où la question se

présente, il y a un péril. L'Autriche est indubitablement dans son droit derrière les frontières de la Lombardie; dès qu'elle paraît dans les autres parties de l'Italie, c'est un risque, c'est une tentative de la force qui peut appeler la force, et c'est ainsi que cette politique, qui est la sauvegarde de la position de l'Autriche en Italie, — qu'elle soit une nécessité ou un entraînement, — laisse la sécurité de l'Europe à la merci d'un incident imprévu ou d'un entraînement contraire.

La politique de l'Autriche au-delà des Alpes a de bien autres conséquences pour les états italiens eux-mêmes; je pourrais dire qu'elle atténue chez ces gouvernemens le sentiment de la responsabilité. Elle les dépouille aux yeux des peuples de tout prestige d'indépendance; elle pèse sur eux, et, en leur offrant un secours matériel, elle multiplie autour d'eux les inimitiés et les haines. Par un enchaînement qui n'a rien que de simple, plus le poids de l'Autriche se fait sentir, plus l'esprit populaire s'irrite sous cette pression d'un pouvoir étranger, et plus les passions révolutionnaires s'exaltent à leur tour, plus l'intervention autrichienne se déploie hardiment, parce qu'elle se sent nécessaire; au milieu de ces perplexités qui s'appellent, qui s'engendrent mutuellement, les gouvernemens, inquiets, craintifs, soupçonneux, vivant dans des transes perpétuelles, finissent toujours par se tourner vers l'Autriche, dont la tutelle les compromet un peu plus. Ainsi vont les choses. L'Autriche, il faut le dire, l'Autriche est un poids en Italie, elle n'est pas une influence. Elle rend aux gouvernemens italiens le mauvais service de les dépopulariser, et elle les tient sous sa dépendance par les dangers mêmes auxquels elle les expose.

De quoi peuvent être frappées les populations? Elles voient le duc de Modène qui, toujours sûr de l'appui des forces impériales, maintient la bastonnade dans ses états, qui, par des décrets récens, édicte des amendes de deux mille livres contre les parens qui envoient leurs enfans faire leur éducation à l'étranger, et ferme à ces enfans eux-mêmes l'entrée de toutes les fonctions et de toutes les professions. Elles voient dans la Romagne l'autorité du souverain annulée, des commissions militaires jugeant les délits ordinaires aussi bien que les délits politiques, le droit de condamnation et de grâce passant aux mains des généraux autrichiens. Elles sentent le joug étranger, non-seulement parce qu'il entretient cet état permanent de désordre, non-seulement par ce qu'il a de blessant pour tous leurs instincts d'indépendance civile, mais encore par ce qu'il a de matériellement onéreux. Six ans d'occupation ont coûté autrefois à Naples 85 millions de ducats. La présence des Autrichiens à Bologne fait peser sur ces contrées des charges accablantes. Et voyant

des gouvernemens faibles et protégés qui semblent ne se soutenir qu'au prix de leur indépendance civile et de leur bien-être, les populations s'accoutument à confondre dans leurs ressentimens les protégés et le protecteur.

Je voudrais rendre plus sensible, par un fait d'un ordre supérieur, ce qu'il y a de périlleux dans cette solidarité. Quels ont été les effets religieux du concordat signé le 18 août 1855 entre Rome et l'Autriche? Tout porte à croire qu'ils sont nuls, du moins en Italie. Les autorités autrichiennes ne s'en occupent même pas; elles interviennent dans l'administration des diocèses comme cela est arrivé il y a peu de temps à Pavie; elles interdisent la chaire à des prédicateurs, elles prétendent prescrire comme par le passé les livres qui servent à l'enseignement dans les séminaires, et si on leur objecte le concordat, elles répondent que c'est une affaire entre l'empereur et le pape. Ce qui est certain, c'est que, dans cette grande transaction, le caractère religieux s'est effacé pour ne laisser apparaître que le caractère politique. On a vu dans le concordat, contre la pensée de Pie IX certainement, le pontife servant de trait d'union entre le souverain de Rome et l'empereur, la papauté se faisant solidaire de la domination étrangère, lui livrant le droit d'indépendance en échange des droits de l'église, et on s'est accoutumé à croire que le pouvoir temporel du pape était un des plus sérieux obstacles à la résurrection nationale de l'Italie. Je ne discute pas cette idée, on le comprend, je la constate comme un des signes de la situation présente, comme la preuve de l'accablante responsabilité que la politique impériale fait peser sur les gouvernemens de la péninsule en leur imprimant le sceau d'un pouvoir soutenu, protégé par une force étrangère.

Un dernier effet de la prépondérance de l'Autriche en Italie, et l'effet le plus redoutable peut-être, c'est que par la force des choses elle produit une véritable oblitération d'idées et de sentimens, une désastreuse confusion morale. Qu'on se représente bien un pays partagé, il est vrai, en différens états, mais où survit après tout un instinct commun de nationalité : se dire Italien en un certain sens politique et national, c'est déjà un crime; nourrir quelques idées libérales, quelques désirs de réformes civiles, c'est un commencement de crime, car tout mouvement libéral, même le plus pacifique, cache au fond une idée d'affranchissement, et devient une menace. Il y a eu mieux quelquefois : on n'était pas parfaitement pur même en étant absolutiste, si à cet absolutisme se mêlait quelque idée d'indépendance pour le prince... De là ces conditions étranges et indéfinissables qui sont particulières à l'Italie. Privés de la large issue d'une action régulière, ne rencontrant qu'obstacles de

toutes parts, suspects dans leurs opinions les plus modestes et dans leurs aspirations les plus simples, les esprits, aigris et déçus, se sont rejetés souvent dans un monde occulte, plein de visions et de chimères. Ne pouvant avoir l'Italie possible, ils ont rêvé une Italie impossible. La conspiration est devenue un art qui s'est perfectionné, et trop souvent des intelligences primitivement droites sont allées s'égarer dans des conceptions violentes. L'exaltation solitaire a livré plus d'une jeune tête aux fanatiques des sectes. C'est ainsi que les partis révolutionnaires se sont grossis en Italie.

Sans méconnaître le mal, on devrait le sonder sincèrement. Il est un mot dont on ne peut se servir qu'avec réserve dans les pays où l'instinct de nationalité souffre depuis longtemps, c'est ce mot de révolutionnaire, car il peut cacher bien des choses et même quelques-unes très honnêtes. J'ai toujours été frappé de quelques passages d'un petit livre écrit par M. Emilio Dandolo après 1848, — *i Volontari ed i Bersaglieri lombardi*, — livre qui peut jeter un jour singulier sur l'état des esprits en Italie. L'auteur raconte la mort de Manara, dont il fut le compagnon au siége de Rome. « Après l'assurance du médecin que Manara n'avait plus que peu d'heures à vivre, dit-il, je m'inclinai vers son oreille et je lui dis : Pense au Seigneur! — Oh! j'y pense, et beaucoup, me répondit-il. — Alors je fis signe à un capucin qui s'approcha, et qui, après avoir reçu les signes de contrition du mourant, lui donna l'absolution. Manara voulut avoir le viatique, et je m'efforçai du mieux qu'il était possible de le préparer au grand passage. Une ineffable douceur m'entrait dans l'esprit en voyant ce pauvre et cher ami affronter si chrétiennement la mort. Après avoir communié, il resta quelque temps sans parler, puis il me recommanda de nouveau ses enfans : Élève-les, me dit-il, dans l'amour de la religion et de la patrie... » Est-ce bien là le signe d'un irremédiable et dangereux esprit révolutionnaire?

Ce que je veux dire, c'est qu'en Italie comme partout, plus que partout, il y a sans doute des passions de révolution, des fanatismes de secte, des violences factieuses, et il y a aussi un sentiment d'indépendance comprimé et refoulé qui jette les esprits ardens dans toutes les entreprises où ils croient retrouver une patrie, qui est une arme redoutable laissée aux mains des fanatiques, et qui vient en aide aux passions révolutionnaires elles-mêmes en leur donnant une vitalité et une force qu'elles n'auraient pas sans lui. Et cela est si vrai qu'en observant de près la péninsule, on peut voir dans les divers états le calme ou l'agitation se proportionner en quelque sorte au degré d'indépendance qui règne et se fait jour. Il y a quelques années seulement, l'un des plus petits états italiens, le duché de Parme, occupé par l'armée autrichienne, était dans

une incandescence permanente. Les meurtres politiques se succédaient, et le duc régnant périssait lui-même assassiné! Il s'est trouvé pour exercer la régence une princesse hardie et sage qui a insisté pour faire cesser l'occupation autrichienne, qui a refusé de renouveler l'union douanière de 1852, qui a substitué un gouvernement intelligent et doux à des procédés capricieusement despotiques, et sous l'heureuse influence de la régente, Parme depuis quelques années a retrouvé la paix. Dans le duché de Modène, où l'influence autrichienne règne absolument, où le souverain semble tenir à représenter un petit despote turc, une fermentation continuelle se manifeste, surtout à Massa et à Carrare. Dans la Romagne, où sont les soldats impériaux, le désordre envahit les campagnes, et les esprits restent livrés sans cesse à une irritation mêlée de découragement. Quel est enfin le pays de l'Italie où les passions révolutionnaires sont le plus impuissantes, où l'ordre social et politique est le plus à l'abri de toute entreprise des factions? N'est-ce pas le Piémont constitutionnel et libéral? Tant il est vrai qu'il y a au-delà des Alpes une confusion malheureuse, qui peut favoriser jusqu'à un certain point la puissance autrichienne, mais que tous les gouvernemens italiens sont intéressés à dissiper! Tout progrès de l'esprit d'indépendance est un danger pour la domination impériale; il ne menace pas nécessairement les autres souverainetés. Situation fatale, où l'Autriche, pour garantir sa propre sécurité, est obligée d'imposer une identité de politique qui fait la faiblesse des gouvernemens de l'Italie, et qui est au moins une des causes les plus actives des profondes perturbations morales de la péninsule!

Cette situation de l'Autriche au-delà des Alpes est d'autant plus grave, qu'en devenant chaque jour plus difficile et en révélant de plus en plus ce qu'elle contient de périlleux pour l'Italie, elle est aussi moins étayée en Europe à un point de vue général. Je m'explique : la position de l'Autriche en Italie a été forte tant qu'elle s'est liée pour ainsi dire à un grand système de conservation ou de réaction sur le continent. Le cabinet de Vienne était en quelque sorte le mandataire de la sainte-alliance au-delà des Alpes. Il allait détruire dans son foyer la révolution de Naples avec l'assentiment de pouvoirs encore tout pleins de l'esprit de 1815; mais depuis ce temps la face des choses n'a-t-elle pas considérablement changé? Les traités de 1815 subsistent matériellement sans doute; ils restent la règle des relations, et je crois bien qu'il est plus aisé d'en mal parler que de les refaire. Ce qui ne subsiste plus cependant, c'est l'esprit qui les a dictés et la situation morale qu'ils avaient créée. La première atteinte qu'ils ont reçue dans leur esprit, c'est la dissolution de ce grand concert des gouvernemens qui s'appela la sainte-

alliance. Encore, même après 1830, il restait, quoique dans des conditions plus restreintes, l'alliance du nord, qui permettait à l'Autriche d'agir en Italie avec le solide appui des gouvernemens européens, demeurés hostiles à la France de la révolution de juillet. La guerre d'Orient est venue, et ce dernier reste de l'œuvre politique de 1815 a disparu, laissant l'Europe dans un certain trouble entre des alliances rompues et des alliances nouvelles plutôt entrevues que formées ou avouées.

Si l'on veut évaluer le chemin qu'a parcouru la politique européenne relativement à l'Italie, qu'on rapproche ces deux noms : le congrès de Laybach et le congrès de Paris. Il y a quarante ans, le cabinet de Vienne avait tout naturellement une voix prépondérante dans les affaires de la péninsule; on délibérait sur les moyens de fortifier les gouvernemens absolus au-delà des Alpes et de réprimer l'esprit de réforme politique. Maintenant on délibère sur la situation des populations italiennes elles-mêmes; on s'occupe de leurs vœux, de leurs plaintes, de leurs malaises trop évidens, et on songe moins à autoriser les interventions qu'à les faire cesser. En 1820, le représentant du roi de Sardaigne Victor-Emmanuel Ier était obligé de prendre au nom de son souverain l'engagement de ne réaliser aucune innovation libérale dans ses états; aujourd'hui le Piémont est un pays constitutionnel, et les ministres du roi Victor-Emmanuel II sont les interprètes des vœux de l'Italie dans les congrès. N'est-ce pas le signe d'un grand changement dans la perspective des choses relativement à l'Italie? Je ne veux pas dire que l'Autriche dût se trouver sans alliés en tous les cas; cela signifie simplement que tout est changé, et que les traités de 1815 ayant notablement perdu de leur prestige, les conditions qu'ils avaient créées ayant disparu, l'Autriche se trouve moralement affaiblie dans la même proportion à ce point de vue général de la politique européenne.

Là est la réalité en effet, de telle sorte qu'après quarante ans de règne l'Autriche a perdu plus que gagné. Étrangère au milieu des populations italiennes qu'elle tient sous son sceptre, plus étrangère encore au milieu des populations sur lesquelles elle pèse de tout le poids d'une domination indirecte, moins garantie par l'esprit des traités qui l'ont placée au-delà des Alpes, elle se soutient sans s'établir. Sa domination est un fait qui se perpétue en étant toujours contesté, et j'ajouterai qu'elle est en Italie sans profit pour elle-même, car d'une part elle est liée dans les affaires de l'Europe par toutes les considérations de son intérêt conservateur au-delà des Alpes, et d'un autre côté, si le budget des provinces italiennes a été autrefois productif pour l'empire, il suffit à peine aujourd'hui pour payer les intérêts de la dette de la Lombardo-Vénétie, pour faire

vivre dans ce grand camp une armée permanente de quatre-vingt mille hommes, et pour subvenir à l'entretien, à l'agrandissement d'une ceinture de citadelles, — Vérone, Mantoue, Peschiera, Legnago, — derrière lesquelles est obligée de se retrancher la puissance autrichienne.

Ce que je dis ici, bien des partisans de l'Autriche le pensent. Ils croient que c'est une question d'honneur et de dignité pour la couronne impériale, ils doutent que la possession de la Lombardo-Vénétie soit désormais un avantage. Il paraissait récemment à Bruxelles une petite brochure sur les *Tribulations de l'Italie autrichienne*. L'auteur met trop de zèle à railler l'ambition conquérante du Piémont, à énumérer les causes de rivalité entre les Piémontais, les Lombards, les Vénitiens, pour n'être pas un ami de l'Autriche. Que dit-il cependant? Que l'état actuel est un état de transition, que le « régime des baïonnettes, régime contre nature, » est impossible, que l'Autriche enfin doit se hâter de changer de système, instituer une consulte d'état à la place de ces congrégations centrale et provinciales qui n'ont rien de sérieux, diminuer les impôts, alléger le fardeau du recrutement, faire pénétrer dans l'administration l'esprit civil, un esprit d'équité et de tolérance. — Le cabinet de Vienne en effet a paru, dans ces dernières années, vouloir entrer dans cette voie; mais d'abord cela suffit-il en présence de la révolte permanente du sentiment national? Et de plus les incertitudes, les antagonismes nés de la mission de gouvernement confiée à l'archiduc Maximilien ne prouvent-ils pas que l'Autriche est elle-même sous le poids de ce régime de bureaucratie et de pouvoir militaire qui a été son instrument de règne, et qui est devenu son embarras, sa fatalité, dirai-je? Ainsi sous toutes les formes reparaît pour l'Autriche cette terrible alternative de la difficulté des concessions libérales et de l'impossibilité de vivre uniquement et indéfiniment par la force sans entretenir dans la situation de la péninsule et de l'Europe des germes perpétuels de conflit. C'est là ce que j'appelle une des faces, et la plus grave, du problème des destinées de l'Italie.

A vrai dire, une des choses qui ont contribué le plus à mettre en relief ces conditions morales et politiques de toute une partie de la péninsule, et à raviver sans cesse dans les préoccupations de l'Europe cette question italienne, c'est que, à côté d'un ensemble de populations et d'états affaiblis ou exaspérés par la compression, il s'est trouvé un pays qui est devenu la vivante opposition de tout ce qui existait au-delà des Alpes : c'est le Piémont. De la sorte on a eu sous les yeux, depuis dix ans particulièrement, deux Italies, l'une troublée, confuse, irritée par les déceptions et toujours inquiétante par cet amas d'élémens explosifs qu'elle contient, l'autre

libérale, active, intelligente, fondant sa tranquillité et sa force sur les satisfactions données à tous ces vœux et à tous ces sentimens comprimés ailleurs. Par un contraste de plus, au moment d'une guerre européenne, tandis que l'Autriche s'attardait dans des temporisations auxquelles n'était point sans doute étrangère la préoccupation de ses intérêts au-delà des Alpes, le Piémont se jetait hardiment et résolûment dans la mêlée, pensant tout au moins donner à sa politique le lustre de la gloire militaire. Qu'en est-il résulté? Le rôle du Piémont s'en est agrandi; son influence a dépassé ses frontières. Ses institutions libérales lui ont servi à étendre son action du côté de la péninsule, tandis que sa participation aux affaires de l'Europe lui servait à faire pénétrer les questions italiennes dans les conseils diplomatiques. Les instincts d'indépendance, les malaises, les plaintes et les vœux des populations éparses au-delà des Alpes ont trouvé en lui un défenseur et un organe; la politique autrichienne en Italie a eu un antagoniste en quelque sorte reconnu, et le Piémont est devenu dans l'opinion, comme il était déjà dans ses ambitions et dans ses espérances, l'instrument possible d'une pacification de la péninsule par l'affranchissement à un jour donné. A quoi tient l'efficacité de l'intervention du Piémont dans les affaires d'Italie? Elle ne tient assurément à rien de révolutionnaire, comme on le dit quelquefois. Elle vient de ce que le Piémont est un gouvernement, de ce qu'il a une histoire et de ce qu'il a su, dans tous les temps, proportionner son rôle et sa politique aux éventualités nouvelles qui pouvaient s'offrir, se plier avec une heureuse hardiesse aux transformations d'idées qui devenaient une force de plus.

Rien ne caractérise mieux peut-être les conditions actuelles de l'Italie que cette existence d'un pouvoir organisé représentant dans ce qu'elles ont de plus sérieux les aspirations nationales, que cette incarnation pour ainsi dire de l'idée d'indépendance dans un gouvernement. Il n'y a que les esprits légers ou imbus de chimères qui pensent que tout réside dans les mouvemens spontanés, dans les agitations anonymes et les explosions incohérentes. La vérité est qu'une idée, surtout une idée d'affranchissement, en face d'une domination établie et toujours armée, ne fait pas beaucoup de chemin tant qu'elle reste une abstraction ou une sédition partielle et confuse; elle a besoin le plus souvent de trouver une personnification, et si cette personnification est un gouvernement ancien, universellement reconnu, qui a ses alliances, ses ressources, son budget, son armée, elle devient un fait avec lequel il faut compter. Ce qui était une force éparse et incohérente devient une force régulière et concentrée. Le Piémont est un gouvernement régulier, et c'est parce qu'il est un gouvernement que l'idée d'indépendance,

en se personnifiant en lui, apparaît aujourd'hui sous une forme nouvelle, comme une puissance à demi reconnue. Lorsque M. Mazzini soufflait sur toutes les passions de discorde en 1848 et fomentait toutes les divisions pour en venir à dire qu'il fallait substituer à la guerre du roi la guerre du peuple, il disait un de ces mots emphatiques sous lesquels se cache le fanatisme du sophiste. Les passions du temps, les agitations populaires, furent la faiblesse de cette tentative d'affranchissement; l'unique force qui put un moment balancer la fortune en faveur de l'indépendance était dans le camp piémontais, là où était une armée régulière, et cette force eût été plus efficace s'il y avait eu pour s'en servir un gouvernement moins incertain. Qu'on suppose un instant le roi Charles-Félix régnant aujourd'hui à Turin, le sentiment de la nationalité italienne sera une opinion qui aura sans doute la puissance morale que communique un instinct généreux, et qui, en s'alliant avec des opinions semblables dans d'autres pays, formera un certain faisceau; mais ce ne sera qu'une opinion. Ce qu'il y a de nouveau aujourd'hui, c'est que cette opinion est un gouvernement, a son souverain, ses ministres, une représentation extérieure et accréditée, et par une circonstance favorable de plus, pour se faire le porte-drapeau de l'idée de nationalité italienne, le Piémont n'a eu qu'à s'inspirer de ses traditions et de son histoire.

Pour bien des esprits, la politique italienne du Piémont est une nouveauté, une témérité d'ambition du roi Charles-Albert et du roi Victor-Emmanuel, le fruit de l'alliance hasardeuse de M. de Cavour et des partis démocratiques de la péninsule. Elle n'est nouvelle que par la forme, par le secours qu'elle a reçu d'une idée rajeunie au contact des institutions libres. Dans son essence, elle est l'expression des tendances permanentes de la maison de Savoie et du peuple piémontais. Elle a ses traditions, elle plonge dans l'histoire, et à vrai dire c'est une de ses forces. J'oserai ajouter que rien n'est nouveau, ni dans le but, ni quelquefois dans les moyens, ni même peut-être dans le caractère des hommes. Chose singulière que cette histoire de l'Italie et cette histoire du Piémont! Du sein des rivalités internationales qui vont toujours chercher un champ de bataille au-delà des Alpes, et de toutes ces dissensions municipales qui préparent l'inévitable avénement d'une domination étrangère, surgit un petit pays solide et résolu qui commence sa carrière sous la conduite de ses princes comme un vigoureux cadet de famille qui a sa fortune à faire dans le monde, et qui la fera, car il est patient, actif et difficile à décourager. Ils ont songé de bonne heure à s'arrondir, ces petits princes de Savoie héritiers de Humbert aux Blanches Mains et du Comte-Vert. Donations, annexions volontaires, con-

quête, alliances, tout leur est bon. Quelquefois ils semblent totalement perdus, et le lendemain ils sont debout avec une ville ou un territoire de plus. Le pape Félix V, qui avait été duc de Savoie, disait que « les princes de sa maison n'avaient pas l'habitude de rendre les choses qu'ils avaient acquises, mais d'en acquérir de nouvelles de ceux qui voulaient avoir paix avec eux. » De leur position à cheval sur les Alpes, ils ont tiré leur politique et leur caractère : prompts à saisir les occasions, toujours prêts à se jeter dans les guerres européennes pour assister aux congrès, parce que c'est dans les congrès que se distribuent les territoires, peu scrupuleux d'ailleurs entre des voisins également menaçans, mais portés en général à se tourner du côté du plus faible pour mieux faire compter et payer leur alliance. C'est Emmanuel-Philibert qui fut le créateur de la politique italienne du Piémont en se transportant définitivement à Turin et en précisant la direction des ambitions de sa maison. « En Allemagne, il est estimé Allemand, disaient de lui les ambassadeurs vénitiens; en France, il est Français par ses parentés vieilles et nouvelles, mais lui, il est Italien et il veut être tenu pour tel. » Emmanuel-Philibert fit mieux : en créant une politique nouvelle, il créa un instrument pour la servir, une nation unie et compacte, un peuple discipliné et tout plein d'esprit militaire; en un mot, il créa le Piémont moderne.

Dès lors commence cette marche vers Milan qui constitue désormais la politique piémontaise. Dans toutes les combinaisons se retrouve cette pensée de la couronne de la Lombardie. Elle est dans le projet grandiose de réorganisation de l'Europe conçu par Henri IV; elle est dans les alliances nouées avec Louis XIV pendant la guerre de succession, de même qu'elle est dans les négociations suivies d'un autre côté avec les chefs de la coalition européenne. Le ministre anglais Hill écrivait alors de Turin à sa cour : « Je crois que le duc verrait les Français à Milan plus volontiers que les impériaux; mais il préférerait les Turcs aux uns et aux autres. Son altesse royale ne sait pas cacher la grande tentation qu'elle a de s'emparer elle-même du duché de Milan... » Ces princes marchent à leur but par toutes les voies, tantôt par la guerre, tantôt en faisant acheter leur neutralité, tantôt même par des mariages, — témoin le mariage que Louis XIV négociait entre Philippe V et la princesse Gabrielle, fille de Victor-Amédée II, ce qui deux ans plus tard n'empêchait pas celui-ci, peu satisfait de la France, de passer aux alliés. La couronne de l'Italie du nord fuit cependant. La maison de Savoie ne peut l'atteindre, Charles-Emmanuel III lui-même ne peut la garder après avoir été deux ans à Milan pendant la guerre de 1734; mais alors on se contente d'acquisitions partielles qui sont

autant de pas vers le but. La guerre de la succession d'Espagne vaut au Piémont Vigevano, Monferrat, la Lomelline, la vallée de Sesia, l'Alexandrin; à la guerre de la succession de Pologne, il gagne Novare et Tortone; un autre lambeau de la Lombardie lui échoit à la guerre de la succession d'Autriche, Bobbio, le Haut-Novarais, un morceau du pays de Pavie. C'est ce qu'un des princes de Savoie du dernier siècle appelait dans un langage qui n'était pas entièrement politique : « Manger l'artichaut feuille à feuille. » De cette tendance permanente il est résulté deux choses : plus le Piémont s'est avancé dans la Lombardie, plus il a senti le besoin d'avoir le Milanais tout entier, ne fût-ce que pour couvrir une frontière ouverte, inégale et sans défense. En outre, dans cette marche progressive, le Piémont se trouvait nécessairement en face de l'Autriche, et c'est ainsi que cette politique italienne de la maison de Savoie, qui dans la pensée d'Emmanuel-Philibert tendait à exclure tous les étrangers de la péninsule, est devenue par la force des choses une politique directement hostile et offensive contre l'Autriche, demeurée l'unique dominatrice étrangère au-delà des Alpes, tandis que l'Autriche à son tour a vu son unique et réel ennemi dans le Piémont. De là l'étrange politique suivie par le cabinet de Vienne pendant la révolution française. Sa pensée était moins de défendre le Piémont comme un allié que de le laisser disparaître en essayant de garantir ses propres possessions. « Où donc est la nécessité d'un roi de Sardaigne? » disait-il dans les négociations de Lunéville. De là aussi la politique du Piémont, qui voulait d'abord opposer aux invasions de la république une ligue italienne, puis ne se rejetait qu'avec regret dans une alliance avec l'Autriche, et enfin essayait de faire prévaloir dans ses négociations avec la France cette idée toujours caressée d'un royaume de l'Italie du nord.

La politique du Piémont sort de toutes ces luttes; elle est devenue forcément anti-autrichienne, et elle a été surtout confirmée dans ces tendances par les traités de 1815. Cette idée d'antagonisme vis-à-vis de l'Autriche a été en quelque sorte une maxime d'état pour les hommes politiques piémontais, et non pas seulement pour ceux qu'on appelle des révolutionnaires, mais pour tous ceux qui ont l'instinct des destinées de leur pays. Le comte d'Aglié, ministre du roi de Sardaigne à Vienne, s'en inspirait en 1815 dans une lettre remarquable qu'il adressait à lord Castlereagh, et où il s'efforçait de rendre sensibles tous les dangers de la domination impériale au-delà des Alpes, — et vraiment la politique anti-autrichienne a trouvé un auxiliaire des plus imprévus, des plus extraordinaires dans le comte de Maistre lui-même, dont la correspondance diplomatique a révélé un homme si singulièrement hardi. L'incompatibilité de l'Autriche et

du Piémont en Italie est l'obsession de cet esprit puissant. « Si l'Autriche domine de Venise à Pavie, dit-il, c'en est fait de la maison de Savoie : *vixit.* » De Maistre ne pouvait se lasser de le répéter; il l'écrivait dans une lettre de 1812, qui a été récemment divulguée : « Par la nature même des choses, dit-il, l'Autriche, tant que nous ne changerons ni de force ni de situation respectives en Italie, sera toujours portée par une tendance invincible à s'avancer sur la maison de Savoie, et pour arriver à ce but, elle profitera de toutes les occasions. L'intérêt le plus évident de la maison de Savoie, intérêt qu'elle partage avec toute l'Italie, c'est sans doute que l'Autriche ne possède rien dans ces contrées, sauf à l'indemniser d'une manière digne d'elle en Allemagne. Il n'y a dans cette proposition rien de contraire au respect dû à l'une des plus grandes maisons de l'univers. On dit seulement, et c'est un fait incontestable, que ses possessions en Italie n'étaient avantageuses ni à elle ni à l'Italie, et qu'elles nuisaient infiniment à la maison de Savoie, quelles que pussent être d'ailleurs les relations de sang de ces deux augustes familles... »

On ne saurait dire à quel point la pensée d'une restauration impériale au-delà des Alpes exaspérait cet homme de bien dont l'intelligence vigoureuse embrassait l'avenir jusqu'à ses extrémités. « Prenez garde à l'esprit italien, écrivait-il encore le 18 juillet 1815 au comte de Valesia, ministre des affaires étrangères à Turin, — il est né de la révolution. Notre système, timide, neutre, suspensif, tâtonnant, est mortel dans cet état de choses. Que le roi se fasse chef des Italiens, que dans tout emploi civil et militaire et de la cour même il emploie indifféremment des révolutionnaires, même à notre préjudice, ceci est essentiel, vital, capital; les expressions me manquent... » Et puis quand tout fut dit, quand la restauration fut accomplie, il reprenait plus triste : « Que vous dirai-je de l'Italie, monsieur le comte? Vous voyez ce qui s'y passe mieux que moi. Pauvre Italie! ceux qui l'aiment ont fait ce qu'ils ont pu; mais il faut d'autres machines pour la tirer de l'abîme déplorable où elle est tombée. » Que veut dire cela? pourra-t-on observer. Que le Piémont a une vocation prononcée pour la Lombardie, que la maison de Savoie a de vieux désirs d'agrandissement que ses princes se transmettent, dont ses serviteurs ont fait une politique? Oui, mais cette politique a deux faces : si d'un côté elle s'appelle une ambition de race royale, de l'autre elle s'appelle l'indépendance de l'Italie. Le règne du roi Charles-Albert ne fut que la lente et mystérieuse identification de ces deux idées. Et sous quels auspices a été scellée et s'est fortifiée cette alliance, devenue l'une des choses les plus sérieuses de la politique contemporaine? Sous les auspices de la li-

berté constitutionnelle, qui a eu le souverain mérite et l'heureuse fortune de ne pas naître d'une révolution violente, d'échapper à toutes les réactions, et de rester l'auxiliaire, la condition, dirai-je, d'un système traditionnel, rajeuni par toutes les idées modernes. L'histoire du Piémont est là tout entière depuis onze ans.

Un des plus curieux spectacles contemporains, c'est peut-être celui de ce petit pays, mêlé, comme tous les états italiens, au mouvement libéral et national qui emportait la péninsule en 1847, engagé plus que tous les autres dans une croisade d'indépendance où il dévouait son armée et sa fortune, atteint d'un désastre accablant, et se retrouvant debout le lendemain avec la liberté de ses institutions et la dignité d'une politique indépendante. Se réveiller du mauvais rêve de la défaite, reconstituer ses forces, coordonner des institutions nouvelles, ou mieux encore ne pas perdre ces institutions, renouveler ses ressources épuisées, ce sont là les problèmes que le Piémont avait à résoudre. Le Piémont n'a pas tout fait sans doute, il s'en faut; mais il a fait en ces dix années deux choses qui caractérisent son rôle et sa situation : il a donné le salutaire exemple d'un pays qui vit par la liberté sans glisser dans l'anarchie, et il a travaillé à dégager la politique italienne de la confusion immense où elle était tombée en 1848, pour la ramener à ce qu'elle a d'essentiel. Je ne veux pas faire en ce moment l'histoire du gouvernement constitutionnel à Turin; je voudrais seulement montrer comment le Piémont a échappé au naufrage universel des révolutions italiennes. Qu'on se représente un instant ce terrible lendemain de Novare. Le pays était ouvert devant l'Autriche, qui pouvait aller camper à Alexandrie. L'armée était désorganisée, et le trésor était vide. A Gênes, une insurrection républicaine éclatait, et à Turin même les passions révolutionnaires étaient exaspérées d'un désastre qui était leur œuvre. En Italie, le Piémont était suspect aux révolutionnaires et aux gouvernemens; en Europe, il avait des amis qui avaient blâmé cette nouvelle guerre, qui accusaient ses témérités, et qui d'ailleurs ne pouvaient plus songer désormais qu'à lui épargner les conséquences les plus dures de la défaite. C'est dans ces conditions, aggravées encore par un changement de règne, que s'inaugurait une nouvelle situation. Si le gouvernement se tournait vers l'Autriche, il trouvait un ennemi hautain, qui dictait une paix accablante, et s'il se tournait vers le parlement, il trouvait une chambre toute pleine des passions démocratiques qui avaient poussé à cette prise d'armes, et qui refusaient puérilement de subir les nécessités rigoureuses qu'elles avaient créées. La chambre marchandait au ministère le moyen de vivre en ne lui accordant que de mois en mois le droit de percevoir les contributions : elle le plaçait entre

une impossibilité et une obligation d'illégalité. Le traité de Milan une fois signé, le parti démocratique discutait, éludait et embarrassait la ratification là où il eût fallu approuver en silence, comme le proposait le comte Balbo. Par un aveuglement puéril, cette chambre démocratique allait d'elle-même au-devant d'un coup d'état que le nouveau roi eût pu accomplir d'un mot, et auquel le pays eût peut-être battu des mains. Il y avait alors au pouvoir un homme d'une séduisante loyauté de caractère, d'un esprit élevé et fin, éclairé par le patriotisme, M. d'Azeglio, devenu président du conseil peu après l'avénement de Victor-Emmanuel II. M. d'Azeglio sentit que, puisque le traité avec l'Autriche était une nécessité à laquelle il fallait se résigner, le maintien du *statut* était pour le Piémont le seul moyen de faire acte d'indépendance. Il ne voulut pas trancher les difficultés qu'on lui créait; il les dénoua en conseillant une dissolution de la chambre et un appel direct du roi au pays. Le pays répondit à cet appel en nommant une chambre qui permît au gouvernement de remplir ses obligations avec l'Autriche, et le régime constitutionnel fut sauvé à Turin. Ce jour-là, le Piémont gagnait sa bataille de Novare, et il la gagna sur les passions de parti par l'alliance de la loyauté et du bon sens.

C'était une confirmation nouvelle du *statut;* le régime constitutionnel était heureusement affranchi de toutes les solidarités révolutionnaires et devenait un système régulier de liberté modérée qui peut n'avoir pas produit tous ses résultats intérieurs, mais qui a vécu. Et il a vécu justement par l'intime et invincible union du souverain et du peuple, qui sont liés par les mêmes intérêts, les mêmes sentimens et les mêmes espérances. Un des caractères de cette maison royale, c'est d'être profondément identifiée avec le pays; elle n'a pas même une fortune privée à elle. Il peut y avoir en Piémont des libéraux, des conservateurs, des absolutistes, des radicaux, en un mot des nuances diverses d'opinions qui se font jour dans le parlement, il peut y avoir des antipathies comme il en existe entre les habitans de la Savoie et les Piémontais; mais ces dissidences, ces dissentimens de caractères et d'opinions ne deviennent jamais une agresssion contre le roi, qui est toujours, aux yeux de tous, l'expression traditionnelle et populaire de la vie nationale, et par cela même le roi n'est nullement intéressé à entraver la liberté universelle. Il s'ensuit que la popularité du roi est une garantie pour la liberté, et que la liberté à son tour est une force de plus pour la monarchie. Aussi qu'est-il arrivé depuis dix ans? Les passions révolutionnaires se sont éteintes comme des flammes sans alimens. Tandis que les autres pays de l'Italie sont pleins de troubles secrets et d'agitations menaçantes, le Piémont est exempt de tous ces périls inté-

rieurs. La démagogie n'existe pas. M. Mazzini lui-même a été obligé l'an dernier de suspendre la publication de son journal, *l'Italia del Popolo*. C'est ainsi que le Piémont, progressivement pacifié par la liberté, rendu à lui-même en quelque sorte, a pu reprendre peu à peu ses traditions de politique nationale, un moment enfouies sous le désastre de Novare.

C'est qu'en effet, on ne saurait s'y méprendre, il est entre ces deux questions un lien indissoluble. Une politique libérale à Turin devait être bientôt nécessairement une politique nationale, je veux dire une politique s'inspirant de l'idée de l'indépendance italienne. L'Autriche le sentait en 1849, et sans doute elle eût volontiers exonéré le Piémont de la contribution de guerre qu'elle lui imposait, si le Piémont eût consenti à son tour à sacrifier ses institutions nouvelles. Dès que le *statut* était maintenu, l'antagonisme subsistait. « Notre liberté, disait il y a un an un des orateurs du parlement piémontais, M. Farini, — notre liberté est un tourment pour l'Autriche. Je dirais que c'est une permanente conspiration bien plus efficace que celle des sectes. Cette tribune, d'où nous répandons en Italie et en Europe nos opinions et nos discussions, cette tribune est un continuel attentat contre la prépondérance autrichienne en Italie. Les discours mêmes de nos adversaires politiques sont une conspiration. Le comte Solar della Margarita conspire quand par ses discours il provoque mes réponses... » Cette politique italienne du Piémont, comment s'est-elle développée depuis dix ans? Elle a eu des phases diverses, elle s'est appelée M. d'Azeglio, puis M. de Cavour. Au fond, avec des tempéramens différens, elle a toujours suivi la même voie, et elle procède d'une double pensée. Depuis le jour où la fortune lui fut infidèle à Novare, le Piémont a tendu sans cesse à refaire sa position en Europe par des traités de commerce, par des efforts multipliés pour améliorer ses relations anciennes et nouer des rapports nouveaux, par toutes les garanties qu'il offrait, et à mesure qu'il sentait son crédit moral renaître, sa position s'affermir en Europe, il dévoilait sa politique vis-à-vis de l'Autriche. Le point de jonction de ces deux pensées a été la guerre d'Orient, où le Piémont allait hardiment chercher en Crimée le droit d'évoquer la cause italienne dans les conseils diplomatiques. Dès 1853, le séquestre mis par l'Autriche sur les biens des émigrés lombards résidant en Sardaigne avait montré, il est vrai, ce qu'avaient de difficile et de précaire les rapports établis par les derniers traités entre le cabinet de Vienne et le cabinet de Turin; mais c'est au congrès de Paris surtout que se dessinait et s'avouait l'antagonisme, et M. de Cavour, revenu à Turin, ne dissimulait nullement la gravité de la situation nouvelle. « Les plénipotentiaires de l'Autriche et

de la Sardaigne, disait-il au parlement, se sont retirés sans colères personnelles, mais avec l'intime conviction que les politiques des deux gouvernemens étaient plus que jamais éloignés de s'entendre, et que les principes des deux pays étaient plus que jamais inconciliables... » Dès ce moment, la situation ne cesse de s'aggraver et de s'aigrir. Les démonstrations d'antipathie et de défiance se succèdent, si bien qu'en 1857 une rupture diplomatique éclate à la suite d'une démarche d'impatience du cabinet de Vienne contre les journaux de Turin et contre toutes les manifestations italiennes. D'incident en incident, la lutte a marché, et lorsqu'il y a près d'un an, dans une des plus graves discussions du parlement de Turin, on interrogeait M. de Cavour sur ce qu'il voulait faire en Italie, sur les moyens qu'il avait pour atteindre son but, il répondait : « Ce n'est pas la diplomatie qui accomplit les grands changemens, mais elle peut les préparer. Pour les accomplir, le ministre des affaires étrangères ne suffit pas seul; il a besoin de quelques autres de ses collègues. » Ainsi cette politique italienne, telle qu'elle s'est successivement dévoilée, conduit le Piémont à une situation qui, si elle n'est pas l'hostilité matérielle, est au moins la dernière extrémité de l'hostilité morale dans les limites des traités et de la paix.

Politique hardie, sans doute, mais qui a aussi ses périls, car elle place le Piémont dans des conditions extraordinaires. Elle concentre en elle toutes les forces du pays. En se confondant avec le système constitutionnel, elle l'éclipse presque; elle nécessite un état militaire permanent considérable, et elle se traduit financièrement par deux chiffres éloquens : 40 millions d'intérêts pour la dette et 40 millions pour le budget de la guerre. Le Piémont offre ce phénomène curieux d'un petit peuple qui a une politique supérieure à sa position territoriale. Ce phénomène lui-même cependant est-il une nouveauté autant qu'on le pourrait croire? La surface des choses change, le fond reste le même. Joseph de Maistre disait de son temps : « Le diamètre du Piémont n'est point en rapport avec la grandeur et la noblesse de la maison de Savoie. » Le Piémont constitutionnel et libéral est ainsi : le diamètre de son territoire n'est point en rapport avec son rôle moral. Devenu le centre, le foyer de toutes les espérances, de toutes les aspirations italiennes qui refluent en quelque sorte dans ce petit coin de terre, il se sent à l'étroit dans ses frontières, et la liberté nouvelle, en étendant son influence, vient en aide à ses traditions d'agrandissement par l'émancipation nationale de l'Italie, ou du moins de la partie de l'Italie restée soumise à une domination étrangère. De là cette attitude militante d'un peuple toujours prêt à l'action. Il y a dans l'atelier d'un sculpteur de Turin une statue destinée à couronner un monu-

ment érigé, dit-on, avec des offrandes milanaises en l'honneur de l'armée sarde. Cette statue représente simplement un officier piémontais vigoureux et résolu. D'une main il tient le drapeau, et il a l'autre main sur son sabre. Son regard semble fixer un but invisible, et, dans son immobilité, on dirait qu'il est en marche. N'est-ce pas un peu l'image de ce peuple militaire et libéral qui cherche sans cesse à conformer ses destinées à ses désirs?

Voilà donc la situation telle qu'elle apparaît au-delà des Alpes. D'un côté, l'Autriche, placée en Italie par les traités et réduite à gouverner militairement des populations qui résistent, maintient par la force une domination toujours en péril. Pour se défendre à Milan, elle est obligée d'être partout, et en étendant partout son influence, elle fait la faiblesse des gouvernemens qu'elle soutient; elle contribue, sans le vouloir, à entretenir dans la péninsule un vaste foyer d'incandescence où des passions révolutionnaires de toute sorte se mêlent à un instinct légitime d'indépendance. D'un autre côté, le Piémont, cerné de toutes parts et enfermé dans un cercle d'interventions à main armée, peut se sentir indirectement menacé par cette prépondérance envahissante. Il n'a pas des forces égales à celles de l'Autriche; mais il peut s'armer contre elle de tous les instincts d'indépendance froissés et de tous les griefs de populations mécontentes. Il n'ébranle pas la domination impériale par ses soldats, il peut la rendre tous les jours plus impossible par son esprit, par la force expansive de ses institutions, par le retentissement de ses paroles, par cette attraction qu'exerce toujours un foyer de nationalité et de liberté. S'il est un fait éclatant dans cet épisode de l'histoire contemporaine, c'est qu'il y a une force des choses que des volontés impatientes peuvent presser ou que de prévoyantes sagesses peuvent atténuer et adoucir, mais qui existe. La question italienne est dans la situation de l'Autriche, dans les inquiétudes, ou, si l'on veut, dans les espérances du Piémont, dans les conditions de la péninsule tout entière. Joignez à ceci un certain état de l'Europe qui aggrave ou pallie alternativement toutes ces complications dont l'Italie est l'éternel foyer. S'il est un fait également significatif dans cet ensemble de circonstances, c'est que le Piémont a au-delà des Alpes un rôle exceptionnel qu'il doit à ses traditions et à son esprit, retrempé par ses institutions nouvelles; mais comment le Piémont peut-il servir l'Italie?

Il y a, on le sait, bien des manières d'entendre l'indépendance italienne; il en est qui sont aussi périlleuses que peu efficaces, et qui, en allant se perdre dans des rêves impossibles, n'arrivent qu'à laisser la péninsule sous l'impérissable joug. L'unité de l'Italie est assurément une de ces chimères qui ont des prétentions à la gran-

deur. C'est en s'inspirant de la réalité des choses, en tenant compte des faits les plus enracinés, que le Piémont et l'Italie peuvent arriver peut-être à la plus simple et à la plus pratique solution. Quand le Piémont se tourne vers l'Autriche et met en cause sa domination en Lombardie, il est peu respectueux pour les traités, il est vrai; mais il parle au nom d'un principe supérieur aux traités eux-mêmes, et l'Europe peut ne voir dans cette revendication nationale qu'une pensée généreuse. Il n'en est plus ainsi dès que ces revendications d'indépendance atteignent les autres souverainetés italiennes; ce n'est plus alors un affranchissement, c'est une conquête. Et quel est le premier effet de ces menaces? C'est de rendre cette indépendance nationale qu'on invoque suspecte aux princes et de les rejeter vers l'Autriche, qui, en les protégeant, leur laisse au moins la vie dans la subordination. On arrive à cet étrange résultat, de créer sans le vouloir entre les maîtres du royaume lombardo-vénitien et les autres gouvernemens de l'Italie une identité d'intérêts qui n'existe pas. A vrai dire, la question de l'indépendance italienne n'est pas essentiellement une question de remaniement de territoires; elle se réduit dans ses termes les plus simples, — je ne veux pas dire les plus faciles, — à substituer un gouvernement national à la domination étrangère là où existe cette domination, et qu'on le remarque, par ce fait même, la situation de toute la péninsule change d'aspect. Toutes les difficultés ne disparaissent pas sans doute, mais elles s'amoindrissent; des rapports plus naturels s'établissent entre les gouvernemens et les populations, et les réformes intérieures deviennent plus faciles. Élever de telles questions, qui sont comme des épées suspendues sur toutes les indépendances, c'est lier la cause de l'Italie à des changemens arbitraires qui dénaturent cette cause elle-même aux yeux de l'Europe. Le Piémont serait-il sûr de n'avoir pas le lendemain des ennemis aussi dangereux que l'Autriche, et de ne point voir se tourner contre lui ces antipathies de l'esprit local qui ont été si souvent le secret et le ressort des mouvemens italiens?

Une autre erreur, une autre cause de désastre, bien plus puissante et plus efficace, ce serait si cette question de l'indépendance italienne se laissait gagner, envahir par l'esprit révolutionnaire, et pouvait être confondue avec lui. C'est par ce côté révolutionnaire qu'elle a effrayé et qu'elle effraie encore bien des esprits conservateurs. On voit en elle comme la flamme incendiaire de la société européenne, des déchiremens religieux par la destruction de la papauté, le règne des sectaires dans des républiques anarchiques, au fond M. Mazzini, et on s'arrête. On ne veut pas croire à la légitimité d'une indépendance qui ne pourrait devenir une réalité qu'à

la condition de tout ébranler dans le monde. Ce n'est pas l'alliance de l'esprit révolutionnaire qui pourrait faire la force d'une politique de nationalité, ce serait sa faiblesse au contraire. Comment le Piémont a-t-il un crédit moral en Europe, une position, un ascendant utile en Italie, un rôle qui peut être décisif? Ce n'est pas parce qu'il personnifie la révolution, c'est parce qu'il représente un instinct juste d'indépendance sans cesser d'être un état régulier, conservateur, faisant vivre l'ordre dans la société par la liberté dans les institutions. La révolution n'est ni le but ni le moyen pour une vraie politique d'émancipation nationale, c'est l'éternel obstacle et l'ennemi. Qu'on se souvienne de ce qui est arrivé à une époque qui n'est pas encore effacée de la mémoire des hommes.

Il y eut un jour où, par un mouvement régulier, quoique précipité, l'Italie se trouva engagée dans une entreprise d'affranchissement. L'idée de l'indépendance remplit seule les esprits d'abord. L'armée du Piémont, suivie d'une sympathie universelle, marchait en Lombardie; elle gagnait des victoires, elle touchait presque au succès; l'Autriche, cernée de toutes parts, était réduite à une véritable extrémité et proposait de traiter. Bientôt cependant la révolution se montrait. Toutes les passions éclataient à la fois; la démagogie se dévoilait, prétendant déjà mettre la main sur cette indépendance que l'épée n'avait pas encore conquise. Qu'arriva-t-il alors? Par une sorte de volte-face subite de l'opinion, l'intérêt se portait presque du côté des Autrichiens, d'abord parce qu'on honore toujours une brave armée qui, seule, livrée à elle-même, défend le drapeau qu'un grand empire a mis en ses mains et reste au poste d'où la politique ne l'a pas relevée, puis enfin parce qu'on ne voyait plus l'Autriche et l'Italie : c'était l'Autriche et la révolution. Les impériaux se trouvaient défendre la cause universelle de la civilisation; l'indépendance disparaissait. Et par qui succombait-elle? Est-ce par les Autrichiens? Soit; mais comment les Autrichiens arrivaient-ils si promptement à reconquérir leur ascendant, si ce n'est par la révolution, qui envahissait tout, qui menaçait tout, qui absolvait l'Autriche, et lui permettait de reconstituer sa position de maîtresse de la Lombardie et de protectrice des autres états italiens? Voilà comment la révolution est l'auxiliaire de l'affranchissement de l'Italie! J'ajouterai que si le Piémont a un intérêt évident à rester un état conservateur, régulier, agissant par des moyens réguliers, il n'a pas moins d'intérêt à rester dans tous les temps un état constitutionnel et libéral. C'est par un esprit de sage et active liberté qu'il est fort vis-à-vis de l'Autriche et qu'il rétablit une sorte d'équilibre entre des puissances si inégales. Je ne sais comment l'indépendance du nord de l'Italie se réalisera; ce que je

sais, c'est qu'elle ne se défendra que par le libéralisme des idées et des institutions contre des revendications toujours possibles.

Dégager incessamment la question italienne des solidarités révolutionnaires qui la compromettent, aussi bien que des menaces de dépossessions ou de transformations territoriales qui la compliquent au lieu de la simplifier, la ramener au point unique, au point fixe où elle est réellement, c'est-à-dire là où existe une domination étrangère, c'est là, si je ne me trompe, la vraie politique pour le Piémont et pour l'Italie. Et c'est la politique la plus vraie, la plus efficace, à un triple point de vue : parce qu'elle répond à la diversité des situations et des intérêts au-delà des Alpes, parce qu'elle laisse à la cause de l'Italie le caractère d'une généreuse et immortelle revendication de nationalité, parce qu'enfin elle est la plus pratique, la plus réalisable dans la situation générale de l'Europe. Elle atteint cette limite au-delà de laquelle elle n'est plus qu'une vaste conflagration où la question italienne elle-même disparaît derrière un amas de prétentions, de rivalités et d'intérêts. Tant qu'il ne reste qu'une contestation de la prépondérance autrichienne au-delà des Alpes et la substitution possible d'un pouvoir national à un pouvoir étranger dans l'Italie du nord, que peut dire l'Angleterre? Elle a toujours été la bruyante instigatrice des agitations italiennes; ses sympathies en faveur d'une émancipation nationale de la péninsule sont devenues une tradition populaire. Je ne voudrais pas dire que l'Angleterre se laisse lier par des précédens; mais enfin, lorsqu'en 1848 la question se présentait dans les termes les plus décisifs, lord Palmerston n'hésitait pas à se prononcer sur la nécessité d'une cession de la Lombardie, sur l'impossibilité morale de la domination impériale, même dans le cas où les provinces italiennes seraient reconquises, et, prévoyant une guerre plus générale, il ajoutait dans une dépêche du 9 octobre 1848 : « Toutes disposées que pourraient être les puissances amies et alliées de l'Autriche à lui porter secours, si elle était menacée dans son existence propre et légitime en Allemagne, il existe au sujet de ses prétentions à imposer son joug aux Italiens un sentiment si universel de ce qu'elles ont d'injuste, que ce sentiment pourrait avoir pour effet de la laisser avec bien peu d'aide dans le cas d'une guerre... » Est-ce la Prusse qui peut être systématiquement hostile à une solution nationale de la question italienne? Des liens évidens, plus intimes peut-être que par le passé, lient aujourd'hui les cabinets de Vienne et de Berlin. La Prusse irait-elle cependant jusqu'à garantir à l'Autriche la possession de ses provinces italiennes dans toutes les éventualités? Quant à la Russie, bien clairement elle ne peut être défavorable à ce qui peut troubler la puissance de l'Autriche en Italie. C'est plutôt le Piémont qui au-

rait en elle une alliée, si la Russie devait être l'alliée de quelqu'un.

D'où peuvent donc venir les complications? On ne peut cacher ce qui éclate à tous les yeux; elles ne pourraient venir que d'une intervention de la France en Italie dans des vues d'agrandissement propre. Alors la question change de face : l'Angleterre et la Prusse se rapprochent de l'Autriche, et ces neutralités expectantes deviennent des alliances actives; mais la France peut-elle aller chercher des agrandissemens au-delà des Alpes? La France a en Italie des intérêts d'influence, elle n'a pas d'intérêts de prépondérance. La politique de prépondérance, c'est la politique qui entraîna autrefois les rois de France à la poursuite d'une chimère ruineuse, qui fascina l'esprit de l'empereur Napoléon lui-même il y a plus d'un demi-siècle. Le comte Balbo raconte que le premier consul, après avoir organisé la France, voulut organiser l'Italie, et consulta quelques-uns des hommes les plus éminens de la péninsule, notamment M. Melzi. M. Melzi démontra la nécessité de créer un royaume de l'Italie du nord, et Napoléon ne contesta pas. M. Melzi chercha alors quelle maison de princes on pourrait mettre à Milan, et il nomma la maison de Savoie. Napoléon eut alors un sourire de mécontentement. « C'est le meilleur choix pour l'équilibre de l'Italie et de l'Europe, observa M. Melzi. — Qui vous parle d'équilibre? dit Napoléon. — Je comprends maintenant, reprit M. Melzi; je me suis trompé : je devais parler de prépondérance. — C'est cela, vous y êtes, » ajouta le tout-puissant interlocuteur. Malheureusement la prépondérance française a fini par la prépondérance autrichienne.

Mais alors, dira-t-on, quelle est la politique de la France en Italie? Si elle ne peut poursuivre aucun agrandissement pour elle-même, est-il de son intérêt de voir s'élever à ses portes, de l'autre côté des Alpes, une autre Prusse comptant dix millions d'hommes, et pouvant créer des embarras nouveaux? Ces craintes ne sauraient, il me semble, limiter les sympathies de la France, justement parce que ses intérêts ne tiennent pas à des considération de territoire, parce qu'ils ne sont pas une question de prépondérance, mais d'influence. Sans accorder une valeur absolue aux théories modernes sur les races, il est un fait dont il faut tenir compte, c'est l'existence de toute cette race latine dont la France reste la tête après tout. Ce n'est pas seulement par la supériorité de ses forces, par sa position géographique, que la France a un ascendant sur le midi de l'Europe, c'est avant tout par ses idées. Tant qu'elle aura ses idées, elle n'a point à craindre une déchéance dans le monde, et elle n'a point à voir avec jalousie la constitution d'une Italie du nord. Elle

est moralement et intellectuellement un intermédiaire naturel entre les races méridionales et le reste de l'Europe, et la création d'un royaume italien ne changerait pas cette condition générale des choses. J'en voudrais seulement tirer une conclusion, c'est que, plus que jamais, la France se trouverait dans l'heureuse obligation de tenir à la liberté pour rajeunir sans cesse la puissance de ses idées et pour conserver une influence que les armes donnent quelquefois, mais qu'elles ne maintiennent pas toujours.

Ce qui arrivera de toutes ces questions, qui se sont réveillées si subitement en Europe, nul ne peut le prévoir, ni le dire. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est des problèmes qui naissent de la force des choses, et qui s'imposent d'eux-mêmes. On ne peut les éluder, il faut vivre au milieu de toutes les perplexités d'une destinée incertaine; mais il est du moins au pouvoir des hommes de sonder ces problèmes, de les regarder en face, de les simplifier, en les dépouillant de ce qu'ils ont de chimérique sans nier ce qu'ils ont de périlleux, et en les observant dans leurs élémens réels. Que bien des questions s'agitent aujourd'hui dans une sorte de demi-obscurité, cela ne peut être douteux; elles pèsent sur les esprits, et elles sont dans tous les faits comme elles sont dans toutes les situations. Il ne faut pas oublier pourtant qu'on ne les résoudrait pas en les compliquant et en les précipitant, et il y a un conseil qu'un esprit vigoureux et délié, Guicciardini, envoie toujours du fond de la tombe aux Italiens et à tous les hommes : « Celui qui saurait allier la promptitude à la patience, dit-il, serait un homme divin; mais, comme c'est impossible, je crois que, tout compensé, la patience et la modération accomplissent de plus grandes choses que la promptitude et la précipitation. »

CHARLES DE MAZADE.

LE
TESTAMENT D'UN PROPHÈTE

P. Enfantin, 1858. — H. Saint-Simon, 1813. — *Science de l'Homme : Physiologie religieuse*, 1 volume à peu près in-quarto; Paris, Victor Masson, 1858.

Les déceptions ne sont pas toujours amères. Il est doux par exemple d'arriver à reconnaître que notre ennemi n'avait pas la valeur morale que lui attribuait notre imagination; il est doux de pouvoir remplacer par l'indifférence railleuse la terreur ou l'admiration qu'il nous inspirait. Sa personne nous oppressait tout à l'heure comme un cauchemar, et voilà maintenant que nous nous éveillons avec un sourire, heureux d'être délivrés d'un mauvais songe. Ce phénomène se passe dans la vie intellectuelle comme dans la vie réelle. Tant que les adversaires des idées que nous aimons et que nous défendons se présentent à notre imagination imposans par leur intelligence et leur sagesse, dangereux par leur habileté et les ressources de leur esprit, nous sommes tourmentés par la crainte d'un triomphe qui serait pour nous une humiliation et une honte. Ces terreurs subsistent jusqu'au moment où nous avons aperçu enfin la faiblesse morale de notre adversaire; mais alors elles s'évanouissent sans retour, car le prestige est à jamais détruit. Il importe peu maintenant que notre adversaire soit puissant, riche, influent, qu'il ait par derrière lui une armée nombreuse et bien disciplinée, commandée par d'habiles officiers. Sa puissance, sa richesse, son influence, son armée, ne sont plus rien dès que nous avons découvert le secret de sa faiblesse, dès que nous savons qu'il n'est ni aussi sage, ni aussi prudent, ni aussi habile que nous l'a-

vions supposé. Nous savons qu'il n'a pas pour lui le bon droit, et cette certitude nous suffit pour ne plus rien redouter de lui. Et quel bonheur d'être enfin délivrés de l'opinion exagérée que nous nous étions formée! quelle joie de pouvoir enfin secouer cette espèce de respect superstitieux que nous inspirent les choses que nous redoutons en les détestant! quelle volupté adorable nous pénètre lorsque nous pouvons dire enfin : Ce terrible ennemi, eh bien! c'était un fantôme!

M. Prosper Enfantin vient de nous faire éprouver une de ces déceptions si douces qu'elles surpassent en douceur même les sensations agréables si bien décrites par le poète Lucrèce : *Suave mari magno*, etc. Enfant, nous entendions parler de lui comme du fondateur d'une religion nouvelle, et alors il nous frappait comme une énigme inexplicable; depuis lors, et pendant de longues années, il s'était présenté à notre imagination avec un caractère très marqué d'étrangeté quasi-poétique. Les scènes bizarres de la salle Taitbout, la scission dramatique avec Bazard, la retraite à Ménilmontant, entouraient sa personne de fantasmagories surprenantes, sinon surnaturelles. Si ce n'était pas un prophète illuminé de l'auréole divine et transfiguré dans une lumière incréée, c'était au moins un magicien savant dans l'art des sorcelleries, doué de la puissance de séduire et d'égarer. N'est pas magicien qui veut! Il nous apparaissait toujours sous la forme du *prêtre-roi*, qui doit être *beau*, commandant aux forces de la nature, subjuguant les volontés, troublant les cœurs faibles. Ses disciples et ses amis augmentaient encore le prestige qui l'entourait; leurs talens incontestables ne servaient qu'à rehausser sa personne. Combien il devait être supérieur, celui qui avait réussi à se faire appeler le *père* par tant d'hommes de savoir et de mérite! Il fallait bien qu'il eût en lui une force réelle pour se faire servir avec dévouement par des esprits qui n'étaient ni hallucinés, ni prédisposés par nature à l'enthousiasme, mais qui au contraire, ainsi que l'expérience l'a suffisamment prouvé, étaient les esprits les plus sagaces, les plus pratiques, les plus amis du fait et de la réalité que l'on puisse citer. Plus grande encore fut notre surprise lorsque nous apprîmes que cette puissance avait survécu à la dispersion de la société, et que Prosper Enfantin, fils spirituel de Saint-Simon, ex-prêtre-roi, ex-inventeur de la femme libre, qui était devenu pour tout le monde M. Prosper Enfantin tout court, était encore pour ses disciples le *père*, comme aux jours héroïques de Ménilmontant. Comment! voilà un homme qui réussit à faire ce que personne ne peut faire de notre temps, une *famille!* voilà un homme qui réussit à grouper autour de lui une élite d'intelligences qu'il conseille, qu'il surveille, qu'il dirige, auxquelles il impose

peut-être sa volonté! C'est un phénomène qui ne s'est point vu dans le monde depuis Ignace de Loyola. Il y a là une force incontestable qu'on ne peut méconnaître. J'acceptais avec résistance et déplaisir, je l'avoue, cette supériorité, car de toutes les doctrines modernes, le saint-simonisme me semble la plus redoutable, celle dont l'influence peut avoir les plus funestes résultats. J'avais donc pour M. Enfantin, je le lui avouerai franchement, une sorte d'animosité respectueuse, ou, s'il l'aime mieux, de haineuse admiration. Si l'on m'eût interrogé sur son compte, je ne l'aurais peut-être pas traité de grande intelligence; mais j'aurais avoué en rechignant qu'il était dans ma pensée un des esprits les plus ingénieux et les plus brillans de notre époque. Je viens de lire son *testament*. Tout mon respect s'est évanoui, toute mon animosité est tombée. De cet ingénieux, de ce brillant, de cet éloquent Enfantin, que reste-t-il? Un utopiste à l'esprit retors, professant la métaphysique d'un homme heureux, et qui, préoccupé de fortifier son cervelet et de ménager son cerveau, digère bien et pense peu.

S'il n'exerce plus la profession de prophète, ce n'est pas cependant la bonne volonté qui lui manque. L'orgueil existe toujours en lui, l'insupportable orgueil de l'esprit de domination, d'autant plus désagréable à contempler ici qu'on cherche en vain par quelles grandes qualités il est justifié. L'âge n'a pas refroidi son ardeur de prosélytisme, et on distingue que, s'il le pouvait, il aimerait encore à prêcher ses légions de lévites soumis, qui l'entoureraient de leur affection et l'appelleraient *mon père* avec une soumission filiale. A cet âge de soixante-trois ans, l'apostolat le démange encore. C'est à ce prurit prophétique et à nulle autre cause que nous devons ce livre baroque que nous n'aurions pu lire sans un perpétuel bâillement, si cet orgueil étrange n'avait tenu en éveil notre curiosité psychologique. Nous ne nous emporterons pas bien vivement contre cet orgueil, car il est l'intérêt vivant, moral, humain après tout, de ce livre, où, sous des apparences d'ordre et de méthode, tout est à l'état de brouillard et de chaos. Les idées y vagissent, ou, pour mieux dire, y bredouillent, et ce bredouillement lui-même est si indistinct, qu'on ne sait si ce sont les prières d'idées qui demandent à naître ou les plaintes d'idées mortes déjà. On dirait les limbes du poète :

> Continuo auditæ voces, vagitus et ingens,
> Infantumque animæ flentes in limine primo.

On finirait en vérité par s'endormir au bruit de ce bourdonnement, qui rappelle le murmure mélodieux des mouches pendant l'été, s'il n'était dominé par une voix sèche comme le bruit de la crécelle,

qui pendant deux cents mortelles pages prend soin de vous avertir que vous avez affaire à une personnalité bien tranchée, et vous crie aux oreilles : Moi! moi! Prosper Enfantin, successeur de saint Paul, de Constantin et de Clovis!

Pour découvrir cet orgueil, on n'a pas besoin de lire le livre, ni même de le parcourir; il suffit d'en considérer le format et de jeter les yeux sur le titre. On n'a pas été chef d'une religion pour se faire éditer comme tout le monde; dans ce cas, il faut avant tout tracer une forte ligne de démarcation entre son individu et le commun des mortels, ces mortels s'appelassent-ils Shakspeare, Descartes et Goethe. Les pensées de M. Enfantin devaient nécessairement se présenter au public sous un format particulier; mais quel format? L'in-folio est fait pour les pédans, laborieux collecteurs de chartes et de documens, l'in-4° pour les érudits et les savans, l'in-8° et l'in-12 pour les publications populaires et les écrivains qui n'ont pas un caractère sacerdotal. M. Enfantin, qui n'est ni pédant, ni érudit, ni écrivain, sait trop ce qu'il doit à sa dignité pour se laisser confondre avec de telles espèces! Il a donc inventé un format particulier qui a quelque chose d'imposant, de sacerdotal, de dogmatique, et qui a l'air de vous dire : Prenez et lisez avec respect; ici est enterrée l'âme de Prosper Enfantin. *Requiescat in pace.* J'imagine que les feuilles sibyllines que la prophétique vieille brûla jadis devant Tarquin devaient avoir à peu près ce format majestueux, prétentieux et pesant, qui est en parfait acccord d'ailleurs avec le livre. Si le format est prétentieux, le titre est ambitieux : *Science de l'homme, Physiologie religieuse.* Eh quoi! M. Enfantin va nous révéler la science de l'homme, cette science à laquelle l'humanité travaille depuis qu'elle fut chassée de l'Éden, et dont les plus puissans esprits n'ont pu écrire que quelques feuillets! Quoi! nous allons savoir la vérité tout entière sur l'homme physique et sur l'homme moral, sur les relations de la matière et de l'esprit, sur la morale et ses lois, sur l'âme et ses destinées! M. Enfantin est donc à la fois historien, philosophe, médecin? N'en doutez pas: les historiens, les philosophes, les médecins sont des spécialistes; M. Enfantin est un harmoniste. Il est venu dans le monde non pas pour apporter le doute, mais la certitude, non pas pour étudier, mais pour révéler. La couverture de ce livre est disposée d'une manière symbolique : le nom de M. Enfantin ne suit pas tout bonnement le titre; non pas, il en est séparé comme le révélateur de la chose révélée. Son glorieux nom domine en haut de la page, à côté de celui de Saint-Simon, écrit en petites capitales qui lui donnent je ne sais quoi de lointain et de mystérieux, comme le nom de Jéhovah écrit en caractères symboliques par-delà les nuées. Au-dessous

de ce nom, mais séparé par un intervalle raisonnable, apparaît en majuscules imposantes le nom de la vérité révélée : *Science de l'homme.* Touchons donc religieusement ce précieux bouquin, tournons-en les feuillets d'une main lente, et si nous voulons aller jusqu'au bout, récitons un acte de ferme propos et souhaitons-nous un bon courage.

Le livre s'ouvre par une lettre adressée à l'empereur Napoléon III, lettre dans laquelle il est question des droits sacrés de l'autorité, du *mythe* de la liberté (*sic*), de la paix universelle, de Paris et de Londres, cerveau et cervelet du monde, et de quelques autres belles choses. Cette lettre est remarquable à plus d'un titre; elle ne manque ni d'aplomb, ni d'habileté, ni de souplesse. Il est aisé de voir que la perfectible humanité a fait du chemin depuis l'époque où les prophètes d'Israël adressaient, eux aussi, leurs dédicaces aux rois de Judée. M. Enfantin est un prophète aimable; il sait saluer avec aisance et avec grâce; cette politesse, il est vrai, ne lui fait rien perdre de la fierté qui convient à un révélateur, et il n'y a pas dans son éloquence moins d'autorité que de respect. Si vous ou moi avions besoin d'écrire à sa majesté Napoléon III, eussions-nous fait l'*Iliade* ou découvert le système du monde, nous parlerions sur le ton d'un sujet qui s'adresse à son souverain; plus heureux que nous, M. Enfantin peut parler au chef de l'état au nom du pouvoir spirituel dont il est le représentant. M. Enfantin est donc pape, comme Napoléon III est empereur!... Dans sa pensée, M. Enfantin porte en lui Saint-Simon, le messie spirituel des temps nouveaux. Nous n'exagérons rien. « De même que vous sentez vivre Napoléon en vous, je sens l'homme dont je porte l'héritage, et qui vit en moi, se réjouir de ce que j'adresse à l'héritier de Napoléon la même requête qu'il remettait en 1813 à l'empereur, à l'effet de terminer la crise de dissolution et d'enfantement dont l'humanité est agitée depuis trois siècles par la création de l'organisme social nouveau qui doit succéder à l'organisme mourant du passé. » Oui, M. Enfantin est pape, pape *in partibus*, il est vrai, ignoré de la chrétienté entière, quoiqu'il puisse disposer en faveur de ses fidèles de certains diocèses et bénéfices industriels, et leur distribuer, en place d'hypothétiques indulgences qui n'auront tout leur prix que dans un monde futur, de belles et bonnes actions cotées sur notre planète. Qu'on reconnaisse ou non sa papauté, il sait qu'il est inspiré directement de Dieu, et comme il est modeste, il ne laissera jamais passer une occasion de vous en informer. N'essayez pas de discuter avec lui, il vous arrêtera tout net au nom de l'autorité qu'il tient du Tout-Puissant. « J'ai foi que Dieu m'éclaire particulièrement, et avant tous moi-même, lorsque j'ose vous dire : « La physiologie ne sera une

science que lorsqu'elle aura posé pour base et pour but de ses études l'*androgénéité*. » Telles sont les belles inspirations que lui souffle d'ordinaire l'esprit de Dieu. C'est pour proclamer au monde d'aussi intéressantes vérités qu'il a été foudroyé par la parole de Saint-Simon, comme saint Paul autrefois sur le chemin de Damas. « Si saint Paul, Constantin, Clovis et moi-même (je tiens à me donner comme exemple, parce que ce n'est pas seulement une histoire, une observation enregistrée, c'est un fait, je n'en puis douter); si saint Paul, Constantin, Clovis et moi-même, nous avons été foudroyés par un amour universel qui nous a régénérés, il est possible, cher docteur, que dans votre vie vous ayez été amoureux. » Je prie le lecteur de remarquer les noms des prédécesseurs de M. Enfantin. Il est saint Paul sans doute; mais la gloire de l'apôtre ne lui suffit pas, il est encore au moins en puissance Constantin et Clovis. Le retour fréquent sous sa plume des noms de ces grands princes est un trait de caractère, ou je me trompe fort. M. Enfantin a un goût particulier pour la domination, le commandement, la force. Il aurait voulu réunir sur sa tête la double couronne temporelle et spirituelle, être empereur en même temps que pape. Ah! s'il avait pu être Clovis aussi bien que saint Paul, avec quelle violente onction, au moyen de quelles doucereuses compressions nous aurions été parqués, classés, étiquetés, groupés! La société française n'aurait rien à envier aujourd'hui à la république des castors; mais la destinée a trahi M. Enfantin, et a laissé aux citoyens français la liberté de se moquer de ses prophéties à leurs risques et périls.

Ainsi que tous les pouvoirs infaillibles, M. Enfantin n'admet pas qu'on puisse penser autrement que lui; grand partisan de l'harmonie et de l'unité, il n'admet pas les schismes et les dissidences. Quiconque pense autrement que lui et son maître sera damné dans l'autre vie comme Auguste Comte, ou bien marchera dans les sentiers de l'erreur, et se nourrira de vent et de fumée dans ce monde, comme MM. Jean Reynaud, Pierre Leroux, Carnot, etc. M. Enfantin a toutes les qualités voulues pour être souverain pontife; il saurait au besoin anathématiser, excommunier et maudire. « Comprenez-vous, par exemple, un organe *plus honteux que le cerveau d'un nouveau Judas* reniant son maître, lui crachant à la face, couvrant cette belle tête d'un éteignoir et cachant sa vive lumière sous un boisseau, afin que ses propres élèves ne puissent voir et admirer son auteur, son père; leur déclarant impudemment que Saint-Simon lui avait volé et gâté ses idées, lui qui n'avait pour toute doctrine que des idées de Saint-Simon, publiées au moment de sa propre naissance; lui qui, après avoir blasphémé contre toute religion, s'est fait pape; lui qui repoussait de sa science négative, qu'il appelait positive, le

sentiment, l'amour, la femme, et qui a fini par bénir et consacrer des mariages dans sa petite église! *Mais le malheureux est mort; que Dieu l'éclaire!* » Pauvre M. Enfantin! s'il ne réussit pas dans l'invective, ce n'est pas la bonne volonté qui lui manque. L'homme qu'il essaie d'écraser sous sa lourde parole se nommait Auguste Comte, un esprit puissant, dévoyé, solitaire, malheureux. Sans doute Auguste Comte n'avait pas au fond d'autre doctrine que celle de Saint-Simon; mais les deux ou trois idées de génie qui ont traversé le cerveau baroque de Saint-Simon se retrouvent dans ses écrits, précisées, éclairées, expliquées, et accompagnées de beaucoup de commentaires que Saint-Simon n'a pas soupçonnés. Après avoir nié l'amour, il a fini par faire du sentiment le principal mobile et le but suprême de la vie. Tout le monde connaît les causes de ce changement de doctrine : elles n'ont rien qui ne fasse honneur à la sincérité et à la naïveté d'Auguste Comte. Il s'est fait pape, il a béni des mariages? En vérité, je trouve M. Enfantin audacieux. Eh bien! et lui-même? il n'a donc jamais été pape, il n'a donc jamais béni de mariage, il n'a donc jamais prophétisé, il n'a jamais envoyé aucun de ses disciples à la recherche de la femme libre? Si M. Auguste Comte a fait quelques folies, il les a faites sans fracas, sans tumulte; il les a faites à huis clos, sèchement, tristement, solitairement. Il n'avait pas la folie audacieuse. Orgueilleux et dominateur comme tous les sectaires, il n'avait pour rallier les fidèles autour de lui que l'autorité de sa parole et la sympathie intellectuelle qu'il inspirait. M. Enfantin n'ose pas le damner tout à fait; il prie Dieu pour son âme. « Que Dieu l'éclaire! » dit-il. Oui, qu'il lui donne sa lumière, c'est la seule chose qu'il désirait, et il l'a toujours cherchée de bonne foi. Qu'il lui donne sa lumière, et à vous, monsieur, comme à nous tous, son pardon!

Je ne crois pas cependant, malgré tout, que M. Enfantin sache haïr, ou, pour mieux exprimer ma pensée, je ne veux pas le croire; mais j'oserais affirmer en revanche qu'il a une excellente mémoire, et qu'il ne sait pas oublier. Il se rappelle ceux qui n'ont pas voulu accepter son autorité ou reconnaître sa papauté, et il s'exprime sur leur compte avec une onction acerbe et en même temps papelarde tout à fait caractéristique. Il faut voir le beau dédain dont il accable par exemple MM. Jean Reynaud, Pierre Leroux et Carnot, qui sans doute dans des temps reculés n'ont pas voulu croire à sa divinité; au bout de trente ans, il s'en souvient encore. « Jean Reynaud, Pierre Leroux et Carnot, ces trois *idolâtres* de l'esprit et de la liberté,..... ces trois *fanatiques* de l'esprit et de la liberté, ces trois hommes de *savoir*, sont, comme on dit, arrivés au pouvoir; mais ministre, conseiller d'état, représentant, ils n'ont pas su émettre et

réaliser une seule idée pratique... Reynaud s'est enfui de la terre où l'on travaille, pour aller se promener dans les étoiles, où il flâne en rêvant. Ce bon Leroux, pauvre écureuil en cage, tourne dans son *circulus!* Carnot continue son ministère de l'instruction publique par l'instruction privée de ses enfans, très bien ornés de grec et de latin, et décorés, je crois, d'*x* et d'*y* comme leur grand-père. Enfin vous (le docteur Guépin), vous enlevez des cataractes, mais non celles du Nil ou autres du même genre, telles que Suez ou Panama.» Je me demande de quel droit M. Enfantin le prend si haut avec ces messieurs, lesquels en définitive possèdent le privilége incontestable de l'inviter à la modestie. Ce n'est certainement pas au nom de sa supériorité d'intelligence que M. Enfantin peut parler sur ce ton, car ces messieurs sont ses égaux, sinon ses supérieurs. Les idées de M. Jean Reynaud sur la vie éternelle sont peut-être chimériques et hypothétiques, mais elles sont beaucoup plus élevées que celles de M. Enfantin, et elles ont le mérite inappréciable de n'être pas exprimées dans l'insupportable jargon qui distingue la très audacieuse et dans ma pensée très coupable lettre adressée à Charles Duveyrier. Pour ce qui regarde M. Leroux, je ferai observer à M. Enfantin que le *pauvre écureuil* tourne aujourd'hui dans la *cage* de l'exil, et que ni le *circulus* ni la *triade* ne l'ont probablement enrichi. Je reconnais aux gens heureux le droit incontestable de ne pas plaindre les malheureux, mais ce droit leur impose un devoir, qui est de les *oublier tout à fait*, et M. Enfantin n'a-t-il pas manqué à ce devoir? Je ne sais pourquoi d'ailleurs il a tant de mépris pour le *circulus* et la *triade*. La fameuse formule : *sensation, sentiment, connaissance*, vaut bien la nouvelle triade inventée par M. Enfantin : le cerveau, laboratoire de la pensée,—l'organe de la génération, laboratoire du fait, — communiant entre eux par la moelle épinière, qui représente l'amour. Quant au *circulus*, je le retrouve perpétuellement dans les théories de M. Enfantin, et jusque dans ses idées sur la vie éternelle. Le docteur Guépin enlève des cataractes, mais en vérité je ne vois pas qu'il y ait là matière à raillerie : c'est un talent utile, pratique, et que M. Enfantin, grand utilitaire, devrait au moins apprécier. Il reproche à son antagoniste de ne pas avoir percé l'isthme de Suez; mais à la rigueur on peut se passer du percement de l'isthme, tandis qu'on ne peut pas se passer de la faculté de voir clair. Enfin ces hommes de *savoir*, une fois arrivés au *pouvoir*, n'ont su émettre ni réaliser aucune idée pratique; bien loin de les condamner pour ce fait, nous les en remercions au contraire, et nous demanderions volontiers au ciel de frapper M. Enfantin de la même impuissance pratique. Fasse Dieu qu'il ne soit pas plus écouté aujourd'hui que ces hommes de *savoir* ne l'ont été il y a quelques années! Où en serions-nous si on avait essayé de réaliser la *triade*,

le *circulus* et la religion de *Ciel et terre?* et où irons-nous si la société continue à exagérer l'importance de l'industrie, et à réhabiliter la chair outre mesure? Utopistes pour utopistes, je préfère ces hommes de *savoir* à M. Enfantin, car ils ont l'intelligence plus élevée, et ils sont peut-être plus inoffensifs.

Vous aurez remarqué sans doute cette épithète méprisante : hommes de *savoir*, et cette autre qualification plus méprisante encore : *idolâtres fanatiques* de l'esprit et de la liberté, — sous lesquelles M. Enfantin pense écraser ses adversaires. Au premier abord, on se demande quel si grand mal il y a donc à être un homme de *savoir*, un idolâtre de l'esprit et de la liberté! Ce sont là de belles idolâtries, et qu'on peut recommander sans crainte que les idolâtres tombent jamais dans la superstition et le fétichisme; mais, en réfléchissant un peu, on arrive à comprendre le sens véritable de ces paroles. M. Enfantin a des haines secrètes, latentes, qui se dissimulent habilement, mais qui cependant commettent assez d'imprudences pour se laisser apercevoir et saisir. Ce grand harmoniste, qui est venu dans le monde pour faire cesser la guerre du cerveau contre le cervelet et proclamer la sainteté des organes sexuels, a rêvé une société fondée sur le fatalisme de la nature. Tout ce qui se rapproche de ce fatalisme, l'instinct animal, la crédulité, la force, lui va à merveille; mais tout ce qui s'en éloigne, la volonté, la raison, la liberté, la force morale, le gêne fort. En conséquence, il déteste l'intelligence de toute son âme. M. Enfantin vous parlera tant que vous voudrez des droits de la science; il vous inventera, si vous y tenez, des triades triangulaires, beaux-arts, science, industrie; ce sont là des formules commodes sous lesquelles se cache sa véritable pensée. Au fond, il n'admet qu'une seule classe d'hommes, celle qui compose la troisième caste de l'Inde. Il a rêvé une société d'artisans commandée par une hiérarchie de contre-maîtres, ayant à sa tête un prince de l'industrie. Voilà son rêve favori : une société d'artisans, de producteurs, travaillant du haut en bas de l'échelle sociale à des objets d'utilité pratique, heureux de recevoir en échange de leur travail matériel la plus grande somme de bonheur matériel possible. Ce serait en effet une société très facile à gouverner, très soumise, très obéissante, peu exigeante, et qui ne troublerait pas la royauté du prophète de vaines demandes libérales. *Panem et circenses*, telle serait en deux mots la charte du peuple et de son despote; mais si une seule âme libre venait à entrer dans cette république de castors, adieu le rêve de M. Enfantin! Il est bon par conséquent de ravaler autant que possible les facultés idéales de l'homme : la guerre excentrique qu'il poursuit contre le cerveau n'a pas d'autre raison d'être. Déclarons donc que la volonté est une reine tyrannique, la raison une usurpatrice, la liberté un *mythe*, le savoir

une *idolâtrie*, l'amour des choses de l'esprit un *fanatisme!* En pratiquant habilement ce système jésuitique, on peut arriver à étouffer tous les intérêts élevés de l'homme, et amener les peuples à un engourdissement matériel qui rendra impossible toute révolte morale.

J'ai toujours été surpris du degré de haine qu'il avait fallu nourrir contre l'intelligence pour inventer la fameuse formule : à chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres. Cette formule, qui semble à première vue l'expression d'un libéralisme exagéré, n'est au fond que l'expression d'une des pensées les plus tyranniques que je connaisse. Jamais le désir d'*exploitation de l'homme par l'homme* n'a été plus ingénieusement et plus artificieusement dissimulé. Lorsque cette formule se produisit, d'honnêtes libéraux prirent la peine de demander qui serait juge des capacités, et comment on pourrait établir l'échelle des œuvres. Le mot de *capacité*, expression brutale et déshonorante qui assimile l'intelligence à une mesure matérielle, suffit pour laisser deviner d'après quels principes les intelligences seraient classées, et quels genres de services seraient principalement estimés. Chacun serait coté évidemment d'après ses œuvres matérielles, palpables; quant aux services indirects, — les plus nombreux et les seuls profitables que l'homme rende à l'homme, — ils resteraient sans récompense. Ainsi, lorsque quelqu'un de ces rêveurs sur lesquels M. Enfantin verse à flots son inoffensive ironie, M. Jean Reynaud par exemple, se présentera pour être classé devant le grand-lama, et que celui-ci lui demandera: Où sont tes œuvres? que pourra-t-il répondre? J'ai rêvé tout le jour aux âmes bienheureuses qui habitent les étoiles, et ce songe a été pour moi une grande consolation et un grand espoir. Je ne demande pas mieux que de le continuer, si vous voulez m'en donner les moyens. — Ah! vraiment lui répondra-t-on, tu quittes la terre où l'on *travaille* (*sic*), pour aller *flâner* (*sic*) en rêvant dans les étoiles. Demande ta nourriture aux habitans de Sirius, qui sont pour toi, à ce qu'il paraît, une compagnie supérieure aux habitans de la terre (1). A M. Leroux, qui « tourne comme un écureuil dans le *circulus*, » M. Enfantin dira: « Vous avez un joli talent, il ne s'agit que de l'utiliser d'une manière pratique; pourquoi ne feriez-vous pas tourner la broche dans les cuisines de nos excellences les capacités industrielles? » Voilà donc à quel régime seraient soumises les *capacités* dans la société Enfantin et compagnie! Enfin, que vous dirai-je? la haine de cet homme contre l'intelligence va si loin, qu'il décerne le titre de poète à M. Méry,

(1) M. Jean Reynaud a le bonheur d'être riche, à ce qu'il paraît; mais selon M. Enfantin, ni sa capacité, ni ses services ne mériteraient cette rémunération, et il le fait assez durement sentir en passant par la petite phrase suivante : « Reynaud, dégoûté de la terre, je ne sais pourquoi, car il est du nombre des privilégiés pour qui la terre travaille et auxquels elle donne *un grain qu'ils n'ont pas semé.....* »

auteur des *Vierges de Lesbos!* Est-il possible, mon Dieu, que la haine soit aussi implacable?

Elle s'exprime bien mieux encore, cette haine, dans la manière dont il comprend la réhabilitation de la chair, et à ce propos je ferai remarquer à M. Enfantin que cette doctrine, qu'il croit neuve et originale, a été soutenue avant lui et avant son maître par un plus grand *harmoniste* qu'il ne le sera jamais, par un homme d'un génie sain et d'une intelligence admirablement compréhensive. M. Enfantin a-t-il jamais lu et médité un certain chef-d'œuvre intitulé *les Années d'apprentissage et les Années de voyage de Wilhelm Meister?* Si par hasard il ne connaît pas ce livre, je l'engage à le lire : cette lecture lui sera profitable à beaucoup d'égards, et, entre autres services, elle pourra lui enseigner la modestie. Il y verra comment on peut être un prophète, un voyant, un sage inspiré, sans faire aucun bruit inutile, et sans avoir envie de révéler sa qualité de prophète à tous les badauds qui passent. Il y verra qu'on peut recevoir les visites de l'esprit universel avec une joie tranquille et une grande dignité de maintien, comme on reçoit les visites d'un prince ami. Il y apprendra encore comment on doit en toutes choses garder une mesure convenable, que l'erreur n'est après tout que l'exagération d'une vérité, et que la vérité consiste dans un rapport exact entre les choses contraires. Quand il aura lu ce livre, il sera plus convaincu peut-être que jamais de la sainteté de la matière, mais il ne sera plus tenté de célébrer cette sainteté en sermons burlesques et macaroniques.

Il y a des sujets qu'on ne peut aborder sans une grande candeur d'esprit, sans une grande convenance de langage et une grande modération de logique : la question des droits de la chair est de ce nombre. Goethe reconnaît ces droits, mais avec quelle haute raison et quelle parfaite mesure! Comme sa pensée glisse légèrement, et avec quelle délicatesse et quelle netteté elle trace la ligne imperceptible qui sépare la moralité de l'immoralité, ce qui est légitime de ce qui ne l'est pas! Pour Goethe, les droits de la chair ne sont pas une théorie, ils sont un fait. Pour l'homme moral, les relations de l'esprit avec la matière constituent non pas une religion, mais un art. Comment ne respecterions-nous pas la matière? N'est-ce pas elle qui nous permet de comprendre l'esprit, dont elle est la manifestation sensible? n'est-elle pas notre auxiliaire le plus puissant dans la recherche de la sagesse et du bonheur? Sans doute elle est sacrée cette chair, puisqu'elle est le temple de l'esprit, puisqu'elle nous a été donnée pour montrer l'âme? Elle est sacrée, puisqu'elle nous révèle dans ses formes l'idée de beauté. Elle est sacrée, puisqu'elle est le lien sympathique qui rattache l'homme à l'homme, l'organe par lequel les âmes communiquent entre elles. Cependant nous devons l'aimer

comme une bonne mère, et non comme une maîtresse, car, trop idolâtrée, elle a la puissance de troubler et de détruire notre bonheur. Nous devons la respecter et non l'adorer, car elle n'est pas l'esprit, mais seulement la manifestation symbolique de l'esprit. « Ce n'est pas le plaisir qui est un mal, c'est l'asservissement de la volonté au plaisir. » Il est beau d'entendre ainsi les questions. Je plains ceux qui ne comprennent pas ce grand chef-d'œuvre, le livre le plus profond sous sa forme à demi frivole que notre siècle ait produit. C'est le code du bonheur sérieux, la Bible des sages mondains, et tout sage dans notre temps est et sera forcément un mondain, c'est-à-dire un homme vivant au milieu des hommes, partageant la vie commune de l'humanité. Si donc M. Enfantin doit continuer à prêcher la réhabilitation de la chair, je lui conseille de lire attentivement *Wilhelm Meister*. S'il profite bien de sa lecture, il apprendra comment on doit s'exprimer sur ces questions. Alors il s'écriera peut-être noblement comme Novalis : « Il n'y a qu'un temple dans l'univers, c'est le corps de l'homme. Rien n'est plus sacré que cette noble forme. Se courber devant l'homme est un hommage rendu à cette révélation par la chair. Nous touchons le ciel, lorsque nous touchons une main humaine. » Et il ne lui prendra plus fantaisie d'écrire des bouffonneries physiologiques aussi déplacées que les suivantes : « L'organe de la génération et ses appendices excréteurs sont les frères du cerveau et de ses appendices excréteurs, de même l'œsophage n'est pas plus noble que l'anus, les poumons que la vessie, les alimens ingurgités que ceux qui sont normalement expulsés, les cheveux que les poils, Minerve que Vénus, Apollon qu'Hercule, le père Félix faiseur de discours spirituels que tel ou tel faiseur de chemins de fer. »

M. Enfantin pourrait répliquer qu'il a exprimé, confusément il est vrai, quelques-unes des idées de *Wilhelm Meister*. Peut-être; mais il les a mal exprimées, sans profit pour personne, et au grand scandale de plusieurs. Or une vérité mal énoncée équivaut à une erreur, et par conséquent ce qui est vrai dans la bouche de Goethe devient faux dans la bouche de M. Enfantin. J'ai toujours été convaincu de la vérité de cette maxime tant contestée : tant vaut l'homme, tant vaut la doctrine. Je suis en cela de l'avis de M. Renan, toutes les doctrines doivent être représentées par les individualités les plus distinguées possible, principalement, ajouterai-je, les doctrines qui roulent sur des sujets délicats. Je reconnais bien au baron d'Holbach le droit de parler après Spinoza, mais non pas pour me gâter Spinoza; je reconnais à M. Enfantin le droit de parler après Goethe, mais non pas pour me gâter les idées de Goethe.

L'harmonie que M. Enfantin prétend avoir établie entre la matière et l'esprit est à peu près harmonique comme la tour de Babel

et la confusion des langues. Ce n'est pas seulement la matière qui réclame ses droits, c'est chaque partie de la matière; chaque organe vient à son tour présenter ses titres de noblesse et dire au despotique cerveau : De quel droit te prétends-tu souverain? Il semble qu'on assiste à la carmagnole effrénée d'un sans-culottisme physiologique inconnu jusqu'à ce jour. Le cervelet, le foie, la rate, les poumons et le cœur, accompagnés de la plèbe des organes que nous ne nommerons pas ici, dansent autour de sa majesté le cerveau en chantant un féroce *ça ira!* Ils accablent leur monarque d'humiliations et d'injures, et lui reprochent dans les termes les moins voilés la servitude où il les tient. Puis, après cette manifestation révolutionnaire, ils s'en vont célébrer les fêtes de la communion du moi avec le non-moi par la *sainte assimilation* et la *sainte excrétion*. Vous plairait-il d'écouter un de leurs cantiques : « Ne soyons donc pas si petites-maîtresses, nous, enfans du Dieu universel! nous frères de notre non-moi qui nous nourrit et que nous nourrissons! Est-ce que le saint lait de nos mères, est-ce que... sacré de nos pères ne sont pas aussi du fumier? Adorez, adorez, fier Sicambre : votre Dieu est dans cette hostie. *Ecce corpus Domini*. Oui, la terre chante *o salutaris hostia!* quand elle germe, végète et se couvre de verdure sous l'influence fécondante du fumier dont la nourrissent tous les êtres organisés, depuis l'homme jusqu'à la plante. » Ce sont là les mouvemens d'enthousiasme de M. Enfantin, mais il est tout aussi curieux à contempler dans ses momens de tranquillité. Après ces véhémentes oraisons jaculatoires, il entre dans un état de recueillement tout à fait grotesque. « Je reviens maintenant avec plus de calme, avec sérénité religieuse, au tube *élémentaire* et *alimentaire*... Mon cher docteur, nous parlons physiologie, nous en parlons religieusement, nous pouvons donc aborder *saintement* la digestion, la transpiration, les sécrétions et les excrétions, et nous occuper avec un *égal respect* des deux extrémités du tube élémentaire, sur lequel et autour duquel l'homme tout entier a été divinement organisé. » Je bornerai là ces citations, que le lecteur, je le crains, trouvera déjà trop abondantes, quoique toutes ces belles choses soient au fond beaucoup plus puériles que scandaleuses. Je conseille à M. Enfantin de soigner sa phraséologie, car elle rendrait ridicule la vérité elle-même. A quel propos applique-t-il l'épithète de *saintes* aux fonctions de la nature? de quel droit rend-il emphatique cette bonne ménagère pratique et cette savante chimiste, la nature? Les fonctions de la nature ne sont pas plus saintes qu'elles ne sont impies, pas plus nobles qu'elles ne sont ignobles; elles sont naturelles, c'est-à-dire fatales et nécessaires. Voilà les véritables épithètes qui leur conviennent. L'homme les trouve souvent répugnantes, et quelquefois

s'en détourne avec horreur. A-t-il tort? Non, car elles sont répugnantes en effet; la preuve en est dans les soins minutieux et délicats dont le civilisé entoure l'accomplissement de la plupart d'entre elles, que ne rendrait pas plus agréables l'épithète de sainte prodiguée à profusion. Mais la nature se moque de nos préférences et de nos répugnances, car ses lois, dont notre organisme tout entier n'est qu'une des nombreuses applications, existent au dehors et au-dessus de nous, et elle les applique, ces lois, fatalement, nécessairement, en nous et par nous, indifféremment pour nous et contre nous.

M. Enfantin m'a permis de vérifier une fois encore une observation faite depuis longtemps : il n'y a pas dans le monde de l'esprit de plus frappant contraste que celui qui existe entre les prétentions des utopistes et les ressources dont ils disposent. Ils nous paraissent originaux et excentriques; mais, si on analysait avec soin le caractère de cette excentricité, on verrait qu'elle vient non pas de ce qu'ils comprennent plus de choses, mais de ce qu'ils comprennent moins de choses que les autres hommes. Leur originalité consiste dans la pauvreté de leur pensée. On croirait au moins qu'en leur qualité de prophètes ils brillent par l'imagination: erreur, il n'y a rien de moins riche que l'imagination d'un utopiste. Et puis ils gâtent tout ce qu'ils touchent, et trouvent moyen d'amoindrir les plus belles choses. Vous leur donnez Spinoza, ils vous rendent le *Système de la Nature;* vous leur donnez Jean-Jacques Rousseau, ils vous rendent la fête de l'être suprême. Il en est ainsi de M. Enfantin. Ce beau prophète jouit du singulier privilége d'enlaidir tout ce qu'il touche. Il affirme à plusieurs reprises qu'il sent vivre en lui saint Paul, Turgot et Condorcet; je plains ces illustres morts. Quel péché ont-ils donc commis contre l'esprit pour être enfermés dans ces limbes? Il n'y a pas jusqu'aux intuitions de génie de son maître Saint-Simon, — la société considérée comme un organisme vivant, l'idée d'une organisation *scientifique* de la société, la nécessité d'une alliance entre le sentiment religieux et les sciences naturelles, — qu'il ne trouve moyen d'appauvrir. M. Enfantin est panthéiste, si tant est que sa pensée se rattache sérieusement à un système quelconque; eh bien! son panthéisme se présente sous la forme la plus puérile, la plus grossière, la plus primitive qui se puisse imaginer. Il nous ramène à l'enfance des sociétés, et prêche à grand renfort de mauvaises formules scientifiques un fétichisme comparable au fétichisme symbolique des anciens Égyptiens. « Insensé qui croyez que Dieu est le caillou que vous foulez aux pieds, l'herbe que mangent vos chevaux! » écrivait un grand panthéiste à un jeune homme qui se méprenait sur le sens de ses doctrines. M. Enfantin comprend le panthéisme à la manière de ce jeune lecteur. Ce

n'est pas seulement l'universelle substance et les éternelles lois du monde qu'il adore; non, c'est chaque partie de la matière prise isolément, chaque molécule animée, chaque fonction naturelle. Il reproche à M. Reynaud d'adorer les étoiles; mais il fait baucoup mieux : il adore sous toutes ses formes le *non-moi* qui le nourrit, il adore la respiration, il adore la digestion, il adore la génération, et cela doublement, dans la fonction par laquelle la vie s'entretient et s'exerce en lui, et dans l'organe par lequel la fonction s'accomplit. Voilà la portée de cet esprit qui prend envers autrui des allures si hautaines! Il se moque dû *circulus*, et il nous ramène à la métaphysique des tribus sauvages, aux cultes équivoques de l'Égypte et aux religions de Babylone!

Je n'ennuierai pas le lecteur des théories physiologiques de M. Enfantin; on a pu s'apercevoir que la science de M. Enfantin brave dans ses mots, sinon l'honnêteté, au moins toute *pudeur bête* (*sic*). Lisez, si vous en avez le courage, cette longue lettre où l'honnête docteur Guépin est si malmené pour avoir affirmé, en sa qualité de phrénologue, la prédominance du cerveau sur les autres organes humains. Vous y verrez qu'il est temps enfin de faire cesser la guerre entre le pape, représenté par le cerveau, et l'empereur, représenté par le cervelet : ce sont deux puissances ennemies qui doivent être réunies par l'amour. Cette union serait facile, si on rendait au tronc la justice qui lui est due, et que jusqu'à présent on lui a toujours refusée; mais le temps approche où il sera enfin *désubalternisé* (un joli mot!). Une trinité sainte existe dans l'homme : le cerveau, siége et laboratoire de la pensée; l'organe de la génération, siége du fait; la moelle épinière, qui participe de l'un et de l'autre, et les réunit par les liens d'une amoureuse sympathie. Sachez aussi que l'âme humaine a été créée *androgyne*, c'est-à-dire mâle et femelle, et que cette divine harmonie est troublée depuis longtemps par la querelle du cerveau, représentant le sexe mâle, et du cervelet, représentant le sexe femelle. Par là s'explique aussi le divorce qui a trop longtemps duré entre l'homme, qui raisonne pédantesquement par le cerveau, et la femme, qui *crie* sensuellement par le cervelet... Vous en avez assez, n'est-il pas vrai? Je m'arrête.

Ces remarquables démonstrations scientifiques, qui ne brillent pas précisément par la lumière, ne m'ont prouvé qu'une seule chose : c'est que M. Enfantin était fort ingrat envers le cerveau. C'est par mon cerveau que je l'ai compris, et Dieu sait quelle complaisance il a déployée : il est vrai qu'à la fin il a trouvé une récompense inespérée dans l'incroyable lettre adressée à M. Charles Duveyrier. Ces dissertations en effet sont couronnées par l'exposition des idées de M. Enfantin sur la vie éternelle, idées peu neuves, mais en revanche

ténébreuses, et enveloppées d'une solide cuirasse en galimatias décuple, à laquelle peuvent seules se comparer l'écorce de la noix de coco et la carapace de la tortue. Cependant, lorsqu'on a fendu l'écorce du coco, on trouve une eau raîchissante, et lorsqu'on a séparé la tortue de sa carapace, on en fait un potage réellement délicieux, qui doit être apprécié de M. Enfantin. Voyons un peu si les idées de M. Enfantin sur la vie éternelle valent l'eau du coco et le potage à la tortue. J'aurai la témérité de résumer ces idées dans les trois propositions suivantes : 1° M. Enfantin croit à l'éternité moléculaire, à l'immortalité atomistique de chacune des parcelles de son être physique; 2° il croit à l'éternité idéale de sa vie intellectuelle: il vivra éternellement dans les œuvres qu'il aura faites, dans les idées qu'il aura semées, dans le bien à venir que ces œuvres et ces idées produiront, dans les hommes qui en auront recueilli les bénéfices. 3° L'âme individuelle est-elle éternelle? M. Enfantin n'a pas l'air d'y croire pour les autres hommes, mais il y croit fermement pour lui. Il a déjà vécu dans le passé, il vivra éternellement dans l'avenir. « Je crois à la perpétuité de ma personnalité à travers les siècles, dans le passé et dans l'avenir; j'ai foi que j'ai vécu et que je vivrai éternellement en Dieu éternel, *puisque et comme* j'y vis en ce moment même, surtout que j'ai été, suis et serai un organe spécial, défini, personnifié, individualisé de sa vie éternelle. »

Cette dernière proposition est, comme on voit, de beaucoup la plus originale; M. Enfantin se sacre pape pour les siècles des siècles. Pour éclairer cette belle idée, il l'a flanquée d'un commentaire qui est la partie la plus curieuse et la seule vraiment récréative du livre. Il paraît qu'aux beaux temps du saint-simonisme, en 1830, M. Charles Duveyrier, bien connu depuis par ses divertissans vaudevilles, se sentit quelques scrupules sur les doctrines de M. Enfantin. Il refusait de croire que M. Enfantin fût saint Paul, puisqu'il ne pouvait pas lier son présent Enfantin à son passé saint Paul. M. Enfantin répondit à cette hérésie par une lettre extraordinaire que je vous présente comme un vrai chef-d'œuvre. Au premier abord cependant, elle ne frappe que par la perfection du délire; mais à la seconde lecture on en aperçoit la vraie beauté, et elle vous apparaît comme un modèle admirable de *blague* métaphysique. Elle pourrait être le sujet de nombreuses réflexions, je n'en prendrai que le côté divertissant. Dans cette lettre, M. Enfantin professe donc cette doctrine qu'il est saint Paul et qu'il est Enfantin; il est un être fini, mais il a, par privilége spécial, la puissance de manifestation de l'être infini : il est un et multiple à la fois. « Enfantin qui naît et qui meurt n'est donc que la manifestation dans le temps et dans l'espace de l'*Enfantin éternel ;* mais l'Enfantin éternel contient toutes ses manifestations : aucune d'elles ne saurait donc être anéantie... » Le pas-

sage le plus extraordinaire de cette lettre est celui où il représente M. Charles Duveyrier marié, puis mort, et revivant dans le second mari de sa femme, de sorte que M. Duveyrier se trouve dans cette situation unique, exceptionnelle et fort piquante, d'être le mari de sa veuve. Je ne veux pas priver le lecteur de ce joli morceau d'éloquence : « Je le sais, tu crois, parce qu'elle ne touchera qu'une *seule main*, parce qu'elle ne verra près d'elle à l'autel qu'un *seul homme*, parce qu'elle n'entendra dans cet heureux instant qu'une *seule voix*, qu'elle dira : Charles n'est plus là, Jules seul existe! Et moi, je te dis encore que tu ne connais pas la vie, que tu ne connais pas l'amour. Charles et Jules, manifestations d'un *même être*, ont vécu *séparés*, sous des *formes distinctes;* Charles et Jules s'aimaient, s'unissaient chaque jour de plus en plus; ils seront *unis* un jour sous *une seule forme :* Jules deviendra Charles et Jules, Charles et Jules ne feront qu'un; mais ce nouveau Jules sera aussi un nouveau Charles, car l'ancien Jules et l'ancien Charles se trouveront en *lui;* il sera l'ancien Jules *développé* par la vie, mais il sera aussi l'ancien Charles *régénéré* par la mort, et l'un et l'autre auront conscience de leurs progrès, car *tous deux vivront encore, puisqu'ils vivaient*, et le nouveau Jules n'est que leur union; il ne les a pas plus confondus qu'il ne les a anéantis : tous *trois vivent et vivront éternellement.* » C'est incontestable, et voilà qui est clair!

Après la belle tirade qu'on vient de lire, M. Enfantin s'arrête tout essoufflé pour reprendre haleine et s'écrie : « Je me fatigue, Charles, à te faire de la métaphysique sur *moi, toi, nous,* sur *avenir, passé, présent.* » Et moi aussi je me fatigue à le suivre et à l'écouter. M. Enfantin est quelquefois divertissant, je n'en disconviens pas; mais l'hilarité qu'il procure est de courte durée et fait place à des sentimens d'une nature plus pénible. Après avoir ri tout mon soûl, je me sens subitement envahi par la défiance, et j'ai envie de m'écrier : De qui se moque-t-on ici? Il ne faut cependant pas avoir une trop mauvaise opinion de la nature humaine, ni trop compter sur la crédulité générale. Rien n'est blessant comme l'incertitude morale où vous laissent les incohérences de langage de certaines personnes. On finit par ne plus savoir quoi penser ni d'eux ni de soi-même. On se demande instinctivement si on n'est pas en réalité plus bête qu'on ne le supposait. Ce sentiment d'incertitude, je le repète, est malsain, équivoque; il serait dangeux de l'éprouver trop souvent. M. Enfantin nous promet une nouvelle édition de son testament sur la vie éternelle, revue, corrigée et augmentée de divers codicilles; je lui promets de ne pas le lire : je n'aime pas à recevoir deux fois de suite une humiliation. *Amen.*

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1859.

Aucun fait, nulle manifestation officielle, n'ont éclairci encore les doutes redoutables qui pèsent depuis un mois sur l'opinion de l'Europe. L'on n'a pas cessé d'ignorer s'il y a entre les gouvernemens des questions réellement posées d'où puisse dépendre la paix ou la guerre, et quelles seraient ces questions. Sans la gravité des intérêts qui sont en jeu dans cette terrible incertitude, le désarroi de l'esprit public prêterait à une peinture de comédie. Les malheureux journaux, qui ont perdu l'habitude d'allumer leur lanterne, exécutent du jour au lendemain les évolutions les plus contradictoires. Ils s'adressent à la Bourse pour conjurer la panique des intérêts. De quoi s'inquiète-t-on, grand Dieu? Il n'y a rien; il n'y a que la question de Servie, et sur cette question chaque puissance a dit son fait à l'Autriche, et quelques-unes, l'Angleterre par exemple, ont parlé plus haut que la France, et l'Autriche enfin a complétement capitulé devant l'article 29 du traité de Paris. A la bonne heure : la foule fait mine de reprendre confiance. « Vous n'y êtes pas! lui crient les optimistes de la veille; prenez garde de vous trop rassurer. » Nouvel effroi donc; mais l'on n'en a point fini avec ces sages et fiers régens de l'opinion : voilà qu'ils font honte aux pacifiques intérêts du commerce et de l'industrie de leur pusillanimité. « La paix ou la guerre, de quoi vous mêlez-vous, bonnes gens? Travaillez, engagez vos capitaux; l'ignorance n'est-elle pas la meilleure condition de la sécurité? » Soit; mais cette heureuse ignorance donne pleine carrière aux nouvellistes, et qui n'a pas eu sa part depuis un mois de cette misérable infirmité, si commune sous l'ancien régime, et dont se sont tant moqués nos moralistes classiques? Il y a les deux courans de nouvelles, celui de la paix et celui de la guerre. « La guerre est impossible, » dit l'un; l'ami de l'ami d'un membre du comité de remonte lui a affirmé qu'il ne se fait pas d'achats de chevaux, et que la moitié de notre cavalerie est démontée. « La guerre

est certaine, » chuchote l'autre; il tient de l'ami de l'ami d'un amiral que l'ordre d'armer des transports a été envoyé à tous nos arsenaux. Puis ce sont les commérages de clubs et de salons, les commentaires sans fin sur une creuse sentence tombée des lèvres de quelque Polonius de la diplomatie étrangère et les sagaces *disquisitions* de tel profond observateur qui a pirouetté de groupe en groupe au dernier bal des Tuileries. Et l'on va ainsi s'égarant à la chasse des petits faits, s'ahurissant et s'abêtissant au radotage des informations de vingtième main. Que d'amis ont depuis un mois les amis de ceux qui sont censés savoir quelque chose! Mais, puisque nous parlons des impressions publiques, constatons du moins deux faits consolans : d'un côté, l'opinion, si peu instruite qu'elle soit, s'est montrée pacifique dans son expression générale et non équivoque; la France actuelle aime la paix, veut la paix, et ne s'associerait à la guerre que si la nécessité lui en était démontrée par une agression étrangère et par une question d'honneur. D'un autre côté, tous les personnages considérables que les grandes affaires mettent en rapport avec les sources des informations officielles s'accordent à dire que les ministres veulent la paix, croient à la paix, et s'impatientent presque des inquiétudes qu'on leur témoigne. Mais peut-être allons-nous tomber nous-mêmes dans le travers que nous signalions tout à l'heure, et encourir, comme le nouvelliste dont Théophraste traçait la caricature il y a quelques milliers d'années, le ridicule « de lire les événemens sur le visage de ceux qui gouvernent. »

Dérobons-nous à ces misères. Il faut sortir de cette incohérence d'idées qu'entretiennent la manie des nouvelles et le bourdonnement des bavardages puérils. Nous n'avons pas besoin d'autres informations officielles ou d'événemens nouveaux pour savoir qu'une grande question est en ce moment posée dans le monde, la question italienne. Nous n'avons besoin ni de renseignemens personnels, ni d'indications particulières, pour examiner cette question, et en elle-même, et dans ses rapports avec la France, au point de vue de l'Italie et au point de vue des intérêts et de l'honneur français. C'est dans cette étude seule, éclairée de la connaissance de l'Europe, que nous devons chercher la solution des doutes de l'opinion, et que des intelligences viriles peuvent trouver la confirmation des craintes ou des espérances dont la paix ou la guerre est aujourd'hui l'objet.

Le bon sens et la justice veulent que l'on se place d'abord au point de vue de l'Italie pour juger la question italienne et en examiner les conséquences européennes. En fait, qu'est-ce que l'Italie? L'unité de race et de langue semble répondre que c'est une nation; mais le morcellement de ce pays entre divers gouvernemens d'inégale importance semble donner raison au cruel et célèbre apophthegme de l'homme d'état qui a dit : « L'Italie est une expression géographique. » Y a-t-il du moins entre les divers petits états qui se partagent la péninsule quelque relation créée par un esprit et un intérêt communs que puissent revendiquer le génie et la nationalité de l'Italie? Non. La plupart de ces gouvernemens, survivans et légataires d'un ordre de choses antipathique aux tendances et aux besoins des sociétés modernes, sont de médiocres gouvernemens qui refusent de se réformer, et qui s'appuient, dans leur résistance aux vœux légitimes des populations, sur une influence

étrangère, campée elle-même et fortifiée sur une des plus riches portions du territoire italien : l'influence de l'Autriche. Ainsi le seul lien d'unité qui, à l'exception du Piémont, relie, à l'heure qu'il est, les divers gouvernemens de la péninsule, n'est point l'identité de race et de langage, l'affinité des véritables intérêts nationaux; c'est la chaîne d'une influence étrangère se manifestant partout sous la forme des interventions militaires. Il est impossible, lorsqu'on demeure fidèle aux sentimens du libéralisme désintéressé, de ne pas proclamer que cette situation est mauvaise; il est impossible de ne pas souhaiter qu'elle finisse, il est impossible de refuser ses sympathies à ceux des Italiens qui travaillent à y mettre un terme. Il y a en Italie, comme partout dans le monde moderne, des âmes et des esprits d'élite imbus de ce sentiment de la dignité de l'homme et de ce zèle de l'amélioration de la race humaine qui ne peuvent trouver que dans l'indépendance nationale et dans la liberté politique leur satisfaction et le développement de leur généreuse activité. Il y a en Italie des populations qui ont un droit imprescriptible, droit plus vivement senti que jamais à notre époque, à être équitablement et habilement administrées, à être bien gouvernées. Quel est l'obstacle que rencontrent ces impérieux besoins des peuples et ces invincibles aspirations des âmes? A Naples, à Rome, à Modène, en Toscane, partout, c'est le même, disent les Italiens : c'est l'Autriche. C'est l'Autriche qui, dans l'intérêt supposé de la conservation de ses possessions du nord de l'Italie, soutient maladroitement les mauvais gouvernemens de la péninsule dans leurs impopulaires résistances; c'est l'influence étrangère qui s'oppose partout aux réformes graduelles qui permettraient au génie national de reprendre conscience et possession de lui-même; c'est cette influence qui force l'Italie dans ce dilemme odieux : Tout ou rien; — ou la révolution avec son ingouvernable anarchie, ou le despotisme avec ses sombres désespoirs.

Nous ne cherchons pas, on le voit, à dissimuler la difficulté de la question italienne. Libéraux, nous regarderions comme une lâche désertion de nos principes toute atténuation des justes griefs des libéraux italiens; amis pratiques de la paix, nous considérerions comme une faute puérile de masquer sous de vaines illusions la gravité de la lutte qui est engagée en Italie. Nous ne sommes point pour notre compte des ennemis aveugles et passionnés de l'Autriche : nous croyons volontiers que ses possessions italiennes sont, le Piémont toujours excepté, la portion la mieux administrée et la plus habilement gouvernée de la péninsule; nous rendons justice aux bonnes intentions qu'elle a témoignées en plaçant l'archiduc Maximilien à la tête du royaume lombard-vénitien; nous savons gré au jeune archiduc de l'excellent et honnête esprit qu'il a montré dans les difficiles circonstances où il a été placé. Nous nous bornons à signaler la fatalité de la situation à laquelle l'Autriche est arrivée en Italie. Il n'a pas dépendu d'elle en effet que l'Italie ne demeurât dans le dilemme que nous venons d'exprimer par ces mots : tout ou rien. L'Autriche était forte et pour ainsi dire inexpugnable dans cette position, tant qu'elle n'avait en face d'elle d'autres adversaires que des carbonari, des sectaires de sociétés secrètes et des mazziniens. Il n'en a plus été de même le jour où, grâce à l'initiative du roi Charles-Albert, il y a eu en Italie un royaume national et libéral. Ce jour-là, l'Autriche a vu se lever

contre elle un antagonisme légitime; ce jour-là il a été créé dans les luttes italiennes un juste milieu pratique. Ce jour-là aussi la cause nationale et libérale en Italie a trouvé cette force régulière qui se puise dans le droit de conservation. Le Piémont constitutionnel, avec ses chambres aux discussions retentissantes et avec sa presse libre, a pu d'un côté ouvrir un asile aux aspirations patriotiques de l'Italie, et de l'autre défendre au nom du droit incontestable de sa souveraineté, de sa conservation et de sa sécurité, ce foyer vivace et fécond des libertés italiennes. Le Piémont a pu s'adresser alors à l'opinion européenne; il a pu lui prouver par son exemple que l'Italie indépendante n'était pas ingouvernable; il a eu le droit de dire que les mauvais gouvernemens de l'Italie étaient non la faute des peuples, mais la faute des princes encouragés et soutenus dans leurs tristes erremens par les conseils et par les baïonnettes de l'Autriche; il a eu le droit de dénoncer le débordement de l'influence autrichienne en Italie comme une menace perpétuelle contre sa sécurité, et comme une sorte d'attentat à sa propre indépendance. A partir de ce moment, la question italienne est entrée dans la phase dont l'opinion aperçoit l'éclat maintenant pour la première fois.

L'Autriche avec sa prépondérance absolutiste et envahissante, la Sardaigne avec sa jeune ambition et ses aspirations nationales et libérales, pouvaient-elles vivre paisiblement l'une en face de l'autre? Il fallait inévitablement que l'une gagnât du terrain sur l'autre : quelle est celle des deux qui devait ou pouvait reculer? Le Piémont, à peine émancipé, à peine en possession de cette indépendance, objet des vœux de si grands esprits et de si nobles âmes, depuis les de Maistre jusqu'aux Balbo et aux d'Azeglio, pouvait-il abandonner la partie avant d'avoir combattu, et sacrifier avec ses propres droits l'essor de l'Italie? Qui oserait le dire? L'Autriche au contraire, puisqu'elle ne peut défendre ses possessions territoriales en Italie qu'au prix de la vie d'un peuple, pouvait, sagement conseillée, préparer la fin d'une lutte funeste et peu glorieuse. Il eût été habile à elle de renoncer au rôle fâcheux qu'elle joue sans profit au-delà des Alpes depuis 1815, de conseiller de sages réformes aux gouvernemens qui écoutent sa voix, d'initier en quelque sorte le royaume lombard-vénitien à l'autonomie, de s'apprêter à lui rendre l'indépendance sous un archiduc, et de travailler ainsi à établir sans commotion, dans la péninsule redevenue vraiment italienne, une fédération de gouvernemens intelligens, progressifs et libéraux. L'Autriche a malheureusement choisi le parti contraire. Au lieu de modérer la papauté dans ses tendances rétrogrades, elle a contracté avec elle, par son dernier concordat, un pacte qui est un défi jeté à l'esprit de notre siècle. La question italienne, telle qu'elle est aujourd'hui posée, représente donc un antagonisme irréconciliable. Deux positions sont ouvertes dans cette lutte à la cause de l'indépendance italienne et au Piémont, organe et soldat de cette cause : la position agressive et la position défensive. En nous renfermant dans le cercle des considérations purement italiennes, nous ne contesterions point aux partisans de l'indépendance de l'Italie le droit de prendre, à leurs risques et périls, la position agressive. Les traités lient assurément les souverains qui les ont signés; mais ils ne sauraient être sérieusement opposés aux peuples qui n'y ont point pris part, et dont ils ont au contraire sacrifié l'indépendance. Qui oserait,

par exemple, prétendre que la nation polonaise a été enchaînée elle-même par les conventions qui ont consacré le partage de la Pologne? Si donc l'Italie pouvait s'affranchir par ses propres forces, nous croirions commettre un contre-sens ridicule en invoquant contre sa résolution le respect des traités; mais l'Italie ne peut pas conquérir immédiatement elle-même son indépendance, et le Piémont ne saurait sans folie prendre contre l'Autriche le rôle de l'agression. L'œuvre de l'indépendance de l'Italie est d'ailleurs un travail complexe. L'idée négative de la question italienne, l'expulsion de l'étranger, est une idée simple sans doute; mais l'idée positive, l'organisation politique à donner à l'indépendance nationale, est un problème compliqué, que la force toute seule ne peut pas résoudre ou résoudrait mal. Nous en avons eu trop souvent en ce siècle la triste expérience : les appels à la force ont presque toujours fait faire des pas rétrogrades aux questions de nationalité et de liberté. La position défensive au contraire, celle que le Piémont a lui-même choisie dans le congrès de Paris, donne à la cause italienne des avantages certains. Cette attitude, on le sait, est fondée sur le droit de conservation du Piémont et sur l'intérêt manifeste de sa sécurité. Le Piémont demande que les mauvais gouvernemens italiens ne soient plus soutenus par les interventions autrichiennes, interventions qui livrent à une puissance étrangère toutes les positions stratégiques de la péninsule. Cette politique défensive assure au Piémont la faveur de l'opinion libérale en Europe : elle lui garantit le concours et l'alliance des puissances européennes, qui, dans un intérêt d'équilibre, doivent vouloir la pondération des forces en Italie, et qui, dans un intérêt d'humanité et d'ordre général, doivent souhaiter l'amélioration des gouvernemens italiens; elle permet à la question italienne de grandir dans le double domaine des idées et des faits, et d'acquérir cette maturité qui est l'œuvre du temps, et qui seule communique la vie et la durée aux combinaisons politiques. Enfin, si les conflits s'engageaient, elle laisserait du moins à l'Autriche l'odieux et le péril de l'agression.

Sans fermer les yeux sur les souffrances de l'Italie, sans méconnaître la légitimité des griefs des populations italiennes, sans atténuer la gravité de l'antagonisme inévitable qui se poursuit en Italie entre la politique de l'Autriche et la politique piémontaise, nous croyons donc qu'envisagée au point de vue purement italien, la question italienne, conduite avec une prudente, habile et honnête résolution, peut encore éviter l'écueil de la guerre. Si l'on considère cette question au point de vue de la France, les raisons de vouloir la paix, et par conséquent de l'espérer, sont encore plus péremptoires.

Nous osons penser que nos amis d'Italie ne se récrieront pas, si nous leur disons que la question politique qui est pour eux à bon droit la première de toutes n'occupe point le même rang dans les préoccupations de la France. Il est sans doute d'un grand intérêt pour la France que le Piémont soit ce qu'il est aujourd'hui, un état libre et indépendant, qu'il soit soustrait à l'influence du cabinet de Vienne, et qu'il ne soit plus à notre porte des Alpes comme un avant-poste autrichien. Cet intérêt nous commande d'aider et de protéger le Piémont dans toutes les difficultés que pourrait lui susciter l'exercice naturel et légitime de son indépendance. Il importe aussi beaucoup à notre honneur et à notre crédit, puisque nous avons fait l'expé-

dition de Rome et que nous avons jusqu'à ce jour continué à monter la garde devant le Vatican, d'obtenir du saint-père des réformes administratives et politiques qui lui permettent de vivre en tête-à-tête avec ses sujets, et de se passer de nos régimens et de ceux de l'Autriche. Si, dans la défense légitime de ces intérêts, la France, chose peu probable, car qui oserait nous chercher une querelle d'Allemand? était traversée et attaquée injustement par une puissance étrangère, elle serait bien forcée d'accepter la guerre; mais tant qu'une agression extérieure ne lui aura pas imposé cette douloureuse nécessité et tant qu'elle conservera son libre arbitre, c'est par la paix, non par la guerre, qu'elle devra seconder le mouvement des destinées italiennes.

Il y a si longtemps que l'Europe n'a point vu de guerres de caprice ou de système, qu'il semble qu'il y ait quelque chose de monstrueux rien qu'à poser froidement cette question : Est-ce par la paix ou par la guerre que la France doit chercher en Italie la satisfaction de ses intérêts et le succès de ses sympathies? Supposer qu'ayant le choix, elle optât par caprice ou par système pour la guerre, c'est outrager la France, c'est lui prêter une folle ambition. Des raisons de toute sorte, des raisons intérieures et des raisons extérieures, rendraient regrettable pour la France une guerre même nécessaire, une guerre dont elle n'aurait pas la responsabilité morale.

Les raisons intérieures sont évidentes. Il faut bien le reconnaître en effet, la guerre a, dans le mauvais sens du mot, un caractère essentiellement révolutionnaire : elle remet à la force, c'est-à-dire à la fatalité, la conduite des choses humaines. Une politique qui recourt sans nécessité à la guerre est une politique qui abdique sa raison et son libre arbitre, — qui consent à ne plus demeurer maîtresse de la conduite de ses desseins et des conséquences de ses actes. Cette abdication est douloureuse à toute intelligence fière, même lorsqu'elle est imposée par un ennemi déraisonnable. Faite spontanément et délibérément, elle ne pourrait être que l'acte d'un joueur ou d'un désespéré. Le sens commun et des intérêts puissans mettent la France à l'abri d'une pareille témérité. Les conséquences économiques des guerres sont aujourd'hui trop bien comprises pour être négligées dans les délibérations des hommes d'état. On sait que toute guerre est une destruction de capital, que le capital est la réserve sur laquelle vivent l'esprit d'entreprise et le travail, et que toute guerre est par conséquent la dilapidation des ressources des travailleurs et une cause d'appauvrissement et de longues souffrances. Tout cela est démontré avec une certitude mathématique, et se précipiter dans une guerre qui pourrait être évitée, c'est à notre époque semer sciemment d'incalculables misères à travers les générations. Les intérêts matériels, instinctivement attachés à la paix, sont donc étroitement liés aux intérêts moraux les plus élevés. Ils pèseront toujours d'un poids immense dans la balance des décisions d'un gouvernement demeuré maître de ses desseins. Parmi ces intérêts, il en est d'ailleurs qui servent merveilleusement par la paix l'action extérieure de la France, et qui procurent à l'influence française des avantages plus légitimes et plus durables que ceux que les politiques du passé cherchaient dans la suprématie des armes. Telles sont ces grandes entreprises de chemins de fer que le capital français com-

mandite depuis quelques années dans l'Europe entière. Il serait imprudent d'oublier les pertes énormes qu'une guerre gratuitement hasardée ferait subir à cet argent français qui, sur la foi d'une paix durable, est allé construire ou exploiter des chemins de fer, non-seulement en Russie et en Espagne, mais en Autriche et en Italie. Ce grand mouvement industriel, indépendamment des intérêts français qui y sont engagés dans de vastes proportions, servait aussi plus sûrement, quoique plus lentement, qu'une lutte violente les intérêts d'unité et de rapprochement matériel destinés à préparer et à accélérer le travail de l'unité morale de l'Italie. Enfin les questions morales en France n'ont-elles pas aussi à redouter la terrible diversion de la guerre? N'est-ce rien chez nous que le progrès des libertés publiques, et dans ce progrès accompli en France les peuples au nom desquels on veut nous exciter à la guerre, ne trouveraient-ils pas une plus sûre garantie de leur avancement que dans les chances hasardeuses des batailles?

Nous n'aborderons pas toutes les questions extérieures que pourrait soulever une guerre d'Italie. Il nous répugnerait surtout d'évoquer le fantôme d'alliances hostiles à la France, car ces perspectives dont on pourrait nous menacer, même dans une guerre nécessaire et juste, ne devraient pas détourner la France du sévère et courageux accomplissement de son devoir. Sans doute, dans une guerre qui aurait pu être évitée, nous aurions à craindre l'effet de cette mauvaise humeur générale qu'inspirent à la société européenne, telle qu'elle est aujourd'hui organisée par l'industrie et le commerce, ceux qui troublent la paix générale. Après le triste exemple de l'empereur Nicolas, qui la méconnut, la brava, et finit par en être accablé, tous les gouvernemens en Europe sauront tenir compte, dans leurs différends, du verdict des opinions pacifiques qui est comme un infaillible présage de la victoire ou de la défaite. Cependant, si l'on se borne à la considération des intérêts extérieurs de la France, n'est-il pas visible que la question italienne, si importante qu'elle soit, est loin d'être l'unique ou même la principale de nos préoccupations, et doit subir dans notre politique étrangère le contre-poids et le contrôle d'autres questions considérables? Sans nous éloigner de l'Autriche, nous pouvons voir avec quels graves intérêts la question italienne doit compter dans les prévisions de la politique française. Nous admettons que nos intérêts soient opposés à ceux de l'Autriche dans les affaires d'Italie; mais l'Autriche n'est point seulement une puissance italienne. L'Autriche a sa raison d'être dans le système européen; elle peut rendre à ce système des services dont la France a, suivant les circonstances, beaucoup à profiter. Du côté du Danube et en Orient par exemple, dans cette vaste région où la Russie, par les affinités de race et de religion, par la confusion de nationalités enchevêtrées et imparfaites, trouverait une voie si facilement ouverte vers Constantinople, l'Autriche, sorte de Turquie chrétienne, semble prédestinée à opposer aux empiétemens russes une infranchissable barrière. Nous-mêmes, n'avons-nous pas considéré comme un des résultats politiques les plus importans de la guerre d'Orient d'être parvenus à rompre la vieille intimité des cours de Vienne et de Pétersbourg, et d'avoir fait réaliser par le cabinet autrichien ce fameux exemple d'ingratitude que le prince de Schwarzenberg avait promis de donner

au monde aux dépens de la Russie? Certes, avant de sacrifier un des plus importans résultats de cette grande et politique guerre d'Orient qui nous a coûté tant d'hommes et de millions, il y a pour la France lieu d'hésiter. Nous ne devons rien abandonner en Italie de ce que l'honneur nous prescrit d'y défendre; mais nous avons à résoudre un problème bien délicat. Nous avons à obtenir de l'Autriche des concessions en Italie sans nous exposer à trop l'ébranler du côté de l'Orient, sans nous exposer à trop la diminuer vis-à-vis de la Russie, sans la rejeter nous-mêmes affaiblie, humiliée, désespérée, dans les bras de cette puissance. La solution d'un tel problème demande du temps et beaucoup d'art; elle serait fort compromise par l'emploi intempestif de la violence.

Jusqu'à ce que nous soyons éclairés par des lumières qui nous manquent encore, nous sommes donc convaincus que la France conserve son libre arbitre pour la paix ou pour la guerre au milieu des complications qui existent ou peuvent éclater en Italie. Au Piémont, petit par le territoire, mais grand par le courage; au Piémont, représentant les aspirations nationales; au Piémont, dont le roi, seul parmi les souverains italiens, n'a pas craint d'opposer une barrière morale aux empiétemens immodérés de l'influence autrichienne, la France donne hautement son alliance et son concours moral. Elle a raison. Après un fait aussi éclatant que le mariage du prince Napoléon et de la princesse Clotilde, nous ne concevons pas l'importance attachée par certains journaux et certaines personnes à l'existence d'une prétendue convention secrète, expression de l'alliance des deux pays. L'alliance a-t-elle besoin de cette consécration notariée, et le Piémont dans les affaires d'Italie n'apportera-t-il pas désormais, outre sa propre valeur, une part au moins de la force et du prestige de la France? Mais la France et le Piémont peuvent et par conséquent doivent garder cette position défensive qui a été prise au congrès de Paris, et qui, soutenue avec une modération habile et résolue, peut obtenir pour la cause de l'indépendance et du bon gouvernement de l'Italie des avantages d'autant plus solides qu'ils seront l'œuvre d'une politique pacifique.

Ce que la France et le Piémont demandent à Rome, aux gouvernemens italiens et à l'Autriche, peut et doit s'obtenir, disons-nous, par la paix. Quels sont en effet les vœux jusqu'à présent connus? Des réformes dans les États-Romains et la cessation des occupations étrangères. Est-il croyable que l'Autriche veuille résister par la guerre à des vœux si légitimes? Non, suivant nous, et la politique autrichienne, même en regardant avec suspicion les effets de l'action concertée de la France et du Piémont, commettrait une étrange bévue, si elle engageait la guerre sur un pareil différend. La politique de l'Autriche en face des efforts qui seraient tentés pour réformer les gouvernemens italiens nous paraît devoir être une politique d'inertie, attendant du moins les événemens et les résultats de l'expérience commencée. Si rien n'est brusqué de part et d'autre, si l'on garde tous les ménagemens que chacune des puissances qui agissent moralement en Italie doit à la paix et à l'opinion générale de l'Europe, la paix aura du temps devant elle. Ce temps ne sera-t-il pas mis à profit par les gouvernemens, qui sont tous intéressés au maintien de la paix? On a parlé de congrès. Nous avons peu de confiance

dans cet expédient. La diplomatie, on le sait, n'est point inventive, elle ne crée pas. Les congrès suivent et ratifient les combinaisons que les événemens ont déjà opérées dans les choses: ils n'ont point l'initiative de ces combinaisons, et ne les devancent pas. Si c'est le gouvernement temporel du pape qui est en jeu, commele précédent du congrès de Paris le donne à penser, comment le congrès qui s'arrogerait le droit de trancher une question si délicate serait-il composé? Serait-il formé exclusivement par les grandes puissances? Mais ce serait une usurpation sur la souveraineté des puissances de second ordre. Le pape ne consentirait évidemment point à soumettre ses droits souverains à un tel arbitrage. D'ailleurs le pouvoir temporel du pape est considéré par les catholiques comme la première garantie de l'indépendance spirituelle du saint-père; la question du pouvoir temporel du pape est donc une question religieuse, une question essentiellement catholique. Or, parmi les cinq grandes puissances de l'Europe, deux seulement sont catholiques; la compétence d'un congrès ainsi composé serait déniée par la catholicité tout entière. L'expédient d'un congrès pour régler les affaires d'Italie avant que les souverainetés entre lesquelles l'Italie est partagée se soient mises d'accord par des négociations particulières sur les combinaisons qu'il s'agirait de soumettre à une sanction européenne est donc une chimère. Il faut revenir au seul moyen régulier, au seul qui se concilie avec les droits des souverainetés, aux négociations particulières. C'est par cette voie que le bon sens et la sagacité de la diplomatie doivent s'efforcer de trouver des combinaisons acceptables et de les faire agréer. Déjà sans doute les imaginations sont en travail. Parmi les combinaisons possibles, il en est une qui est mise en avant par quelques amis de l'Autriche, et au succès de laquelle l'on assure que s'appliquent activement des têtes couronnées ou presque couronnées. Il s'agirait de décider l'Autriche à faire des provinces lombardo-vénitiennes un royaume indépendant à la tête duquel serait placé l'archiduc Maximilien. On prétend que cette idée ne serait point nouvelle à la cour d'Autriche. Elle apporterait peut-être, si elle était adoptée à Vienne, une simplification momentanée dans les affaires d'Italie. Nous doutons pourtant que dans les circonstances actuelles elle obtienne la sanction de la cour d'Autriche, malgré l'influence et le zèle des grands personnages auxquels on l'attribue.

Devant une situation aussi extraordinaire que celle qui s'ouvre à l'Europe, toute autre affaire que la question italienne laisse l'attention publique indifférente. Turin, qui, dans cette nouvelle phase politique, prend aux yeux du monde un éclat particulier, a été depuis quinze jours occupé des préparatifs et des fêtes du mariage du prince Napoléon-Jérôme et de la jeune pincesse fille du roi Victor-Emmanuel. Malgré la solennité de ces fêtes, que l'on nous permette de ne point oublier un des derniers actes du prince Napoléon avant son départ de France : nous voulons parler de sa lettre au gouverneur de la Réunion, mettant fin aux engagemens des noirs sur la côte orientale d'Afrique. Nous avons trop insisté sur les inconvéniens du système des engagemens pour ne pas féliciter le prince Napoléon d'une mesure si conforme à l'esprit de libéralisme qu'on se plaît à lui reconnaître. Le parlement piémontais a fait preuve d'une sage réserve sur les questions ita-

liennes. Ce parlement a su empêcher ses espérances de faire explosion dans les adresses rédigées en réponse au discours du trône. L'adresse du sénat est surtout remarquable par le ton de modération qui y règne. Les chambres ont mis une sorte de soin respectueux à baisser la voix comme pour donner un retentissement plus prolongé au discours du roi Victor-Emmanuel. Peut-être nous laisseront-elles bientôt plus clairement lire dans leurs idées et dans leurs sentimens, s'il est vrai, comme on nous l'assure, que M. de Cavour doive la semaine prochaine leur présenter un projet d'emprunt.

L'attente est le sentiment général aussi bien en Angleterre que sur le continent. Il serait oiseux d'étudier les appréciations et les conjectures de la presse anglaise sur la grande préoccupation du jour. L'Angleterre emploiera assurément tous les moyens qui sont en son pouvoir pour prévenir un conflit en Italie. Certes, après ses antécédens dans les affaires d'Italie, il est impossible qu'elle s'oppose aux vœux de la France et du Piémont. Lord Palmerston allait en 1848 plus loin que ce que nous connaissons de ces vœux, puisqu'il engageait l'Autriche à renoncer à sa domination anormale et onéreuse en Italie. Le gouvernement du pape ni celui du roi de Naples ne trouveront sans doute de défenseurs dans aucun parti anglais. Cependant l'Angleterre ne fait qu'obéir à la plus simple prudence en prodiguant les conseils pacifiques, parce que sa propre expérience lui a enseigné qu'il est plus facile de prévenir une guerre que d'en resserrer le théâtre, d'en empêcher les déviations, d'en maîtriser la durée et l'issue. Tel est sans doute le sentiment qui a dû inspirer lord Malmesbury dans les conseils qu'il a adressés au Piémont.

Au surplus, malgré le langage contraire de quelques journaux anglais, la gravité des questions extérieures semble devoir prolonger l'existence du ministère de lord Derby. L'on assure du moins que dans une réunion récente des membres les plus influens du parti whig il aurait été décidé que l'on ne ferait aucun effort pour renverser le cabinet tory avant d'avoir vu la tournure que prendraient les affaires du continent. Ces affaires, nous le craignons, feront également diversion aux grands débats intérieurs que devait exciter la réforme électorale. M. Bright semble être le seul homme d'état anglais que ne troublent point les préoccupations extérieures. Il vient de prononcer, devant un nombreux *meeting* à Rochdale, le discours le plus chaleureux et le plus éloquent que son projet de réforme lui ait encore inspiré. Il n'y a pas d'intérêt pour des étrangers à le suivre dans les détails de son plan, qui ne paraît pas d'ailleurs avoir grande chance de succès; mais on ne saurait lire sans émotion la péroraison de son discours de Rochdale. M. Bright y trace en quelques phrases véhémentes l'histoire de sa carrière politique. Il rappelle qu'il y a vingt ans il était dénoncé comme un factieux, lorsqu'avec Cobden, Villiers et Milner Gibson, il venait plaider la cause de la nourriture du peuple à bon marché. Le factieux a réussi à passionner son pays, à convertir ou à vaincre ses hautains adversaires, et grâce à lui des millions de travailleurs ont désormais le pain en abondance et à bas prix. Après l'alimentation physique, il a songé à assurer au pauvre la nourriture de l'esprit et de l'âme. Les journaux, grevés par les droits de timbre, n'étaient pas à la portée du peuple; il a fini, après de longs efforts, par détruire ces droits de timbre, cet impôt dont l'intelligence du peuple était

frappée, et maintenant des centaines de journaux hebdomadaires dont les exemplaires se distribuent par millions, répandent les plus utiles informations et les moyens d'instruction les plus féconds et les plus rapides au sein des classes laborieuses. Aujourd'hui que veut M. Bright? Il veut que les intérêts, les besoins et les droits de tous ses concitoyens soient assurés d'avoir un prompt et efficace retentissement au sein de la représentation nationale; il veut que le peuple qui souffre dans son travail immédiat de la destruction de capitaux qu'entraînent les guerres si légèrement entreprises par d'imprévoyans politiques, que le pauvre qui supporte le poids des impôts que le passif de ces guerres lègue à la postérité aient le pouvoir d'arrêter dans ces entreprises insensées un gouvernement dilapidateur du sang et de la fortune du pays. « Vous vous vantez d'avoir de nobles ancêtres, s'est-il écrié en finissant, vous vous glorifiez d'avoir eu des pères qui ont conquis la liberté! Levez-vous donc à ma voix, et venez revendiquer votre héritage. » Ainsi parle à Rochdale M. Bright, l'orateur franc, simple, sensé et populaire. Et qui sait quel langage tient en ce moment son rival en éloquence, l'orateur lettré, subtil, ingénieux, qui a eu la fantaisie d'être pendant quelques jours lord haut-commissaire des Iles-Ioniennes et d'ouvrir un parlement grec, M. Gladstone? Car l'Angleterre a, elle aussi, sa question lombarde en miniature à l'entrée de l'Adriatique. Les Ioniens protestent contre les traités de Vienne, qui leur ont donné l'empire britannique pour protecteurs; ils veulent être annexés au royaume de Grèce, et demandent, eux aussi, un congrès européen. Espérons que le plus grand helléniste du parlement anglais aura su charmer et pacifier ces ambitieux Ioniens, et qu'il ne tardera point à venir prendre sa place à la chambre des communes, où lui seul peut dignement combattre les exagérations de M. Bright.

Le Nouveau-Monde en a fini depuis longtemps avec ses luttes de l'indépendance : il possède même dans la plus vivace et la plus puissante de ses républiques ces institutions démocratiques qui font envie à M. Bright. En est-il plus sage et plus moral? Ce n'est pas ce que nous apprennent les courriers d'Amérique. Au contraire, il semble que le gouvernement de la multitude, le *mob-government*, tende à oblitérer de jour en jour davantage le sens moral au sein des politiques américains. L'esclavage et le flibustiérisme sont les deux tristes attributs de la démocratie américaine. On sait que la vieille démocratie, celle que représente le président Buchanan, et la jeune démocratie, celle qui a pour chef M. Douglas, sacrifient également le principe de la liberté humaine, le principe de la souveraineté populaire. Il n'y a pas de droit naturel pour M. Douglas, il vient de le déclarer dans un récent discours, qui soit supérieur au droit qu'a un état à esclaves de maintenir l'esclavage tant que cela lui plaira. A côté de déclarations semblables, placez cette proposition faite au congrès avec l'approbation de M. Buchanan, de voter une somme destinée à l'achat de l'île de Cuba, que les Espagnols ne veulent pas plus vendre que se laisser prendre, et au spectacle de ces excès de la jeune république faites un retour sur notre vieille Europe : notre moralité politique a-t-elle rien à envier à celle de l'Amérique?

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

LE THÉATRE-ITALIEN. — LES CONCERTS.

Les jours se rallongent et les fêtes musicales se multiplient, malgré les symptômes de perturbation qu'on aperçoit à l'horizon du monde politique et du monde financier, qui en supporte le fardeau. Comme l'amour, les arts sont de toutes les saisons, et rien ne se fait sans le concours de la musique surtout, puisqu'elle intervient jusque dans la guerre que se font les hommes au nom de la justice. En attendant, le Théâtre-Italien court de belle en belle et s'efforce de mettre sous les yeux d'un public de plus en plus empressé les œuvres diverses de son vaste répertoire. M. Verdi et ses mélodrames incandescens ne pouvant plus satisfaire la curiosité dévoyée des amateurs, on revient un peu à la grande musique, à celle qui a été faite pour être exécutée par des voix humaines, et non pour des trombones ou des cornets à piston. On a donc repris, le 4 janvier, la *Semiramide* de Rossini avec Mme Penco dans le rôle formidable de la reine de Babylone, Mme Alboni dans celui d'Arsace, et un nouveau venu, M. Badiali, qui s'est chargé de la partie d'Assur sans en être écrasé, bien au contraire, en sorte que le succès de la représentation n'a pas été trop au-dessous de l'attente des gens difficiles, lesquels, ayant beaucoup vécu, ont beaucoup entendu et beaucoup retenu, hélas!

Le sujet de *Sémiramis* a été bien souvent traité par les maîtres de l'ancienne école italienne. Jomelli d'abord a écrit, vers 1753, un opéra de ce nom, puis est venu Gyrowetz, un compositeur bohême qui a joui pendant sa vie d'une grande célébrité, et dont la *Semiramide*, écrite pour le Théâtre-Italien de Londres dans les dernières années du XVIIIe siècle, a eu du retentissement. Portogallo a composé à Lisbonne, en 1802, un opéra de *Semiramide* pour la voix splendide de la Catalani, qui a colporté dans toute l'Europe un air bien connu : *Son regina*. Dans la même année, le 4 mai 1802, un savant musicien français, Catel, faisait représenter sur la scène de l'Opéra une *Sémiramis* en trois actes, dont le succès d'estime n'est pas oublié. De tout cela, le public ne connaît guère que le chef-d'œuvre que Rossini a composé à Venise en 1823 pour sa femme, autrefois Mlle Colbran, pour la Mariani, dont la voix de contralto égalait la beauté de l'artiste, et pour Galli, qui a créé le rôle d'Assur, de Fernando dans *la Gazza ladra*, et de Mustafa dans *l'Italiana in Algieri*. La *Semiramide* fut donnée à Paris pour la première fois en décembre 1825, et toutes les grandes cantatrices s'y sont produites depuis dans les deux rôles importans de soprano et de contralto. Mme Pisaroni a débuté dans le rôle d'Arsace le 26 mai 1827 avec Mme Sontag qui chantait celui de Sémiramis. Les amateurs n'ont pas oublié l'effet prodigieux de ces premiers mots du récitatif d'Arsace, à son entrée en scène : *Eccomi al fine in Babilonia!* Mme Pisaroni, en les articulant avec

une puissance de style qui était toute nouvelle pour les oreilles françaises, fit tressaillir la salle entière. Les défenseurs du progrès dans les arts, qui n'étaient pas plus intelligens alors qu'ils ne le sont aujourd'hui, ne se doutaient pas que Mme Pisaroni était l'élève d'une savante école de chant qui avait existé avant Rossini. Mme Malibran, dans son ardeur de conquêtes, a chanté tour à tour la partie de Sémiramis et celle d'Arsace jusqu'en 1832, époque où Mlle Grisi prit possession de ce magnifique rôle de la reine de Babylone, dont elle a été la personnification la plus splendide, car pour la femme qui doit représenter au théâtre un personnage comme Sémiramis ou Armide, c'est presque une nécessité de répondre à l'imagination du public par une stature élevée et la beauté des formes. Mlle Grisi remplissait alors toutes les conditions d'un rôle aussi difficile. La partition de *Semiramide*, le dernier opéra que Rossini a écrit en Italie, est trop connue pour que nous ayons besoin d'en signaler les beautés diverses. Cependant, comme nous avons entendu prononcer à cette occasion les mots de *formes vieillies* par quelques représentans superbes de l'idée du progrès, et que l'intelligence du public lui-même nous a paru n'être plus à la hauteur du chef-d'œuvre qu'on livrait à son appréciation, on nous permettra quelques observations sur un sujet qui en vaut certes la peine.

C'est un lieu-commun de dire que toute manifestation des sentimens et de la pensée de l'homme porte nécessairement la trace du temps et du coin de terre où il s'agite. Quelle que soit la puissance créatrice du génie, celui-ci ne peut se soustraire ni à la loi de succession qui pèse sur toutes choses, ni au milieu qui l'enveloppe de toutes parts. Comme les plantes et le chêne le plus vigoureux, le génie, aussi bien que les plus simples des mortels, vit, comme on dit vulgairement, de l'air du temps et se nourrit des sucs de la terre où il a pris racine. Le génie n'est point une force absolue qui produise partout et toujours les mêmes phénomènes; il est une résultante de l'inspiration individuelle, du pays et du siècle qui l'ont suscité. Transportez, par exemple, le génie de Shakspeare sous la reine Anne, faites-en un contemporain de Pope et de Fielding, et vous n'avez plus les mêmes traits, le même idéal, mélange de grâce enchanteresse et de sauvagerie, de grossièreté et d'innocence, de naïveté divine et de profonde connaissance du cœur humain. Dante eût-il pu concevoir et achever son mystérieux poème, s'il n'eût été un génie italien et catholique, vivant dans un siècle de foi et d'investigations philosophiques, dans une société bouleversée par la guerre civile et des passions atroces? Evidemment non. *La Divine Comédie* porte bien la marque du XIIIe siècle, elle n'a pu être produite que par un contemporain et un compatriote de saint Thomas d'Aquin. Il semblerait que la musique, le plus spiritualiste de tous les arts, comme le qualifient les philosophes allemands, bien que cette qualification lui convienne moins qu'à la poésie, qui est fille de la parole, l'organe immédiat de la passion et de l'intelligence; il semblerait, dis-je, que la musique devrait être plus indépendante du temps, des mœurs et du milieu extérieur où elle se déploie. Née d'un souffle de l'âme qui n'emprunte à la nature qu'un seul élément matériel, le son, la musique devrait être aussi absolue, aussi invariable que le sentiment dont elle est la révélation. Mais quoi! la musique, c'est l'homme qui l'a créée,

elle est l'une des manifestations de sa vie, et l'homme, immuable dans son essence, se modifie incessamment avec l'âge, la société et le climat où il se développe. Il y a donc une musique qui exprime à la fois les sentimens particuliers de chaque peuple et l'individualité du génie qui s'en fait l'interprète, comme il existe une langue, une littérature, une peinture empreintes du caractère de nationalité. L'homme du Nord éprouve comme l'homme du Midi le besoin de prier, mais la prière de l'Allemand ne se traduira pas dans l'art de la même manière que la prière de l'Italien ou de l'Espagnol. Il en est de même des autres sentimens, de l'amour surtout, la passion la plus identique à elle-même qui existe dans le cœur de l'homme, et qui sera pourtant rêveuse et un peu mystique chez les poètes et les artistes allemands, vive, ardente et colorée chez les maîtres italiens. Deux illustres contemporains de la seconde moitié du XVI[e] siècle, Palestrina et Orlando di Lasso, tous les deux grands musiciens pour leur temps, tous les deux catholiques, employant les mêmes ressources de l'art pour rendre les mêmes sentimens, ne parviennent-ils pas à accuser, dans l'œuvre qu'ils nous ont laissée, une nuance qui révèle le pays et la race dont ils sont sortis? Il y a dans les messes, dans les motets et les madrigaux de Palestrina une sérénité grandiose, une clarté et une onction pénétrante, où se reconnaît le génie italien, et particulièrement celui de l'école romaine, qui avait déjà produit Raphaël, tandis qu'Orlando di Lasso ne peut s'empêcher de révéler qu'il est Belge et homme du Nord par une plus grande vivacité de rhythme, par un pressentiment de la modulation et de l'accent dramatique qui seront un jour les qualités saillantes de la musique allemande.

A mesure qu'on s'approche des temps modernes et que les engins de l'art deviennent plus nombreux, le caractère national s'imprime plus fortement dans les œuvres du génie musical. Sébastien Bach crée, pour ainsi dire, les formules scientifiques de la musique allemande, où dominent la profondeur des combinaisons harmoniques et le pittoresque de l'instrumentation, pendant qu'Alexandre Scarlatti, son contemporain, fonde l'école italienne, où prévaut l'idée mélodique interprétée par la voix humaine, qui restera toujours le guide du génie musical de la nation. Les Italiens veulent qu'on chante partout et constamment, aussi bien à l'église qu'au théâtre. Ils repoussent toute idée musicale qui ne peut être facilement rendue par la voix humaine et font à ce plaisir de prédilection les plus larges concessions de convenance et de logique dramatique. Les Allemands au contraire, peuple recueilli et profond, race de poètes intimes et de métaphysiciens, cherchent dans la musique ce qu'ils demandent à tous les arts : l'infini des combinaisons harmoniques, les longs développemens d'un thème donné, le pittoresque de l'instrumentation, le symbolisme de la pensée; ils veulent être savamment émus après avoir admiré l'effort du génie, après s'être assurés de la légitimité et de la complexité des moyens dont il s'est servi pour leur arracher des larmes. Une voix qui, en charmant l'oreille, retentit au fond du cœur, *una voce che nell' anima risuona*, comme disent les Italiens, suffit pour exciter les transports de ce peuple délicat, qui a créé le type ineffable des vierges de Raphaël, et qui n'attend pas que la raison lui dise : *Tu peux pleurer, je te le permets !* tandis qu'un Allemand veut comprendre avant de

se laisser toucher, et bien s'assurer qu'on ne le trompe pas sur les causes du plaisir qu'il éprouve. De ces deux caractères de nation sont nées deux grandes écoles de musique, l'école allemande et l'école italienne, les seules qui existent et entre lesquelles s'interpose le génie timoré de la France, qui n'invente guère, mais qui s'assimile avec mesure les propriétés moyennes des autres peuples, en les combinant, en les tempérant de son goût suprême.

Il résulte de ces considérations qu'il existe positivement une musique nationale depuis le commencement du XVIIIe siècle, que la musique produite par les grands génies de l'école allemande ne ressemble pas à celle qui a été créée par les maîtres de l'école italienne, qu'aucun de ces peuples n'a le droit d'imposer à l'autre sa manière de sentir, et de se croire le seul possesseur de la vraie et bonne musique. Si vous préférez le pittoresque de l'instrumentation, les combinaisons profondes de l'harmonie, les grands développemens d'un thème donné, les effets puissans, le grandiose de la symphonie et de la poésie lyrique, vous êtes un partisan de l'école allemande, qui n'a point de rivale dans ce vaste empire de l'idéal qu'elle s'est créé. Êtes-vous, au contraire, plus accessible aux charmes de la voix humaine, à sa flexibilité, à l'expression d'un sentiment aimable, aux délicatesses, aux voluptés sereines, aux *concetti* même, si vous voulez, d'un madrigal, d'un duo, ou d'un morceau d'ensemble plus compliqué; aimez-vous à rire et à pleurer du fond de l'âme, sans trop vous inquiéter du pourquoi; la douleur, la grâce, le caprice, le *brio,* la verve et l'insouciante folie, exprimés en musique d'une manière incomparable et inimitable, ont-ils pour vous de l'attrait : vous êtes un admirateur de la musique et de l'opéra italiens, qui règnent en Europe et dans le monde entier depuis cent cinquante ans. A ces deux grandes écoles vient s'ajouter l'école française, qui emprunte à l'Italie son opéra sérieux et son opéra-comique, les deux seuls genres de musique qu'elle connaisse, en les soumettant à la loi de la vraisemblance et de la logique dramatique. Ainsi se développent dans l'histoire ces trois manifestations du génie musical, qui sont l'expression de deux races bien différentes, de trois tendances diverses de l'esprit humain. La France, nation latine comme les peuples italiens, puisqu'ils parlent deux langues qui sont filles de la même mère, est plus disposée à s'approprier les qualités de la musique italienne que celles de l'école allemande. L'histoire de ses deux théâtres, celle de l'opéra et de l'opéra-comique, est là pour confirmer cette étroite parenté de l'école française avec l'école italienne, qui seule est vraiment créatrice du fonds d'idées qui constitue l'art musical des peuples de l'Occident.

La variété des génies, les talens divers qui se produisent dans chacune des grandes divisions dont nous venons de parler, les emprunts successifs que se font les écoles entre elles, tout en restant fidèles aux tendances de la race dont elles représentent les propriétés indélébiles, enfin le besoin de changement, qui est une loi de la vie non moins constante que la perpétuité de nos sentimens et de nos passions : tout cela, et d'autres causes encore, modifient incessamment les formes de la musique, particulièrement de la musique dramatique, sans en altérer l'essence ni la vérité. Comme les langues, la musique, qui est la langue universelle du sentiment et de l'imagination, grandit, se développe, atteint la maturité et la perfection de se

ressources, et peut-être aussi se dégrade ensuite, et tombe dans la recherche et la barbarie. A quel signe, dira-t-on, peut-on reconnaître que la musique est parvenue au terme de ses développemens réguliers? Y a-t-il une vérité, une perfection possibles dans un art aussi fugitif et aussi futile? Qui décidera si les innovations qui charment le public sont des beautés admirables ou des extravagances dignes de pitié? Le génie qui s'en va, et qui a épuisé la séve de son inspiration, jugera-t-il l'œuvre de son successeur, qui vient répondre à des aspirations que le premier ne comprend plus? Haydn n'a-t-il pas méconnu la grandeur de Beethoven? Weber n'a-t-il pas raillé l'auteur de la symphonie en *ut mineur?* Handel n'a-t-il pas dit de Gluck qu'il ne savait pas plus de contre-point que son cuisinier? Où est la vérité au milieu de ces contradictions? Est-ce la critique qui la dégagera, cette vérité que chacun prétend apercevoir dans l'œuvre qui a sa préférence, la critique qui, au nom de prétendus principes, et les yeux fixés sur des modèles usés, a combattu contre Gluck, Beethoven, Spontini, contre Rossini et Meyerbeer, comme elle repousse aujourd'hui M. Richard Wagner et le *grand Verdi?* Le beau, c'est le plaisir; le vrai et le juste, c'est le succès.

Telle est à peu près la conclusion d'un débat intéressant qui vient d'avoir lieu entre deux dilettanti de haute distinction. L'un, homme politique des plus influens et grave magistrat, a bien voulu consacrer quelques heures de loisir à exprimer l'admiration qu'il professe depuis longtemps pour le génie de Gluck, et surtout pour l'*Armide* de ce compositeur sublime. Si les raisons dont s'appuie M. Troplong pour affirmer la beauté de certains morceaux de la partition de Gluck ne sont pas toujours d'une parfaite évidence, si les affinités qu'il croit apercevoir entre plusieurs passages de l'*Armide* et les chefs-d'œuvre de Mozart sont plus que contestables, si enfin le mot qu'il inflige au génie de Shakspeare et au beau talent de Mme de Staël a paru tout aussi étrange que le jugement qu'il a porté ailleurs sur l'immortel Tacite, nous sommes très disposé à convenir cependant que l'*Armide* de Gluck a trouvé dans M. Troplong un appréciateur judicieux. Un dilettante plus jeune, qui siége au sénat sous la présidence de M. Troplong, M. le prince Poniatowski, a pris l'alarme sur cette admiration excessive pour un vieux chef-d'œuvre, et d'une plume leste s'est mis à revendiquer pour les générations nouvelles l'honneur de posséder un art plus parfait et plus grandiose que celui qui régnait du temps de Gluck. Avec plus d'entrain et d'esprit que de bonnes raisons, sans définir préalablement ce qu'il entend par le progrès dans les arts, et particulièrement en musique, M. le prince Poniatowski a signalé légèrement les chefs-d'œuvre de musique dramatique qui se sont accumulés depuis la première représentation de l'*Armide* de Gluck, le 23 septembre 1777, et de chute en chute a fini par tomber dans les bras de M. Verdi, en proclamant son *Trovatore* bien *plus fort* que tous les opéras du grand peintre des passions humaines. A tout péché miséricorde, mais voilà où conduit l'absence d'une critique fondée sur l'idéal : à confondre la langue d'un Stace avec celle de Virgile, à croire que les tragédies de Crébillon, et même celles de Voltaire, sont un progrès sur *Britannicus, Phèdre* et *Athalie*, à préférer un Caravage à Michel-Ange! Avons-nous besoin d'ajouter qu'il y a en musique, comme dans les autres arts, des beautés impérissables? que tel motet de Palestrina, tel madrigal de Scarlatti, tels morceaux de Pergolèse,

de Leo, de Durante et de Jomelli, sont aussi beaux aujourd'hui que lorsqu'ils ont été conçus par le génie de ces maîtres immortels? La musique vieillit, comme toutes choses, dans ses parties accessoires, dans les détails de mise en scène, dans le costume extérieur et le coloris que revêt la passion, dans certaines formules où le temps et la mode marquent leur empreinte; mais des œuvres comme *Alceste, Iphigénie, Orphée, Armide,* qu'on chante partout en Allemagne; des merveilles comme *Don Juan,* les *Nozze di Figaro, le Mariage secret, le Barbier de Séville,* le *Freyschütz,* etc., sont et seront toujours jeunes. C'est le public qui vieillit, dont le goût se corrompt et finit par ne plus comprendre les beautés simples et grandioses, comme nous avons pu le constater à la *Semiramide* de Rossini.

Si l'auteur de *Guillaume Tell* avait retouché à Paris la partition de *Semiramide* comme il a revu celle de *Moïse,* nous sommes persuadé qu'il aurait écrit une autre ouverture. Celle qui existe, et que tout le monde connaît, n'est qu'une charmante fantaisie instrumentale qui pourrait être placée ailleurs sans grave inconvénient, parce qu'elle ne se rattache pas d'une manière suffisante à l'œuvre dont elle devrait résumer le caractère. L'introduction au contraire est d'une grande magnificence. Je ne connais rien de plus lumineux que ce motif de l'orchestre qui répand sur la scène et dans la salle une sonorité si ample et si joyeuse, pendant que le chœur chante, en accords *plaqués,* la gloire du dieu Belus? L'entrée successive d'Idreno, d'Assur et du grand-prêtre Oroë amène un trio pour un ténor et deux basses qui est un chef-d'œuvre d'expression dramatique et de beauté musicale, deux qualités que je veux toujours voir réunies et qui ne se rencontrent constamment que dans Mozart, dans Cimarosa et dans Rossini. Je repousse en musique la *vérité laide,* et, si le personnage que vous mettez en scène doit pousser des cris de démoniaque pour rester dans la *vérité* de son caractère, arrangez-vous de telle sorte que ce ne soit pas la voix humaine qui soit chargée d'exprimer les hurlemens d'Azucena. Il y a dans ce trio de l'introduction de *Semiramide* des successions d'harmonie d'une suprême élégance, surtout celle qui précède la conclusion, alors que la voix d'Assur descend du *mi* supérieur et vient heurter furtivement un *ré dièse* en bas appartenant à un accord de septième diminuée qui passe comme une ombre légère. Voilà des délicatesses que le public du Théâtre-Italien ne comprend plus, habitué qu'il est déjà aux cloches et au faux-bourdon de M. Verdi! Et le quatuor qui vient après entre Sémiramis et les autres personnages : *Di tanti regi e popoli,* comme c'est beau, splendide et d'un vaste horizon! L'*allegro* de ce beau morceau d'ensemble :

Trema il tempio infausto evento,

n'est pas très bien rendu par Mme Penco, dont la vocalisation est maigre et manque de force et d'homogénéité. Je passe sur la cavatine que chante Arsace, qui est plutôt un joyau de chanteur qu'un morceau de caractère, et j'en dis autant du duo qui vient après entre Assur et Arsace. Écrivant pour un public qui aime par-dessus toutes choses les sensualités d'une voix exercée, ayant sous la main les plus habiles virtuoses de son temps, Rossini a fait les concessions qu'a dû faire Mozart dans plusieurs morceaux de *Don Juan* et de *la Flûte enchantée,* concessions qu'ont faites également tous les

compositeurs italiens depuis Jomelli jusqu'à Cimarosa. Gluck s'est raidi contre ces fadeurs et ces lieux-communs en disant implicitement avec Boileau :

..... Laissons à l'Italie
De tous *ses* faux brillans l'éclatante folie;

et Rossini a prouvé dans *Moïse,* dans *le Comte Ory* et *Guillaume Tell,* qu'il savait se soumettre à des lois plus rigoureuses d'unité dramatique, sans être pour cela moins musical, ce que Gluck n'est pas toujours. Voyez plutôt le magnifique finale du premier acte de *Semiramide*, lorsque la reine de Babylone annonce aux grands de l'empire le choix qu'elle va faire d'un nouvel époux :

Giuri ognuno a sommi dei.

Un beau quintette prépare l'explosion de terreur qui forme le nœud de ce grand ensemble. Existe-t-il quelque chose de plus beau et de plus dramatique que l'*andante* en *la bémol mineur* qui exprime ces paroles :

Qual mesto gemito
Da quella tomba,
Qual grido funebre
Cupo rimbomba!

Cette phrase admirable, exposée d'abord par Sémiramis, est reprise ensuite par Idreno, et puis toutes les voix éclatent et poussent un cri lugubre et religieux, que l'orchestre répercute dans ses profondeurs. Non, il n'y a dans toute l'œuvre de Gluck rien de comparable à ce finale, que le public du Théâtre-Italien ne comprend plus. Le duo pour basse et soprano entre Sémiramis et Assur, celui entre Arsace et Sémiramis, *eh ben! a te ferisci!* sont deux morceaux de demi-caractère, où le maître a fait une large part à la bravoure des virtuoses et au goût de la nation pour le bel art de moduler la voix humaine. Quand on entend ce dernier duo au Théâtre-Italien chanté par l'Alboni et Mme Penco, on comprend que l'ancienne école italienne se soit contentée de trois ou quatre morceaux de ce genre pour exciter les transports d'un peuple sensible. Lorsqu'un chanteur comme Pacchiarotti disait cet air dans l'*Armida* de Jomelli :

Resta in pace, io parto, addio,

c'était plus qu'il n'en fallait pour soulever l'enthousiasme du public napolitain et le renvoyer content. Ce sont de tels prodiges qui ont empêché pendant si longtemps la réforme de l'*opera seria,* dont les compositeurs italiens se plaignaient bien avant l'arrivée de Gluck, témoin Benedetto Marcello dans son opuscule *il Teatro alla moda.* Rossini a repris son droit d'homme de génie dans l'air avec chœur que chante Assur au tombeau de Ninus et dans le beau trio final.

L'exécution de ce beau chef-d'œuvre de Rossini est, par le temps qui court, aussi bonne que possible. M. Badiali, un chanteur de la vieille école, possède à soixante-deux ans une voix de basse aussi timbrée, aussi souple et aussi pleine que si c'était un jeune homme. Il chante avec un véritable talent le

rôle d'Assur, un des plus difficiles de l'ancien répertoire. Si Mme Penco n'a pas le physique ni la puissance de voix et de vocalisation qu'il faudrait pour représenter le personnage redoutable de Sémiramis, elle supplée à ce que la nature lui a refusé par de l'intelligence et une sensibilité trop vive pour une reine de Babylone, qui ne ressemble pas à une héroïne de roman moderne. Quant à Mme Alboni, c'est la perfection vocale adoucissant toutes les aspérités du rôle d'Arsace, qui n'est pas un caractère aussi élégiaque qu'elle le représente; mais que voulez-vous exiger de plus que le plaisir exquis qu'on éprouve à entendre chanter par l'Alboni et Mme Penco le duo admirable du second acte? C'est le cas de s'écrier, avec Arsace tout ému :

Ah! tu mi strappi l'anima...

On a repris aussi au Théâtre-Italien la jolie partition de M. de Flotow, *Marta,* avec Mme Frezzolini, qui est revenue d'Amérique bien fatiguée, bien amoindrie, hélas! Elle chante pourtant avec un sentiment parfait la romance de la *rose,* un rien, un parfum des bois, une ressouvenance d'un premier et ineffable amour! Quant à la reprise de *Mathilde di Shabran,* qui a eu lieu tout récemment, on aurait pu se dispenser de défigurer cette jolie partition *mineure* de Rossini, que nous avons entendu si bien chanter, il y a quelques années, par Mmes Bosio, Borghi-Mamo, et M. Luchesi. Ni Mme Penco, ni surtout Mme Nantier-Didiée, qui veut à toute force avoir un contralto quand la nature lui a donné un mezzo-soprano, ne possèdent la voix et le genre de flexibilité nécessaires pour bien rendre cette musique, légère et transparente comme une vapeur. Que sera-ce donc avec le *Don Juan* de Mozart, qu'on a eu la témérité de promettre au public?

Cependant les concerts retentissent de toutes parts. La Société du Conservatoire, celle des Jeunes-Artistes, les séances de quatuor de MM. Alard et Franchomme, celles de MM. Maurin et Chevillard, de MM. Armingaud et Léon Jacquart, etc., attirent cette foule d'élite qui augmente chaque année, qui aime et qui comprend la musique pure, la musique qui vit de sa propre vie, sans avoir besoin de décors ni de prestige dramatique. Nous suivons toutes ces fêtes d'un œil vigilant, et nous rendrons à tous bonne et rigoureuse justice. Déjà nous pouvons dire que nous avons entendu un enfant digne du plus grand intérêt : c'est le jeune Henri Ketten, d'une physionomie charmante, et qui joue du piano avec une assurance, une précision et une grâce remarquables. Il a exécuté dans la salle de M. Herz un *concerto* de Hummel, avec accompagnement d'orchestre, d'une manière ravissante. Si on ne le fatigue pas, si on ne lui fait pas jouer imprudemment le rôle miraculeux de celui qui a été unique dans le monde et qui s'appelle Mozart, on peut espérer que le jeune Henri Ketten, qui connaît la musique comme un maître, sera un jour un grand artiste.

L'école de musique religieuse, fondée il y a quelques années et dirigée par M. Niedermeyer, a donné le 21 décembre, dans la salle de M. Pleyel, une séance pour la distribution des prix mérités par les élèves pendant l'année scolaire de 1857 à 1858. M. le directeur-général des cultes, qui présidait la séance au nom du ministre, a prononcé quelques paroles, où il s'est efforcé de raconter au nombreux auditoire qui remplissait la salle le mouvement qui s'est fait depuis cinquante ans, en France, dans les études de

l'art religieux. M. le directeur des cultes a cité le nom de plusieurs savans dont les travaux auraient puissamment contribué, selon lui, à la restitution des grands monumens de la musique religieuse. Parmi les noms plus ou moins obscurs qu'il a signalés à l'attention publique, nous avons été bien étonné de ne pas trouver le plus illustre de tous, celui de Choron! L'oubli d'un pareil nom est d'autant plus surprenant que l'école de M. Niedermeyer n'a été fondée que pour suppléer au vide qu'avait laissé dans l'enseignement la grande école de musique *classique et religieuse* créée en 1816 par Alexandre Choron. Voilà pourtant comment on traite l'histoire dans les discours officiels. On semble croire que la France est née d'hier et que Rome s'est faite en un jour. Après M. le directeur-général des cultes, M. le prince Poniatowski, président du comité de surveillance, a clos la partie littéraire de la séance par une allocution aux élèves, où le noble dilettante s'est aventuré dans des considérations historiques qui nous ont paru être en contradiction avec l'esprit qui règne dans sa réponse à M. Troplong. Nous avons surtout remarqué le passage suivant : « Il n'y a pas de musique allemande, française ou italienne; il n'existe que deux sortes de musique, me disait dernièrement Rossini : *la bonne* et *la mauvaise.* » J'en demande bien pardon au grand maestro et à son interprète, M. le prince Poniatowski : il y a positivement une musique empreinte du caractère national, ce qui n'empêche pas qu'on ne trouve de la bonne et de la mauvaise musique dans tout pays. Il est évident que la musique de Rossini et de Cimarosa ne ressemble pas à celle de Weber ou de Beethoven, et que cette différence tient moins au caractère de l'inspiration individuelle qu'au génie de la nation à laquelle appartiennent les compositeurs. Si nous avions pu répondre à M. Poniatowski, nous aurions trouvé parmi les morceaux qui ont été exécutés après son discours par les élèves de M. Niedermeyer un exemple frappant à l'appui de notre opinion. *La Bataille de Marignan,* chœur à quatre parties de Clément Jannequin, qui a été chanté avec beaucoup de verve et d'entrain par les élèves de l'école, est une composition curieuse où, avec de simples combinaisons de rhythme et sans le secours de la modulation, le musicien du XVIe siècle a pu révéler déjà d'une manière remarquable l'esprit dramatique de la nation française. A côté de *la Bataille de Marignan*, on a chanté avec moins d'ensemble et de justesse un *Kyrie* d'une messe de Palestrina, un *Ave Maria,* motet à trois voix de la composition de M. Niedermeyer, d'un style simple et fort élégant, et un prélude pour l'orgue de Sébastien Bach, qui a été exécuté sur le piano, avec pédalier, par l'élève Magner. Nous engageons M. Niedermeyer à ne pas oublier dorénavant que l'école qu'il dirige avec intelligence et beaucoup de soins n'est encore qu'une imitation très imparfaite de celle fondée par Alexandre Choron sous le gouvernement de la restauration, et qui lui a servi de modèle.

Un de ces bons professeurs de province qui sont obligés par leur position de tout savoir et de tout enseigner, M. Charles Dupart, organiste de la cathédrale de Belley, a fait, comme on dit vulgairement, de nécessité vertu, en trouvant une méthode *pour l'enseignement simultané de tous les instrumens à vent.* Qu'un maître ait à former vingt ou trente élèves à la fois, dit M. Dupart, avec le système des leçons individuelles, il ne pourra guère consacrer à chacun d'eux plus de douze ou quatorze minutes, en s'imposant à lui-même

un travail abrutissant de neuf ou dix heures par jour. Il y a donc une grande économie de temps et de patience pour le professeur et les élèves qu'il dirige à les réunir dans une seule leçon que tous pourront exécuter simultanément, après avoir pris une connaissance élémentaire du mécanisme de l'instrument qu'il aura choisi. Les élèves joueront tous ensemble d'abord à l'*unisson* et puis à différentes parties, de manière à contracter l'habitude d'entendre les effets d'harmonie sans perdre la trace du rôle particulier qui leur est assigné. Des expériences de la méthode de M. Dupart ont été faites par les chefs de musique de la garde sous la surveillance éclairée de M. le lieutenant-général Mellinet, qui a le droit d'être difficile en fait de bonne exécution. Ces expériences ont été favorables aux principes émis par M. Dupart, dont la méthode, formée de quatre cahiers de *cent dix* leçons, nous paraît destinée à atteindre le but d'utilité que s'est proposé l'auteur.

L'art musical et particulièrement la musique religieuse viennent de faire une perte douloureuse par la mort de M. Boely, artiste sérieux et probe, organiste d'un style sévère, qui avait conservé intacte la tradition de l'école de Sébastien Bach. Fils d'un professeur d'harmonie qui était resté aussi l'un des derniers défenseurs du système de Rameau, M. Boely, qui avait reçu des leçons de piano de M[me] de Montgerault, se familiarisa de très bonne heure avec les œuvres des vieux maîtres tels que Frescobaldi, Couperin, Handel, et surtout Sébastien Bach, qui était le dieu qu'adorait son intelligence. D'un caractère tenace et un peu bizarre, M. Boely avait résisté à toutes les innovations qui se sont produites dans la musique religieuse depuis un demi-siècle. Voué tout entier et presque exclusivement au culte de Bach, dont le portrait ornait seul les parois dégarnies de sa pauvre demeure, M. Boely était un organiste d'un style savant, où dominaient les procédés dialectiques de la fugue et de l'imitation. Ce n'est pas le moment d'examiner si M. Boely n'avait pas exagéré un peu l'application de principes excellens, et si la résistance qu'il a apportée aux modifications exigées par le goût des nouvelles générations était toujours bien raisonnable. Vivant à l'écart et profondément pénétré de la sainteté, je dis le mot, de sa mission d'artiste, M. Boely est resté inébranlable dans sa foi et dans l'idéal qu'il s'était formé d'un organiste classique. Il est mort le 27 décembre 1858, âgé de soixante-quatorze ans, misérable, abandonné du clergé qu'il avait servi toute sa vie. Oh! que les artistes qui dépendent de l'église sont à plaindre!

Il y avait plusieurs heures que M. Boely gisait mourant sans proférer un mot, lorsqu'un ami vint savoir de ses nouvelles. C'était M. Sauzay, un artiste des plus honorables, le gendre de Baillot. M. Sauzay interpella à haute voix le moribond. — C'est moi, Sauzay... de la Société des Concerts! — *En quel ton?* répondit le vieil organiste en qui survivait une dernière étincelle de l'art. — En *ut*, répliqua M. Sauzay pour suivre la pensée expirante de son ami. — *Bon... et les basses?* Et le pauvre Boely rendit le dernier soupir.

P. SCUDO.

V. DE MARS.

rande
'il di-
nulta-
me de
ord à
bitude
er qui
faites
M. le
bonne
I. Du-
, nous

faire
probe,
l'école
si l'un
çu des
heure
audel,
. D'un
inno-
demi-
lont le
Boely
ctiques
Boely
la ré-
uvelles
lément
ely est
ganiste
ze ans,
que les

érer un
artiste
te voix
En quel
celle de
de son
pir.